Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 30 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 2 FEVRIER 1932 CIRCULATION EN DECEMBRE 52,108 — PRIX: DEUX CENTINS

LA GRANDE-BRETAGNE A MIS CARTES SUR TABLE

Faits divers de partout

DANS L'ATTENTE

Montréal, 2. (P. C.)—Les représentants des employés de chemin de fer étaient assemblés ici aujourd'hui attendant une réponse des chemins de fer au sujet de la réduction de salaires proposée aux ingénieurs, aux chauffeurs, aux conducteurs et aux télégraphistes dans tous le Dominion.

On n'attend pas de réponse avant demain.

VICTOIRE DECISIVE

New Delhi, Inde, 2. (A.P.) — Le gouvernement de l'Inde a remporté aujourd'hui une victoire décisive dans l'Assemblée Législative en faisant rejeter par 62 voix contre 44 une motion de censure aux termes de laquelle le gouvernement était blâmé pour l'emprisonnement de Gandhi et l'arrestation de Sen Gupa ,autre leader indien», aussi pour le traitement infligé aux femmes dans la lutte contre la désobéissance civile.

OCTOGENAIRE ASPHYXIE

Ottawa, 2. (P.C.) — Un vieillard de 80 ans, William Clyde, qui se trouvait seul dans une maison en feu, a été brûlé vif, de bonne heure ce matin. Prisonnier des flammes au deuxième, Clyde sortit de sa chambre et fut asphyxié dans le couloir où l'on a retrouvé son corps.

Ce vieillard habitait depuis trente ans une petite maison de la rue Nelson, et depuis la mort de sa femme, il y a quinze ans, il y vivait seul.

L'AVION EST PARTI

Ottawa, 2. (P.C.) — Un avion portant des officiers de la gendarmerie canadienne a été envoyé à la rivière aux Rats où Albert Johnson, trappeur et meurtrier, a réussi jusqu'ici à échapper à toutes les poursuites de la police.

La décision d'envoyer des renforts aériens pour aider les agents qui sont à la poursuite de Johnson, que l'on dit retranché dans un fort improvisé de la rivière aux rats, à 80 milles d'Aklavik, a été prise après un entretien, ce matin, entre le commandant de la gendarmerie à cheval et le ministre de la Justice, à Ottawa.

LESSER EXTRADE

Albany, N.-Y., 2. — Les autorités policières de cette ville ont été prévenues par celles de Montréal que ces dernières demanderont l'extradition d'un certain Morris Lesser, 49 ans, de New-York ,pour répondre à Québec à une accusation de vol. Lesser a été arrêté en sortant d'un autobus, samedi soir.

La police montréalaise désire questionner le prévenu au sujet d'un vol dont fut victime M. Max Shapiro, d'Outremont. On enleva à ce dernier $2,100. Au moment de son arrestation, Lesser fut trouvé en possession de $1,500 e nargent canadien.

Mise au point

M. Louis Létourneau, C. L., est passé à nos bureaux aujourd'hui et nous a prié de publier immédiatement la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

"Le malicieux entrefilet paru dans l'"Evénement" de ce matin n'a évidemment surpris personne, car les bourdes de ce journal ne se comptent plus. Ses quelques coups de tric-trac ne peuvent guère faire de mal, mais peuvent avoir pour résultat de mettre l'air quelque peu en mouvement. Cela peut, à l'occasion, avoir un excellent effet sur l'atmosphère municipale et démasque les véritables intentions de ce journal.

"Peut-être dois-je croire, même, que cette "petite" pétarade est une manière assez mal déguisée de m'inviter à poser ma candidature et dénoncer ces farceurs qui veulent se payer la tête du public.

"Hier, j'avais, plus encore que la semaine dernière, raison d'arrêter la délégation annoncée. Monsieur Tremblay ayant déjà reçu une délégation, je voulais laisser l'électorat tout à fait libre, ne voulant en aucune façon créer l'impression que je voulais nuire à l'un ou l'autre des candidats à la mairie.

Bien à vous,
Ls Létourneau.

Québec, 2 février 1932

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles diverses
Sixième page
Radio
Septième page
La vie sociale
Huitième page
Propos féminins
Neuvième page
L'artillerie des japonais tonne à Shanghaï
Dixième page
Finance
Onzième page
Nouvelles de Lévis
Douzième et 13e pages
Sports
Dans nos théâtres
Quatorzième et 15e pages
Petites annonces classées
Seizième page
Chez les ouvriers
Dix-septième page
Naissances et décès
Dix-huitième page
Nouvelles générales

HENDERSON DEMANDE LA COOPERATION DES PAYS

Dans son discours d'ouverture à la Conférence du Désarmement, le T. H. M. Henderson, a invité les délégués à saisir l'occasion de faire un pas de plus vers la paix.

Genève, 2 (P.A.)—En ouvrant la conférence du désarmement aujourd'hui M. Henderson a invité les délégués à "saisir l'occasion, qui n'est pas encore perdue, de faire aux nations un pas de plus vers les sommets de la Paix, et de la Coopération Dès le début il a évoqué le tonnerre menaçant qui grondait à l'autre extrémité du monde, et cela même à l'heure où s'ouvrait la conférence du désarmement.

Cette conférence, dit-il, a trois objets fort importants :

(1) Permettre d'en arriver à un accord collectif sur un programme praticable pour une réduction sensible et la limitation des armements.

(2) Déterminer que nul armement ne pourra exister hors du cadre de cet accord.

(3) Faire le plan de conférences similaires dans l'avenir, à des dates raisonnablement rapprochées.

"Il est difficile de concevoir, dit-il, quelque chose qui aiguillonne davantage la crainte et le soupçon que le maintien et la croissance d'armements colossaux. Il faut absolument que tous les signataires du Covenant et des autres traités internationaux se chargent d'assurer la rigoureuse observation de ces puissantes sauvegardes contre la violence et la guerre."

La conférence s'est ouverte dans une atmosphère plus favorable qu'on ne s'y attendait par suite de l'attitude des grandes puissances contre la poursuite des hostilités en Chine, attitude exprimée par M. Thomas à la séance spéciale du conseil de la Ligue.

M. Henderson a rappelé les mesures prises par la Ligue en vue du désarmement, y compris la création d'une commission consultative permanente, le traité d'assistance mutuelle rédigé en 1923, le protocole de 1924, les traités de Locarno de 1925 et les cinq années de travaux préparatoires à la conférence actuelle.

Il a donné à entendre que celle-ci pourrait embrasser la question des dettes et réparations en disant: "La Ligue des Nations reconnait que les facteurs politiques, économiques et socieux sont autant de questions vitales lorsqu'on discute du bien universel."

Enfin il a terminé son discours par ces paroles: "Le monde veut le désarmement et le mondo en a besoin. Il est en notre pouvoir de contribuer à faire l'histoire de demain."

A LONDRES

Londres, 2.—(A. P.)—L'hon. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a de nouveau formellement proclamé aux Communes aujourd'hui le but de la politique anglaise, qui est l'abolition générale des dettes et réparations aussitôt que possible.

Il a ajouté qu'il se rendait compte de l'impossibilité d'un règlement permanent à l'heure actuelle, mais que des négociations contunuaient touchant la date de la conférence de Lausanne.

"L'Allemagne, dit-il, est liée aux Réparations par les obligations assumées par elle à La Haye ; elle ne peut donc pas les répudier. En même temps il est bien clair, par suite du rapport du comité de Bâle,que l'Allemagne n'est pas en mesure de se remettre à payer tel qu'arrêté à La Haye Il va de soi que les pays créditeurs, lorsqu'ils pèsent les obligations allemandes, doivent tenir compte de ce fait-là."

Une "Holding Co'y" mise en liquidation

Winnipeg, 2. — (P.C.)— La National Trust Company a été nommée syndic pour les obligataires et nommée liquidateur et gérant de la Western Steel Products, Limited, a-t-on appris ici hier soir. Corporate Steel Products est une "holding company" qui fait marcher la Western Steel Products, de Winnipeg; Metallic Roofing Company of Canada, Ltd, de Toronto; George-W. Read & Co., Ltd, de Montréal et Heather & Little Co., Ltd, de Toronto.

La mise en liquidation a été annoncée du bureau-chef de la "holding company" à Montréal par A. Wachsmuth, vice-président et gérant-général, d'après ce qu'on a appris ici. Il a dit que la compagnie était incapable de faire face à ses obligations.

Western 2 douzeeee

Montréal, 2. —(P.C.)—On a confirmé ici aujourd'hui la nouvelle de Winnipeg disant que la National Trust Co., de Winnipeg, avait été nommée syndic et gérant de Western Steel Products, une filiale de Corporate Steel Products.

Bourse de Paris

Paris, 2 (P.A.)—Rentes 3% : 79 francs, 10 centimes.

Emprunt 5% : 100 francs, 95 centimes.

Change sur Londres : 87 francs, 98 centimes.

Dollar américain : 25 francs, 44½ centimes.

Révolte manquée

Guayaquil, 2. (A. P.).—Le gouvernement équatorien annonce aujourd'hui que la révolte militaire dans la région de Tulcan, près de la frontière colombienne, a raté et que Tulcan a été repris par les troupes du gouvernement.

PELLETIER EN PRISON D'ICI A VENDREDI

En attendant l'enquête préliminaire de son procès, vendredi prochain, Antonio Pelletier, qui a été tenu criminellement responsable de la mort de deux personnes, restera à la prison.

En attendant son enquête préliminaire, Antonio Pelletier, tenu criminellement responsable de la mort de Paul-Henri Gilbert et de Marguerite Clermont et qui plaida non-coupable, aujourd'hui, sur une accusation de manslaughter relative à ces deux morts tragiques, reste, en prison. L'enquête commencera, vendredi.

Le 7 juillet de l'an dernier, Théophile Houle, inspecteur de ruchers, de Saint-Germain de Grantham, passait avec The Canada Steamship Lines, voiturière publique, un contrat pour faire transporter son automobile de Québec à Bagotville

L'auto fut placée sur un quai ou ponton de la Canada Steamship. Houle avait fermé sa voiture à clef. Dans la soirée du 7, il retourna au quai ou ponton et le gardien de la Canada Steamship l'assura que tout était correct.

Le lendemain, Houle constatait que son auto avait été défoncée, qu'une vitre avait été cassée et que plusieurs des effets logés dans l'auto avaient été enlevés.

Il réclama, en Cour Supérieure, de la Canada Steamship Lines $250 de dommages, avec intérêrs et dépens.

La compagnie défenderesse plaidait qu'elle n'accepte jamais la livraison d'automobiles et ne signe jamais de connaissement pour leur transport, avant la dernière heure précédant le départ du bateau. Elle ajoutait que, à tout événement, si elle avait passé le contrat allégué, celui-ci ne couvrait pas les effets personnels contenus dans l'auto de Houle. Une partie des effets volés avait été remis à Houle et la compagnie disait exagéré l'évaluation de ses effets. La compagnie demandait le rejet de l'action.

L'honorable juge Stein fait remarquer que la Canada Steamship Lines, depuis une couple d'années, fait elle-même, par ses constables spéciaux, la police et surveillance de ses quais et pontons. Il note ce geste d'un agardien de la compagnie, connu de Houle, indiquant à Houle où placer son auto sur le quai du ponton et vérifiant lui-même si les portes de l'auto sont bien fermées.

Il cite notamment l'article 1674 du Code civil décrétant que les voitures "répondent, non seulement de ce qu'ils ont déjà reçu dans leur voiture ou bâtiment, mais encore de ce qui leur a été remis, sur le port y dans l'entrepôt, pour être placé dans leur voiture ou bâtiment."

L'honorable juge Stein a maintenu la poursuite et condamné la Canada Steamship Lines à payer à Houle deux cent vingt-deux piastres et soixante-quinze sous, ($222,75) avec intérêts et dépens.

Le demandeur Houle était représenté par l'honorable M. Hector LaFerté, C.R., et Me Louis-A. Pouliot, C.R.

Un suicide

Montréal, 2(P. C.) — James-J. Hunter, directeur du service des transfert de la Royal Trust Co'y, s'est suicidé aujourd'hui. Il laisse une femme et deux enfants.

J.-S. Mitchell

Montréal, 2. — (P. C.) — Les profits de la J.-S. Mitchell Company, de Sherbrooke, se sont élevés durant l'année 1931 à $58,985 comparativement à $110,403 durant l'année 1930. Après les dividendes, le surplus a été l'an dernier de $4,239 au lieu de $83,711 durant 1930 alors que la compagnie n'avait pas payé de dividendes ordinaires. En 1931, J.-S. Mitchell Co. a déboursé $30,000 en dividendes ordinaires.

On l'a traduit devant le tribunal de police pour injures graves à l'adresse d'un gendarme. Une série de témoins confirment le fait. Alors, le président :

— Ne niez pas. Six témoins ont entendu vos propos.

Le prévenu s'emporte :

— Et puis après ?... J'aurais pu en amener dix mille qui n'ont rien entendu !

A une réunion spéciale du conseil de la Société des Nations, et au milieu d'un émoi intense, l'hon. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a annonçé tranquillement que l'Angleterre et les Etats-Unis agiraient de concert pour ramener la paix en Extrême-Orient — "Il est impossible que la situation actuelle continue là-bas", a-t-il déclaré — La séance avait été convoquée à la hâte sur les instances du gouvernement anglais.

Genève, 2.—(Par Geo. Hambleton, de la P. C.)—La Grande-Bretagne a mis cartes sur table aujourd'hui. A une réunion spéciale du conseil de la Ligue, dans une salle comble, au milieu d'un émoi intense, l'hon. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions, a annoncé tranquillement que les Etats-Unis et l'Angleterre agiraient pleinement que les terre agiraient pleinement de concert pour ramenr la paix en Extrême-Orient.

'Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume Uni, a-t-il déclaré d'un ton tranchant, a le sentiment qu'il est impossible que la situation actuelle continue là-bas."

Cette séance du Conseil avait été convoquée à la hâte sur les instances du gouvernement anglais ; et pour lui permettre d'avoir lieu il avait fallu retarder d'une heure la conférence du désarmement. Joseph Paul Boncour, président du conseil de la Ligue, encore à Paris, avait été remplacé par M. Tardieu, qui, dans une phrase, annonça à la demande de qui cette séance avait lieu et invita M. Thomas à prendre la parole.

Celui-ci exposa brièvement la situation à Changhaï, et, ayant rappelé l'inutilité de tous les efforts pacificateurs tentés jusqu'ici par la Ligue avec l'appui des Etats-Unis, déclara :

"Le gouvernement de Sa Majesté, de concert avec le gouvernement américain, a donc décidé de tenter un nouvel effort pour mettre fin à ce lamentable état de choses. Ils ont confiance que les autres gouvernements trouveront moyen d'agir similairement. Et conformément à cette décision tous deux ont présenté à Tokio et à Nankin en même temps une note demandant formellement:

(1) Que prennent fin tous les actes de violence et de préparation aux hostilités.

(2) Que, dans le secteur de Changhaï, les deux partis en présence retirent leurs troupes, et que, pour mieux assurer la protection du Settlement, une zone neutre soit organisée.

Que des négociations s'engagent immédiatement pour régler les différends d'après l'esprit du pacte de Paris et de la résolution du Conseil du 9 décembre.

M. Thomas donna ensuite lecture d'une déclaration, également lue à la Chambre des Communes, où étaient décrites les mesures militaires et navales prises par la Grande-Bretagne en Extrême Orient.

"En portant son action à la connaissance du Conseil , ajouta M. Thomas, le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni a la conviction d'être approuvé et secondé par les autres états-membres."

Lorsqu'il eut terminé sa brève mais énergique déclaration, les délégués italien et français annoncèrent, chacun de leur côté, que leurs gouvernements approuvaient l'attitude pris par Londres et Washington. Le délégué allemand fit une déclaration similaire.

A SHANGHAI

Shanghaï, 3 (Mercredi, heure de Shanghaï) — (P.A.) — Un lourd silence est retombé aujourd'hui sur les ruines de Tchapei après le duel d'artillerie de mardi au cours duquel aucun des partis en présence ne paraît avoir obtenu d'avantage tangible. Les Japonais prétendent que le duel d'artillerie a été une victoire pour eux. Le commandement chinois se contente de réaffirmer sa détermination de "chasser l'ennemi du territoire chinois."

Londres, 2 (P.A.) — On mande ce soir de Shanghaï à l'agence Exchange Telegraph que les forces chinoises ont évacué Tchapei sous le feu des Japonais, mais que ceux-ci n'en ont pas profité pour marquer une avance.

La Great Northern Cable Co'y annonce ce soir que la censure existe sur les cablogrammes envoyés de Chine.

LE NOUVEAU CANAL DE LA BEAUHARNOIS

Un journal de Montréal publie aujourd'hui une dépêche spéciale d'Ottawa, relativement à l'affaire de la Beauharnois. — Un arrêté ministériel.

Montréal, 2.— (P.C.) — Le "Star" publie aujourd'hui une dépêche spéciale d'Ottawa dont voici un résumé:

"Le nouveau canal de Beauharnois, unité potentielle du futur canal laurentien, fait le sujet d'un arrêté ministériel prescrivant les conditions auxquelles la compagnie, entièrement rénovée, recevra l'autorisation qu'elle attend.

"Par cet arrêté ministériel le gouvernement entendd prendre à son compte et donner à la Couronne le nouveau canal de Beauharnois et les terres riveraines, donnant à la compagnie suffisamment de terrain pour l'usine génératrice, tous les ouvrages et l'équipement essentiels. Elle serait libérée de beaucoup des obligations afférentes à l'entretien du canal qui lui incombent à présent.

"Il appert que des capitalistes se sont opposées à ce dispositif, leur point de vue étant que l'objet de la compagnie n'est pas d'exploiter un canal navigable, mais de développer des forces hydrauliques.

"L'intérêt dans la réorganisation de la compagnie Beauharnois se concentre sur la Sterling Industrial Corp'n, vendue par le sénateur McDougald et R.-A.-C. Henry, au Beauharnois Power Syndicate pour $300,000 en argent et 80,000 actions de la Beauharnois Corp'n, Ltd. C'est ce gros "bloc" d'actions qiu va faire retour au trésor de la Compagnie, apprend-on de bonne source."

Conférence à l'Institut

Monsieur Julier Champenois, directeur pendant plusieurs années de l'Office national des Universités et des Ecoles françaises aux Etats-Unis, agrégé de l'Université de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, qui fut pendant cinq ans, maitre de conférences à Oxford et à Londres, traitera mercredi soir, devant l'Institut Canadien, un sujet d'un grand intérêt d'actualité. Il parlera de cette merveilleuse Exposition Coloniale qui a attiré les foules du monde entier à Paris l'automne dernier. La conférence sera du reste accompagnée de projections.

On l'extradera

Toronto, Ont., 2. (P.C.)—Everett Rae, autrefois de la police provinciale à Kitchener, Ont., qui était disparu depuis le mois de mai, a été arrêté hier à Philadelphie.

Il est accusé de s'être emparé d'une somme de $1,500, argents collectés par lui pour offenses à la Loi des Liqueurs d'Ontario. Rae attend son mandat d'extradition.

"Party" tragique

Springfield, Mass., 2. (P.A.)—Un "Drinking Party" tenu hier, ici, s'est terminé par la mort de quatre hommes, pendant qu'un grand hombre d'autres personnes sont gravement malades. Trois des hommes sont morts une fois de retour chez eux, au cours de la nuit, et le quatrième a succombé ce matin. On en rapporte au moins trois autres assez gravement malades. La boisson qu'ils ont bue était de mauvaise fabrication.

Les morts sont: Thomas Shea, 37 ans, mort à l'hôpital ce matin; Gérard Brouillette, 50 ans; Dennis Driscoll, 38 ans et Harold-J. Bree, 25 ans, morts au cours de la nuit.

Trois hommes ont été arrêtés par la police en rapport avec cette affaire, mais ils étaient trop malades pour répondre aux questions qu'on leur a posées, et il a fallu les transporter à l'hôpital.

La question de la radio

Ottawa, 2 (P.C.) — L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine, a déclaré à une délégation de la Canadian Radio League aujourd'hui que le gouvernement, tout en se rendant compte du besoin qu'il y a d'une amélioration à la fois qualitative et quantitative dans la radio, ne saurait agir avant que le Conseil Privé n'ait rendu sa décision touchant le contrôle de celle-ci.

La délégation avait à sa tête Graham Spry, président de la Ligue, qui exprima l'avis qu'avec un sou par jour de chaque écouteur on verserait $2 millions par année pour la radiodifusion canadienne, et que dès lors le problème posé par celle-ci serait résolu. Il demanda des postes moins nombreux, mais plus puissants, et moins de publicité directe.

UNE TEMPETE AU PARLEMENT BRITANNIQUE

L'hon. George Lansbury, leader travailliste aux Communes, a soulevé presqu'une tempête en vociférant "que le Japon faisait oeuvre de piraterie internationale."

Londres, 2.—(A. P.)—L'hon. George Lansbury, leader travailliste aux Communes, a soulevé presqu'une tempête à la Chambre cet après-midi en vociférant que "le gouvernement japonais faisait oeuvre de piraterie internationale en Chine."

Des protestations indignées partirent des banquettes ministérielles. "Retirez cela !" lui criait-on ; mais le chef de l'Opposition maintint ce qu'il avait dit. "Je connais mes responsabilités, riposta-t-il, et je n'ai pas la moindre intention de retirer mes paroles.

L'effervescence continua jusqu'à ce que M. MacDonald eût ramené l'ordre un moment en disant que M. Lansbury venait de montrer jusqu'à quel point il n'était pas à propos de laisser débattre la question sino-japonaise aux Communes.

Le leader travailliste répliqua qu'il proposerait l'ajournement pour forcer la Chambre à un débat dès ce soir sur cette question brûlante. La séance de cet après-midi était la première du Parlement après six semaines de vacances.

Des voyages extraordinaires

Nous rapportions dans notre première édition le voyage fait en automobile par deux policiers, entre Montréal et Québec, le 1er février. Nous apprenons maintenant que le caporal J. Delvallet, de la police montée fédérale, a fait le même trajet, le 28 janvier, dans un camion chargé de tout l'ameublement d'un appartement. Le lendemain matin, le caporal Comtois, également de la police montée fédérale, partait à son tour de Québec et se rendait sans encombres à Montréal, conduisant le même camion chargé de meubles. Pour peu que les choses continuent, la route Québec-Montréal restera ouverte jusqu'au printemps, à la grande joie des propriétaires d'autos.

Réponse à l'adresse

Ottawa, Ont., 2. (P.C.)—Charles Bourgeois, candidat conservateur heureux à l'élection partielle tenue à Trois-Rivières l'été dernier, répondra au discours du trône, a-t-on annoncé aujourd'hui.

M. Bourgeois a défait l'hon. M. Wilfrid Gariépy au cours de cete élection. Ce comté pendant des années avait été un château-fort libéral. Cette vacance avait été créée par la mort de M. A. Bettez, député libéral et maire de Trois-Rivières.

LES AMBASSADEURS SE REUNISSENT AU JAPON

Explosion d'une bombe

Lucknow, Inde, 2 (P.A.)—Quatre sous-inspecteurs et deux "head constables" ont été blessés aujourd'hui par l'explosion d'une bombe lancée contre eux hors du parc public dans la partie la plus affairée de la ville.

DEUXIEME CAUSERIE DU Dr COUILLARD

Le directeur du sanatorium du Lac-Edouard, parlant aujourd'hui au Château Frontenac, devant les membres du club Rotary, traite de la lutte contre la tuberculose.

Quand un conférencier a l'honneur d'une seconde invitation de la part du Rotary, c'est que les membres du club en ont gardé un excellent souvenir et le Dr Couillard, directeur du sanatorium du Lac Edouard, fut fort applaudi aujourd'hui au cours du déjeuner hebdomadaire, quand il se leva pour adresser la parole.

La présentation du Dr Couillard à l'auditoire par M. Jack Marnell, vice-président du club, fut très courte. M. Marnell, qui a toujours le mot juste, ayant simplement déclaré qu'un homme aussi favorablement connu que le directeur du sanatorium du Lac-Edouard n'avait pas besoin d'être présenté.

M. Jos. Pouliot, l'un des membres les plus populaires du Rotary, voulut bien, avant la conférence du Dr Couillard mettre un peu de musique dans l'air et il rendit avec âme l'une de nos vieilles chansons françaises "Marie Suzon", si chantante et si gaie. Le professeur Gordon Perry était au piano d'accompagnement. Ils furent tous deux englobés dans une même salve d'applaudissements.

M. le Dr Couillard, qui, lors de sa première conférence, avait parlé en français, adressa la parole en anglais aujourd'hui et il fut remercié par M. Laurent Morency. M. Henri Pinsonnault a aussi adressé la parole après la conférence du Dr Couillard.

Voici le résumé de la conférence très intéressante du directeur du sanatorium du Lac Edouard.

"Il y a six ou sept ans, j'ai déjà eu l'honneur de parler, devant les membres de votre Club, des ravages qu'exerce à travers le monde cette terrible maladie qui s'appelle la tuberculose."

M. le docteur Couillard dit qu'il a accepté avec grand plaisir cette nouvelle occasion de traiter cet important sujet, pour lequel le Club Rotary, où l'on présente d'ordinaire des travaux appartenant à d'autres domaines de la science ou de l'art veut bien faire une exception, sans doute à cause de la très grande importance sociale qu'il implique.

"De toutes les calamités qui nous menacent, en effet, aucune, déclare le Docteur Couillard, n'est plus dangereuse que la tuberculose. Il suffit pour s'en rendre compte, de consulter les statistiques, qui nous montrent par exemple, que des milliers de jeunes vies sont, chaque année, fauchées prématurément par ce terrible fléau. Et cette situation est d'autant plus déplorable qu'elle est susceptible de très sérieuses améliorations."

C'est précisément de ces améliorations, par les puissants moyens de l'éducation, de la prévention et du traitement, dont le docteur Couillard veut entretenir ses auditeurs.

L'éducation des gens, en pareille matière, ne doit pas se faire par des efforts dispersés, mais par un vaste mouvement d'ensemble, auquel prennent part à la fois les corps publics, les ouvres charitables et philanthropiques, les propagateurs d'une meilleure hygiène, etc. C'est ainsi que, depuis quelques années, le Département de l'Hygiène provincial, sous la direction du Dr Alphonse Lessard, a accompli un remarquable travail de propagande en préconisant nombre de mesures prophylactiques.

Il est universellement admis aujourd'hui que la tuberculose des adultes a son origine dans la tuberculose des enfants, et cela ne signifie nullement d'ailleurs que cette maladie soit héréditaire, comme on l'a cru longtemps ; mais cela souligne l'importance qu'il y a pour tous à protéger les enfants. "Sauver les enfants; Tel devrait être le mot d'ordre général. Il faut pour cela les éloigner des foyers d'infection, les placer dans de bons sanatoriums ou hôpitaux, et l'on peut voir alors, par l'exemple de la France, pour citer un cas, les excellents résultats qui peuvent être ainsi obtenus.

La maladie chez l'adulte, présente un problème entièrement différent. Pour ce dernier malade, selon le Docteur Couillard, l'hospitalisation n'est pas la meilleure méthode de réduire la mortalité ou de provoquer la guérison.

Il appartient à l'Etat, aux conseils de villes et de municipalités et à toutes les autorités locales de travailler pour amener la diminution de la Tuberculose et tous doivent coordonner leurs efforts pour arriver à ce but.

Les ambassadeurs d'Angleterre, de France et des Etats-Unis ont conféré avec le ministre des Affaires Etrangères japonais pour lui remettre des "propositions concrètes".

Tokio, 2 (P.A.)—Les ambassadeurs d'Angleterre, de France et des Etats-Unis ont conféré ensemble ce soir (heure de Tokio) avec M. Yoshizawa ministre des affaires étrangères, à qui ils ont remis par écrit ce qu'on dit être des "propositions concrètes" pour mettre fin aux hostilités à Changhaï. Après leur départ M. Yoshizawa est entré en conférence avec l'amiral Osumi, ministre de la marine.

La nature des propositions faites par les trois ambassadeurs n'a pas été révélée, mais on nie de source autorisée qu'elles aient constitué une offre de médiation. On croit savoir que M. Yoshizawa a répondu tout de suite à certaines propositions, gardant les autres pour plus mûres délibérations. Il a promis une réponse pour demain, après s'être consulté avec ses collègues.

L'amiral Osumi dit que les propositions ci-dessus ne sont en aucune façon une protestation contre le mode d'action japonaise. Il a donné à entendre que les perspectives d'un compromis à Changhaï étaient meilleures, "puisque les trois puissances paraissent mieux comprendre la position japonaise."

"Si les Chinois veulent cesser le combat, dit-il, les forces navales du Japon ne tiennent pas à pousser l'attaque plus à fond."

En Cour Suprême

Ottawa, 2 —(P.C.)—Plusieurs jugements ont été rendus en Cour Suprême aujourd'hui, à l'ouverture de la session d'hiver de la Cour.

L'appel d'Albert Bertrand et Louis V. Labelle, de Montréal, d'un jugement de la Cour d'Echiquier renvoyant leur action contre la "Compagnie des Remèdes de l'Abbé Warré" a été renvoyé avec les frais.

L'appel de la United States Bank, de New-York, demandant le paiement de factures se montant à $28,768.02, par la Almur Fur Trading Co., maintenant en liquidation, accordée avec dépens.

L'appel de Virginia Maud Heakes, de Winnipeg, pour faire rétablir un verdict du jury contre la Cie City Securities Limited, de Winnipeg, la tenant responsable de dommages encourus se montant à $17,300, à la suite de la mort de son mari et de blessures sur elle même lors de l'incendie d'un édifice appartenant à la compagnie, en 1928, a été renvoyé avec dépens.

Une fusion

Manitoba, 2. — (P. C.) — Le premier John Braken a annoncé officiellement aujourd'hui que des pourparlers étaient commencés pour combiner la Police Provinciale du Manitoba avec la Police Montrée du Canada.

De ce fait les trois provinces des Prairies tomberaient sous la protection des hommes du Fédéral. La Saskatchewan est déjà depuis plusannées policée par les "hommes à l'habit rouge", la province de l'Alberta le sera à partir du 1er avril, seule, le Manitoba avait sa Police Provinciale.

Dans les cercles bien avisés, on croit que la province fera une économie de $140,000 par année en confiant à la Police Montrée les devoirs qui sont actuellement remplis par la Police Provinciale.

Les marchands de bois

Montréal, 2 (P.C.) — La 24e convention annuelle de l'Association des marchands de bois canadiens s'est ouverte aujourd'hui ici, 300 délégués y assistent.

A.-C. Mambert, de Toronto, président de l'association, a averti les congressistes que le commerce de bois était confronté par des conditions adverses et qu'il faudrait en sortir le mieux possible.

Le président a fait remarquer que la position de l'industrie du bois est différente de ce qu'elle était il y a quelques années et qu'il faudrait trouver de nouvelles méthodes pour ramener la prospérité. R.-L. Sagant, d'Ottawa, secrétaire-gérant, a présenté son rapport annuel et M. R.-G. Cameron, d'Ottawa, trésorier honoraire, a montré ce que sont les finances de l'association.

Une diminution

Halifax, 2. (P.C.)—La diminution constante des ventes par la Commission des Liqueurs de Nouvelle-Ecosse a déterminé celle-ci à supprimer son service d'embouteillage et à se dispenser ainsi de vingt employés, annonce-t-on aujourd'hui.

Le Dr Couillard énumère ensuite les grandes lignes d'un programme à suivre pour combattre la tuberculose: établissements de dispensaires, sanatoriums pour les malades, hôpitaux pour les cas désespérés, mesures à prendre suivant les cas ; il cite ensuite des statistiques de la Metropolitan Life Insurance montrant les résultats obtenus grâce au système qu'il préconise.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

LE MARATHON

Jokela qui gagna la première étape du marathon Peter Dawson et paraissait devoir être le plus sérieux aspirant contre Frank Hoey pour la première place s'est retiré de la course, 8 milles avant Trois-Rivières aujourd'hui. Jokela s'est retiré par suite d'un violent mal aux jambes. Desroches l'un des meilleurs concurrents en lice s'est aussi retiré au même endroit après avoir été momentanément aveuglé.

Frank Hoey le vainqueur de l'étape d'hier a gagné encore celle d'aujourd'hui par une marge de deux minutes seulement sur Johnney Coco. Hoey arriva à midi, 58 m et 30 secondes, suivi de Coco, de Hakkaraïnen de Fager, de Mottard, etc.

Voici l'heure d'arrivée des concurrents pour l'étape d'aujourd'hui entre Ste-Anne-de-la-Parade et Trois Rivières.

	3e étape	Temps
F. Hoey	12.58.30	3.28.30
Coco	1.00.30	3.30.30
Hakkaraïven	1.06.00	3.35.30
Fager	1.06.00	3.36.00
Mottard	1.11.40	3.41.46
Gavuzzi	1.11.50	3.41.50
M. Richman	1.13.00	3.43.00
Newton	1.13.00	3.43.00

Le temps pris par les autres est le suivant :

Wantinaen	3.49.30
Granville (mag. Zellers)	3.56.30
F. Forget	4.04.50
Colin	4.07.15
Martineau	4.11.45
S. Richman	4.23.30
Fabre	4.31.10
McDonnell	4.31.10
Pelletier	4.32.30
Thoraval	4.32.35
Courtemanche	4.35.10
McNamara	4.38.35
Clouette	4.45.20

Dussault est arrivé en dernier lieu.

Le temps total des coureurs est le suivant pour les 3 étapes:

	H.M.S.
Hoey	12.35.50
Coco	12.38.30
Mottard	12.44.00
Hahkawainen	13.00.00
Gavuzzi	13.03.40
Fager	13.07.00
Newton	13.18.30
Granville	13.22.10
Wantinan	13.33.00
Colin	13.49.45
S. Richman	13.59.15
Fabre	14.05.50
McNamara	14.29.10
Forget	14.40.55
Martineau	15.17.15
Clouette	15.41.15
McDonell	14.48.55
Pelletier	14.58.30
Thoroval	14.58.55
Courtemanche	17.17.50

L'étape de demain entre Trois-Rivières et Louiseville est de 27 milles.

DANS NOS PAROISSES

Saint-Joseph

Mercredi
6 heures 1-4 : Pour M. Elzéar Bédard, par son épouse.
7 heures : En l'honneur de Saint-Joseph.
7 heures 45 : Pour M. Jos. Bédard, par M. Jérémie Bédard.
Jeudi
6 heures 1-4 : Pour M. Jos. Bédard, par les employés de l'élévateur à grain.
7 heures : En l'honneur de Saint-Joseph.
7 heures 45 : En l'honneur de St-Joseph.
Vendredi
7 heures : En l'honneur du Sacré-Coeur.
Samedi
7 heures : En l'honneur du Sacré-Coeur
7 heures 45 : Pour les âmes.
Souper Paroissial
C'est mardi soir, qu'aura lieu le souper paroissial annuel. Chacun devrait se faire un devoir d'y assister. En outre de passer une agréable soirée, ce sera un bon moyen d'aider les oeuvres paroissialles.

Belvédère

Grand'messes de la semaine :
Mercredi, 3—6.30 pour le repos de l'âme de feu L. Marois recommandée par le personnel de A.-E. Marois ; 7.15 en action de grâce recommandée par les patrons de Rioux & Petigrew — 7.45 en l'honneur de St-Joseph (Tronc).
Jeudi, 4—6.30 pour le repos de l'âme de feu L. Marois recommandée par le personnel de A.-E. Marois ; 7.15, pour le repos de l'âme de feu dame Dr Vic. Demers, recommandée par les employés de la Québec Power, département de la marchandise.
Vendredi, 5—6.30 pour le repos de l'âme de feu L. Marois, recommandée par A.-E. Marois à 7.15, pour le repos de l'âme de feu dame Edgar Dubé, recommandée par Mlle M.-A. Langlais ; 7.45 Aux intentions d'une famille de la paroisse.
Samedi, 6—6.30 pour le repos de l'âme de feu L. Marois, recommandée par le personnel de A.-E. Marois ; 7.45: pour le repos de l'âme de feu dame Edgar Dubé, recommandée par M. J.-Emile Caron.

C'est quelquefois bien pénible de faire son devoir, mais ça, ne l'est jamais après qu'on l'a fait !

UNE PARTIE DE HOCKEY - LE CLUB CREMEX CONTRE LE CLUB PETITLAIT
CREMEX À L'AVANTAGE SUR TOUTE LA LIGNE. (2)

CREMEX N'A JAMAIS ETE BATTU

Tout le monde admire CREMEX parce que c'est un vainqueur sans défaite. Il n'a pas ses "pour et contre", tout le monde aime CREMEX, parce que c'est le lait le plus riche qu'on puisse trouver, et entièrement riche dans toutes ses parties, riche depuis la première jusqu'à la dernière goutte.

CREMEX EST DU LAIT PROPRE ET SAIN

CREMEX provient des meilleurs troupeaux de la province dont chaque vache a subi l'épreuve de la tuberculine.
CREMEX est de plus clarifié par mesure de précaution, puis il est pasteurisé scientifiquement, toujours par précaution et pour protéger la santé publique contre tout danger de maladies que pourrait transporter le lait cru.
CREMEX subit alors une intervention scientifique qui consiste à broyer les globules de gras du lait pour les empêcher de remonter à la surface, permettant ainsi à la crème de rester dans toutes les parties du lait qui sont alors toutes d'une égale richesse.

CREMEX EST DU LAIT PUR

Strictement pur; tel que pourra le démontrer le résultat d'analyse à toute personne qui voudra bien en faire la demande au Bureau d'Hygiène de Québec.

CREMEX a, entre mille valeurs, celle de digérer plus facilement. Nous l'avons dit, les globules de gras ont été broyées ; pour digérer le lait, l'estomac a d'abord besoin de broyer les globules de gras, ce travail ayant déjà été fait dans CREMEX, il en résulte (et vous pourrez le constater vous-même) que le lait CREMEX est d'une digestion beaucoup plus facile.

N'attendez pas à demain pour goûter CREMEX, ce serait une journée de perdue inutilement. Appelez immédiatement 6165 ou 6166.

BROOKSIDE DAIRY, Inc.
Tél. 6165 - 6166
LA SEULE LAITERIE QUI PEUT VOUS FOURNIR CREMEX

St-Jean-Baptiste

Aux prières
M. Joseph Paradis décédé, en cett paroisse, le 27 courant. Le défunt était âgé de 66 ans. Les funérailles eurent lieu, cet avant-midi, à Saint-Jean-Baptiste.
Anniversaire
Service anniversaire de M. Maurice Binet, à Saint-Sauveur, mercredi, à 8 heures moins le quart.
Vendredi soir
Vendredi soir, les Ligueurs assisteront, en corps, à l'heure d'adoration. Ils sont priés d'être présents,en grand nombre. Après, ils se réuniront, à la sacristie du nord, pour l'élection des officiers.
Les cierges
Dimanche prochain, à la grand'messe, bénédiction des cierges. On voudra bien se rappeler qu'on ne doit pas allumer les cierges, dans la nef ou en dehors du sanctuaire, à l'occasion de cette cérémonie.

N.-D. de Québec

Les cierges
L'office de la bénédiction des cierges, dimanche prochain, se fera, à la grand'messe, qui sera avancée d'un quart d'heure et commencera à 10.30 heures précises.
Mardi
A 3 h. 30, en cette église, assemblée régulière des Dames de la Sainte-Famille.
Grand'messes
Mercredi et jeudi, à 6 h. 15, grand'messe pour feu M. l'abbé Pierre Dion.
Mercredi à 7 heures, grand'messe pour les membres défunts de la confrérie de la Sainte-Famille.
Jeudi, à 7 heures, grand'messe pour feu dame Pierre L'Espérance, recommandée par sa famille.
Vendredi, à 6 h. 15, grand'messe fondée par feu M. Pierre Giguère et son épouse.
Samedi, à 7 heures, grand'messe pour feu Mlle Gertrude Lafleur, recommandée par sa famille.
Vendredi, à 7 heures, et samedi à 6 h. 15, en cette église, grand'messe pour les âmes du Purgatoire.
Jeudi, veille du premier Vendredi du mois, confessions, dans l'après-midi et dans la soirée.
Nos zélatrices
Dimanche prochain, nos zélatrices passeront à domicile pour recueillir votre offrande mensuelle au profit de la Basilique.

Saint-Malo

Mercredi
6 heures : Pour l'âme de Léandre Létourneau.
7 heures: Pour l'âme de Mme Charles Ménard.
8 heures : Pour l'âme de Mme Alph. Vézina, par les employés de J.-B. Renaud.
Jeudi
7 heures : Pour l'âme de Mme Oct. Guenette, par le Cercle Laval des C. de C.
8 heures : Pour Mme Michel Drolet, par J.-R. Beaulieu.
11 heures du soir : Heure Sainte.
Vendredi, 6 heures : Pour défunts, par Rosaire Langlois.
7 heures : En l'honneur du Sacré-Coeur.
8 heures : M D.
7 heures 30 p. m. : Heure d'Adoration.
Samedi
7 heures : Pour l'âme de Armand Matte, par son père, Narcisse Matte.
7 heures 30 : Pour l'âme de Harry Jobin.
8 heures : Pour l'âme de Mme H. Brindamour, par Edm. Dion.
Assemblée
Mercredi soir, à 8 heures et demie, à la salle paroissiale, réunion de tous ceux et celles qui savent jouer d'un instrument de musique, en vue de fonder un orchestre paroissiale. Sous la direction de M. Auguste Allaire, cet orchestre donnera quelques concerts au profit des oeuvres paroissiales au cours de l'hiver.
Euchres
Mardi soir, à la Salle Paroissiale, euchre organisé par les élèves du couvent, au profit des pauvres.
Jeudi soir, au couvent, euchre organisé par les Rvdes Mères au profit des pauvres.

HEMORROIDES
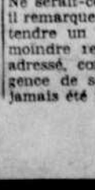
Les résultats sont si remarquables avec l'Onguent Pazo — dans tous les cas d'hémorroides qui démangent, sèches, fluentes et en saillie — qu'une *garantie de remboursement* est incluse dans chaque paquet. Tube commode à canule 75c. ou boîte 60c. Chez tous les pharmaciens.
PAZO OINTMENT

Jacques-Cartier

Communion générale
Dimanche prochain à la messe de 7 heures, communion générale des Congréganistes.
Confessions
Jeudi, veille du premier vendredi du mois, confessions dans l'après-midi et la soirée.
Vendredi
Vendredi, premier du mois, matin, 7 1-4 heures, messe réparatrice, soir 7 1-2 heures, Adoration.
Purification
Vous trouverez des cierges à la sacristie pour la cérémonie, dimanche prochain.
Aux prières
Joseph Potvin, fils de feu Narcisse Potvin et de défunte Joséphine Bédard, décédé le 25 du courant, à l'âge de 2 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette église samedi
J.-Bte-Alexandre Saint - Amand, époux de Eva Morin, décédé, le 28 du courant, à l'âge de 50 ans et 3 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette église samedi.
Service
Jeudi à 8 hres, service de Ste-Famille de Elisé Fortier épouse de Fortunat Légaré.
Grand'Messes
MERCREDI :
6 h., pour l'âme de J.-Bte Alexandre St-Amand.
6.30 h., pour l'âme de Elise Fortier, épouse de Fortunat Legaré.
7.15 h. pour l'âme de Anna Drolet, épouse de Philibert Vézina.
8 h. pour l'âme de Alfred McCallum.
JEUDI :
6 h., pour les défuntes de la famille Frs Leclerc.
6.30 pour l'âme de William Giroux.
7.15 h. pour l'âme de Jean-Louis Bisson.
VENDREDI :
6 h. pour les âmes. Aumônes du tronc.
6.30 h., pour l'âme de Joseph Paradis.
7.15 Messe solennelle du Sacré-Coeur.
8 h., pour les membres vivants et défunts de l'Union de Prières.
SAMEDI :
6 h., pour l'âme de Philippe Bertrand.
7.15, pour l'âme du Notaire Théophile Pageot.
8 h. pour les âmes. Aumônes du tronc.

Saint-Roch

Neuvaine
Mardi, ouverture d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Exercices : matin à 8.30 hres, messe (soubassement), récitation du chapelet. A 2.30 hres, chapelet et Chemin de la Croix. A 7.15 hres, le soir, sermon suivi d'un salut.
Cette neuvaine se continuera jusqu'au jeudi 11 février.
Intention générale de la neuvaine: fin du chômage et protection des missionnaires en Chine.
Purification
Dimanche prochain, solennité de la Purification, bénédiction des cierges. Il y aura des cierges en vente à la sacristie.
Quarante-Heures
Dimanche prochain, ouverture des Quarante-Heures. Les fleurs que l'on voudra bien offrir pour l'ornementation, seront reçues avec reconnaissance.
Pensons à nous confesser à l'occasion de ces jours de prières. Il y aura confessions jeudi et vendredi après l'heure d'adoration.
Quête
Aujourd'hui et les jours suivants, les Dames de la Charité, feront la quête en faveur des pauvres mères de la paroisse. Tâchons d'encourager les oeuvres paroissiales.
Aux prières
Mademoiselle Marguerite Clément, fille de feu Roger Clément, autrefois de cette paroisse, décédée hier des suites d'un accident, à l'âge de 26 ans
—Mlle Mathilda Boucher, fille de Prosper Boucher, décédée le 24 courant à l'âge de 72 ans, et inhumée le 26. Elle était enfant de Marie.
Pierre Drolet, époux de Philomène Houde, décédé le 27 à l'âge de 67 ans et inhumé le 29. Il était de l'Union de Prières.
Grand'Messes
MERCREDI :
6 h. Pour l'âme de feu Edouard Poulin, par le Département de la Colonisation.
6.30 h. Pour l'âme de feu Alphonse Breton, par son épouse.
7 h. Pour les membres défunts de la famille J.-B. Martel, par M. Chs-Eusèbe Martel.
7.30 h. Pour l'âme de feu Mme Isaie Bilodeau par M. Joseph Parent.
8 h. Service de l'Union de Prières de Mme Elzéar Bruneau. 50)
JEUDI :
6 h. Pour lâme de feu Philias Berthiaume par la succession.
6.30 h. Pour l'âme des Curés défunts de Saint-Roch, par les Religieuses et élèves du Couvent.
7 Pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.
8 h. Pour l'âme de feu P.-J. Côté, par M. le Dr Jos. Guérard.
VENDREDI :
6 h. Pour l'âme de feu Mme Eugène Gosselin par son père Elzéar Dolbec.
6.30 Pour l'âme de feu Mme Arthur Richard par les Empoyés du Bureau de l'Hôtel St-Roch.
7 h. Pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.
8 h. Pour l'âme des parents défunts de Mme Cyrille Bélanger.
SAMEDI :
6 h. En l'honneur de Ste-Thérèse, par un paroissien.
6.30 h. Pour l'âme de feu Arthur Brindamour par son épouse.
7 Pour l'âme de feu Alphonse Breton par son épouse.
8 h. Pour l'âme de feu Albert verreault par La Cie Elzéar Verreault.

Saint-Sauveur

La Purification
A l'occasion de la fête de la Purification de la Ste-Vierge, il y aura Salut du Saint-Sacrement ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale. La chorale des Enfants de Marie est priée de faire le chant à cet exerice.
La Ste-Famille
Demain après-midi, à 2 h. 30, il y aura assemblée des Dames de la Ste-Famille et immédiatement après séance de confessions.
Comité du Sacré-Coeur
Ce soir, à 7 h. 30, les membres du comité du Sacré-Coeur iront réciter des prières auprès de la dépouille mortelle de feu P.-H. Gilbert, à la maison mortuaire, No 49 rue Boisseau.
A l'église paroissiale
Demain :
5 h. 30, grand'messe de requiem, pour les âmes, aumônes du tronc.
6 h. 15, grand'messe de requiem, pour Clarisse Cantin, recommandée par sa soeur Marguerite.
77 heures, grand'messe de requiem, pour Emile Huot, recommandée par son épouse.
7 h. 45, service anniversaire de Maurice Binet, recommandé par ses parents.

St-Charles

Divers
—Mlle Eva Bernier, institutrice accompagnée de Mlle Juliette Lacroix est allée passer le temps des Fêtes à Sherbrooke, Ste-Hénédine et Québec.
—M. Charles Asselin, de St-Vallier, est en visite chez son oncle, M. Joseph Lacroix et chez sa tante, Mme Philéas Ruel.
—M. Josaphat Audet, de St-Joseph-d'Alma, est venu passer quelques temps chez M. Joseph Fecteau. Il a aussi rendu visite à M. Maurice Labonté.
Je regrette d'avoir dit que M. Charles-Eugène Goulet avait perdu sa place à Montréal par suite de la fermeture de la maison où il était employé, c'est une erreur, il n'était venu chez son père que pour ses vacances du Jour de l'an.
—Les élections de nos deux succursales de la Société des Artisans ont eu lieu le 21 janvier en voici le résultat.
Succursale des hommes.
Chapelain : M. le curé Georges Côté
Représentant du Conseil Exécutif M. David Therrien.
Président honoraire : P.-J. Ruel, notaire.
Président actif : M. Emile Leclerc.
1er Vice-président : M. Wilfrid Montreuil.
2e vice-président M. Omer Couture.
Secrétaire-trésorier : M. Swiftbert Carrière.
1er Commissaire-Ord.: M. Joseph Lacasse.
2e Commissaire Ord.: M. Honoré Boldue.
1er censeur : M. Antonio Chabot.
2e Censeur : M. Wellie Lacroix.
3e Censeur : M. Alfred Hébert.
Médecin exam.: Dr A.-R. Nadeau.
Succursale des Femmes
Chapelain : M. le curé Georges Côté.
Représentante du Conseil Exéc.: Mlle E. Montreuil.
Présidente : Mme S. Carrière; 1ère vice-présidente, Mme Jos. Fecteau; 2e vice-présidente, Mme Adélard Prévost; sec.-trésorière, Mlle Aline Carrière; 1ère comm. ordon., Mme Joseph Lessard; 2e Comm. ordon., Mme J.-A. Ndadeau; 1ère censeur, Mlle Alice Fournier, 2e censeur, Mme Alfred Hébert; 3e censeur, Mme Antonio Chabot.
Médecin-exam., Dr A.-R. Nadeau.
A la succursale des hommes il a été passée une résolution remerciant M. le notaire pour les nombreux services qu'il a rendus à la succursale depuis sa fondation en sa qualité de président, pendant de très nombreuses années, et pour marque de ce remerciement il a été nommé président honoraire à perpétuité.
Des félicitations ont également été adressées à M. Norbert Carrière, qui est secrétaire depuis trente-cinq ans.

Hâtez votre convalescence. Evitez les rechutes, les complications. Prenez aujourd'hui même l'Elixir Tonique du Dr. Montier, il vous fera vite recouvrer force et santé.

Saint-Narcisse

Souper traditionnel
Le 10 janvier dernier M. le curé Dénoncourt recevait pour le souper traditionnel. Les invités étaient : M. le vicaire Bourbeau, M. Wilfrid Prenevost, maire. M. le notaire J.-A. Gravel, M. le Dr P. Baril, M. J.-A. Cloutier, secrétaire, MM. Louis Pronovost, Isidore Drouin, Joseph Bonnenfant et Arthur Cossette, marguilliers.
Les mets succulents furent assaisonnés de franche gaîté que n'oublia d'alimenter notre digne curé par ces bons et aimables paroles.
Le souper fut servi par Mlles Joséphine Grenier et Doréa Baril.
Le repas terminé on n'oublia pas le jeu de cartes, et ce n'est qu'à une heure avancée que l'on se sépara, non sans avoir remercier bien sincèrement notre honoré Pasteur qui fit une preuve une fois de plus de sa cordialité toute généreuse.
Va-et-vient
M. Rosaire Dupont, de Montréal, de passage à St-Narcisse dernièrement.
—Mlles Jeanne et Suzanne Prenevost passèrent quelques jours aux Trois-Rivières la semaine dernière.
—Mme Albert Veillette de passage à La Tuque et aux Trois-Rivières dernièrement.
—Mme Albert Veillette de passage à La Tuque et aux Trois-Rivières dernièrement.
—Mme J.-E. Jacob, qui passa quelque temps à l'hôpital Notre-Dame de Montréal est de retour parmi nous. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.
—De passage aux Trois-Rivières dimanche dernier :
Mlle Marguerite Cossette, MM. J.-W. Prenevost, F. Valois, J.-B. Hamelin et Alphonse Cossette, Mlle Françoise Cossette, institutrice à Ste-Jeanne-d'Arc, Abitibi, ainsi que son père M. le major J.-A. Cossette, chef de police aux Rapides Blancs, sont retournés chacun à leur travail après avoir passé le temps des fêtes dans leur famille.
—Mlle Maria Cossette Inst. aux Trois-Rivières, est venue passer le temps des fêtes dans sa famille.
—M. l'abbé R. Cossette, vicaire à St-Adelphe est venu visité ses parents à l'occasion du jour de l'An.
—M. l'abbé T. Trudel, vicaire à St-Tite, de passage dans sa famille dernièrement.

Cheveux Gris

Le meilleur remède se fait à la maison

A une demi-chopine d'eau chaude ajouter une once de "bay-rum", une petite boîte de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous le préparer ou vous pouvez le mélanger chez vous moyennant un très léger déboursé. Appliquer aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il communique de la couleur aux cheveux striés, fanés ou grisonnants et il les rend souples et lustrés. Orlex ne colore pas le cuir chevelu; il n'est ni collant ni graisseux et il ne part pas sous le peigne ou la brosse.

—Mme Veuve Rémi Brouillette, de Shawinigan, chez ses parents à l'occasion des fêtes.
—Mlles Prenevost recevaient les jeunes filles du cercle de couture mercredi dernier.
—Les nombreux étudiants et étudiantes de cette paroisse sont retournés à leur études après avoir passé de joyeuses vacances.

Beau salaire

Albany, 1er.—(A.P.)— Le Delaware & Hudson a passé aujourd'hui avec ses 350 mécaniciens un contrat fixant à $300 parmois leur salaire maximum et à $200 leur salaire minimum. Ce réseau n'a pas été partie à l'accord de Chicago touchant la diminution de 10 p. c.

L'honnête homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

Les femmes disaient :
Impossible de hâter le lavage sans une machine à laver

MAIS cela avant l'essai du *Nouvel Oxydol*

Naturellement une machine à laver vous exempte du travail. Mais même si vous n'en avez pas, le lavage n'a plus besoin d'être la tâche assommante qu'il était d'ordinaire.

Le Nouvel Oxydol fait pour ainsi dire flotter la saleté en toute sûreté dans l'espace de 15 minutes. Saupoudrez-en dans votre cuve à laver et vous comprendrez. Il fait 50 % *plus* de savonnure — plus riche, plus rapide, qui dure plus longtemps.

Voilà pourquoi ce savon inoffensif peut vous épargner beaucoup de travail et de temps—sa savonnure additionnelle prend la place du frottage—elle fait partir la saleté et l'*empêche* de revenir — elle ne s'écroule jamais pour laisser retomber la saleté sur le linge — elle ne se prend jamais en boule, pas plus qu'elle ne laisse d'écume.

Essayez le Nouvel Oxydol. Voyez comme il facilite tout votre travail de ménage — comme il est doux pour vos mains. Il fait de la savonnure riche et qui sent le net dans n'importe quelle eau — et toutes les eaux *durcissent* quand on y plonge du linge ou de la vaisselle sales.

Procter & Gamble
Toronto, Ont.

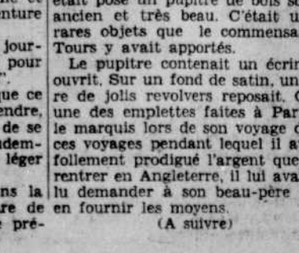

LE NOUVEL OXYDOL
FABRICATION CANADIENNE
LE SAVON DOMESTIQUE COMPLET

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'EPEE DE DAMOCLES

par O'NEVES

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 11

C'est une des raisons pour lesquelles je t'attendais avec tant d'impatience. Tu me raconteras les faits un à un, et je crois que ma mémoire se réveillera.

Un frisson secoua Jack. Les belles perspectives de tout à l'heure s'évanouissaient déjà. Il n'avait pas été pardonné, il n'avait aucun espoir de faire accepter ses projets d'avenir. Sa rentrée en grâce n'était qu'une vaine apparence due à la défaillance momentanée des facultés d'un vieillard autoritaire et vindicatif.

Si l'enquête doit avoir lieu à 3 h., dit-il en essayant de cacher son émotion, il est nécessaire que j'étudie tout de suite la question et surtout que j'examine l'auto. C'est une vieille mécanique, et il suffit qu'un boulon ait sauté pour expliquer que vous n'avez pas été maître de la direction. Où est la voiture ?

Au garage, comme d'habitude, mais je crois qu'un policeman la surveille. Tarde le moins possible. Nous aurons à causer ensemble de beaucoup de choses.

Jack quitta la chambre ; il avait besoin de se ressaisir et de se retrouver seul. Mais au passage, il fut happé par l'oncle Claude ; encore plus désoeuvré que d'habitude, le marquis avait eu largement recours, pour secouer sa dépression, à son excitant habituel.

Jack tenta de s'échapper, mais son oncle passa familièrement son bras sous le sien, rendant la fuite impossible.

— Eh bien, qu'en dis-tu ? As-tu pu réveiller ses souvenirs ? demanda-t-il.

Jack hocha la tête.

— Pas encore. Je vais maintenant m'informer le plus exactement possible de tous les détails et examiner l'auto.

— Je t'accompagne. Il est exaspéré d'avoir perdu la mémoire. Penses-tu qu'elle lui revienne ?

— C'est le médecin qui pourrait vous répondre. Que dit-il ?

Le marquis eut, pour marquer son mépris, un geste élégant.

— Les médecins ! te fies-tu aux médecins ? Qui ne sait qu'ils réservent toujours leur opinion de peur de se tromper ? Ils peuvent toujours se vanter après d'avoir bien prévu . . . Ce que dit le docteur Cooper ? "Il est possible que la mémoire demeure confuse pendant quelque temps, il est possible que sous l'empire d'une association d'idées, subitement elle se réveille."

Mais toi, mon cher Jack, maintenant que tu as vu notre malade, qu'est-ce que tu en penses ?

Jack était bien convaincu que trois ou quatre phrases suffiraient à réveiller tous les souvenirs du vieillard.

Il n'avait qu'à lui parler de son refus de se poser en prétendant à la main de mis Grewen et de sa résolution d'épouser Joanna Sommerset pour qu'aussitôt le malade se rappelât leur querelle et les circonstances de leur séparation. Mais il se garda de le dire. Il avait déjà décidé intérieurement que, pour sa part, il éviterait tout ce qui pourrait faire revivre ces minutes pénibles.

Il savait pourtant qu'il gagnerait peu de chose à garder le silence. Ne dût-on même jamais parvenir à soulever le voile du passé, la scène qui avait amené la rupture se renouvellerait, suivie du même résultat. Il ne pouvait qu'essayer de la retarder, de la retarder indéfiniment. Il y était si fermement résolu que, lorsqu'il revint près du malade pour lui rendre compte de sa mission et lui dire que rien dans l'état de la machine n'avait pu occasionner l'accident, il prit le plus grand soin d'éviter tout sujet dangereux.

L'enquête de l'après-midi fournit à l'avocat stagiaire l'occasion d'essayer son talent oratoire. Fâcheusement, tous les témoignages aussi bien que les faits matériels tendaient à prouver que le colonel était dans son tort. Jack dans un émouvant petit speech, demanda que l'enquête fût remise jusqu'au jour où l'inculpé pourrait venir s'expliquer lui-même. Ne serait-ce pas injuste et cruel, fit-il remarquer, de condamner sans l'entendre un homme auquel jamais le moindre reproche n'avait pu être adressé, contre lequel aucune négligence de ses devoirs sociaux n'avait jamais été relevée ?

Le plaidoyer de Jack réussit au delà de ses espérances. Le coroner déclara au jury qu'il pouvait demander l'ajournement de la cause puisque le témoignage le plus probant, celui du colonel Yemmeurde, faisait défaut. Sans doute, quand le colonel, dont chacun se plaisait à reconnaître la haute valeur morale et aussi la compétence comme automobiliste, aurait recouvré la santé pourrait-il expliquer le malheureux hasard qui avait déterminé le terrible accident.

Même si l'automobile avait pris au tournant le côté de la route que les règlements lui défendaient de prendre, cette fatale erreur n'avait-elle pas eu pour cause une soudaine défaillance du conducteur ?

Ainsi influencé, le jury déclara qu'il n'y avait pas lieu de remettre l'enquête ; il jugeait dès cet instant que la mort de Gibson devait être considérée comme accidentelle, aucune preuve suffisante n'étant établie contre le colonel Yemmeurde.

Jack, que ce résultat enchantait, fut d'autant plus décontenancé par le mécontentement que l'acquitté manifesta.

— Ils ne m'ont pas condamné, dit-il, ils ont fait pis. Ils m'ont mis sur le dos pour le restant de mes jours l'étiquette de vieux aromlot. Eh bien, les choses n'en resteront pas là. Je n'aurai de repos que je n'aie découvert, comment cet imbécile de Gibson a réussi à se faire écraser, et tu m'aideras, Jack. Dès que je pourrai sortir, nous reconstituerons l'affaire tout entière, depuis le moment où nous avons quitté ensemble le prieuré d'Eggott.

X

LA SCENE DE LA RECONSTITUTION

Le courrier du lendemain apporta au colonel Yemmeurde l'avis fatidique : une carte postale signée de la Ligue de la Sécurité publique l'informait que, coupable de la mort de Gibson, il était lui-même condamné à mort. La sentence serait exécutée dans les sept jours.

Ayant pu s'habiller sans aide, le colonel était descendu déjeuner à l'heure habituelle, déterminé à tenter sur-le-champ la "reconstitution" de l'accident.

Cette idée de reconstitution lui avait été suggérée par le docteur Cooper et le colonel s'y était fortement attaché.

Le docteur Cooper, jeune médecin très moderne, était devenu, en achetant une vieille clientèle, le conseiller médical des Tours. Il se donnait pour le témoin de nombreux cas où des faits accidentellement effacés de la mémoire depuis nombre d'années étaient instantanément redevenus très vivants, sous l'empire d'influences identiques. Le docteur était convaincu que les mêmes circonstances extérieures ramèneraient la même suite d'idées. Il en parlait scientifiquement.

Jack, un peu honteux de son hypocrisie, mais s'appuyant sur le conseil de repos donné par le médecin lui-même, voulait qu'on différât l'expérience jusqu'au moment où la convalescence serait mieux affermie.

Le colonel, exalté par la résistance, rétorqua que ce même médecin avait émis l'avis que l'expérience avait d'autant plus de chances de succès qu'elle serait plus prompte, et n'en voulut pas démordre.

— Quand je serais dix fois plus malade, tu ne me feras pas reculer, déclara-t-il résolument.

Ce fut en vain que Jack en appela à l'autorité médicale. Le jeune docteur savait déjà que pour se faire une clientèle mieux vaut encore plaire que guérir. Quoiqu'il fût d'avis que le colonel serait beaucoup mieux au lit, il concéda prudemment qu'en prenant quelques précautions une courte promenade en auto ne pouvait être nuisible au convalescent.

Au grand soulagement de Jack, le colonel ne songea pas à pousser la reconstitution jusqu'à vouloir déjeuner au prieuré. On se rendait simplement au village d'Eggott et on reviendrait dans l'après-midi. Ce fut juste au moment où, dans le hall, le grand-père et le petit-fils attendaient pour y prendre place que fut amenée l'auto, plus délabrée encore depuis la collision que la redoutable carte postale fut remise à son destinataire.

Le colonel la prit lui-même des mains du facteur, en même temps que quelques autres lettres. Il lui fallut un instant pour en saisir le sens. Dès qu'il l'eut compris, il poussa un éclat de rire et tendit le document à son petit-fils

— Que dis-tu d'une pareille effronterie, Jack ?

L'effronterie parut à Jack assez menaçante pour le faire pâlir

Jusque là, il n'avait accordé à la Ligue qu'une faible attention. Surtout, il n'imaginait pas que son rayon d'action s'étendit bien loin au delà de Londres. Cinq exécutions lui étaient attribuées, il était vrai, mais le nombre des accidents mortels survenus depuis la période de déclaration de guerre, si on peut dire, était certainement beaucoup plus élevé, aussi la terreur de l'oncle Claude avait paru au jeune homme presque risible. Mais devant la menace directe il frémit et ne songea pas à cacher la gravité du danger.

— C'est très sérieux, grand-père, dit-il. Il faut avertir la police immédiatement. D'ici quelques jours, vous ne devez quitter la maison. Je crois plus prudent de renoncer pour aujourd'hui à la promenade d'Eggott.

Comme la plupart des lecteurs des journaux qui avaient relaté les faits concernant la ligue, l'avocat avait envisagé les meilleures mesures à prendre dans l'hypothèse où lui-même aurait encouru la vengeance du ku-klux.

Ayant remarqué que toutes ses victimes avaient été frappées au dehors, il en avait conclu que la précaution primordiale était de ne pas quitter son domicile. Si la ligue avait pu se jouer de la protection accordée par la police à ceux qu'elle voulait punir, il n'y avait pas d'exemple qu'aucun de ses forfaits eût été commis entre quatre murs.

Le sage conseil irrita l'orgueilleux colonel.

—Si tu t'imagines que je me laisserai dicter la loi par cette bande de coquins, tu te trompes, mon garçon, dit-il rudement. Tu devrais mieux me connaître, et tu plaisantes, je pense, en me conseillant de renoncer à mon projet. Quant à ton idée de demander la protection de la police, elle est absurde. J'aurais l'air d'un beau dindon avec un cordon d'agents autour de moi. Si tu as peur, tu peux rester, je ne t'oblige pas à m'accompagner. Peut-être mes souvenirs s'éveilleront-ils plus facilement si je suis seul. Pour rien au monde je ne renoncerai à ma promenade de cet après-midi.

—Si vous êtes absolument décidé, grand'père, je vous accompagnerai : vous savez très bien que ce n'est pas pour moi que j'ai peur — seulement je tiens à prendre un revolver. Si un coup part de derrière une haie, ce sera au moins ma satisfaction d'y riposter par un autre. Oncle Claude doit avoir des armes : je vais lui demander de m'en prêter une.

Et, sans attendre un acquiescement qui eût pu être refusé, Jack rentra dans la maison, en quête du marquis de Sarvonna. Il était assez jeune et insouciant pour trouver à l'aventure une sorte de saveur.

Le marquis avait profité de la journée passée au lit par le colonel pour se payer un peu de "bon temps".

Quand il avait entendu dire que ce trop vigilant censeur allait descendre, sentant qu'il n'était pas en état de se montrer, il s'était lui-même prudemment alité, sous le prétexte d'un léger refroidissement.

Un subtil arome flottant dans la chambre apprit à Jack le genre de potion qui servait à soigner le prétendu rhume.

Le marquis, assis tout habillé sur son lit, et vêtu d'un veston d'intérieur encore élégant, quoique fané, ne se montra pas autrement flatté de la visite de son neveu.

—Déjà de retour ? dit-il d'un ton où perçait sa contrariété.

—Nous ne sommes pas encore partis, répliqua Jack. Oncle Claude, je viens vous demander de me prêter un revolver. Le mien est resté à Londres. Mais vous, un ancien duelliste, vous devez bien en avoir encore au moins une paire. Un d'eux pourra me servir si vous avez des cartouches.

Instantanément le marquis devina le motif de la requête, et un frisson le secoua.

— Il a reçu la menace, n'est-ce pas ? Par le ciel, vous aviez beau rire de moi je savais la chose certaine... Pour Dieu ne sortez pas aujourd'hui. C'est vous mettre entre les mains des assassins.

— Je l'ai dit à mon grand-père. Mais vous le connaissez ; rien ne le fera démordre de ce qu'il a arrêté. Il est bien inutile d'essayer de le raisonner, cela sert seulement à l'entêter davantage... Donnez-moi vite le revolver, oncle Claude, ou il est capable de partir sans moi. Pourtant, si quelqu'un tire un coup, je tiens à le rendre. Avez-vous des cartouches ?

Le marquis avait déjà sauté hors du lit, et, d'un pas mal assuré, s'était dirigé vers une console sur laquelle était posé un pupitre de bois sculpté, ancien et très beau. C'était un des rares objets que le commensal des Tours y avait apportés.

Le pupitre contenait un écrin qu'il ouvrit. Sur un fond de satin, une paire de jolis revolvers reposait. C'était une des emplettes faites à Paris par le marquis lors de son voyage de noces voyages pendant lequel il avait si follement prodigué l'argent que, pour rentrer en Angleterre, il lui avait fallu demander à son beau-père de lui en fournir les moyens.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

51e ANNEE—No 30 QUEBEC, MARDI 2 FEVRIER 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Chez Nous

La session fédérale va s'ouvrir demain. Notre journal, dont la mission est de fournir des renseignements au peuple, s'efforcera de mettre devant celui-ci tous les faits et les opinions qui se feront jour au cours des mois à venir.

Cette session est l'une des plus importantes de notre histoire. Elle s'ouvre dans des circonstances extrêmement difficiles. Les plus graves questions y seront discutées.

Nous donnerons les résumés des débats, sans rien omettre d'important. Seuls les détails sans intérêt particulier seront omis.

Nous prions donc nos lecteurs de suivre avec assiduité les discussions qui marqueront ces assises nationales. Il y va de l'intérêt du pays.

Les Commis-Marchands

Voici la liste des officiers choisis par les membres de la Société des Commis-Marchands pour diriger les activités de leur association durant le prochain exercice :

Président, J.-A. Dufresne; vice-président, L. Lavoie, réélu; secrétaire, Emile Hébert, réélu; assistant-secrétaire, J. Case, réélu; trésorier J.-A. Pelletier, réélu; assistant-trésorier, S. Paré, également réélu.

Les nouveaux directeurs sont : MM. Emile Létourneau, J.-A. Gosselin et Albert Parent; les auditeurs: MM. B. Tondreau et C.-A. Beaudoin.

Oscar Auger est malade

Nous apprenons avec regret que M. Oscar Auger, ancien maire de notre ville, est actuellement retenu à sa résidence par une maladie que nous espérons peu grave. Avec les nombreux amis qu'a su s'attacher M. Auger, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

On fête M. Roger Gagnon

A la salle de l'Association Sportive des Employés Civils, samedi soir, M. Roger Gagnon, B. S. A., secrétaire de la section du drainage au Ministère de l'Agriculture, a été le héros d'une fête intime à l'occasion de son élection au poste de conseiller de la municipalité de St-Colomban de Sillery.

Un très joli discours fut prononcé par M. Henri-C. Bois, chef du Service de l'Economie Rurale, au nom de tous les assistants. Puis une superbe lampe de pupitre fut donnée en cadeau-souvenir au jubilaire, "pour éclairer les veilles du nouveau conseiller", a dit M. Bois.

M. Gagnon a remercié cordialement ses amis de leur bonne attention à son égard, parlant des questions multiples qui intéressent actuellement Sillery et sa population.

C'est M. Bois qui avait organisé la fête, à laquelle ont pris part un grand nombre de parents et d'amis du jubilaire, entre autres : MM. J.-H. Dubois, du Service du Drai-

(Suite à la page 16, 2e col.)

CALCULS EN RACCOURCI

RACINE CARREE (suite)

Nous énoncions hier le principe suivant ; en alignant à la suite les nombres impars tels que

1-3-5-7-9-11-13-15-17

les deux premiers nombres additionnés l'un à l'autre donnent le carré de 2, les trois premiers, le carré de trois, les quatre premiers le carré de 4 etc., etc.

Maintenant, comment extraire la racine carrée de 1024 ?

(La réponse est 32 mais remarquez la manière dont nous y parvenons.)

Inscrivez tout d'abord le nombre	10 24
Soustrayez le premier nombre impair :	1
	9 24
Soustrayez le second nombre impair :	3
	6 24
Soustrayez le troisième nombre impar:	5
Il reste une balance de:	1 24

On ne peut plus soustraire aucun autre nombre impair.

Trois nombres impars ont été soustraits. Le premier chiffre de la réponse est 3, (3 est en réalité 30 qui porté au carré donne 900, en outre du 1024 original.) . Nous laissons 24 pour édifier le carré à part 30.

Doublez 3 parce que lorsque vous faites un carré il faut tenir compte des deux côtés. Vous avez 6 qui accollé au premier nombre impair, 1 donne 61. 61 soustrait de 124, il reste 63.

Vous obtenez 6 de la même manière que précédemment, mais vous y juxtaposé cette fois le second nombre impair 3 ce qui vous donne 63. Soustrayez ce 63 de celui obtenu dans la première opération, il ne reste rien. La réponse est donc 32 parce qu'il y a eu 3 nombres impairs utilisés pour la première opération et 2 pour la seconde.

(Droits Réservés par Public Ledger).

TEMPERATURE

Toronto, 2. (P. C.)—Il neige légèrement dans l'Ontario, mais le temps est beau et froid dans le reste du pays.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent :—Le mercure à la hausse avec un peu de neige aujourd'hui et mercredi.

Bas St-Laurent :—Nuageux et plus doux ce soir et mercredi avec un peu de neige.

Golfe et Côte Nord :—Beau et froid. Mercredi nuageux et plus doux.

Maritimes :—Même.

LES ALCOOLS TAXES, MAIS NON LE VIN

Le gouvernement de la province qui a dépensé à date plus de $9,000,000 pour procurer du travail aux chômeurs, doit se créer un revenu supplémentaire pour payer les sommes empruntées — Explications.

(par Georges Léveillé)

Au mois de juillet prochain, lorsque les délais expireront, le gouvernement de la province de Québec aura donné au delà de neuf millions de dollars pour procurer du travail à ses chômeurs et leur aider à passer la crise économique. C'est plus de la moitié de la somme que le gouvernement Bennett avait votée l'an dernier pour secourir les chômeurs du Canada tout entier. La population de la province de Québec, celle qui réfléchit, conçoit que le gouvernement ne peut toujours puiser dans ses coffres sans jamais rien demander aux contribuables. C'est pour cela qu'il a été obligé d'imposer certaines taxes cette année-ci, et c'est encore pour cela qu'il impose une taxe spéciale du chômage sur les spiritueux, taxe qui lui rapportera environ $450,000 par année et qui lui permettra de constituer un fonds pour le remboursement de l'intérêt et du capital sur les sommes empruntées pour secourir les chômeurs.

Grâce à sa bonne administration, le gouvernement n'a emprunté que deux millions sur ces neuf millions et le reste a été puisé dans le fonds consolidé du revenu.

Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, a fait ces déclarations en Chambre, hier soir, en donnant les raisons qui ont incité le gouvernement à imposer une taxe sur les alcools vendus par la Commission des Liqueurs. Cette taxe est imposée sur un objet de pur luxe. Celui qui a les moyens de se payer une bouteille a aussi les moyens de contribuer quelques sous pour défrayer les dépenses du chômage ; s'il ne veut pas payer la taxe, il n'aura qu'à boire du vin. Les vins ne sont pas taxés. On ne peut donc pas dire que voilà une taxe qui "pèsera lourdement sur les épaules du peuple."

En disant ce que son gouvernement a fait pour les sans-travail, le premier ministre a été forcé de rappeler à l'ordre le commissaire fédéral du chômage, M. Eugène Dussault, candidat défait aux dernières élections dans Montmagny, qui mêle la politique partisanne à cette question du chômage. M. Dussault a été accusé, par le premier ministre et par M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, d'avoir écrit à des municipalités qui demandaient de l'aide en vertu de la loi du chômage que, si elles étaient obligées de payer trente pour cent de la somme contribuée, c'était la faute au gouvernement provincial, qui ne voulait pas contribuer davantage. M. L.-A. Taschereau a aussi reproché aux députés fédéraux qui parcourent les campagnes en répandant de pareilles sornettes, de faire acte de mauvais citoyens. Il a demandé au gouvernement fédéral de mettre bon ordre à ces manoeuvres et de déclarer que Québec a fait sa part, et sa part très généreuse, dans l'aide aux chômeurs.

(Suite à la page 17, 2e col.)

DE MONTREAL A QUEBEC EN AUTOMOBILE

Deux policiers, le détective Aimé Guillemette, de Québec, et le sergent-détective Longpré, de Montréal, ont fait le 1er février, le trajet de Montréal à Québec en auto — 5 heures 50 minutes.

Faire le voyage de Montréal à Québec en automobile le 1er février est un exploit digne de mention et ceux qui en sont les héros, aujourd'hui, sont le détective Aimé Guillemette, de la Sûreté municipale de cette ville et le sergent-détective Longpré, de Montréal qui sont arrivés hier soir, à 11 h. 20 avec le Chevrolet qui avait été volé à M. Rosaire Lemay, de l'Avenue du Parc, au commencement de janvier et retrouvé un peu plus tard dans la métropole. Les agents de la sûreté ont aussi ramené avec eux l'un des présumés complices du vol de l'auto. Ils remportaient en même temps une quantité de bijoux disparus mystérieusement du magasin de M. Dionne, de la 5ème Avenue, à Limoilou, dans la nuit du 23 décembre dernier.

Nous avons dit, hier, dans quelles circonstances, les voleurs , l'auto et les bijoux avaient été retrouvés. Les détectives Guillemette et Longpré ont couvert la distance entre Montréal et Québec, malgré les chemins d'hiver, en 5 heures et 50 minutes, par un froid de Sibérie. Les impressions qu'ils rapportent de leur randonnée sont que la route est belle dans toute sa longueur. Pas une fois ils furent obligés de se servir de chaînes. Ils ont eu, cependant, un avantage qu'ils n'auraient pas eu dans une autre saison : celle de n'être pas gênés par le trafic qui, on le comprendra, n'est pas très dense à cette date.

Aux Philatélistes

Ce soir, à 8 h., à la salle Loyola, il y aura réunion des numismates et philatélistes de Québec. M. Florian Dorval prononcera alors une causerie bilingue sur les débuts de la philathélie. Tous les philatélistes et leurs amis sont invités.

TENU CRIMINELLEMENT RESPONSABLE

NOUVEAU MAIRE

M. le Commandeur ALBERT CHRETIEN que les électeurs de Beauportville ont élu, hier, par une majorité de 155 voix, pour présider aux destinées de l'administration.

Le jury du coroner qui a fait enquête hier après-midi sur la mort dramatique de Paul-Henri Gilbert et de sa fiancée, mademoiselle Marguerite Clermont, a tenu Antonio Pelletier, chauffeur de la fatale automobile, criminellement responsable du décès de ces deux personnes — Recommandations au Département du Revenu au sujet de l'émission des licences.

Les membres du jury ont tenu Antonio Pelletier criminellement responsable de la mort de Paul-Henri Gilbert et de Marguerite Clermont, décédés dimanche matin à l'hôpital du St-Sacrement, à la suite de blessures causées par l'auto de Pelletier dans l'accident survenu, samedi soir, rue St-Jean et dont nous avons relaté toutes les circonstances dans notre édition d'hier.

De plus le corps du jury recommande au gouvernement de prendre plus de soins dans l'émission des licences, que les candidats qui font application pour obtention d'un certificat de chauffeur soient examinés d'une manière toute spéciale quant à leurs capacités physiques, et qu'aucun certificat ou licence de conducteurs ne soit accordé aux vieillards qui ont passé la limite d'âge et sont plus exposés à ne pas être physiquement aptes à conduire sans danger pour autrui.

L'enquête commença à 3 h. 45 présidée par M. le Dr Jules Vallée, coroner du district. Formaient le corps du jury MM. Magella Giasson, J.-A. Turgeon, Maurice Bignell, J.-A. Labrecque, Thomas Breton et Rosario Gosselin.

Mtre Eugène Marquis représentait la Couronne. Mtre Ephraim Bédard était le procureur du conducteur Antonio Pelletier.

Mtre Gérard Lacroix représentait les intérêts de la famille de Gilbert, l'une des victimes, Mtre Jean Mercier était chargé de protéger les intérêts de la famille de mademoiselle Clermont. Mtre Onésime Gagnon, M. P., était le procureur de la maison J.-L. Drolet Enr.

A 4 heures le corps du jury se transporte dans une chambre adjacente pour être assermenté en présence du corps des victimes.

On se rappelle le drame qui se déroulait samedi soir alors que l'automobile conduite par Antonio Pelletier (auto de marque "Chevrolet" et portant licence —X 135) dérapa sur la rue St-Jean, en face de l'église St-Mathieu et obliquant à gauche, vint se jeter sur le trottoir où se trouvaient P.-H. Gilbert et Marguerite Clermont, leur infligeant les blessures graves qui causèrent la mort des deux victimes quelques heures après.

C'est pour connaître les détails de cette terrible tragédie, entendre les témoins du drame, et juger la responsabilité du conducteur Antonio Pelletier que se tenait cette enquête.

Nous donnerons maintenant les témoignages des différents témoins, tel qu'entendus au cours de l'enquête.

M. J.-Bte Gilbert, père de l'une des victimes, déclare demeurer au No 49 rue Boisseau. Il a vu le corps de la victime. C'est son fils Paul-Henri, âgé de 22 ans et 2 mois.

Il était célibataire et demeurait avec ses parents. Il était à l'emploi de la maison Cyr. Robitaille Enr. depuis quatre ans. Il fréquentait sérieusement mademoiselle Clermont. Depuis Noel, ils étaient fiancés, et devaient se marier en juin prochain.

De l'accident, il ne connaît rien, on lui a téléphoné que son fils avait été blessé, qu'il était rendu à l'hôpital. Il s'y est rendu et est resté près du blessé jusqu'à 4 heures, moment où son fils a cessé de vivre. Il a remarqué une blessure assez considérable en arrière de la tête.

Roger Clermont, est le deuxième témoin. Il est le frère de l'autre victime Maguerite Clermont. La défunte était âgée de 28 ans et deux mois. Elle pensionnait à 302, rue St-Jean, tout près du théâtre de l'accident. Orpheline de père et de mère, la jeune fille était à l'emploi de la Maison St-Cyr depuis plusieurs mois. Il ne sait rien de l'ac-

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Maxime Morin élu président

M. Maxime Morin, C.R. a été élu, hier soir, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Plus de deux cents délégués des différentes sections de la Société s'étaient rassemblés à l'Hôtel de Ville pour donner un remplaçant à M. J.-A. Paradis, ancien président démissionnaire.

Les assistants de M. Morin ont aussi été choisis à cette même occasion. Le choix des délégués se posa sur MM. le Dr Norbert Cloutier, président-adjoint, J.-E. Lavergne, vice-président, MM. J.-E. Dion et Emile Moore ont été réélus vérificateurs.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et les nouveaux entrent en fonctions ipso-facto. Nos félicitations aux nouveaux élus.

A L'HONNEUR

M. FRANK BYRNE, élu par acclamation maire de la ville de Québec-Ouest, la semaine dernière. M. Byrne succède au Dr Mooney qui s'est retiré pour cause de santé.

Notre-Dame du Chemin

A l'occasion de la fête de Saint Blaise, il y aura demain à l'église Notre-Dame-du-Chemin, dans l'après-midi, à quatre heures et le soir après la prière, une bénédiction spéciale des gorges. Saint Blaise est le protecteur attitré de ceux qui souffrent du mal de gorge, et tous ceux que les rigueurs de notre climat ont atteint dans cette partie vitale feraient bien de recourir à son intercession.

Au Cercle Léon XIII

Les membres du Cercle Léon XIII de l'A. C. J. C. se réuniront ce soir à 7 heures pour se rendre à la résidence mortuaire de leur président, M. Paul-Henri Gilbert, 49 rue Boisseau, et réciter le chapelet pour le repos de son âme Ils assisteront aussi aux funérailles. Tous les membres sont priés d'être présents.

Roméo EMOND,
Secrétaire.

La loi des assurances

Si la session n'était pas tellement avancée, le gouvernement refondrait entièrement sa loi des assurances pour la faire concorder avec les termes du jugement du Conseil Privé qui lui donne juridiction sur les compagnies faisant affaires dans la province de Québec, même si ces compagnies opèrent en vertu d'une charte fédérale.

Toutefois, cette année-ci, le gouvernement se contentera d'apporter certains amendements à la loi actuelle pour lui permettre d'exercer un contrôle en vertu du jugement du Conseil Privé.

Le premier ministre a déclaré ce qui précède au représentant du "Soleil", hier soir.

UNE BATAILLE EN REGLE EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel, qui siégeait à Québec hier, a entendu des plaidoiries dans une cause qui ne manque pas d'intérêt — L'affaire Proteau.

Les deux audiences de la Cour d'Appel, hier, furent consacrées aux plaidoiries sur le pourvoi de J.-A. Fournier. Le procureur de la Couronne et les défenseurs de Fournier batailèrent assez ardûment.

Aux assises d'avril mil neuf cent trente et un, J.-A. Fournier avait comparu devant ses pairs, sous une accusation qui, telle que libellée par la Couronne, pourrait, selon les défenseurs de Fournier, donner lieu à une curieuse équivoque. Fournier passa, devant le petit jury de la Cour du Banc du Roi, sous le chef de s'être approprié des sommes d'argent, en violation d'un acte de fiducie. Cet acte, par lequel Fournier assuma les fonctions de fiduciaire, était relatif à la construction d'un aqueduc, en la ville de St-Joseph d'Alma. Les jurés trouvèrent coupable Fournier qui fut condamné à trois années de bagne.

"La Couronne devait donner pleinement et entièrement à Fournier le privilège que reconnaît à n'importe quel accusé le Droit criminel anglais" soutenait, avec insistance, hier, devant la Cour d'Appel, l'un des défenseurs de l'appelant. "Ce privilège, ce droit plutôt", poursuivait l'avocat de Fournier, "c'est celui qu'a un accusé d'opposer à une accusation une défense et la défense la plus complète possible. Ce privilège ou ce droit a été refusé à Fournier. La Couronne ne l'a pas accusé de vol, tout simplement. Non, elle l'a accusé et l'a fait condamner, sous l'accusation d'avoir été un infidèle fiduciaire. Mais, si nous vous convaincons, vous juges de la Cour d'Appel, que J.-A. Fournier n'a aucunement, tout d'abord dilapidé les biens confiés à sa fiducie ? Voyez-vous la curieuse situation ? Fournier trouvé coupable et condamné par une cour d'assises et le même Fournier considéré par votre tribunal comme ne méritant aucunement un tel verdict et une pareille sanction, parce que, tout d'abord empêché par la Couronne de faire la preuve, devant les jurés, qu'il n'a aucunement dilapidé

(Suite à la page 17, 4e col.)

UN NOUVEL HONNEUR A R.-A. BENOIT

Le greffier du Conseil Législatif est appelé à la présidence de l'Institut Canadien pour succéder à M. le Dr Arthur Vallée — M. le Dr Couillard donne lecture du rapport du président sortant de charge.

L'assemblée générale annuelle de l'Institut Canadien a eu lieu hier soir à l'hôtel-de-ville, et les membres présents ont procédé à l'élection des officiers qui composeront le bureau de direction pour l'année 1932.

Le docteur Arthur Vallée, président sortant de charge, avait été retenu chez lui par la maladie et il ne put présider la séance. C'est M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil Législatif qui, fortement sollicité par les membres, accepta à nouveau la présidence. Nous disons accepta à nouveau, car M. Benoit fut déjà président de l'Institut Canadien pendant plusieurs termes ; c'est même lui, si nous avons bonne mémoire qui précéda le docteur Vallée qui, lui aussi, fut plusieurs fois président.

La plupart des autres officiers furent à nouveau réélus. Voici les noms de ceux qui composent le nouveau bureau de direction :

Président honoraire : Sir Georges Garneau ; président: M. R.-A. Benoit; vice-présidents : M. le docteur E. Couillard et M. L.-A. Richard ; trésorier : M. Georges Tessier ; assistant-trésorier : M. J.-A. Fugère ; secrétaire-archiviste : M. J.-E. Couture ; ass.-sec.-archivistes : M. J.-E. Chapleau et M. Henri-L. Gagnon ; sec.-correspondant : M. Alphonse Desilets ; ass.-sec.-correspondants : MM. J.-A. Lavoie et J.-E. Corriveau ; bibliothécaire : M. le docteur Alfred Morisset ; curateur : M. J.-E. Grégoire, avocat ; directeurs : Son Excellence Mgr Omer Plante, Mgr le curé de Notre-Dame de Québec, Son Honneur le maire de la cité, l'honorable sénateur Thomas Chapais, l'honorable juge C.-E. Dorion, M. le juge Ferdinand Roy, l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, M. W. Bédard, M. le docteur Arthur Rousseau, M. Théo Dubé, M.

(Suite à la page 17, 4e col.)

ELECTION DE MAIRES ET DE CONSEILLERS

Les municipalités régies par la loi des cités et villes ont élu hier leurs officiers — Frank Byrne, élu maire dans Québec-Ouest, le commandeur Chrétien, à Beauportville, etc.

Les municipalités qui sont régies par la loi des cités et villes ont élu hier leurs conseillers. Ces élections ont eu lieu notamment à Donnacona et à Québec-Ouest, où les échevins sortant de charge ont été renvoyés à la vie privée; à Beauportville où les électeurs se sont choisi un nouveau maire dans la personne de M. le commandeur Albert Chrétien; à Thetford et à Lauzon où il n'y a eu lutte que pour un seul siège et enfin au Lac Noir où les candidats se sont fait la lutte la plus serrée de campagne.

QUEBEC-OUEST

M. le maire Frank Byrne avait été élu par acclamation mais tous ses candidats ont mordu la poussière. Tous les échevins élus sont de nouveaux venus:

Siège No 1: M. Joseph Genois, 321 vs M. Amédée Canac-Marquis (Byrne) 228. Majorité Genois, 93.

Siège No 2: M. Joseph Laperrière, 286, vs M. Antonio Ducharme (Byrne), 274. Majorité Laperrière, 12.

Siège No 3: M. J.-Albert Godin, 347 vs M. Victorien Beaucage, (Byrne), 226. Majorité Godin, 130.

Siège No 4: M. Antonio Blouin, 297 vs M. Arthur Villeneuve (Byrne), 256. Majorité Blouin, 41.

Siège No 5: M. Omer Chabot, 347 vs M. F.-E. Jobin, (ind.), 198. Majorité Chabot, 347.

Siège No 6: M. Eloi Dumont, 302 vs M. Ferdinand Côté (ind.), 248. Majorité Dumont, 54.

Siège No 7: M. Albert Gauvin, 312 vs M. Alphonse Turgeon, (Byrne), 245. Majorité Gauvin, 65.

DONNACONA

A la mairie M. J.-B. Bertrand, ingénieur en chef de la Donnacona Paper a remporté la victoire sur son adversaire M. Herménégilde St-Denis, maire sortant. La majorité du vainqueur fut de 17 voix.

Les résultats à l'échevinage sont les suivants :

Au siège No 2 du quartier No 2 M. Eugène Jalbert a défait son adversaire M. Arthur Pépin par 19 voix.

Au siège No 1 du quartier No 3, M. Joseph-Edouard Thibodeau a défait son adversaire M. Georges Germain par 8 voix.

Au siège No 2 de ce même quartier, M. Georges Lefebvre a défait l'échevin sortant de charge, M. Onésime Royer par 3 voix de majorité.

THETFORD-MINES

Il y eut lutte cette année pour le siège numéro 2 seulement. Les candidats en lice étaient MM. Louis Michaud et Alphonse Beaudoin ; ce dernier a remporté la victoire sur son adversaire par une majorité de 57 voix.

Le conseil se compose donc maintenant de M. Tancrède Labbé comme maire et de MM. Aurèle Roy, Ls Simonneau, Alph. Doyon, Jos. Turcot, Arthur Argouin, Antoine

(Suite à la page 16, 2e col.)

Maladie du Col. Pelletier

L'ancien commandant militaire de Québec, le Colonel Oscar Pelletier est tombé subitement malade dimanche soir à sa résidence, rue d'Auteuil. Nous sommes heureux d'annoncer ce matin que le distingué malade a pris un mieux notable et que sous peu tous ses amis auront le plaisir de voir le Colonel Pelletier vaquer à ses occupations comme par le passé.

Le malade est sous les soins des Dr Arthur Rousseau et Louis Berger. Nous formons des souhaits pour son prompt rétablissement.

La construction

Dix-huit permis de construire d'une valeur totale de $34,863 seulement, ont été accordés par le département des Travaux Publics de l'Hôtel de Ville pendant le mois de janvier. C'est beaucoup moins que pendant le mois correspondant en 1931, alors que pour seize permis, la valeur totale était de $317,247.

Voici, maintenant, en détail, le nombre et la valeur des permis émis en janvier dernier :

	permis	montant
Champlain	2	$ 4,100
St-Jean-Baptiste	1	$10,000
Montcalm	1	$ 250
St-Sauveur	6	$12,713
St-Roch	4	$ 5,200
Limoilou	4	$ 2,600
	18	$34,863

A la légion canadienne

Il y a eu hier soir, à la Citadelle, une assemblée générale de la Légion Canadienne, présidée par le colonel T. de M. Taschereau.

Le président a annoncé officiellement que les quartiers généraux de l'association seraient transportés du No 58 de la Côte du Palais, où ils ont été depuis quelque temps, dans l'édifice du magasin Steel, rue St-Jean. Les bureaux occuperont le local du golf miniature Bunny Run, et la prochaine assemblée y sera tenue.

Au cours de l'assemblée, on a admis dans le cercle 31 nouveaux membres. Ce sont : Lt A. Couillard, T.-E. Donovan, Lt A. Dubois, Lt J.-B. Godbout, H.-K. Hotchkiss, H.-L. Keenan, W. Labadie, L.-R. Lynch, Major, R. Mayrand, Lt T.-S.-L. Pope, A. Poirier, Lt-colonel E.-J. Renaud, O.B.E. Lt J.-G. Ross, O. Leblanc, R. Dagenais, W. Couture, Major J.-A. Sullivan, tous de Québec, J.-A. Bolduc, et J.-A.-O. Couture, de Charny, M. Desrochers, de Ste-Croix, Lt-col. R. Guenet, V.D., de Lauzon, J.-M.-R. Mercier, et L. Michaud, de Bienville, A. Nadeau, de St-Henri, L. Reimnaitz, et H.

(Suite à la page 16, 3e col.)

LE TERRIBLE ACCIDENT DE SAMEDI DERNIER

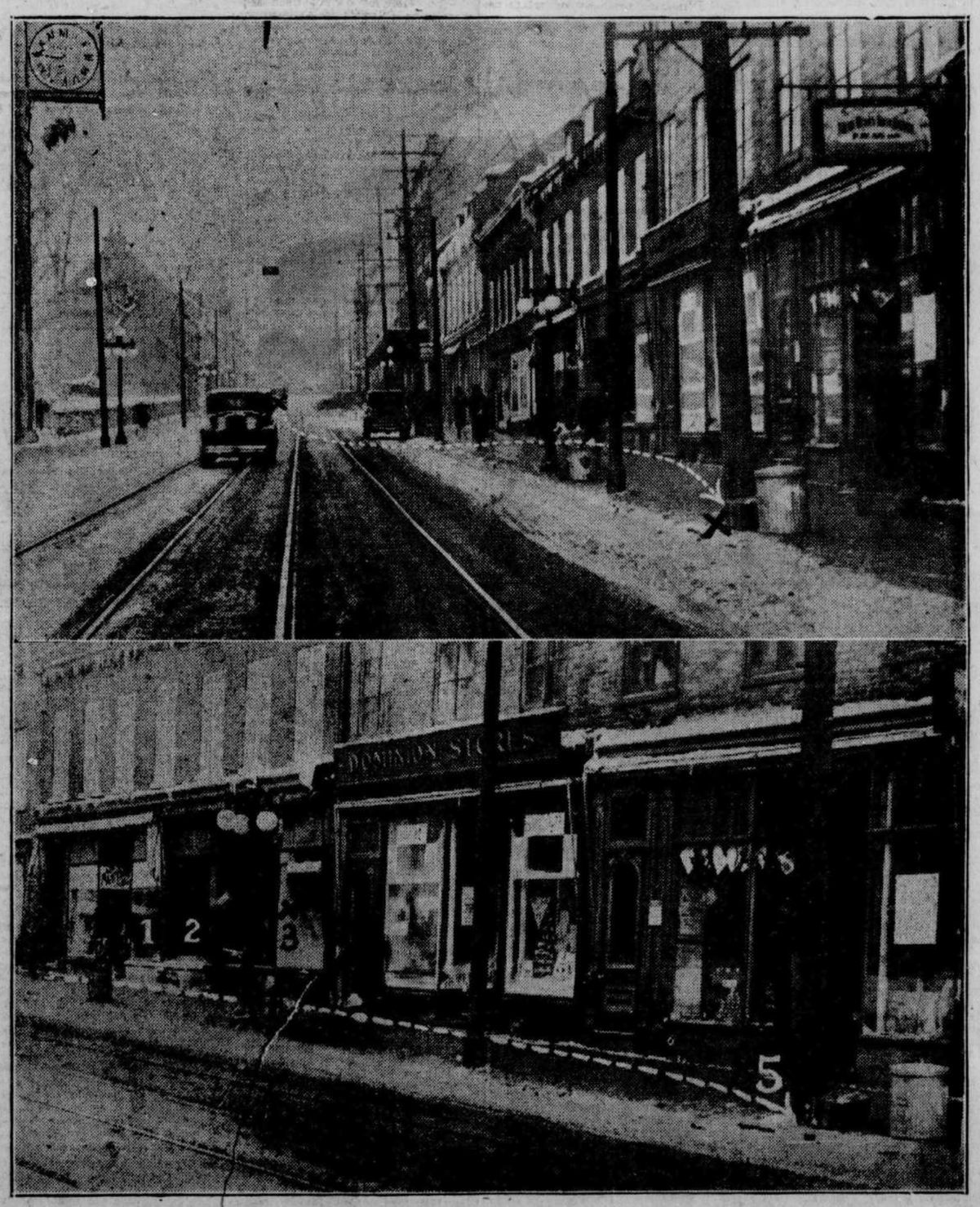

Les vignettes que nous publions ci-dessus, faites spécialement par le photographe du "Soleil" illustrent bien pour nos lecteurs, les détails intéressants de cette épouvantable tragédie qui a causé la mort de deux personnes en rien de temps, samedi. Sur la vignette du haut, la ligne blanche indique la marche suivie par la machine meurtrière. L'une des croix indique l'endroit précis où l'auto a pris le trottoir et l'autre le poteau de bois où elle est venue s'arrêter. Sur celle du bas on peut voir : (1) la vitrine du magasin Marcoux dont la glace fut mise en miettes, (2) celle du magasin T.-D. Dubuc, qui eut le même sort, (3) la vitrine où fut précipitée la jeune fille ; toutefois sur notre vignette n'apparait pas la glace qui fut brisée par le passage du corps de la victime car elle est dans le portique du magasin, à droite ; (4) le poteau d'ornementation où fut projeté le jeune Gilbert ; (5) le poteau de bois, 40 pieds plus bas, sur lequel est venu s'arrêter l'auto fatale. La croix indique l'endroit exact où se trouvaient les deux malheureux quand ils virent venir le bolide, cause de cette tragédie.

Faire ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 2 FEVRIER 1932

Il faudra redoubler de sévérité

Après le verdict rendu, hier, par le jury du coroner, sur le pénible accident de samedi dernier, il convient de faire quelques réflexions sur l'octroi des licences de "chauffeurs"" d'automobiles.

Nous n'avons pas l'intention d'appuyer outre mesure sur la responsabilité d'un malheureux dans ce dernier drame de la rue. Il serait cruel de tourner le fer dans une plaie vive.

Mais il est ici un principe à observer : la compétence des personnes qui demandent le droit de conduire un véhicule. Des milliers de licences sont accordées chaque année. Les demandes sont si nombreuses qu'il est bien difficile d'exercer sur tous les cas un contrôle suffisant et surtout de faire une enquête qui permettrait de juger du degré de capacité de chacun à conduire un automobile. Il convient pourtant de chercher les moyens de restreindre les malheurs comme celui de la semaine dernière.

Celui qui va chercher un permis de "chauffeur" doit, en toute honnêteté, déclarer tout ce qui, dans son état physique ou dans son passé, serait un empêchement à l'obtention de la licence. Questionné sous serment, il ne saurait rien cacher sciemment sans se rendre coupable d'une faute très grave. Car il ne s'agit pas ici d'une affaire sans conséquence, mais de la vie des gens. Et celui qui, par suite d'une fausse déclaration, obtiendrait un permis qui, plus tard, serait la cause d'un accident mortel, serait sans aucun doute criminellement responsable. Nous ne voulons pas parler ici du cas d'hier, que nous n'avons pas à juger, mais d'un principe général que nous croyons sacré. Si on n'observe pas ce principe, l'automobile devient un engin meurtrier entre les mains des incapables et il ne faut plus songer à parler de sécurité, même relative, sur la voie publique.

Par ailleurs, il faut tenir compte de la faiblesse humaine. Des personnes inaptes à conduire sont portées à se faire illusion et à se croire les qualités voulues pour prendre le volant. Il faudrait donc, pour plus de sûreté, redoubler de sévérité et instituer des enquêtes dans bien des cas. Premièrement, tous ceux qui auraient été responsables d'un accident précédent devraient être rayés plus souvent de la liste des "chauffeurs" éligibles. Deuxièmement, tous ceux qui auraient souffert de maladies nerveuses devraient être mis sur la liste noire. Troisièmement, tous les auteurs d'accidents, même légers, par suite d'absorption de liqueurs, devraient être suspendus pour longtemps comme conducteurs. En ce qui concerne la santé de chacun, l'intervention d'un bureau médical pourrait sûrement rendre des services extrêmement importants. Des médecins consciencieux pourraient, il nous semble, se rendre compte de l'état de la vue et de la finesses des sens des aspirants "chauffeurs", ainsi que de leur degré de nervosité.

Nous n'avons pas actuellement entre les mains les lois d'autres pays sur l'octroi des permis, mais nous savons que quelques-uns d'entre eux sont très sévères sur ce point et que ce n'est pas le premier venu qui peut avoir la liberté de prendre le volant et de tuer ses semblables à la première difficulté. Il serait bon d'étudier ces règlements en vigueur à l'étranger, afin d'éviter des malheurs irréparables et des deuils inconsolable.

La guerre et son exploitation

Les journaux financiers ont enregistré la fermeté des valeurs de compagnies d'aviation et de fabriques de munitions ces jours-ci, à la suite des événements qui se déroulent en Chine.

On spécule sur la guerre en Extrême-Orient, comme on a spéculé sur la guerre de 1914, de la même façon que l'on spécule sur les probabilités des récoltes de blés ou de café, ou sur l'abondance des sucres et du caoutchouc.

La finance n'a pas d'âme. Rien ne nous le prouve mieux que les guerres. Les armements modernes font de tous les conflits armés des hécatombes sanglantes dans lesquelles disparaissent des milliers et des millions de soldats et d'innocents. C'est le massacre et l'assassinat légitimés. Tout est permis aux armées en campagne. Quand les généraux ou les officiers subalternes ont des scrupules, la frénésie des soldats passe outre aux sentiments d'humanité et de pitié. Mais la finance, oublieuse de ces horreurs, ne songe qu'aux profits que lui procurera une guerre entre deux grandes puissances.

Le conflit sino-japonais a excité bien des convoitises. Au mois de novembre, on escomptait déjà, aux Etats-Unis, les avantages d'une guerre entre la Chine et le Japon. Les menaces sont devenues plus sérieuses. Les Bourses réagissent immédiatement.

Il faut que les populations se lèvent dans le monde entier contre cette exploitation sinistre. Les guerres enrichissent quelques personnes ; mais elles appauvrissent les pays. Aucune nation n'est sortie indemne de la Grande Guerre. Les Etats-Unis eux-mêmes en ont été indirectement victimes, par la crise actuelle, en outre des soixante mille hommes qu'ils ont laissés sur les champs de bataille.

Si l'on peut trouver une justification aux conflits armés, on n'en peut découvrir pour la spéculation sur la guerre. Cette spéculation monstrueuse devrait provoquer la réprobation universelle. Que l'on se soumette à la nécessité, quand les circonstances deviennent incontrôlables, fort bien ; mais que l'on en vienne à l'exploitation de la guerre, voilà qui dépasse les bornes du permis, et qui doit causer une levée en masse des bonnes volontés.

La fragilité des sous-marins

La catastrophe du M-2 a jeté la consternation non seulement dans les familles des disparus, mais dans toutes les nations de l'Europe et de l'Amérique, sinon dans le monde entier.

La perte d'un sous-marin apparaît plus horrible que les naufrages de navires de surface. On suit heure par heure les bulletins qui nous apprennent les recherches entreprises immédiatement. On souffre avec les marins enfermés sous les flots, entre quatre murailles de fer qui peuvent céder à tout moment, réduits à respirer un air vicié qui les asphyxie lentement. L'angoisse étreint tous les coeurs, à mesure que l'on apprend l'inutilité des recherches et que les informations de presse nous disent que la provision d'air des malheureux captifs s'épuise, s'épuise, et devient rapidement un gaz irrespirable.

Et cependant le M-2 était doté, nous dit-on, de tous les perfectionnements possibles. C'était l'un des sous-marins les plus modernes de la marine anglaise. On l'avait pourvu de tous les instruments de sauvetage découverts ces années-ci.

La catastrophe est venue quand même. Une soixantaine d'hommes sont disparus sous les flots de la Manche, victimes de leur devoir et de leur dévouement patriotique.

On n'aurait su imaginer événement plus tragique pour inviter les nations à préparer à Genève ce désarmement par quoi l'on s'épargnera non seulement les désastres des champs de bataille, mais les catastrophes des temps de paix.

L'état financier de la ville

On ne fait pas encore grand bruit au sujet des prochaines élections municipales. Nous signalions l'étrangeté de ce silence, dès la semaine dernière. Plusieurs jours sont passés depuis, et il règne encore une tranquillité presque anormale sur les candidatures possibles.

Nous savons que les temps sont mauvais pour des élections. Chaque candidat doit affronter des dépenses considérables, pour organiser sa victoire.... ou sa défaite, et comme nous vivons à une époque où l'argent ne pleut pas, on craint une lutte dispendieuse dont les résultats sont toujours problématiques.

Toutefois, il convient que la question municipale soit discutée à son mérite. Que l'administration présente reste en place ou qu'elle soit supplantée par une autre, cela ne nous intéresse pas particulièrement. Ce que nous voudrions, c'est une direction plus sage, plus économe et plus pratique des affaires de la cité.

L'intérêt de Québec passe avant tout. Les personnes n'ont ici d'importance qu'en autant que le bien de la vieille capitale est concerné.

On a accru sensiblement la dette de la ville, on a soutiré des banques pour près de six millions, on a mangé d'avance presque deux fois le budget de l'année prochaine, on a fait une foule de grands travaux qui ont coûté deux et trois fois plus que leur valeur, et voici maintenant que le trésor est vide et qu'on ne sait plus où, demain, on prendra l'argent pour administrer.

Que les dépenses aient été accrues, nous le comprenons. Il a fallu en ce temps de crise, pourvoir à des besoins extraordinaires. Les secours aux chômeurs ont été écrasants, et les dons d'argent aux diverses sociétés de charité ont dépassé toute prévision. Jamais l'hôtel de ville ne fut assaillie d'autant de demandes et de cris de détresse.

Mais tout en admettant les difficultés particulières, nous persistons à trouver inexcusables certains gaspillages du régime. Il n'y a pas eu mauvaise volonté, mais certainement, quelque part, des lacunes considérables.

Les élections municipales invitent la population à dresser un bilan sommaire de la situation et à exiger de ceux qui recevront la mission d'administrer les affaires de la ville les garanties de prudence et d'énergie nécessaires dans les circonstances que nous traversons. Si les responsabilités de la vie publique sont toujours considérables, elles le deviennent encore plus ces années-ci, livrés que nous sommes aux secousses d'une crise économique particulièrement grave. L'heure n'est pas aux compromis et aux transactions.

La population québecoise doit moins que jamais se désintéresser des questions d'administration publique. Elle aurait tôt ou tard à le regretter amèrement.

Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses.

La Rochefoucauld.

Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres.

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes après avoir trompé les autres.

Les hommes en un sens ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses : ils changent leurs habits, leur langage, les dehors, les bienséances ; ils changent de goût quelquefois ; ils gardent leurs moeurs toujours mauvaises, fermes et constants dans le mal, ou dans l'indifférence pour la vertu.

La Bruyère.

NOTES ET COMMENTAIRES

EN CHINE

On a su que le Japon se préparait depuis plusieurs mois à l'offensive de Mandchourie qui lui a donné cette riche province chinoise.

Aux Etats-Unis on dit, dans les milieux militaires, que la campagne de Mandchourie n'a pu être conduite à terme qu'à la suite d'une longue préparation.

Se pourrait-il que les petits hommes jaunes de l'Empire du Soleil Levant aient surpris la confiance des grands hommes de l'Occident ? Malgré la science et la rouerie de leurs experts ?

LES AMERICAINS MILLIONNAIRES

L'argent n'a jamais exercé plus de pouvoir dans le monde que depuis la démocratisation des peuples.

Y a-t-il corrélation entre le terrain gagné par les suffragettes dans le monde anglo-saxon, et la place croissante que les femmes américaines tiennent dans le monde de la ploutocratie ?

En tout cas, la revue **Atlantic Monthly** constate que les Américaines, aux Etats-Unis, possèdent 40 pour 100 de la fortune du pays, et il y a autant de femmes que d'hommes dans la liste des millionnaires. Ainsi 8,211 femmes possèdent 1,078,317 actions de la Westinghouse contre 7,687 hommes possédant 1,332,286 actions. A l'American Telephone and Telegraph, les chiffres sont les suivants : actionnaires hommes 221,947 pour 7 millions 237,361 actions. Actionnaires femmes : 321,781 pour 6,608,173 actions. Enfin, les femmes sont les bénéficiaires de 80 pour 100 des polices d'assurances-vie, de 70 pour 100 des héritages laissés par des hommes et de 66 pour 100 des héritages laissés par des femmes.

Plus tard, on sourira d'une époque reculée où l'élément féminin, autrefois soumis au seigneur et maître, s'appelait encore le sexe faible.

LE LAPIN EXAGERE

L'Australie vient de battre tous les records pour la production des fourrure.

Elle a distancé le Canada, qui avait depuis l'avènement des Soviets, supplanté la Sibérie, si bien que la majeure partie des peuples dont se parent les nuques et les épaules des élégantes cet hiver, a été exporté de Melbourne et de Sydney.

C'est glorieux pour la grande île.

Seulement notre représentant consulaire à Sydney constate dans un rapport officiel que, "au premier rang des peaux à fourrure", provenant de là-bas, figure celle du "garenne australien".

Sous les teintures, des apprêts et des noms merveilleux, et à des prix défiants toute concurrence, ce lapin exotique nous est envoyé par quantités formidables.

Mais il n'y a que la foi qui sauve !

UNE CLASSIFICATION DES ARTS

Dans les "Livrets du Mandarin", de M. R.-L. Doyen, le sculpteur Gustave Pimienta publie une étude où il classe ainsi les arts :

"Il n'existe qu'un seul art avec des moyens d'expressions différents.

C'est le hasard ou le destin qui révèle le moyen d'expression.

Si l'on veut s'essayer à classifier les arts on peut dire que le premier de tous est l'amour, art de vie, puisque son fruit est une parcelle du monde.

La seconde, la danse, qui est l'art de se mouvoir en cadence.

Puis la sculpture qui a les trois dimensions de la réalité tangible, précédant la peinture parce qu'elle est plus fictive.

Ensuite la musique, art abstrait, qui traduit en sons des échanges nerveux.

Enfin la littérature parce qu'elle est inaccessible aux animaux et aux enfants qui ne savent pas lire.

J'omets la cuisine et les parfums, à cause des préjugés intellectuels.

Mais cette classification est arbitraire, car en réalité l'artiste c'est l'homme. Aussi le plus vibrant sera le plus grand, quel que soit le choix de sa flûte".

CHRONIQUE D'HISTOIRE LITTERAIRE

Ces derniers mois nous ont apporté plusieurs travaux distingués et mêmes remarquables. Si tels d'entre eux s'adressent surtout aux spécialistes, étudiants et professeurs, tous cependant sont accessibles aux vrais amateurs, et plusieurs doivent prendre place dans la bibliothèque de tout lettré.

Voici d'abord le premier volume de la grande Histoire de la Littérature Française qu'un groupe d'Universitaires catholiques va publier sous la direction de l'abbé J. Calvet (J. de Gigord, édit.) Consacré au Moyen-Age, il est dû à M. Robert Bossuat, qui, chartiste et lettré, a su, tout ensemble, faire une synthèse solide des résultats scientifiques acquis jusqu'à ce jour, et faire revivre l'âme médiévale avec sa richesse, sa diversité, ses contradictions même. Le volume s'ouvre par une étude très curieuse de M. Le Bidois sur la langue; il se termine par un chapitre très nourri de M. E. Langevin sur l'art du Moyen-Age. Ajoutons que 24 planches hors-texte illustrent cet in-octavo, qui devrait constituer bientôt, et pour longtemps, un très beau livre de prix dans tous les Collèges classiques. Enfin, une bibliographie **méthodique et raisonnée** offre aux professeurs comme aux étudiants un très précieux instrument de travail.

"Dans la Lumière de Port-Royal", ce titre seul nous assure que le livre de Jean Quercy n'est pas à vrai dire un livre d'enseignement, mais comme Jean Quercy est à Jean Calvet, quelque chose comme son frère de lait sinon son frère jumeau, vous ne vous étonnerez pas que ce recueil de nouvelles révèle une connaissance singulière du 17e siècle religieux, une science des âmes presque directoriale, enfin, avec un sincère désir d'équité, une finesse, une malice toute languedocienne. Vous lirez donc avec un vif plaisir **"Les Tribulations de M. Lesourd"**, ce Solitaire savant et scrupuleux que ses frères en Jansénius condamnent, A. M. D. G. — à des traductions fort profanes. Et vous penserez que ce conte semble écrit pour le divertissement innocent des RR. PP. Jésuites. — "Mathilde de Servigny" vous apportera de tout autres émotions. Est-ce l'histoire romancée de Pascal et de Mlle de Roannez ? En tout cas, c'est sous une forme presque tragique, une chrétienne leçon de prudence aux zelanti dont l'indiscrétion risque de compromettre et le bonheur terrestre et le salut d'un prochain qu'il croient confié par Dieu même à leur inhumaine charité. Des "bois" vigoureux illustrent ces récits. (Lanore, édit.)

Avec M. Pierre Trahard, professeur à l'Université de Dijon, nous passons à un tout autre monde. **"Les Maîtres de la Sensibilité Française au 18e siècle"**, tel est le titre de la vaste enquête entreprise maintenant par le savant éditeur et commentateur de P. Mérimée. Cette enquête comportera pour le moins trois volumes. Le premier est consacré à Marivaux, à Voltaire et plus particulièrement à l'abbé Prévost. Entre autres mérites, il nous débarrasse d'abord de deux préjugés: celui d'après lequel la première partie du 18e siècle n'aurait guère été qu'esprit et sécheresse, et cet autre qui attribue à la seule influence anglaise le peu de sentiment que l'on peut trouver chez un Marivaux romancier, comme chez Prévost d'Exiles. Puis M. Trahard, sans tomber dans l'apologie, nous apporte sur la personne, la vie et l'œuvre de Prévost des lumières toutes nouvelles. Ce serait suffisant déjà pour lui assurer de nombreux lecteurs. Mais son éditeur (Boivin et Cie) a voulu donner à son livre un vêtement digne de son sujet comme de son talent. Belle couverture, beau papier, six hors-texte, voilà de quoi plaire aux bibliophiles.

Encore un livre agréable à l'oeil, cette **"Education Sentimentale de Goethe"**, que le Comte Robert D'Harcourt publie dans la collection "Ames et Visages" (A. Colin, édit.). La compétence nous manque pour étudier en spécialiste cette œuvre d'un germaniste éminent ; mais le savant professeur de l'Institut Catholique de Paris s'adresse ici au grand public, et l'on peut reprendre à sujet la formule banale : son livre se lit comme un roman. Roman riche en suggestions sérieuses; et si la jeunesse de Goethe ne fut rien moins qu'édifiante, M. D'Harcourt nous la raconte en honnête homme, en moraliste toujours soucieux de remettre à leur place les vraies valeurs et les nécessaires principes.

Ce ne fut pas non plus un saint que ce Chateaubriand dont M. Victor Giraud nous raconte **"La Vie Romanesque"** (Les Oeuvres Représentatives, édit.), mais l'éminent commentateur de Pascal a su, bien entendu, concilier sa ferveur de lettré avec les exigences de la morale chrétienne. Pareillement, sous la simplicité voulue de ce petit livre, on devine une connaissance exceptionnelle de René, de son oeuvre et de son époque. Cette science enfin n'enlève rien à l'agrément d'un récit où Chateaubriand lui-même aurait pris plaisir à se reconnaître.

Et puisque l'occasion nous y invite, je rappelle aux amis de Chateaubriand la belle étude de M. Giraud sur **la Religion de Chateaubriand** (2 vol. chez Hachette); et aux admirateurs de Pascal la toute récente édition classique publiée par M. Giraud dans la Collection C.-M. des Granges (Hatier, édit.).

Et voilà pour les gens graves.

Voici pour les petits. D'abord deux albums avec texte, l'un sur **"Noel"**, l'autre sur **"L'Epiphanie"**. Illustrations ravissantes, texte charmant, ces oeuvres ingénues et ferventes où un H. Ghéon, par exemple collabore avec un Bisson font le plus grand honneur à la Maison Desclée, de Brouwer et Cie.

Avec l'Histoire de "Ste-Germaine Cousin" (**"La Bergère au Pays des Loups"**, Rouard, édit), nous retrouvons Henri Ghéon, mais illustré cette fois par Annie Storez, la fille de notre ami Storez, l'architecte des monuments à Mgr de Laval. Grâce, fraîcheur, émotion, voilà les qualités fraternelles du conteur et de la dessinatrice. La petite sainte de Pibrac ne pouvait rien souhaiter de mieux pour les jeunes lecteurs à qui l'on propose sa vie de Cendrillon chrétienne.

Encore qu'écrit pour les adultes, **Le message de Jeanne d'Arc**, plaira aux jeunes gens et même à certains enfants. Recueil de courtes méditations familières, il doit à la plume de Paul Renaudin sa délicatesse, son émotion et sa force discrètes. Valentine Reyre les orne de 12 dessins d'une libre facture et d'une inspiration fervente (Bloud et Gay).

Moins directement édifiant, mais tout plein de souvenirs pieux, le livre de Juliette Schisler-Poncet (**Quatre ou cinq diables dans un Paradis**, nombreuses illustrations, A. Colin, édit.) est riche de belle humeur, de sagesse et de sentiment. Il fera rire beaucoup, réfléchir un peu. Bref il est digne de cette **"Bibliothèque du Petit Français"** à laquelle notre lointaine enfance dut quelques de ses meilleurs divertissements.

Gaillard de CHAMPRIS.

P.S.—Je reçois le 9e volume de **l'Histoire littéraire du sentiment religieux en France**, (Bloud et Gay, édit.) Consacré à la **Vie Chrétienne sous l'Ancien Régime** c'est un monument où l'on peut tour à tour se promener en curieux et faire retraite. Erudition prodigieuse et d'apparence toute simple, esprit tour à tour malicieux et cordial, sentiment profond mais discret des grandes choses il nous dit comment nos pères concevaient la naissance, le mariage, la mort et, plus simplement, toute la vie du chrétien. On nous montre leurs livres de messe et leurs offices, leurs dévotions habituelles et leurs pratiques plus solennelles. Nous voyons devant la mort la Marquise de Sévigné et la duchesse de Luynes, La Bruyère et Saint Evremond. Images neuves, portraits vivants, doctrine solide, en voilà plus qu'il ne faut pour conserver à l'abbé Bremond, pour accroître l'amitié fervente de son fidèle public.

H. G. C.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus copie d'une lettre adressée à l'Honorable Alexandre Taschereau, Premier ministre de la province de Québec, et que nous vous serions bien reconnaissantes de publier dans votre journal.

Bien à vous,
Grace Richie England,
Vice-Présidente
Marie-Louise Brodeur,
Vice-Présidente
Intérimaire

L'Honorable Alexandre Taschereau,
Premier Ministre de la Province de Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre :—

Les membres du Comité Provincial de la Fédération National des Clubs Libéraux des Femmes du Canada regrettent vivement que le Parlement de Québec ait rejeté le bill du Suffrage Féminin, présenté à la séance du 20 janvier 1932.

Le rejet de cette mesure, essentiellement libérale, laisse les femmes de Québec dans une position d'infériorité qui ne saurait se justifier.

En plus, elles déplorent au-delà de toute expression, la tournure outrageante pour elles, qu'on a donnée à la discussion.

Le procédé était d'autant moins délicat que les femmes de notre province n'ont pas le privilège de se défendre elles-mêmes au Parlement de Québec.

Il ne leur reste donc qu'à élever la voix pour protester de toute la force de leur droit et de leur honneur: c'est pourquoi : par les journaux et par tous les moyens à leur disposition.

Elles protestent 1o. contre la légèreté avec laquelle, on traite, en Parlement de notre province, certaines questions sérieuses.

2o. Elles protestent contre l'anomalie d'un parti libéral qui refuse depuis longtemps d'avoir à son programme la question du Suffrage Féminin, mesure qui est essentiellement libérale.

3o. Elles protestent contre le manque de tenue et de distinction, pour ne pas dire plus, de quelques discours aussi peu honorables pour leurs auteurs qu'humiliants pour toute notre province.

Elles déplorent que la seule Législature française en Amérique et qui se prevaut de libéralisme, ait fait preuve d'aussi peu de largeur de vue et en même temps, d'une absence de correction aussi regrettable.

Veuillez accepter, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Grace Ritchie England,
Vice-Présidente,
Marie-Louise Brodeur,
Vice-Présidente Intérimaide.

Québec, 1 février, 1932.

Monsieur Jean-Chs. Harvey,
Rédacteur "Le Soleil".
Québec.

Mon cher Harvey,

Dans votre excellent article du 30 janvier 1932 intitulé "Le Canada aux Canadiens" et dont je vous félicite, vous dites que le rapport fédéral démontrant qu'il y a dans le service civil 13,068 fonctionnaires qui ne sont pas nés au Canada a été produit à ma demande.

Cela n'est pas exact. Le rapport a été déposé à la demande de mon ami et collègue le docteur François Lafleche, député de Richmond-Wolfe.

J'ai déjà fait déposer des rapports donnant les noms des fonctionnaires nés à l'étranger, dans les services de l'aviation, de la radio, de la gendarmerie à cheval et du Canal Welland; j'ai aussi fait déposer un rapport donnant les noms des fonctionnaires entrés dans le service civil sans avoir les trois ans de résidence au Canada requis par la loi du service civil. Je pourrai vous fournir des copies de ces rapports si vous le désirez.

Mais afin de rendre justice à qui justice est due, vous seriez bien aimable de publier ma lettre dans votre journal afin que le docteur Lafleche ne croit pas que je veux m'attribuer ses mérites.

Avec mes salutations respectueuses
J'ai l'honneur d'être,
Votre bien dévoué,
J.-Oscar Boulanger.

L'acteur allemand Max Hansen villégiaturait dans une station balnéaire. Un jour, tandis qu'il se promenait, un inconnu se précipite sur lui et lui dit d'une voix chaleureuse :

—Vous êtes bien l'acteur Hax Hansen ? Je suis ravi de vous rencontrer : vous êtes la première personne intéressante que je trouve ici.

Alors, Hansen, avec un soupir :

—Vraiment ? Vous avez plus de chance que moi...

AU FIL DU JOUR

Savantes billevesées d'Outre-Rhin

Le partie raciste, en Allemagne, a son programme médical, qui consiste à épurer la race allemande en la débarrassant de ses éléments impurs.

Serait considéré comme Allemand de race étrangère tout citoyen, quelle que soit sa religion, ayant dans son ascendance un parent de couleur ou bien de source orientale ou juive.

Une deuxième loi, destinée à favoriser l'accroissement des "Allemands purs" et l'extinction des Allemands de race étrangère, interdirait le mariage entre "purs" et "impurs". Elle interdirait aussi, sous peine d'emprisonnement ou même de travaux forcés, "les ralations intimes" entre les premiers et les seconds.

Les Allemands seraient classés en trois catégories :

La catégorie A, quintessence de la nation, qui jouirait de certains privilèges; la catégorie B, individus tarés, malfaiteurs, prostitués, qui seraient mis dans l'impossibilité de procréer (stérilisation); la catégorie C, comprenant les juifs et les Allemands de race étrangère, les malades non contagieux, les alcooliques, etc., qui seraient assujettis à un impôt spécial destiné à subventionner les familles nombreuses de la catégorie A.

Les médecins juifs n'auraient pas le droit de soigner les purs, et les fonctionnaires qui n'auraient pas suffisamment d'enfants seraient licenciés.

Cette thèse a été développée au récent Congrès de la Ligue nationale socialiste des médecins, qui groupe un cinquième du corps médical allemand.

Le méthodique hurluberlu qui la défend peut créer sur le papier tous les systèmes qu'il voudra. Ce n'est pas par des déclarations, même faites sur la foi du serment et sous la menace de travaux forcés en cas de mensonge, que l'on assure la pureté d'une race, et encore moins sa supériorité.

Quant à la légitimité du moyen employé pour éteindre la race impure, il excède la compétance du **herr doctor.**

La quatorzième commission

Il y a, au Sénat français, une salle de jeux (billard, bridge, poker) réservée aux sénateurs que leurs goûts n'attirent pas spécialement dans la salle des séances. D'anciens sénateurs y fréquentent également, les vicissitudes de la politique ayant mis fin à leur mandat, mais non à leurs petites passions.

Jadis, quand une délégation d'électeurs se présentait pour voir un de ces messieurs, les huissiers, très innocemment, après l'avoir cherché un peu partout, disaient :

—On va voir s'il ne serait pas à la salle de billard!

Ce qui, évidemment, ne faisait pas très bon effet.

Alors, maintenant, sur les instructions de la questure, la formule a été modifiée. Les huissiers ont l'ordre d'appeler la salle de billard: la quatorzième commission. Et quand un électeur entend que son sénateur est à la quatorzième commission, l'impression ne peut qu'être favorable à l'élu.

Le sacrifice inutile

Alfonso Alvarez venait de recevoir une note officielle l'invitant à se présenter au conseil de revision. Mais la perspective de revêtir le glorieux uniforme de S. M. Alphonse XIII ne souriait nullement à Alfonso Alvarez. A telles enseignes qu'il alla trouver le doyen du village qui avait la réputation d'un vieux renard.

—Va chez le barbier, conseilla le doyen, et fais-toi arracher toutes les dents. Tu n'auras plus besoin d'avoir peur : "ils" ne te prendront pas.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Au prix de souffrances inoutes, le malheureux Alfonso Alvarez se fait arracher toutes les dents par le barbier. Puis le lendemain, la mâchoire encore endolorie, mais heureux malgré tout, il se met en route et va se présenter au conseil de revision. Il est, en effet déclaré inapte. Et ce n'est qu'une fois rentré chez lui qu'il s'aperçoit que, sur la fiche qui lui a été délivrée, il y a ces mots : "Inapte par suite de varices....

CHEZ LES AUTRES

Banqueroute en Allemagne

Grâce aux milliards de dollars qu'elle a gagnés par sa banqueroute de 1923 et à ceux que l'étranger lui a prêtés depuis, l'Allemagne est aujourd'hui le pays qui a l'outillage industriel le plus perfectionné, les meilleurs conditions d'habitation, le meilleur système d'enseignement professionnel, et ainsi de suite. Il faut être aveugle comme un cloporte, pour ne pas voir que les crédits qu'elle demande ne serviraient qu'à accentuer l'avantage qu'elle possède déjà sur les autres grands pays industriels — lesquels, avec ce débiteur malhonnête, n'auraient pas même la certitude d'être remboursés.

Il est, en économie politique, des fautes irrémédiables : la confiance qu'on a faite à l'Allemagne banqueroutière de la veille et réfractaire à tout contrôle financier est de celles-là.

Autre évidence : on n'a jamais rattrapé une mauvaise créance en ouvrant de nouveaux crédits à un débiteur malhonnête, qui ne vise qu'à vous ruiner. Quoi qu'il puisse lui en coûter, le créancier doué de raison laissera périr le débiteur dont le relèvement amènerait sa propre ruine.

Et donc, tout ce que disent les grands banquiers internationaux sur la nécessité de donner quittance à l'Allemagne et de lui faire de nouveaux crédits, c'est de la foutaise ?

N'en doutons pas, c'est de la foutaise.

Et les refrains identiques que l'on entend jusqu'en nos pays sur le même sujet, ce sont des âneries, ?

N'en doutons pas ce sont des âneries.

O. ASSELIN.

(**Le Canada**)

Prohibition aux Etats-Unis

On dit bien des drôleries devant le comité du Congrès chargé de faire une enquête pour savoir si l'on devrait amender le Volstead Act. Ce qui suit en est un autre exemple, cueilli dans les paroles du congressman Dickstein, démocrate de New-York: "La fille américaine qui autrefois aurait souffleté l'homme qui lui aurait offert un verre de boisson alcoolique, vous donnerait un coup de pied au derrière aujourd'hui si vous ne lui en offriez pas. La prohibition ne pourrait être mise en force même par toute une armée, comme cela a déjà été dit ici, et la prohibition a forcé les étudiants de collège à boire de la liqueur forte. Il y a plus de liqueur dans les collèges que dans les boutiques". Et ceci de Mary Norton, représentante du New Jersey: "Nous avons besoin d'adopter la bière à 4 pour cent d'alcool afin d'empêcher notre jeunesse de boire cet affreux gin synthétique. Je suis convaincue que la bière supplanterait la malfaisante liqueur blanche, qui est une vrai menace pour la nation. Je suis opposée aux buvettes d'autrefois, mais je me demande si elles ne seraient pas préférables au speakeasy moderne". Le juge Sweeney, démocrate de Cleveland et ex-juge municipal, dit que 32,000 personnes ont comparu devant lui en 1929 pour ivresse et que la moyenne de leurs âges était de 25 ans. "C'étaient les garçons et filles qui, d'après nos amis secs, ne devraient jamais goûter à l'alcool!"

(**La Tribune, Woonsocket**)

Les fourrures canadiennes

Nous avons signalé à plusieurs reprises les grands progrès réalisés par notre industrie de la fourrure en ces dernières années. Bien que répandue d'un bout à l'autre du pays, cette industrie est surtout localisée dans les provinces de Québec et d'Ontario. En 1927, il existait chez nous onze établissements de préparation des fourrures; six dans la province de Québec, quatre dans l'Ontario et un dans le Manitoba. Le capital engagé dans cette industrie se chiffre à plusieurs millions de dollars, et il y a lieu d'espérer qu'avant longtemps, notre pays exportera, non plus des pelleteries, mais des fourrures préparées et confectionnées. Que des mesures plus efficaces soient prises pour assurer la conservation de nos animaux à fourrure, nous serons des premiers à nous en réjouir.

(**Le Canada**)

LE RHUMATISME LUI AFFECTA LES YEUX

Mais Il Lit Maintenant Sans Lunettes

Depuis que Kruschen Expulsa l'Acide Urique

On a décrit le rhumatisme comme étant le "démon de l'acide urique". C'est bien le terme propre pour définir son oeuvre. Beaucoup de gens sont rendus impotents par le rhumatisme; et autant perdent l'usage de leurs mains et de leurs bras par l'enflure et la raideur qui en résultent.

Et on nous annonce maintenant que le rhumatisme affecta la vue d'un homme. Heureusement, les Sels Kruschen y remédièrent en bannissant le mal et le rhumatisme, alors il put lire sans lunettes.

Voilà comment il raconte son expérience: — "Lorsque j'étais en Egypte, je contractai la malaria. Après en avoir été soulagé, je souffris affreusement du rhumatisme et ma vue s'affaiblit grandement. Peu de temps après que j'eus pris les Sels Kruschen, mes douleurs cessèrent et ma vue s'améliora, et aujourd'hui, depuis un an, le rhumatisme a complètement disparu et je puis lire sans lunettes. Kruschen est un merveilleux remède. Je ne pourrais m'en passer."—W.D.B.

Le système du rhumatisant est un générateur de ce dangereux poison organique connu sous le nom d'acide urique. Si vous voyiez, par le microscope, les cristaux d'acide urique aux arêtes tranchantes, vous connaîtriez tout de suite la cause de ces douleurs lancinantes. Et si vous voyiez comment Kruschen émousse les arêtes aiguës de ces cristaux et ensuite les dissout complètement, vous admettriez que ce traitement scientifique **doit** soulager les tourments rhumatismaux.

De plus, Kruschen stimule les organes éliminatoires afin que toute trace de matière de rebut, génératrice de l'acide urique, soit régulièrement et complètement bannie. Kruschen conserve votre organisme intérieur propre et sain. Tout votre système — corps et facultés — répond à sa vertu purificatrice.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

CUTICURA

Au premier rang des préparations de toilette

CUTICURA PRODUIT MAINTENANT

La Crème à Barbe Cuticura

Et quel bienfait pour ceux qui se rasent! Une petite quantité se transforme promptement en une épaisse mousse qui se maintient pendant tout le temps de la barbe, sans avoir à retoucher comme il est quelquefois nécessaire. Elle renferme les vertus délicatement médicamentées de Cuticura, lesquelles adoucissent la peau et éliminent la nécessité d'employer des lotions.

Chez vos fournisseurs ou envoyée franc de port sur réception de 35c.

S'adresser à: J. T. Wall Company, Ltd., Montréal.

Vous n'avez qu'à endosser les *Chèques*

qui arrivent avec infaillible régularité dès que vous avez atteint l'âge de votre retraite.

TOUT homme désire pouvoir un jour cesser de travailler, disons à l'âge de 60 à 65 ans, puis de jouir paisiblement de l'existence. Toutefois, il ne sait pas toujours exactement comment il pourra arriver à ce résultat.

La Police à Rente de Retraite Imperial lui offre un moyen sûr-

Avec cette Police, vous vous constituez un capital à même le surplus de votre revenu—avec les sommes que vous pouvez épargner d'un mois à l'autre. Puis, grâce à nos facilités de placement, nous pouvons vous garantir un chèque mensuel, disons de $100 ou plus, qui vous assurera le confort dans votre vieillesse.

Mais ce n'est pas tout: si vous veniez à mourir prématurément, vos bénéficiaires recevraient ce capital en argent comptant ou comme revenu. Et la Police comporte encore une clause d'invalidité totale qui est très rassurante.

Cette Police à Rente de Retraite est un placement très sage. Vous recevez votre chèque régulièrement chaque mois et n'avez aucun souci. Demandez des renseignements complets sans tarder, car il faut être en bonne santé pour obtenir une police de ce genre.

IMPERIAL LIFE

Succursales et Agents dans tous les grands centres

POSTEZ AUJOURD'HUI

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE CO., 251F
BUREAU CHEF, TORONTO, ONT.

Veuillez m'envoyer par courrier, sans aucune obligation de ma part, des renseignements concernant la Police à Rente de Retraite Imperial.

Nom.....

Adresse..... *Age*.....

DEUXIEME DISCOURS DU DR COUILLARD

(suite)

Pays	Décès par 100,000 de population	Nombre de lits de Sanatorium
Saskatchewan	46	10 lits pour 10 décès
Nouvelle-Zélande	51	9 lits pour 10 décès
Canada	83	7 lits pour 10 décès
Etats-Unis	89	7 lits pour 10 décès
Angleterre et Pays de Galles	106	5 lits pour 10 décès
Province de Québec	121	3 à 4 lits pour 10 décès
Allemagne	133	4 lits pour 10 décès
France	170	4 lits pour 10 décès
Italie	182	3 lits pour 10 décès
Tchéko Slavie	250	1 lit pour 10 décès
Japon	213	1 lit pour 10 décès
Danemark	303 en 1900 réduit à 89 en 20 ans.	

"Mais, continue le Dr Couillard pour que soient justifiées les dépenses énormes qu'amènent l'établissement et le soutien de ces sanatoriums et de ces hôpitaux il faut que les cas de tuberculose soient rapportés aux autorités dès le début de la maladie."

"Car si un malade ne prend pas de mieux nous ne pouvons en conclure que deux choses : ou bien il n'a pas suivi son traitement ou bien le malade s'est mis trop tard sous les soins du médecin.

Le microbe, au début, est facile à détruire; si, au contraire, il a le temps de se multiplier, il devient très dangereux et souventes fois le patient est compté parmi les incurables.

Des milliers de vie auraient pu être sauvées si le malade avait été traité avant qu'il ne soit trop tard."

Parlant de l'éducation à faire parmi la population, le Dr Couillard affirme que des gens parfois s'en vont à la campagne où ils ne reçoivent pas des soins appropriés, et qu'ils en reviennent le plus souvent dans un état aggravé. Il ne faut pas avoir peur de s'infecter dans les sanatoriums, dit-il, c'est une opinion u'on ne doit pas s'attarder à discuter, elle est ridicule."

"Notre maison a été fondée, en 1909 dit le Dr Couillard par des philanthropes de Québec, dont l'hon. R. Turner, MM. J. Ritchie, M. Renfrew, W. Dobell, Whitehead, Hamilton, J.-T. Ross, Cannon Scott et R. Amy; elle est située sur une péninsule du Lac, à un mille du village du Lac Edouard, dans un endroit très sec et bien approprié pour atteindre le but qu'on lui destinait."

"Après 1909, plusieurs médecins furent nommés pour prendre charge de l'institution et je devins médecin surintendant du Sanatorium en 1914, et depuis 18 ans, j'ai assisté aux succès remportés par notre institution."

Le Dr. Couillard explique ensuite comment le sanatorium est devenu hôpital militaire.

Le M. H.C.C., organisé au début de 1915 sous la direction du colonel Thomson, réalisa bientôt que les cas de tuberculose developpés parmi les soldats devenaient de plus en plus nombreux, et qu'il en résultait une situation assez embarrassante. Aussi, à cause de sa proximité de Québec et de son port de débarquement, le Lac Edouard fut-il choisi comme base de la lutte à la tuberculose, et le gouvernement fédéral prit le contrôle du sanatorium, dont le conférencier fut mis en charge. On l'agrandit aussitôt pour permettre d'y loger 75 lits supplémentaires.

De 1915 à 1921, l'institution et demeurée exclusivement militaire, se bornant à hospitaliser les soldats atteints de tuberculose pulmonaire en service actif, et aucun patient civil n'y fut admis. Mais à partir de 1920, le nombre des malades diminuant rapidement, il fallut prévoir une réorganisation. Après de nombreuses démarches, l'hon. M. Taschereau, dont l'intérêt est toujours en éveil quand il s'agit de l'intérêt public, se montra favorable au projet qui lui était soumis, et de nouveaux agrandissements rendus nécessaires par la nouvelle situation permirent d'ajouter 200 nouveaux lits.

Cependant, il est à remarquer que l'institution, bien que propriété du gouvernement provincial, est sous la direction indépendante d'un comité spécial responsable.

Il serait trop long de donner une description complète des divers rouages de l'administration du sanatorium qui peut être comparée aux meilleures du Canada. On y admet les patients qui ne sont encore que dans la première période de la maladie. Ils suivent plutôt une cure de convalescence qu'autre chose, vaquant librement par toute la maison, prenant leurs repas dans la salle commune et jouissant de tous les divertissements susceptibles de maintenir leur moral sans porter atteinte à l'efficacité de leur cure. Les cas plus graves sont placés dans l'hôpital proprement dit et sont tenus au lit. Mais dès qu'ils ont repris des forces, ils sont placés de nouveau parmi les convalescents, et peuvent jouir des mêmes distractions. Ils ont à leur disposition des bateaux à moteur, et des instruments de chasse et de pêche, nous leur donnons des représentations cinématographiques plusieurs fois la semaine, et des élévateurs leur évitent la fatigue des escaliers. Enfin, tout est fait pour qu'ils vivent dans un athmosphère d'optimisme compatible avec leur maladie.

Il y a dans l'institution un chapelain catholique un ministre protestant, et deux chapelles sont à leur disposition.

Le conférencier termina en faisant un appel pressant en faveur de la campagne anti-tuberculeuse. La crise mondiale qui sévit actuellement ne manquera pas, à ce qu'il pense, de faire augmenter considérablement la moyenne de décès attribuables à la peste blanche, à la suite des privations et des misères de toutes sortes qu'elle occasionne. Il n'y a cependant pas lieu de se décourager. Les meilleurs jours viendront bientôt qui permettront de mener à bonne fin la vigoureuse campagne entreprise pour délivrer la province du terrible fléau.

Des remerciements

Nous donnons ci-dessus reproduction d'une lettre que M. le Commandeur Chrétien, élu hier maire de Beauport, nous a communiquée après son election :

"Mes chers Electeurs.

"C'est avec le sentiment et la "plus profonde reconnaissance "que je vous adresse à tous par "la voix du journal mes remer-"ciements les plus sincères pour le "vote que vous avez bien voulu "donner en ma faveur afin de "m'accorder le grand honneur d'é-"tre élu Maire de Beauport.

"C'est avec les meilleurs dispo-"sitions que je remplirai ma char-"ge auprès de vous en me ser-"vant toujours du seul mot qui "compose tout mon programme "Economie", ce qui veut dire ad-"ministration sage qui est l'o-"pinion de mes électeurs.

"Je m'intéresserai à l'avance-"ment de notre ville et je sou-"haite que chez nous, dans nos "beaux quartiers, la vente des "terrains se fasse nombreuse et "que nous ajoutions encore une "foule d'autres noms de propriété-"taires à ceux que nous avons "déjà.

"Beauport est le site idéal tant "pour son beau point de vue que "par la bonne population qui le "compose. Notre ville ne peut "que prospérer. Soyez toujours "assurés de mon entier dévoue-"ment."

A tous un cordial merci.
Votre tout dévoué.
A. CHRETIEN,
Maire de Beauport.

L'Oratoire St-Joseph

Montréal, 2. — Le nombre des pèlerins à l'Oratoire Saint-Joseph qu'on n'a pas pu, naturellement, calculer avec précision, aurait atteint au cours de 1931, d'après le R. P. Deguire, C. S. C., le chiffre énorme de deux millions.

Au cours de l'année, 247 groupes différents, organisés dans différentes sociétés laïques ou religieuses, ont visité la Basilique du Mont-Royal. Plus de 5,000 pèlerins, venant de tous les coins de la ville et même des environs se sont rendus à pieds à la messe de Saint-Joseph, parfois dès six heures du matin, le dimanche. Le nombre global des pèlerins venus par groupements organisés a atteint 36,067, soit 2,000 environ de plus que l'an dernier. Dans ce nombre ne figurent pas les grandes manifestations populaires : celle des Franciscains d'abord, à la fête du Patronage ; celle des ouvriers, à la fête du Travail ; la procession à l'extérieur du Très Saint-Sacrement, lors de la solennité du Sacré-Cœur ; la procession avec la statue de saint Joseph, à la fin de septembre. Chacune de ces cérémonies groupe des foules considérables. A la seule fête religieuse du travail, l'on a compté plus de 38,000 personnes présentes au sanctuaire, de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

On a distribué 139,500 communions, contre 137,000 en 1930. 311.-715 personnes ont allumé des veilleuses au sanctuaire. A part ce nombre, on a réclamé, par lettres 252,187 lampions, et on en a allumé 50,000 dans l'ancienne chapelle, ce qui porte à 563,962 le nombre des lampions brûlés en une année en l'honneur de saint Joseph.

Inspections

Durant le mois de janvier, les trois inspecteurs préposés à l'inspection des propriétés, ont visité 403 maisons, dont 155 furent trouvées parfaitement hygiéniques.

Ils ont ordonné la réparation de 166 propriétés qui, sans être insalubres, ne pouvaient être tolérées dans les conditions actuelles. Sur ce nombre 23 furent réparées suivant les exigences de notre département et 16 autres ne sont pas complètement terminées ; et 8 propriétaires n'ont pas voulu se conformer aux instructions de notre inspecteur.

De plus, 4 nettoyages furent faits à la satisfaction du bureau. Nos inspecteurs ont contrôlé 13 maisons placardées et ont suivi de près les propriétés en réparations.

Le Bureau du Secrétariat a fait la compilation du travail ci-haut mentionné.

Le bureau d'hygiène nous a aussi remis les rapports suivants sur l'état sanitaire de la ville et les saisies de denrées.

	1932		1931	
Diphtérie	29	4	20	6
Scarlatine	17	1	9	1
Rougeole	33	0	1	0
Variole	1	0	0	0
Varicelle	16	0	12	0
Coqueluche	5	0	1	0
Oreillons	9	0	3	0
Ophtalmie purulente	1	0	2	0
Fièvre typhoïde	1	0	0	0
Para Typhoïde	1	0	0	0
Tuberculose	3	1	14	11
Gale	4	0	1	0
	120	6	63	18

Au cours du mois de janvier, nos inspecteurs ont saisi en notre ville 627 lbs de lard et une dinde pesant 12 lbs. Comme ces viandes ont été jugées impropres à la consommation publique, elles furent dirigées vers l'établissement d'équarrissage F. Canac Marquis.

Causerie de M. L.-P. Robidoux

Québec, 2.—"La Tribune", de Sherbrooke a publié dans son édition de samedi le texte de la remarquable causerie prononcée le jeudi précédent, devant les membres de l'Alliance Française, par M. Louis-Philippe Robidoux, rédacteur en chef de ce journal.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous un substantiel résumé de ce beau travail, que M. Robidoux avait intitulé : "Une heure avec Victor Hugo".

Ce sont surtout la puissance de travail et la sensibilité du grand poète qu'étudia le conférencier.

Hugo fut un véritable bourreau de travail.

Dès l'âge de quinze ans, il maniait les vers avec une sûreté si surprenante que l'Académie française, à l'occasion d'un cours de poésie où il avait été couronné, exigeait qu'il fournisse la preuve de son âge, pouvant à peine admettre pareille maturité chez un enfant. Il est vrai qu'il s'agissait de "l'enfant sublime", comme l'appela Chateaubriand. Ces premiers succès ne furent pour Victor Hugo qu'un stimulant au travail. Il n'est pas exagéré de parler avec M. Robidoux de son "oeuvre titanesque", car c'est bien le mot qui vient naturellement à l'esprit quand il s'agit de qualifier cette immense et géniale production, fruit du labeur incessant d'une vie octogénaire. La poésie, dit l'orateur, devint "pour lui une passion, une religion, un impérieux besoin de vie intérieure". Et sa puissance de travail en arriva à ce tour de force unique dans l'histoire littéraire: un drame comme celui d'Hernani écrit en 27 jours.

Quand à sa sensibilité, "il faudrait des volumes si l'on voulait en faire le tour, l'analyser, se rendre un compte exact du rôle qu'elle joue dans tous ses livres". A preuve "Les Contemplations", par exemple, dont une partie, après tant d'années, reste encore toute frémissante de la douleur d'un père. "Chez le poète vraiment digne de ce nom, tout est couleur, musique et lumière, tout sert de motif à l'extériorisation de l'âme, dit M. Robidoux, non seulement l'amour, mais cette exquise intimité des âmes qu'on apelle l'amitié; et non seulement l'amitié et l'amour, mais la joie la plus modeste, les peines du coeur, toutes ces petites misères quotidiennes que l'on commence par vouloir cacher et qui appellent une confession".

L'orateur cite en terminant quelques pages choisies du génial poète, tirées entr'autres des "Voix intérieures" et de "L'art d'être grand-père"; et il finit sa brillante causerie en invoquant une dernière fois la grande figure de cette "idole des lettres françaises".

UNE SUCCURSALE

Moncton, N.-B., 2. (D.N.C.R.) — La Compagnie Reed, Limitée, vient d'ouvrir une succursale à Amherst pour son commerce d'épiceries en gros. Cette succursale sera officiellement inaugurée le 8 février.

Le bureau-chef de la compagnie est à Moncton et elle a déjà des succursales à Campbellton et Chatham, dans le Nouveau-Brunswick et à Springhill, dans la Nouvelle-Ecosse. Cette maison est dirigée par l'ex-maire J.-Fred Edgett.

AMERICAIN ARRETE

Shanghai, 2. — Un jeune Américain de 15 ans, du nom de Johnson, fut placé sous arrestation par les Japonais, accusé d'être un franc-tireur. Il demeurait avec ses parents au numéro 2, Scott Road, dans la zone de danger.

GRAVE ACCIDENT

Moncton, N.-B., 2. (D.N.C.R.) —Mathias Arsenault, un employé du département électrique du Canadien National, demeurant sur la rue Victoria, No 150, est à l'hôpital civique. Il a été victime d'un grave accident lorsqu'il est tombé sur le pavé d'une hauteur de 20 à 30 pieds. On croit qu'il s'est fracturé le crâne. Il était sans connaissance quand on l'a ramassé.

M. Arsenault est âgé de 53 ans et est natif de la Grandigue.

PETIT CASSE-TETE

IL L'A TROUVE

Léon cherche quelque chose qu'il avait dans sa poche, il y a quelques minutes. Il craint d'avoir beaucoup de misère à trouver ce quelque chose parce qu'il l'a perdu dans la neige molle. Si vous aimez savoir qu'est-ce que c'est que Léon a perdu, sortez votre crayon et reliez ensemble tous les points numérotés de 1 à 18 sur le dessin ci-dessus; vous verrez l'image de l'article que Léon a perdu.

Mercredi

AUBAINES DES MAGASINS PAQUET

VENTE GIGANTESQUE DE

-2000- ROBES

LES TOUT DERNIERS STYLES DE LA SAISON

$4.99 -- $5.99
$7.95 -- $9.95

VOIR CES ROBES, C'EST LES DESIRER

TISSUS		NUANCES
Faille Canton Crêpe imprimé Georgette Crêpe Uni Combinés d'imprimés Etc.	Vous n'en croirez pas vos yeux, quand vous verrez avec quel art elles sont confectionnées, et comment elles symbolisent au suprême degré les modes 1932 ! A ces prix il vous sera facile d'ajouter plusieurs toilettes dans votre garde-robes. La variété des styles est infinie. C'est dire que les goûts les plus difficiles trouveront satisfaction.	Bleu marine Bleu Fregate Orange Tuile Café fondant Vert Menuet Oneida Noir

TOUTES LES TAILLES DE 14 à 44

DU BEAU SEXE NOUS ATTENDONS LA VISITE

BAS de CACHEMIRE POUR DAMES

59c

UN VRAI SPECIAL

50 Douzaines

Cachemire pure laine, 2 plis, très élastiques. En nude, grain, Turftan Rifle, Clair de lune, noir. Pointures 8½, 9, 9½, 10.

MERCREDI SEULEMENT

PELLES A NEIGE ET BATONS DE HOCKEY

Pelles à neige "Victor" 8". Rég. 35c.	Spécial 24c
9". Rég. 40c.	Spéc. 29c
10". Rég. 45c.	Spéc. 33c
11". Rég. 60c.	Spéc. 44c
12". Rég. 75c.	Spéc. 49c
13". Rég. 80c.	Spéc. 54c
14" Rég. 90c.	Spéc. 59c
Bâtons de hockey C.C.M. Rég. 50c.	Spécial 33c
Rég. 75c.	Spécial 39c
Pour gardien des buts. Rég. $1.85.	Spéc. $1.29

Sous-Sol

NOTRE VENTE AVEC ESCOMPTES DE

20%-15%-10%

AU RAYON DES MEUBLES

NOTRE DESIR, C'EST D'ETRE AGREABLES

DONC, pour nous rendre à la demande d'un grand nombre de nos clients qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas trouvé moyen de profiter des escomptes ci-dessus durant Janvier, nous avons décidé de les MAINTENIR pour quelque temps encore. C'EST LE TEMPS D'AGIR.

Un léger acompte est tout ce qu'il faut... Nous garderons en entrepôt—SANS CHARGE—tout meuble que vous achèterez, et le livrerons sur demande.

Une Aubaine

POUR LES FUTURS MARIES

JOLIS MOBILIERS POUR 4 CHAMBRES

$309.60

Mobilier Chesterfield	$ 98.00
Mobilier salle à manger	$118.00
Mobilier chambre à coucher	$138.00
Mobilier salle à déjeuner	33.00
	$387.00
MOINS 20%	77.40
	$309.60

VENEZ VOIR CES MOBILIERS, VOUS SEREZ EPATES

20%
15%
10%

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TEL: 8131

LE COIN DU RADIOPHILE

LA SITUATION ASIATIQUE A LA RADIO

La question asiatique, si bouleversée présentement par le différend survenu entre le Japon et la Chine passionne tout le monde. Les puissances de tout l'univers ont les yeux tournés vers l'Orient. Que provoquera cette dispute entre les principales races jaunes? D'où provient le différend? Quelles sont ses causes économiques, politiques, et quelles seront ses conséquences?

Voilà autant de questions que l'on se pose.

Le poste de radio CHRC, Québec, toujours soucieux de servir le public de cette région, a cru intéressant de donner des causeries sur ce sujet si gros d'intérêt et de conséquences potentielles. Aussi, cette semaine, à 7 h. 30 le soir, des causeries seront irradiées. Nous annoncerons le jour exact de leur inauguration. Elles seront données par M. Louis Francoeur, journaliste.

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

6 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de l'Empire Room du Waldorf-Astoria.

6 h. 15 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Rameses: Piano, guitare, chant, orchestre.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre de Busse.

6 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Rex Cole Mountaineers.
WABC, New-York, 349—860 k.
Les Sylvanians.

6 h. 45 p.m.
KDKA, Pittsburg, 306—980 k.
Fanfare.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres.

7 h. 00 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Candlelight reflexions: Musique choisie.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Pepsodent: Amos 'n' Andy.
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestre.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestre

7 h 15 p m
WABC, New-York, 349—860 k
Bing Crosby, chanteur populaire
KDKA, Pittsburg, 306—980 k.
Les Revelers.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestre.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de Campbell.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Le royaume des fleurs de Frimi.

7.30 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Quart d'heure Prince-Albert: Alice Joy contralto; orchestre de Paul Van Loan.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Jane Froman et son orchestre.
WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
Conservatoire de musique
WLW, Cincinnati, 345—860 k.
Orchestre choisi.

7.45 h. p. m.
WLW, Cincinnati, 345—860 k.
Rêves musicaux.
WJR, Detroit, 406—750 k.
Melody Spe d'way
WJZ, New-York, 395—760 k.
Radiodiffusion internationale de Genève.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Goldbergs

8.00 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme "Blackstone Plantation" chant et musique.
WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
Melodeon.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bath Club.

8.15 h. p. m.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Vincent Lopez et son orchestre.

8.30 h. p. m.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Album musical.

9.00 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Bernie.
KYW, Chicago, 294.1—120 k.
Orchestre choisi.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Magazine musical de McKesson. Orchestre de concert d'Erno Rapee, avec chant.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Los Charros et Tito Guizar, ténor.

9.15 h. p. m.
WOR, Newark, 422 3—710 k
Musical Meal.

9 30 h p m
WMAQ, Chicago, 448—670 k
Orchestre.
WJZ, New-York, 395—760 k
Les grandes personnalités: Frazier Hunt. Orchestre de Rosario Bourdon.
WPG, Atlantic City, 272 6—1100 k
Programme de mardi-gras.

9 45 h p m
WOR, Newark, 422 3—710 k
Eddy Brown, violoniste, avec orchestre symphonique miniature.

10 00 h p m
WJZ, New-York, 395—760 k
Russ Columbo et son orchestre.
WEAF, New-York, 454—660 k
Heure de danse de Lucky Strike.

10 15 h p. m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Les Joyeux Russes.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Fanfare de paysans bavarois.

10.30 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Programme Chesterfield: Music that satisfies.

10.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Vie nocturne de Paris.

11.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.
WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
Les Marylanders.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre de danse.

11 h. 15 p.m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Jesse Crawford, le poète de l'orgue.

11 h. 30 p.m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Programme Moonbeams.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Jack Denny et son orchestre.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Tito Coral, chanteur de l'Amérique du Sud.

11 h. 45 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Visions de rêve: Récital d'orgue par Archer Gibson.

MINUIT
WEAF, New-York, 454—660 k.
Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees.

CKCV

Mardi, 2 février

De midi à 1 h., programme varié.

De 1 h. à 2 h., Musique populaire; rapport du marathon Peter Dawson, grâce à la courtoisie du Château Champlain.

Ce soir, de 8 à 9 h., Batteries Hart, 9 à 10. Les Vagabonds de la Canadian General Electric.

10 à 11. A être annoncé.

Demain, 3 février

De 12.15 P.M. à 12.45,MEO ET JULIETTE, ET LA TROUPE, par courtoisie du théâtre Impérial.

L'Heure Provinciale

MARDI, LE 2 FEVRIER
POSTE C. K. A. C.

Directeur de l'Heure Provinciale M. Edouard Montpetit; Directeur artistique M. Henri Letondal.

1. Causerie: "L'hygiène mentale et criminalité".
Dr Danier Plouffe, surintenadnt médical de l'hôpital de Bordeaux.
2.—Orchestre.
Sélection sur "Paganini"..... Franz Lehar
3. "La Basache"..... Messager
(Extraits du premier acte)
Le Quintette Laurentien.
4. "Au cimetière"..... Gabriel Fauré
M. Alfred Normandin, baryton.
5. Orchestre.
Sélection sur "Dédé"..... Christiné
6. "Le chagrin de Madeleine"..... J. Bovet
Sur les ailes des songes..... Mendelssohn
Le quintette Laurentien.
7. Air de la Reine:
"Rose et Colas"..... Mousigny
"Giromette"..... Sibella
Mlle Eléonore Hamel, soprano.
8. Chansons d'Auvergne..... J. Canteloube
Le Quintette Laurentien.
9. Orchestre.
Sélection sur "Ciboulette"..... Raynaldo Hahn

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

6 h. 00 p.m.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Les Madcaps.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre de l'Empire Room du Waldorf-Astoria.

6 h. 15 p.m.
Programme Rameses: Duo de piano avec chant.
WBZ, Springfield, 330—990 k.
Orchestre.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre de Busse.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Ensemble à cordes.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre de Stern.
KDKA, Pittsburg, 306—980 k.
Concert.
WHAM, Rochester, 260.7—1150 lk.
Orchestre de Jensen.

6 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Radiodiffusion internationale de Genève.
WJZ, New-York, 395—760 lk.
Les Royal Vagabonds.

6 h. 45 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest, les dernières nouve les mondiales, politiques et autres.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Entrevue "Lafe Sayers Success"

7 h. 00 p.m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Myrt & Marge
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestre.
WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestre.

7 h. 15 p.m.
WBZ, Springfield, 330—990 k.
Les Serenaders.
WJR, Detroit, 406—750 k.
Musique choisie.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bing Crosby, chanteur populaire.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Vincent Lopez et ses Valvoliners.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Orchestre Campbell.

7.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Jane Froman et son orchestre.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Quart d'heure Prince-Albert: Alice Joy, contralto; orchestre de Paul Val Loan.
WJR, Detroit, 406—750 k.
Les Welcomers.
WABC, New-York, 349—860 k.
Programme Boswell.

7.45 h. p. m.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Orchestre.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Les Goldbergs.
WJZ, New York, 395—760 k.
Programme Esso. "Croyez-le ou non", de Ripley. Orchestre.

8.00 h. p. m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Willard Robinson et son orchestre Deep River.

8.15 h. p. m.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Extraits d'opérettes.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Melo-Clarions: Orgue double. Lew White et orchestre.

8.30 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Jack Frost Melody Moments. Orchestre de Josef Pasternack.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme Goodyear: Fanfare de Sousa, quatuor Revelers. Orchestre de danse de concert.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Quatuor à cordes de Roth, Vera Brodski pianiste.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Concert par la fanfare de la Légion Américaine.

9.00 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme Halsey Stuart: Orchestre Old Counsellor.
WABC, New-York, 349—860 k.
Récital d'orgue.

9.30 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Concert Mobiloil: chant et musique de choix.

9.45 h. p. m.
KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Terre fleurie. Programme de musique.

10.00 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Personalities.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Récital de piano.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Programme Coca Cola: musique et chant.
WJZ, New-York, 395—750 k.
Russ Columbo et son orchestre.

10.15 h. p. m.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Quiet Harmonies.
WABC, New-York, 349—860 k.
Beau programme de musique et de chant.

10.30 h. p. m.
WTIC, Hartford, 283—1060 k.
Programme de demandes spéciales.
WABC, New-York, 349—860 k.
Programme Chesterfield: Music that satisfies.

10.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Nuits d Hollywood.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Le chanteur de la rue.

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

CHRC

Québec, 465.1 mètres
PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Cromex.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique du dîner.
7.30 p.m.—Adresse électorale par M. Emile Gosselin.
7.45 p.m.—Narcisse et Pamela.
8.00 p.m.—Programme des chocolats Lowney's.
8.30 p.m.—Programme de studio.
9.00 p.m.—L'heure de la Canadian General Electric.
10.00 p.m.—Programme de réseau.
10.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue du Capitol.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

MERCREDI

9.00 a.m.—Programme de la Teinturerie Française.
9.30 a.m.—Les Epiciers Unis.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—La Teinturerie Dorchester.
11.30 a.m.—La bonne chanson française.
12.00 p.m.—Heure de musique variée.
1.00 p.m.—Nouvelles, cotes, etc.
1.30 p.m.—Programme des demandes spéciales.

Les programmes de mercredi soir seront annoncés dans notre édition de demain.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

TRES BONNE

Fournie par C. Robitaille Enr.

CKAC

MARDI, 2 FEVRIER

1.00 à 1.15 p.m.—Orchestre de concert au Royal York.
1.15 à 2.00 p.m.—Lunch du club Rotary, au Windsor.
2.00 à 2.30 p.m.—Emission du Conseil National d'Education: M. Norman Herschorn parlera de la technique du violon et M. Harry Burton, de la revue du livre.
3.45 à 4.00 p.m.—Fermeture de la bourse; Température; Sommaire des émissions de la soirée.
4.00 à 4.30 p.m.—Le Conservatoire national de musique.
4.30 à 5.30 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
5.30 à 5.55 p.m.—Emission de l'Université de Montréal.
5.55 à 6.00 p.m.—Dernières nouvelles; Température; Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 à 6.15 p.m.—Derniers morceaux de danse.
6.15 à 6.30 p.m.—A la Claire Fontaine, gracieuseté de la Cie J.-E. Christin.
6.30 à 7.00 p.m.—Le magasin du Père Bigaouette gracieuseté de LaSalle Coke.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Roger et Gallet.
7.15 à 7.30 p.m.—L'harmonie Allan.
7.30 à 7.45 p.m.—Orchestre de concert de l'hôtel Ritz-Carlton.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark.
8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 à 10.00 p.m.—Programme de la Canadian General Electric.
10.00 à 10130 p.m.—A annoncer.
10.30 à 11.00 p.m.—A annoncer.
11.00 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simons.
11.05 p.m.—Résultat des parties de hockey disputés dans la N. H. L.
11.05 à 11.15 p.m.—Musique de danse.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester Orgue.
11.30 à 12.00 nuit)—Orchestre Hal White de l'hôtel Windsor.
12.00 à 12.45 a.m.—Nouvelles au nord.

11.00 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre de Madriguera.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.

11.15 h. p. m.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Jesse Crawford, le poète de l'orgue.
WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
Toscha Seidel et son orchestre de concert.

11.30 h. p. m.
WOR, Newark, 422.3—710 k.
Programme Moonbeams.
WEAF, New-York, 454—660 k.
Vincent Lopez et son orchestre.
WJZ, New-York, 35—760 k.
Tito Coral, chanteur de l'Amérique du Sud.

11.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital d'orgue de Lew White.

Saint-Romuald

Un geste admirable

M. Alphonse St-Hilaire, notre sympathique artiste violoniste, qui bien qu'ayant ses studios à Québec comme professeur de violon, demeure toujours parmi nous, a aimablement et spontanément accepté de prêter généreusement et gratuitement son si précieux concours, pour le Concert Sacré, que la chorale des Chanteurs de St-Gabriel, donnera à l'église au printemps. La direction ne peut résister au désir de porter tout de suite à la connaissance du public, cette très heureuse nouvelle. La population sera charmée d'apprendre qu'elle aura cette excellente occasion d'entendre de nouveau M. St-Hilaire, cette fois dans un genre différent, puisque ce sera un concert sacré. Comme toujours M. St-Hilaire, qui, entre parenthèse, donne plusieurs concerts de ce temps-ci, saura choisir un programme exquis, qu'il exécutera avec tout le charme individuel qui lui est propre et avec l'art et la maîtrise qu'il possède si bien.

Nommé représentant

Nous faisons nos compliments à M. Charles-Edouard Robitaille, No 15 rue Jacques-Cartier, qui vient d'être nommé représentant local et pour les paroisses environnantes des produits Watkins. M. Robitaille a pris charge de ses nouvelles fonctions ces jours-ci et nous lui faisons nos meilleurs souhaits de succès dans l'entreprise.

Accident

Pendant qu'il était monté dans une longue échelle, pour enlever la glace sur le toit de sa maison, M. Charles DesRoches, de la rue Lagueux, a été victime d'un pénible et douloureux accident. A un moment donné la base de l'échelle, qui ne devait pas être suffisamment appuyée de façon assez solide, glissa sur la neige durcie et M. DesRoches, qui est âgé de près de quatre-vingt ans tomba avec la lourde échelle d'une hauteur d'une quinzaine de pieds environ. Des voisins et les membres de la famille se portèrent immédiatement à son secours et on s'empressa de le retirer de sa fâcheuse position. Le vénérable vieillard n'avait pas perdu connaissance. On l'aida à entrer chez lui ou les soins requis lui furent donnés. Il ne souffrait d'aucune fracture et heureusement ne s'est pas fait de blessures graves, bien qu'il souffre de contusions.

Noces d'Argent

Nous présentons nos meilleurs compliments et nos sincères félicitations à M. et Mme J.-A. Toussaint, qui ont célébré, dimanche leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. A cette occasion leurs nombreux parents et amis, leur firent une toute charmante et sympathique démonstration à la salle du pavillon de l'exposition et il leur fut présenté de riches cadeaux. Un compte-rendu détaillé de cette fête inoubliable paraîtra dans notre journal.

REPARATIONS DE RADIOS

Demandez notre expert pour faire la vérification de vos lampes gratuite chez vous. Installation d'antenne et tout troubles sur Radio.

QUEBEC HEATING REG'D

395 ST-JEAN - - TEL. : 2-8768

Et c'est comme ça en Abitibi

Grand, droit, bâti en force et avec cela l'air décidé, tel apparaît au visiteur, M. Arthur Laroche, colon-agriculteur, établi dans le canton Launay, en Abitibi.

La maison qu'il habite est tenue proprement, comme plusieurs salons de ville ne le sont pas. C'est que madame Laroche y voit, tout en mettant la main et en jetant un coup d'oeil ailleurs. Depuis 16 ans, jamais moins que 14 à la maison...

Et le jardin, les poulets, les veaux, etc...

En entrant, le visiteur reconnaît immédiatement une bonne famille canadienne d'autrefois, fière de son état, mettant un point d'orgueil à convenablement établir les enfants auprès de soi.

Quand, en 1917, M. Laroche quitta Notre-Dame, de Lotbinière, afin de pouvoir établir ses quatorze enfants, il se rendit à Taschereau, en Abitibi, où la terre est de bonne qualité, et où, pour $10 comptant, un homme peut occuper et défricher à son compte une étendue de terre de 100 acres.

M. Laroche avait des économies, aussi, en peu d'années pouvait-il établir toute sa famille.

Mais c'était au temps où parait-il, on pouvait gagner une fortune d'une seule entreprise, pour la coupe du bois.

Sur le conseil d'amis, M. Laroche décida de doubler ses économies en un hiver.

Le printemps suivant il constata qu'il avait perdu $800 sur le chantier entrepris.

Il ne pouvait rester comme cela, aussi s'empressa-t-il d'entreprendre un autre chantier, pour se **refaire.**

Il dut en entreprendre plusieurs autres, toujours pour se **refaire** mais avec le résultat final qu'après six ans de travail ardu il avait perdu tout son savoir.

C'est alors qu'il songea à revenir. Comme il le dit lui-même: "Il ne lui aurait pas fallu un gros coup de pied "pour qu'il quitte le pays où il avait "perdu son argent. Et s'il fut parti, "il serait encore convaincu que l'Abi-"tibi ne vaut rien, du moins pour "les Canayens".

L'embêtement, c'est que pour partir il lui fallait de l'argent, et il n'en avait pas.

Forcé de rester, il se fixa sur le lot 23, rang 5, canton Launay.

Depuis, il a acquis plusieurs autres lots.

Il n'y a donc que huit ans que la famille Laroche s'est mise à faire du défrichement.

Le visiteur s'aperçoit tout d'abord que M. Laroche habite une bonne résidence, qu'il a de bons bâtiments de ferme, que le chaptel ferait envie à des cultivateurs de vieilles terres, que la famille possède tous les instruments aratoires nécessaires. Bref, que c'est un cultivateur bien établi.

—Qui donc est établi là-bas, demandons-nous, montrant la maison voisine ?

—C'est mon fils Armand. Si j'ai 80 acres de terre en culture, il en a 60, ainsi qu'une bonne **installation** pour travailler. Si vous visitez son étable, vous verrez là 5 vaches, d'autres animaux, et à travers tout ça, un homme décidé à réussir. Faut bien, il a déjà 5 enfants et de nos jours quand on veut établir ses enfants dans le voisinage, faut se grouiller.

—L'autre maison qu'on voit là bas, à qui est-elle?

—C'est un autre de mes gas, Léo, marié, lui aussi et déjà père des deux plus beaux petits enfants de tout le comté. C'est un commençant. Il n'a encore que 35 acres de terre en culture, 3 vaches et divers autres animaux, ainsi que les instruments aratoires nécessaires. Comme vous pourrez le constater en visitant son établissement, il a tout ce qu'il faut pour cultiver une ferme pour qu'elle rapporte profit, même par les années de misère que nous traversons.

Et ce n'est pas tout, des filles sont mariées et établies elles aussi dans le voisinage.

Et tout cela s'est fait en huit ans, avec une famille de 16 personnes autour de la table pour dîner.

Des gens prétendent qu'il ne faudrait pas ouvrir des terres nouvelles.

Qu'aurait fait M. Laroche avec sa nombreuse famille sur des terres généralement ruinées des vieilles paroisses, achetées à crédit?

Aurait-il pu, comme aujourd'hui avoir bien à lui, une terre de 200 acres, dont 80 en culture, et établir ses enfants dans le voisinage;

J.-E. Laforce.

La distribution des lettres

Afin qu'il n'y ait pas d'erreur ni de confusion, l'on a annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville, que la distribution des lettres de recommandation des échevins de St-Roch et de Limoilou aux sans-travail, se fera comme suit tous les mardis, au département des Chemins, chez M. Verreault, près du pont Drouin:

Le matin sera réservé aux lettres des échevins de St-Roch et l'après midi, à partir de 1 heure, aux lettres des échevins de Limoilou.

On voudra bien prendre note de ces renseignements.

Pour le Bain du Bébé

On ne doit pas courir le risque d'un savon inconnu. Cinq générations de mamans canadiennes ont fait usage du Savon Baby's Own dont la mousse abondante adoucit la peau, prévient les échauffaisons et laisse à la peau un arome de roses.

Se vend 10c

"Le meilleur pour Bébé et pour Vous"

Taux réduits pour Pâques

Les personnes qui voyageront sur les chemins de fer canadiens à Pâques pourront bénéficier des mêmes réductions de taux consentis parmis compagnies de transport à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An. C'est ce qu'annonce aujourd'hui de la part du Pacifique Canadien, du Canadien National et des autres chemins de fer canadiens, M. S.-P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association. Des concessions spéciales seront aussi accordées, en cette occurrence aux élèves et professeurs de collèges et de couvents ne résidant pas au Canada. C'est la première fois depuis plusieurs années que de tels avantages sont accordés en pareille circonstance.

Les chemins de fer vendront au public le prix d'un billet simple plus un quart, un billet aller et retour bon pour aller du jeudi au dimanche, les 24, 25 et 26 et 27 mars et bon pour retour jusqu'au mardi 29 mars 1932 inclusivement.

On s'attend à ce que ces concessions aient pour résultat d'activer considérablement le mouvement des voyageurs à Pâques, car nombre de personnes voudront profiter de ce congé pour aller dans leurs familles ou faire quelque petit voyage. Les arrangements concernant les élèves d'institutions seront faits par les supérieurs ou principaux en coopération avec la Canadian Passenger Association.

Vilains boutons

Avertissement de la nature—aidez-la à vous éclaircir le teint et vous mettre du rose aux joues pâles et blêmes. Des résultats merveilleux suivent un bon nettoyage du côlon. Prenez **NR—REMEDE DE LA NATURE**— pour vous régler et renforcir les organes éliminateurs. Puis voyez la transformation. Essayez **NR** au lieu de simples laxatifs. Seulement 25 sous.

Le laxatif purement végétal

NR CE SOIR RIEN PORTANT DEMAIN

Faites-en l'essai ce soir

ANNIVERSAIRE

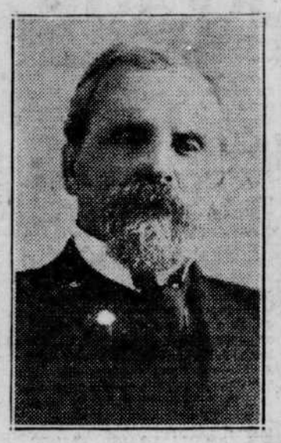

Le Commandeur C.-A.-R. DESJARDINS, de St-André de Kamouraska, qui vient de fêter son 86ième anniversaire.

La mère.—Comment as-tu osé permettre à ce jeune homme de te prendre par la taille ?

La jeune fille.—Mais, maman, je ne l'ai pas vu faire, j'avais le dos tourné.

On les a essayées et trouvées excellentes

Voilà pourquoi les Pilules Dodd sont si populaires

Elles n'ont pas leur pareille pour prévenir et soulager toutes les affections du rein

Viauville, P. Q., 2 février (Spécial) Ce que toutes les femmes veulent avoir c'est une médecine recommandable à laquelle elles pourront avoir recours avec confiance en cas de besoin. Mme Corinne Laviolette, qui demeure au No 2025 de la rue Sicard, à Viauville, a trouvé semblable remède. Dans la déclaration suivante elle dit ce que les Pilules Dodd pour le Rein ont fait pour elle. Voici ce qu'elle écrit: "J'ai pris les Pilules Dodd pour le mal de rein et le mal de tête. J'étais nerveuse et irritable tout le temps. Les Pilules Dodd pour le Rein m'ont fait grand bien et je suis maintenant en bonne santé."

Quand vous vous sentez abattu, fatigué et épuisé, il y a dix chances contre une que c'est votre rein qui est en faute. Lorsque le rein devient obstrué ou mal en ordre, la circulation se fait paresseuse, les impuretés ne sont pas filtrées hors du sang et il en résulte de la lassitude et du manque d'énergie.

Mettez-vous en garde contre les affections de cette nature. Prenez les Pilules Dodd pour le Rein.

La plus grande fabrique de dents au monde est à Philadelphie.

Nouveaux
SIX ET HUIT
DODGE
avec *Pouvoir Flottant*
avec EMBRAYAGE AUTOMATIQUE
avec *Changement de Vitesse Silencieux*
et *Roulement Libre* . . . . . .

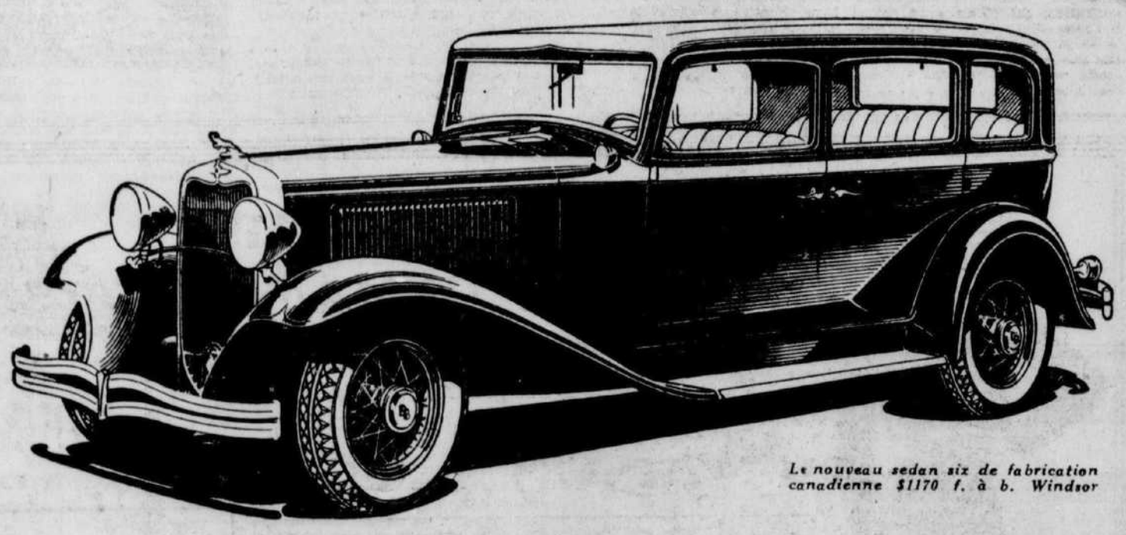

Le nouveau sedan six de fabrication canadienne $1170 f. à b. Windsor

Un nouveau triomphe de beaute distinctive, de performance silencieuse et sans effort, de controle positif et facile

FREINS HYDRAULIQUES . DEUXIEME VITESSE SILENCIEUSE . CENTRE DE GRAVITE SURBAISSE . CHASSIS A DOUBLE CHUTE GENRE PONT . CARROSSERIES EN ACIER MONO-PIECE. . . .

Nouveau Dodge Six, $1095 à $1260. Nouveau Dodge Huit, $1545 à $1640. Tous prix f. à b. Windsor, Ontario, comprenant cinq roues à rais métalliques et équipement régulier de fabrique (transport et taxes en plus). Six roues démontables à rais métalliques moyennant léger supplément. Bas prix livrés. Conditions commodes.

MORISSET & FRERE
316 RUE ST. JOSEPH, QUEBEC TELEPHONE 9237

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Prix 50c la boite

Le coeur à l'envers, elle ne peut faire son ménage

Mme S. Dragoman, R. R. 2, Midland, Ont., écrit : — "J'ai souffert de maladie de coeur plusieurs années de temps.

"Le coeur me battait si vite que j'avais peine à respirer, et j'avais des maux de tête, des attaques d'étourdissement et d'évanouissement.

"Je ne pouvais faire mon ménage tant j'étais faible

"J'ai pris trois boites de Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs et je me sens bien mieux, et maintenant je ne voudrais plus m'en passer dans la maison."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies, ou envoyées par la poste directement sur réception du prix par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

La Vie Sociale

L'honorable M. W.-G. Power et madame Power sont partis pour Montréal où l'honorable Power assistera à la convention des marchands de bois.

— o —

Lady Price reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, à sa résidence, Grande-Allée.

— o —

M. le docteur Emile Fortin, député de Lévis, et madame Fortin sont partis pour Ottawa où ils assisteront à l'ouverture du Parlement.

— o —

M. le docteur Félix Têtu est actuellement à New-York, enregistré à l'hôtel George Washington, Levington Avenue.

— o —

M. Noël Dorion, avocat, est actuellement en voyage à Hamilton pour quelques jours.

— o —

Mademoiselle Hélène Fortin, de St-Roch des Aulnaies, est présentement à Québec, chez des amies.

— o —

Mademoiselle Béatrice Leonard est partie pour New-York, d'où elle s'embarquera pour les Bermudes pour y séjourner le reste de la saison.

— o —

On annonce, pour le 8 février prochain, le mariage de mademoiselle Adeline Desnoyers, de Lennoxville, fille de M. Arthur Desnoyers et de madame Desnoyers, décédée, avec M. J.-Ad. Bernier, ingénieur-civil, gérant de la cité de Grand'Mère.

— o —

Madame Arthur Preston est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours chez sa belle-soeur, madame Fred Dean.

— o —

Madame L.-P. Savoie, de Roberval, passe quelque temps à Québec, l'invitée du docteur et madame J.-B. Jobin, à Sainte-Anne.

— o —

Madame John Stobo recevait à l'heure du thé, au Winter Club, pour son invitée, madame Van Houten, de Brooklyn.

— o —

Mademoiselle Suzanne Baudouin, de Montréal, est actuellement à Québec, chez sa tante, madame Lucien Hardy, Chemin Sainte-Foy.

Mademoiselle Marguerite Jobin est de retour de Sherbrooke, où elle a passé la fin de semaine avec son fils, étudiant à l'Université McGill.

— o —

Monsieur et madame Philippe Lamontagne célébraient ces jours derniers, au milieu de leurs enfants, petits-enfants et amis, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. L'adresse fut due par Mlle Noella Lamontagne et une corbeille de fleurs fut offerte par Mlle Thérèse Lamontagne, toutes deux filles des jubilaires. Mlle Mariette Lemelin présenta une bourse à ses grands-parents. M. G.-O. Dugal fut le président d'honneur à cette charmante réunion. Etaient présents: les enfants des jubilaires: mesdames E. Lemelin, G. Bouffard, Mlles M.-L. Lamontagne, M. Lamontagne, M. B. Lamontagne, MM. M. Lamontagne, R. Lamontagne, G.-E. Lamontagne et Marcel Lemelin, petits-fils. Mesdames J. Richard, J. Bolduc, E. Nadeau, B. Bolduc, N. Paquet, J. Bouffard, M. Bilodeau, J.-A. Fortier, G. Routte, H. Morin, T. Roy, G. Guérin, A. Gaudreau, E. Lepire, Julien-A. Garneau, W. O'Dowd, H. Fortier, A. Marticotte, J. Morency, P. Morin, O. Boucher, G. Jenkins, Mlles S. Huot, F. Huot, J. Lelièvre, A. Proulx, A. Morency, B. Paquet, A. Lepine, MM. E. Nadeau, A. Roy, J. Morency, F. Roy, J. Fortin, H. Hébert, T. Desrochers, J. Blouin, S. Bertrand, O. Boiteau, J. Richard, N. Paquet, J. Lépine, E. Lemelin, G. Bouffard, N. Desrochers, M. Boilard, M. Roger, O. Roger, J.-A. Fortier, J.-L. Bergeron, B. Pouliot, D. Beaudoin, D. Nadeau, J. Bolduc, L. Paradis, E. Chabot, M. Bilodeau, A. Garneau, M. O'Dowd, J. Julien, J.-C. Morin, M. Lafleur, H. Fortier, docteur A. Potvin, A. Marticotte, P. Morin, O. Boucher, J.-R. Garneau, T. Allard, M. Wagner, A. Lemelin, J. Lapierre, G. Jenkins, J. Blouin, G. Routte, L. Huot, M. Pagé, A. Drolet, F.-X. Drolet. L'orchestre Victoria fit les frais de la musique. A minuit eut lieu le banquet.

— o —

Dimanche, le 17 janvier, il y eut charmante réunion à la résidence de Monsieur et Madame J.-Odilon L'Abbé, à l'occasion de la nomination de Monsieur L'Abbé comme conseiller, de Beauce Jonction. Servaient le réveillon: Madame Davila Cliche et Mademoiselle Carméla L'Abbé. Les invités étaient: Monsieur le maire et Madame Vital Cliche, M. et Mme Edouard Poulin, M. et Mme Jos. Poulin, Monsieur et Mme Félix Cloutier, M. et Mme Jos. Gagnon, M. et Mme Léopold Carignan, M. et Mme Eugène Lessard, M. et Mme Tancrède Cloutier, MM. Louis Bisson, Philéas Vachon, Charles-Edouard Doyon, M. et Mme Odilon Saint-Hilaire, Mesdemoiselles Antoinette Saint-Hilaire, Louisa Jacob, MM. Gérard L'Abbé, Florian Rancourt, Omer Bisson. Au cours de la soirée, Madame Edouard Poulin chanta une chansonnette spécialement dédiée au nouvel élu.

— o —

On annonce pour le 6 février prochain, le mariage de mademoiselle Lucienne Kidd, fille de M. Chs Kidd, décédé, et de Mme Kidd, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, avec M. Ls-M. Lebrun, fils de M. Alfred Lebrun, de Rivière-Ouelle. Pas de faire-part.

MONTREAL

Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough ont été les hôtes, hier, à l'heure du thé, des membres du Comité France-Amérique, à l'hôtel Ritz Carlton. Les salons de réception étaient décorés à profusion de roses et de palmiers. Leurs Excellences furent reçues par Mme Rosaire Thibeau, lady Allan, lady Gouin, Mme Charles Beaubien, Mme L.-Athanase David, Mme Louis de Lotbinière Harwood, Mme D. Forbes-Angus, membres de la commission des dames de France-Amérique.

Lady Bessborough portait une robe de chiffon chataigne et un petit chapeau de même ton.

— o —

Mme J.-A. Beaudoin, d'Outremont, recevra à l'heure du thé, demain, pour sa fille, Marguerite, débutante. Les salons seront décorés de roses et de tulipes roses, de fougères et de palmiers. Mme Beaudoin portait une robe de chiffon noir orné de point d'Alençon et Mlle Beaudoin, une robe de souffle de panne bleu lazuli avec bouquet de roses talisman à la taille. Mme Albert Dorais, Mme J.-P.-R. Drouin, Mme Gustave Beaudoin et Mme Oscar Beaudoin servaient le thé et les glaces.

OTTAWA

Au dîner donné jeudi soir, par l'honorable ministre de France, et Mme Arsène Henry, les convives étaient: l'honorable sénateur N.-A. Belcourt et Mlle Belcourt, Mme H.-S. Béland, le consul-général de l'Argentine, M. Juan Margueirot, le consul-général des Etats-Unis et Mme Beck, M. et Mme E.-J. Lemaire, M. et Mme Le Rougetel, le docteur et Mme J.-C. Woods.

— o —

L'honorable Cairine Wilson est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours, l'invitée de sa soeur, Mme Robert Loring.

— o —

Mme David Gourlay est retournée à Montréal, après un séjour en ville l'invitée de Mme H.-C. Brennan.

L'honorable M. et Mme Hugh Guthrie recevront à l'heure du thé, le 7 février, pour les sénateurs et les députés conservateurs et leurs épouses.

— o —

Lady Borden recevra à dîner, le jeudi 4 février.

PIANISTE VIRTUOSE

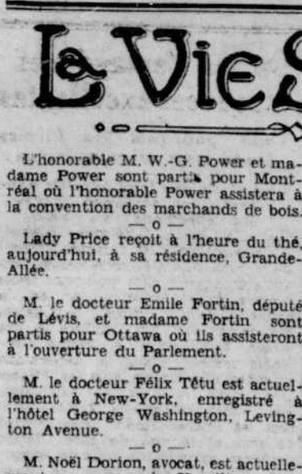

Voici la photographie de Percy Grainger, pianiste et compositeur australien, qui donnera un récital à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, le 21 janvier. Il y a plus de six ans que le public canadien n'a entendu cet artiste qui vint à Montréal à cette date.

FIANCEE

MADEMOISELLE LOUISE DE LOTBINIERE-HARWOOD, fille de M. et madame C.-A. de Lotbinière-Harwood, dont on vient d'annoncer les fiançailles à M. Lewis Skaife Rolland, fils de feu M. F.-F. Rolland et de madame Rolland.

En Abitibi

Voici le résultat des dernières élections municipales tenues dans les différentes municipalités du comté d'Abitibi, lundi le 18 janvier dernier :

La Reine : M. Maxime Dessureault, marchand, siège No 5, élu ; M. Emile Ducharme, boucher, siège No 4, élu ; M. Joseph Robitaille, menuisier, siège No 6, élu.

La Reine et Desmeloizes : M. Joseph Gaudreault, cultivateur, siège No 4, acclamation ; M. Doria Doire, cultivateur, siège No 5, acclamation ; M. Ernest Godbout, cultivateur, siège No 6, élu.

Dupuy : M. Jos. Beauchamp, élu en remplacement de M. Georges Ayotte ; M. Adélard Dessureault, élu en remplacement de M. Benoît Lafontaine ; M. Théodore Sévigny, élu en remplacement de M. Ph. Gervais.

Roquemaure : M. J.-B. Bégin, réélu par acclamation ; M. Arthur Veillette, élu par acclamation ; M. Henri Gignac, élu par acclamation.

Palmarolle : M. Arthur Lapointe, élu ; M. Siméon Lagrange, élu ; M. Omer Tousignant, élu.

Colombourg : M. Donat Montgrain, élu par acclamation ; M. Amédée Cloutier, élu ; M. Michel Labbé, élu.

Macamic : M. Donat Baril, boucher-épicier, élu par acclamation ; M. Pierre Gélinas, marchand, élu ; M. Donat Beauchesne, marchand et sellier, élu.

Poularies : M. Joseph Pepin, cultivateur, élu ; M. Joseph Leclerc, cultivateur, élu ; M. Joseph Baribeau, cultivateur, élu.

Authier : M. Cyrias Blais, cultivateur, élu ; M. Philippe Bouchard, cultivateur, élu ; M. Alfred Grégoire, cultivateur, élu.

Taschereau : M. Tancrède Germain, réélu par acclamation ; M. Lucien Bisson, réélu par acclamation ; M. Napoléon Durocher, réélu par acclamation.

Privat : M. Alfred Carlos, élu ; M. William Provencher, élu ; M. Elz. Perrier, élu par acclamation.

LaMothe : M. Xavier Rossignol, élu par acclamation ; M. Alphonse Ross, élu par acclamation ; M. Alex. White, élu par acclamation.

St-Marc-de-Figuery : M. Donat Vézina, élu par acclamation ; M. Georges Lemieux, élu par acclamation ; M. Joseph Morin, élu par acclamation.

Landrienne : M. Joseph Perron, élu ; M. Rosaire Lefebvre, élu ; M. Xavier Dorval, élu.

Barraute : M. Joseph Lessard, élu par acclamation ; M. Adrien Rivard, élu par acclamation ; M. Alfred Marcotte, élu par acclamation.

Belcourt : M. Joseph Frenette, élu par acclamation ; M. Joseph Robitaille, élu ; M. Dale Savard, élu par acclamation.

Senneterre Ouest : M. J.-Edmond Bacon, journaliste élu par acclamation ; M. Robert Beaudet, journalier, élu par acclamation ; M. Joseph Bilodeau, commis, élu par acclamation ; M. J.-Nérée Laflamme, forgeron, élu par acclamation ; M. Joseph Pelchat, cultivateur, élu par acclamation ; M. Régis Thomas, journalier, élu par acclamation.

Senneterre Est : M. Eugène Bilodeau, élu ; M. Joseph-G. Gagné, élu ; M. Emile Julien, élu, M. Benoît Caron, élu ; M. Alfred Chénier, élu ; M. Elie Savoie, élu.

Anniversaire de naissance

Samedi, le 23 janvier, les parents et amis de M. et Mme D. DeLaurintiz, se réunissaient pour fêter le 39e anniversaire de naissance de Mme DeLaurintiz. A 8 h. 30 les invités étaient conviés à un souper succulent pendant lequel il y eut lecture d'une magnifique adresse, contenant les meilleurs voeux de longue vie, au nom des invités, par

sa jeune fille, Mlle Olga DeLaurintiz suivie de la présentation d'une superbe gerbe de roses par le petit Pierre Pissinis, ainsi qu'une bourse bien remplie, par son fils Raymond et plusieurs autres cadeaux. Mme De Laurintiz, quoique très émue, remercia sincèrement ses parents et amis de cette belle marque d'estime, après quoi, les invités levèrent leurs verres à la santé de l'héroïne de la fête; puis, l'on fit honneur aux mets les plus succulents, dont la table était surchargée. Après le souper, il y eut chant, musique et danse et l'on s'amusa ferme jusqu'aux petites heures du matin, alors qu'il fallut se quitter, emportant le meilleur souvenir de cette inoubliable fête.

Les personnes qui prirent part à cette fête sont : M. et Mme D. De Laurintiz, M. et Mme J.-A. Dion, M. et Mme S. Houde, M. et Mme Edouard Thorn, M. et Mme Auguste Levesque, M. et Mme Eusèbe Pissinis, M. et Mme Ignace Bilodeau, M. et Mme Alex. Grenier, M. et Mme Adélard Gauvin, M. et Mme David Chantal, M. et Mme Henri Lachance, M. et Mme Le Bouchard, M. et Mme Jos. Lapointe, M. P. Pouliot, M. et Mme Louis Marcon, M. et Mme G. Hamel, M. et Mme J. St-Jean, M. et Mme N. Berardino, Mme M. Geraghtey, Mlles Olga DeLaurintiz, Simonne Bouchard, Malvina Duguay, Bernadette Talbot, Rachel Bilodeau, Blanche Bilodeau, C. Fortier, M. Raymond De Laurintiz, Eusèbe Pissinis, fils, Théodore Pissinis, Charles Pissinis, Pierre Pissinis, Adélard Gauvin, fils, Roméo Gauvin, Bepi De Dominico, S. Paroli, Michel Geraghtey, Tony Guilepse.

Saint-Nicolas

Fête Intime

Vendredi, le 1er janvier à la demeure de M. et Mme Isaïe Aubin, était les rendez-vous joyeux de leurs enfants et leurs petits enfants; un cordial souper leur fut servi. Les invités étaient: M. et Mne Joseph Léonidas Dubois, M. Philéas Aubin, M. et Mme Isaïe Aubin, fils, M. et Mme Alfred Baron, M. et Mme Arthur Aubin, M. et Mme Ferdinand Aubin, M. et Mme Robert Genest, de Québec, M. et Mme Charles Bergeron, Mme Vve Joseph Lambert, Mlle Lucienne Aubin M. Arthur Baron, Mlle Yvonne Aubin, M. Siméon Langlois, Mlle Bernadette Baron, M. Léonidas Dubois, Mlle Ernestine Baron, M. Ephrem Martineau, Mlle Mathilda Aubin, M. Arthur Rousseau, Mlle Marie-Blanche Dubois, M. Aleide Quinn, Mlle Ernestine Aubin, M. Oliva Baron, MM. Joseph, Ernest, Robert, Floriant Aubin, Mlle Marie-Blanche Aubin, Mlle Simonne Georgette, Lucille, Françoise Genest.

Il y eut chant musique et sauteries. Les musiciens étaient, M. Alfred Baron, M. Léonidas Dubois, M. Arthur Baron,. L'on s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée de la nuit en emportant le meilleur souvenir de cette réunion.

Va-et-vient

M. Charles-Antoine Lainé, E.E. M., de Bienville, de passage à St-Nicolas l'hôte de Mlle Denise Lamontagne.

—MM. Bonenfant, était dimanche dernier l'hôte de Mlle Marie-Anna Fréchette.

Chez Nap. Jacques

AVIS

A l'occasion de cette Nouvelle Année Commerciale, il nous fait plaisir d'Aviser nos Clients de la Ville et de la Campagne de suivre cette Page du Journal.

A l'avenir, 2 fois la semaine, nous tiendrons notre clientèle au courant de toutes les Dernières Créations ou nouveautés, pour ce qui concerne l'Homme soucieux de sa Toilette.

Comme toujours Notre Motto sera

QUALITE

NAP. JACQUES

128-132 rue St-Joseph - Québec

POUR L'AVENIR!

Durant l'hiver, garçonnets et fillettes ont besoin de la force que donne la SCOTT'S EMULSION. C'est le tonique nutritif qui leur assure la vigueur et les maintient en bonne santé.

Une cuillérée, le soir, reconstitue les tissus lésés et restaure la vitalité pendant qu'ils dorment. Une cuillérée, le matin, les fortifie pour la journée la plus active.

SCOTT'S EMULSION prévient les rhumes, les toux, l'influenza. Elle éloigne des enfants la maladie. Elle assure des corps sains, des poumons solides et une santé vigoureuse. Mais il faut que ce soit l'authentique

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Riche en Vitamines A et D

Agents de vente: Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto 6F

IL EST DÉLICIEUX

Sur les Crêpes, avec Pain ou comme Sirop de Table

SIROP de MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

The CANADA STARCH CO., Limited, MONTREAL

BS

Nos Plans Sont Faits *pour que DEMAIN*

Soit la Plus Grande Journée dans l'Histoire de la

Maison Lucille!

850 ROBES DE MAISON

Broadcloth imprimé. Nouveaux styles et nouveaux dessins. Grandeurs 14 à 56 .68

ROBES NOUVELLES DE PRINTEMPS!

En tweed, crêpe, jersey, etc. Valeurs jusqu'à $6.50 $1.68

ROBES en Crêpe Français

Tissus imprimés et unis. Nouveaux modèles du printemps. Valeur jusqu'à $12.75 $3.88

DEMAIN sera votre JOURNEE CHANCEUSE A la Maison LUCILLE

Achat Spécial de Nouvelles Robes de Printemps pour cette VENTE

La Vente Commence à 9 H. DEMAIN

ROBES DE SOIREE

Georgette et dentelle, satin, crêpe romain. Une pour chaque cliente. Pour demain seulement . . $4.88

ROBES

MANTEAUX, LINGERIE

à des Prix Inouïs avant ce Jour

ROBES EN CREPE $2.68

Laine, crêpe-soie. Jolis dessins d'imprimés dans les nouveaux styles du printemps. Une seule journée

BOUFFANTS, CHEMISES PANTALONS

Bouffants, chemises, pantalonnettes en soie rayon aussi en coton 38

Dernier Appel!

BAS DE CHIFFON

et service, entièrement façonnés. Toutes les teintes nouvelles. .68

Lingerie

Pyjamas, robes de nuit, bouffants, jupons, chemises, dancettes .68

MAISON LUCILLE INC

"Le plus pour votre argent"

121 St. Joseph

Banquet de citoyens

A l'occasion de la clôture du bazar de la paroisse de Saint-Sauveur, le banquet donné en l'honneur des citoyens et au profit des pauvres, dimanche soir, à la salle St-Pierre, a été un véritable succès, car au-delà de 200 personnes y assistaient. Il fut présidé par M. Léopold Giroux, président de la Conférence St-Sauveur, ayant à ses côtés, entre autres, le Rév. Père Magnan, curé de la paroisse, M. C.-J. Magnan, président-général de la Société St-Vincent de Paul, M. Art. Drolet, pro-maire et échevin du quartier, M. Amédée Latulipe et Mme Latulipe, présidente-générale du bazar, et M. Jean Lortie, président du comité des hommes. Le Rév. Père Vanier, O. M. I., était aussi présent.

Après que les convives eurent fait honneur aux mets nombreux et de choix qui recouvraient les tables, des discours furent prononcés par M. Léopold Giroux, M. C.-J. Magnan, M. l'échevin Art. Drolet, le Rév. Père Magnan et M. Jean Lortie.

L'orchestre de l'Oeuvre de Jeunesse s'est fait entendre plusieurs fois dans la soirée. Il y eut aussi chant par Mlle Leclerc, de Roberval, qui s'accompagna au piano, M. Ovide Dion, accompagné par son épouse, et Mlle Annette Savard avec Mlle Hamel au piano.

On procéda aussi à la râfle d'un immense panier et de plusieurs autres petits paniers et voici les noms des gagnants et les numéros des billets :

9537, gros panier, M. Joseph Dominique, 149 Morin.
9808, M. Ed. Laurin, 833 St-Vallier.
5312, Mlle J. Marineau, 1040 1-2 St-Vallier.
10778, non réclamé.
6738, Mlle Lucienne Pouliot, 39 Dollard.

Des gâteaux ont aussi été vendus à l'enchère.

Nous sommes autorisés par les organisateurs et organisatrices du bazar à offrir de sincères remerciements à tous ceux qui y ont contribué et le résultat en sera donné dans quelques jours.

"SHORTCAKE" AU POULET

2 tasses farine à pâtisserie (ou 1¾ tasses farine à pain)
3c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
½ c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
1 oeuf
½ tasse d'eau

Tamisez les ingrédients secs; ajoutez le shortening et mélangez-le bien avec une fourchette d'acier; ajoutez l'oeuf battu et suffisamment d'eau pour faire une pâte molle. Abaissez au rouleau ou à la main sur planche enfarinée. Découpez avec un grand emporte-pièce enfariné ou remplissez à moitié des moules à muffins graissés préalablement placés dans une lèchefrite graissée. Faites cuire à four chaud (475° F.) pendant environ 12 minutes. Séparez en deux et beurrez lorsque encore chaud et garnissez de poulet en crème chaud. Suffisant pour 6 "shortcakes."

Essayez le tendre et léger

"Shortcake" au Poulet

de Miss Alice Moir

"J'emploie et recommande toujours la Poudre à Pâte 'Magic'," dit Miss Alice Moir, diététiste d'un grand hôtel-appartement de Montréal. "La 'Magic' réunit, à un très haut degré, efficacité et économie, car elle donne toujours des résultats satisfaisants".

La majorité des diététistes et experts en art culinaire du Canada partagent en ceci l'opinion de Miss Moir et emploient la "Magic" *exclusivement.* Sur 4 ménagères canadiennes, 3 font la même chose, car elles trouvent que les résultats de la "Magic" sont invariablement meilleurs.

Servez ce soir de ces délicieux "shortcakes" au poulet faits avec la Poudre à Pâte "Magic", tel que recommandé par Miss Moir. Tout le monde se régalera de leur saveur délicate.

LIVRE DE CUISINE GRATIS—Pour vos pâtisseries préparées à la maison, le nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous fournira des douzaines d'appétissantes recettes. Demandez-le en écrivant à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

Propos féminins

CONFORT ET ELEGANCE DE LA MAISON

ANCIEN ET MODERNE

Fureteuse, vous avez découvert, Madame, quelques belles occasions de meubles "anciens" et vous me demandez : "Cela peut-il se mettre avec du moderne ?"

Ancien et Moderne ! les deux antithèse ? Pas autant que cela vous semble. L'un très souvent est le complément de l'autre. Ne le dédaignez pas, mais profitez ou jouissez de leur beauté et de leur confort respectifs.

Vous rappelez-vous cette lettre de madame de Simiane : "Nous sommes des gens qui dormons dans la mode, mais ne voulons pas de vieilleries. C'est bien assez d'être soi-même une antique, sans en orner ses poches et son appartement."

Vous ne vous croyez pas "antique", Madame, mais plus éclectique que la dame du XVIIIe siècle, vous prenez aux idées passées, présentes ... et même futures ce qui vous plaît, vous sert et vous convient. N'est-ce pas du bon sens, du sens pratique ?

Ce n'est pas au siècle de Louis XIV que vous auriez pu emprunter pour votre cabinet de toilette, les ustensiles ou le nez le moins bourbonnien peut à peine se débarbouiller. Mais vous vous êtes emparée d'une exquise bergère Louis XVI, moelleuse de plumes et tendre de nuances, combinée pour les heures du repos et de frivoles bavardages.

Puis, vous plongez dans le moderne : Quelle grave réflexion à faire à ce sujet : "Le mobilier a perdu le caractère de durée qu'il avait autrefois. Il serait bien imprudent d'exiger de lui une perpétuité qui n'existe plus dans nos moeurs." Cette constatation vous paraît d'une actualité évidente. Eh bien ! elle fut faite et écrite il y a cinquante ans avec des rappels de cette plainte datée de 1789 : "La plupart des meubles que les marchands fournissent n'ont plus que le souffle. C'est de la colle qui en joint les parties. Dès que la table s'approche du feu elle se décompose et tombe en morceaux.

"Méfiez-vous de ceux des marchands qui habitent le faubourg Saint-Antoine (les maisons actuelles, dont la réputation est justifiée, n'ont pas à se formaliser de cette critique de jadis). Tel vous vend un secrétaire qui se décolle au bout de trois semaines. Vous avez une armoire, attendez la fin du mois. Il y a des meubles qui, sortis de la boutique lesquels au bout de vingt jours sont boiteux, caduc, vermoulus."

Il est vrai que les anciens qui sont parvenus jusqu'à nous échappent à cette critique : solides, ils ont résisté et nous le prouvent... Mais on les imite si bien !...

Revenons à nos modernes : valent-ils dans leurs lignes si diverses, ces chefs-d'oeuvre dans lesquels nos ancêtres nous ont laissé tant de preuves d'un goût heureux, d'une inspiration féconde, d'une infatigable imagination et de ce je ne sais quoi qui distingue les races vieillies sur le sol qui les a vus naître, sève absolument personnelle, secondée par une longue initiation ? Pour ces créations de luxe, ils s'adressaient à l'artiste ; nous le faisons aujourd'hui même pour obtenir les mobiliers de grande simplicité, afin de réaliser le maximum de beauté pour le minimum de prix. Cette collaboration du décorateur et du fabricant a-t-elle réussi ?

Voyez donc en chêne ciré clair, l'ensemble d'une chambre au dessin sobre, mais harmonieux, lit, armoire sans glace, table de lit. Puis celle-ci plus importante : lit à deux places, armoire anglaise, avec glace, table de lit en même chêne clair ciré.

Du sycomore, nos artistes ont tiré quelques modèles agréables à voir ; tel un lit de ce bois frais légèrement et bizarrement travaillé.

Voici une salle à manger dans toute sa sobre gaieté : un frêne verni fait propre : des bases un peu massives d'une allure confortable, des chaises où l'on est à son aise, de la fantaisie, un rien d'espièglerie dans les ornements. Que penser-vous de ces anneaux de couleur aux fermetures des portes ? de la forme rectangulaire de la table ? du buffet aux cases capricieuses, dont on ne sait s'il est bahut ou bibliothèque, mais où tout peut se placer, l'aiguière ancienne et le pot de grès, la belle argenterie et l'étain, corbeille de fleurs ou jatte de fruits ?

Enfin, nous échappons à la banalité et au toujours vu ! Que nos artistes et fabricants en soient bénis !... bien que tout ce qu'ils ont conçu ne soit pas parfait. Il vous faut beaucoup voir et encore plus sélectionner avant de choisir ces jolies simplicités. Vous serez peut-être surprise de l'austérité des rayons et de leurs cadres, de certaines bibliothèques. C'est à vous d'y mettre le luxe des beaux livres. L'écrin ne doit pas écraser les trésors et nos bon grands auteurs forment de trop merveilleuses richesses pour les éclabousser de somptuosités qui n'ajoutent rien à leur valeur ? Ce sont les oeuvres bien choisies qui font valoir les rayons. Ceux-ci n'ont qu'un but les protéger contre la poussière... et contre les profanes. Aussi, tablettes d'acajou, vitres derrière lesquelles s'étalent reliures vénérables ou brillantes. Si vous avez quelques humbles paperasses ou quelques "brochés" fatigués à dérober aux regards, derrière les vitres, fronce une jolie soie.

Les bibliothèques ne sont pas hautes. Sans escabeau vous pourrez atteindre les volumes les plus perchés. Vous garnirez, comme vous vous y entendrez si bien le dessus de ces bibliothèques.

Je n'égrumère pas les tables et le reste du mobilier. Evidemment, en quelques jours, un tapissier peut meubler votre maison de la cave au grenier sans omettre un clou, un détail, un bibelot, vous enlever tout souci, toute préoccupation... et aussi beaucoup de plaisirs et de vraie satisfaction.

Comme une couturière vous habillerait des pieds à la tête, non suivant votre âge, votre tempérament, votre position, amis suivant la mode sans songer à vos goûts, à vos habitudes, aux mille détails de votre vie; il en résulterait de la vulgarité, de la banalité froide, de ce luxe moyen qui convient à tout le monde, ne satisfait personne et donne l'impression qu'on vit à l'hôtel.

Or, vous ne voulez pas l'hôtel, vous voulez le nid. L'hirondelle apporte brin par brin la paille et le duvet qui formeront le berceau solide et douillet. Vous, aux objets de première nécessité que vous avez groupés, vous donnerez la vie, le charme, la grâce, une élégance inédite, par votre goût, par votre coeur qui préviendra les désirs, les habitudes de chacun ; et, sous vos jolis doigts, alertes au travail, le nid se parera de beauté.

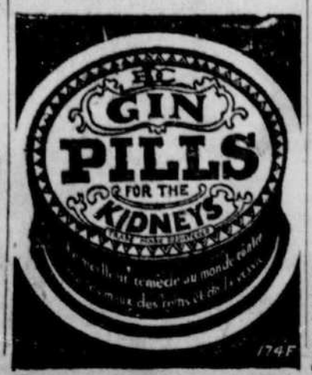

QUESTION

Y a-t-il des saisons pour l'âme
Comme pour les feuilles et les femmes ?
— Sans doute, mon enfant, mon enfant.

Y a-t-il des oublis pour le coeur
Après la pire des rancoeurs ?
— Dieu le permet, mon enfant, mon enfant.

Y a-t-il des pardons pour les amours
Qui implorerraient un retour ?
— Le caprice y consent parfois, mon enfant.

Mais y a-t-il des heures où l'on se voit
Soi-même en état de joie ?
— Jamais, jamais, mon enfant, mon enfant.

Camille MAUCLAIR

LES YEUX BAISSES

NOUVELLE INEDITE PAR MARGUERITE VIGIER

Armand regarda sa femme Marie-Marthe. Elle baissait les yeux. Etait-ce possible que plus jamais elle ne les relèverait avec bonheur, avec conscience comme deux ans auparavant quand se décida leur mariage d'amour ? La femme d'Armand Dutray était brusquement devenue folle ; maintenant elle gardait un teint souffrant de fleur lasse, de longs cheveux ni bruns ni blonds couvraient les épaules de leur soie marron. Ainsi elle avait sombré, en pleine félicité, semblait-il. Pouvait-il croire à la rafale qui avait emporté l'esprit charmant et baissé les beaux yeux ?...

Les spécialistes s'étaient groupés autour du fauteuil tragique que Marie-Marthe ne voulait plus quitter, mais les plus adroits dans l'art de voiler la vérité avaient eu le regard qui trahit un verdict inexorable. La jeune femme avait dû subir un choc mental ou était victime d'une hérédité ; mais, du côté des aïeux, les recherches apportèrent la certitude d'un équilibre parfait. Alors dans l'âme de l'époux, s'implanta l'idée que la jeune femme avait traversé une épreuve ignorée. Il était résolu à en découvrir le secret ; son amour fidèle allait désormais se consacrer à la recherche du mystère. Les jours en effet ne furent plus pour lui qu'une solitude près de Marie-Marthe et une observation continuelle des moindres signes révélateurs.

Un an passa, entassant un peu plus d'ombre. L'anxiété se faisait plus douloureuse et la soif de savoir plus torturante. Un seul objet auquel s'attachât maintenant la fièvre du chercheur passionné, avide d'une piste, était une petite clef d'argent ciselé trouvée dans le bracelet de Marie-Marthe, entre des médailles et des fétiches.

J'étais le seul ami qu'Armand avait voulu garder dans sa retraite douloureuse. Le monde avait blâmé l'attitude du jeune homme qui se terrait ; bientôt sa renommée s'affacerait, il ne serait plus qu'un inconnu sur qui s'appesantit l'oubli humain.

Je fus donc le seul confident de ses terribles angoisses, de ses fiévreuses déductions. Cette clef que la jeune femme avait portée sur elle n'ouvrait-elle pas un coffret ignoré contenant quelque chose qui pût éclairer sur des pensées à présent en déroute ? Il reconstituait à voix haute devant moi les jours écoulés, leurs simples joies, le sourire limpide de Mme Dutray que j'avais connue.

Je me souvenais d'un séjour délicieux dans une station d'altitude avec ce couple heureux. Nous avions rencontré un fervent alpiniste. Les escalades des pics, les dîners à table d'hôte avaient rapproché de nous le galant homme, nous subissions tous la séduction de son intelligence vive, de son beau front large et de ses yeux profonds.

De retour à Paris, la femme de mon ami m'apparut plus lointaine avec un instinctif besoin de baisser les yeux. L'irréprochable femme avait-elle aimé, souffert, puis perdu la raison ? Chaque fois qu'Armand prenait l'étrange clef, je frémissais. La noble Marie-Marthe avait écrit quelque part le vague et triste roman de cette rencontre en montagne ? J'essayais d'arracher mon ami à l'idée fixe, que je savais être la mienne.

Un an encore tomba sur l'homme accablé. Je dus partir pour des raisons d'affaires et je laissai Armand le coeur serré d'indéfinissables craintes.

En mon absence, Mme Dutray devait mourir. Dans une aube blafarde d'octobre, les beaux yeux, gardiens jaloux d'une ombre, s'étaient clos pour toujours.

Une dernière fois, Armand contempla ce visage cher où l'esprit semble s'être réincarné, errant pensif sur les traits.

A cet instant, quelqu'un s'approche. On vient de trouver, dans les ressorts du fauteuil de la malade, un coffret d'argent ciselé. Armand le regarde, c'est bien "lui". Ce soir il l'ouvrira, il croit sentir palpiter dans le petit meuble fermé l'âme captive de la disparue.

Je revis mon ami après les obsèques. En quelques jours, ses cheveux avaient grisonné. Il me raconta son épreuve : "Je l'avais, ce coffret, et je l'ai déposé sans l'ouvrir dans la tombe de Marie-Marthe, je préférais à cette minute ne rien pénétrer du coeur trop cher. J'avais foi en Elle endormie : repose en paix, lui ai-je murmuré, prends ce que ta main ensevelit un jour. Est-ce une simple fleur de montagne dont nous admirions ensemble le velouté ? Je te fais le don de mon ignorance qui t'adore, car tu es l'amour".

Quelques années passèrent et comme je rencontrais un jour cet homme si digne d'admiration, il me salua en m'annonçant son prochain mariage. Ma stupeur était si visible qu'il me confia : "Je fuis des pensées qui m'obsèdent depuis la remise du coffret inviolé ; aller si haut dans l'abnégation pour redescendre, quelle humilité l'homme devrait concevoir en se pénétrant !..." Il me quitta, portant ce vieillissement prématuré qui était l'empreinte de sa douleur. Mais, pensais-je, si ce coffret ne contenait rien de mystérieux ? si Armand se trompait, si toute son existence ne dépendait que d'une chimère ? N'eût-il pas mieux valu savoir et la vérité, même douloureuse, n'eût-elle pas été préférable ?

Dans ma pensée surgirent instantanément les paupières baissées de la jeune femme. Celle-ci avait pu mourir pour un songe, une chimère peut-être. Une chimère !... et je revis non pas, ces deux êtres brisés, mais le genre humain asservi au grand mystère de vivre, et personne ne peut s'y dérober.

Marguerite Vigier.

Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père.

Vous pouvez vous confectionner une bourse du soir en soie moirée noire ou de la couleur de votre toilette du soir, en lui mettant une fondation de carton recouvert de ouate et en la doublant en soie ou en crêpe de chine blanc. Cette bourse se ferme avec des boutons pression.

QUOI DE NEUF ?

Un petit plateau émaillé ayant la forme d'une palette d'artiste porte un cendrier à l'endroit où l'on devrait passer le pouce pour la tenir.

Ces petits plateaux individuels servent pour les réceptions intimes à passer les liqueurs et le réveillon sommaire sur les tables à cartes.

Croquettes de riz

Si vous voulez joindre l'utile à l'agréable, confectionnez ces croquettes : mêlez deux ou trois oeufs à du riz d'Indochine cuit au lait, faites-en de petits rouleaux que vous passez dans la farine, puis dans de la mie de pain émiettée, faites frire et saupoudrez de sucre.

Gratin de petits oiseaux

Tous les petits oiseaux sont bons ainsi préparés, mais, quand on le peut, on choisit des alouettes. Celles-ci une fois plumées, vidées, flambées, les mettre dans du beurre chaud, les laisser cuire aux trois quarts. Avec les intérieurs mis à part, des foies de volaille, du beurre fin, des pelures de truffes hachées, un peu de blanc de volaille, préparer une farce. En garnir les intérieurs des oiseaux. Beurrer un plat allant au four et pouvant être présenté sur la table ; le foncer de la moitié de ce qu'on a conservé de farce, caler, là-dedans, les alouettes, les recouvrir avec le reste de la farce, puis d'une mince barde de lard qui prendra tout le plat. Mettre, dessus, un papier parchemin huilé et glisser au four très doux. Pour servir, retirer le papier, saupoudrer de chapelure et passer dessus la pelle rougie.

Bananes sous la neige

Faire sauter très vite, dans du beurre chaud, et en prenant garde de ne pas les rompre, des bananes juste mûres et épluchées ; retirer du feu, arroser de kirsch et flamber. Ranger les bananes au fond d'un plat, laisser refroidir à demi, recouvrir de blancs d'oeufs en neige ferme, sucrer avec du sucre frotté d'écorce d'orange, faire colorer au four et servir lorsque la neige est bien gonflée.

Eperlans sautés

Vider, laver et essuyer de gros éperlans et les mettre à tremper dans du lait, frais, les sécher et les faire vivement sauter des deux côtés dans du beurre chaud. Retirer les poissons aux trois quarts cuits les rouler dans un fin hachis préparé à l'avance et composé d'ail, de persil, de mie de pain rassis, sel et poivre, les remettre dans le beurre, les enlever avant que le hachis ne se dore trop. Servir immédiatement avec garniture de persil frit.

Poulet farci

Se procurer un beau poulet bien en chair et le parer. D'autre part, couper le foie, additionné d'un autre foie de volaille, en petits cubes; tailler en fines tranches du bon bacon, hacher grossièrement du jambon cuit avec le gras, et aussi des champignons blancs, sauter tout cela rapidement dans du beurre chaud, lier le tout avec une bonne purée de marrons bien mêlée de beurre fin. Remplir le poulet avec cet appareil, le recoudre et le faire cuire, sur un lit de lard et d'épluchures de champignons bien lavées, dans la cocotte que l'on couvrira aussitôt que le poulet sera bien doré sur toutes ses faces.

Voulez-vous essayer de vous débarrasser des taches de rousseur?

Il y a deux sortes de ces taches: les claires et les foncées ; celles qui ne viennent qu'avec le soleil et celles qui persistent en toutes saisons. Chacune de ces sortes doit se traiter différemment.

Les taches claires disparaîtront sous l'action de ce traitement : le soir, lotionnez-vous largement avec de l'eau très chaude, puis, massez-vous avec cette pâte : dans 250 gr. d'eau, délayez 4 gr. de farine de maïs; faites cuire sur feu doux; au premier bouillon, retirez et laissez refroidir; ajoutez 9 gr de glycérine.

Après ce massage, appliquez ce mélange : en quantité égale, jus de citron et eau de roses. Laissez 45 minutes, lavez et massez avec cette crème : dans 100 gr. d'huile d'amandes douces, faites fondre 30 gr. spermaceti, 30 gr. cire blanche et ajoutez 60 gr. jus de concombres.

Continuez ce traitement pendant plusieurs semaines. Il paraîtra peut-être un peu compliqué à certaines d'entre-vous ? Mais, rien de plus difficile à effacer que ces taches invétérées de la peau. Il faut y apporter une grande persévérance et n'user que de formules qui n'abîment pas l'épiderme.

Un autre moyen plus simple est celui-ci : Avant de vous coucher, appliquez sur votre visage et laissez bien sécher, la préparation suivante: un blanc d'oeuf battu, jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'une crème additionnée de son même volume d'huile d'amandes douces et de 3 gouttes d'huile de roses. Le matin, vous vous laverez le visage avec de l'eau chaude et savonneuse et vous y étendez cette lotion : dans 100 gr. d'eau de roses, 5 gr. borax, 10 gr. esprit de camphre, 5 gr. teinture de benjoin.

Renoncez à faire disparaître les taches de rousseur foncées.

Les empreintes digitales étaient prises en Chine 400 ans avant J.-C.

Le comité catholique

Le conseil catholique du conseil de l'Instruction Publique siègera mercredi, le 3 février 1932, au Palais Législatif, sous la présidence de l'honorable Cyrille -F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

Les membres du comité auront un long programme à étudier. On leur soumettra le rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques et plusieurs recommandations seront présentées pour étude. Ces recommandations concernent divers amendements aux règlements scolaires et deux règlements du comité catholique.

1.- De la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, Ind. demandant de nouveau que le syndicalisme catholique soit inscrit à d'autres années du programme d'études des écoles primaires.

2.—Des Frères de la Charité, demandant que leur Scolasticat de Sorel soit reconnu comme Ecole Normale.

3.—De la Supérieure du couvent de Notr Dame-du-Bon-Conseil, demandant que le bureau d'examinateurs soit autorisé à faire subir les examens pour diplômes à Saint-Joseph-d'Alma, comté du Lac Saint-Jean.

Les voyages au Canada

Montréal, 1er.—(Spéciale)—A l'heure actuelle, le Canada offre de grands attraits aux touristes qui désirent prendre des vacances sans beaucoup de frais," a dit Alan-N. Lomgstaff, représentant du service de presse du Canadien National, au cours d'une conférence illustrée prononcée devant les membres du Lachine Curling Club, samedi soir. "D'un autre côté, ajouta M. Longstafff, "Il y a une tendance marquée chez les canadiens à dépenser leur argent dans leur propre pays plutôt que de payer une prime sur le dollar à l'étranger.

Les prix réduits consentis par le Canadien National et les autres chemins de fer canadiens ont aussi amené nos nationaux, dit M. Longstaff, à voyager d'avantage au Canada et à découvrir nos ressources touristiques et sportives. Chaque année de nouvelles régions de chasse et de pêche sont ouvertes à la curiosité et à l'habileté des sportsmen.

Funérailles de M. C. Martel

Sainte Catherine, Comté de Portneuf, avaient lieu, le 2 janvier dernier, les funérailles de M. Charles Martel, époux de dame Eléonore Tremblay.

Un imposant cortège de parents et d'amis avaient tenu à rendre à la mémoire du regretté disparu un témoignage d'estime et de considération en assistant à la cérémonie funèbre

Le défunt laissait dans le deuil, outre son épouse, 5 fils, Moïse, de St-Raymond, Charles, de Montréal, Eugène, de Québec, Odilon et Emile de Ste-Catherine ; trois filles, madame J.-A. Smith (Clarilda), de Québec, Mlle Rosa Martel, de Québec, et madame Trefflé Boilard, (Marie-Blanche), de Ste-Catherine ; quatre soeurs, Mmes Yves Charles Tremblay, Joseph Tremblay, Téléphore Beaupré, Francis Delisle ; 2 belles-soeurs, Mme Yve Joseph Falardeau et Mlle Henriette Tremblay.

Le défunt laisse aussi treize petits-enfants et une arrière petite-fille.

Vague de froid

New-York, 1er.—(P.C.)— La vague de froid a déferlé sur à peu près tout le territoire américain ces trois jours derniers, et on sait qu'elle a fait au moins trois victimes. John Taylor, 14 ans, boy scout de Dee, Oregon, a été trouvé gelé au pied du mont Hood, où il était allé chasser seul. Dans le Minnesota, deux hommes sont morts gelés.

On pronostique aujourd'hui un relèvement de la température pour une grande partie du Middle West, mais le froid continue sur la côte de l'Atlantique, dans les Rocheuses, dans les états du nord et du nord-est.

Tous ceux qui se sont mis, par terre ou par air, à la recherche de l'avion disparu "Century Pacific" en Californie méridionale, font rapport qu'une tempête de neige bat son l'endroit où l'on croit que l'avion a plein dans les montagnes, non loin de chûté avec ses passagers et son pilote.

Toujours — Partout!

Depuis des siècles la femme demande à grands cris quelque chose pour la soulager de ses misères.

La femme canadienne a l'avantage de posséder les Pilules ROUGES, pour les Femmes Pâles et Faibles, spécialement adaptées à sa constitution et à son genre de vie. Quelle est la grand'mère qui ne connaît pas l'efficacité des bonnes Pilules ROUGES ?

Fait remarquable, elles n'ont jamais été surpassées dans leur sphère, c'est-à-dire quand il s'agit de soulager la femme des maladies particulières à son sexe.

Pilules ROUGES

Pour les femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Nos exportations

Moncton, N.-B., 1.—(Spéciale)—M. L.-R. MacGregor, commissaire du Commerce de l'Australie au Canada qui vient de terminer un voyage d'études au Canada, a déclaré hier, à son départ du Moncton par le Canadien National pour Saint-Jean et Fredéricton, que depuis l'inauguration du traité commercial Canada-Australie, les importations de bois du Canada en Australie ont augmenté de 26 à 76 pour cent.

Le Canada exporte aussi en Australie du poisson en conserve, du papier à journal, du papier, des parties d'automobiles et autres produits tandis que l'Australie exporte au Canada des fruits, des raisins, des vins, des viandes en conserve etc.

Lors de son passage à Moncton, M. MacGregor a prononcé une causerie à la Radio par C. N. R. A. du Canadien National. M. MacGregor parla de l'échange des produits entre le Canada et l'Australie.

Un cheval peut vivre pendant vingt-cinq jours sans manger, à condition qu'il ait à boire ; un ours peut rester jusqu'à six mois sans nourriture et l'on a vu des serpents en captivité rester plus de vingt mois sans manger.

Un Rhume

Les rhumes courent parce que les gens sont négligents.. Le prompt usage de l'Aspirine arrêtera toujours un rhume. Ou soulagera votre rhume à n'importe quelle période. Et l'Aspirine ne saurait vous faire tort. Prenez-en deux tablettes au tout premier indice d'un rhume, et c'est ordinairement sa fin. L'Aspirine ne déprime pas le coeur. Prenez-en assez pour vous soulager complètement. Et si vous avez la gorge sensible, faites-en dissoudre trois tablettes dans de l'eau et vous en gargariser fera disparaître toute sensibilité. Dans chaque boîte ou bouteille d'Aspirine se trouvent les instructions éprouvées pour les rhumes, maux de tête, mal de gorge, névralgie, névrite. Des millions de personnes qui avaient coutume de souffrir de ces affections ont trouvé dans l'Aspirine du réconfort durant l'hiver. Chez les pharmaciens de partout.

BAYER ASPIRIN

(FAITE AU CANADA—MARQUE DEPOSEE)

Suspension

Sydney, Nouvelles Galles du Sud, 2. (P.C.)—Le Sydney Morning Herald déclare aujourd'hui que le premier ministre des Nouvelles Galles, du Sud, l'honorable J.-T. Lang, a donné instruction à l'agent consulaire à Londres de négocier avec les porteurs d'obligations pour suspendre tous les paiements d'intérêts dus sur les obligations des Nouvelles Galles du Sud pour une priode d'un an.

Commentant cette nouvelle, le premier-ministre Lyons déclara qu'une telle attitude était opposée à la politique et du Commonwealth et de l'Etat.

Hier, le conseil de l'emprunt du Commonwealth avait refusé de payer à l'Etat la somme de $2,500,000, soit-disant pour rencontrer les intérêts dus à Londres et à New-York.

GRAVE SITUATION A NANKIN

Les troupes chinoises et japonaises se font face de chaque côté d'une étroite bande de terrain dans le quartier indigène — Les autorités s'efforcent de prévenir un conflit sanglant.

Nankin, 2. (A. P.) — A mesure que les efforts tentés par les officiels locaux pour prévenir un conflit paraissaient devoir échouer la bataille s'annonçait comme imminente ici. On s'attendait d'un moment à l'autre aujourd'hui à l'attaque des positions chinoises par les Japonais. Les Chinois travaillaient avec toute la diligence possible à renforcer leurs ouvrages en sacs de sable. Le ministère des affaires étrangères, suivant le reste du gouvernement, a quitté Nankin, mais les consuls anglais et américains n'ont encore rien fait pour l'évacuation de leurs nationaux.

Nankin, 2—(A.P.)—Les troupes chinoises et japonaises se font face de chaque côté d'une étroite bande de terrain neutre à Sia-Kouan, quartier indigène de Nankin, tandis que les autorités municipales s'efforcent de prévenir un conflit sanglant.

Un peu avant midi des détachements de marins japonais sont débarqués à quelque distance en amont de Sia-Kouan et ont occupé la colline de Tungtai, qui domine Nankin. Les troupes chinoises ont immédiatement été dirigées sur ce point, ce qui a fait croire à un engagement imminent. Peu de temps après, cependant, le chef de la police de Sia-Kouan montait à bord de l'un des vaisseaux japonais mouillés dans le port et entamait des pourparlers avec le commandant japonais, qu'il pressait de faire tout en son pouvoir pour éviter un nouveau conflit.

Durant ce temps-là Sia-Kouan jouissait de la tranquillité. Un certain nombre de marins japonais étaient à terre sur les quais japonais, et les troupes chinoises, de leur côté, avaient pris position près des remparts de la ville, ce qui laissait une bande de terrain neutre large de 800 verges entre les deux troupes.

Nankin a été le théâtre de beaucoup de désordres la nuit dernière. Mettant à profit la situation, les bandits ont pillé de leur mieux jusqu'à l'aube. On rapporte que nombre d'automobiles transportant des réfugiés à Hang-tchéou ont été arrêtées et dévalisées. Toutes les banques sont fermées aujourd'hui, et le monde officiel annonce qu'elles vont le rester, vu la situation critique où l'on est.

Le débarquement des marins japonais qui ont occupé la colline de Tongtai a été effectué à la suite d'une protestation des officiers de marine, qui ont prétendu que les Chinois avaient fait feu sur leurs marins hier soir. Ce serait aussi, disent-ils, la raison pour laquelle les croiseurs nippons ont ouvert le feu sur la ville.

Cette protestation a surpris les autorités chinoises, qui disent que le ton sur lequel elle était faite indique chez les Japonais l'intention d'agir de nouveau. Un agent de police chinois a été tué par l'un des obus lancés sur la ville hier soir.

Le consulat britannique mande que les représentants de cette nation s'inquiètent de la situation, mais qu'ils n'ont pas encore élaboré de plan pour l'évacuation de leurs nationaux.

Le prix de l'essence

Toronto, 2. (P.C.).—Le "Mail and Empire" publie aujourd'hui la dépêche spéciale suivante de son correspondant d'Ottawa:

"Un certain nombre de députés libéraux et progressistes de l'Ouest ayant à leur tête le Dr Thomas Donnelly vont demander, à la prochaine session, une enquête sur le prix de détail de l'essence au Canada. Le Dr Donnelly, qui représente Willow Bunch aux Communes, a déposé une résolution dans ce sens.

"Depuis septembre 1930, où M. Bennett releva le droit sur l'essence dans son premier remaniement du tarif, les libéraux ont toujours prétendu que les raffineries mettaient cette protection à profit pour accroître leurs bénéfices. Les Westerners en particulier pestent contre le prix de l'essence, prétendant qu'une comparaison avec les Etats-Unis prouve au-delà de tout doute qu'il y a profitage."

LE "LOS ANGELES"

Washington, 2. — Le département de la marine envisage l'éventualité de vendre le "Los Angeles" et d'employer les fonds obtenus à l'agrandissement du "ZRS-5", dirigeable en construction du même modèle que l'"Akron".

MacDONALD SUBIRA UNE INTERVENTION

Le premier ministre anglais souffre d'une diminution de la puissance de son oeil gauche et ses médecins jugent qu'une intervention est nécessaire pour enrayer la cause du mal.

Londres, 2. — (P. A.) — M. MacDonald va subir une opération, dès la fin du conseil des ministres de demain, pour une légère mais croissante diminution de la puissance de son œil gauche causée par le surmenage. On dit que la santé générale du premier ministre est satisfaisante ; cette opération l'empêchera, cependant, d'aller à Genève pour le week-end comme il l'avait projeté.

Le bulletin qui suit a été émis du No 10 Downing Street : "Le premier ministre a récemment souffert d'une légère mais croissante diminution de la capacité de vision d'un œil. Nous sommes d'avis qu'une opération immédiate se recommande pour remédier à cet état de choses et enrayer la cause du mal."

Le bulletin est signé par les médecins du premier ministre.

Les amis de M. MacDonald l'avertissent depuis des mois que la somme énorme de travail qu'il s'impose pour étudier à fond les problèmes du jour vont l'épuiser. Depuis quelques semaines son œil gauche lui causait du souci. Durant la dernière crise ministérielle le chef du gouvernement travailla 20 heures par jour.

L'opération qu'il doit subir demain est très délicate, assure-t-on, très sérieuse de sa nature.

Des amendes

Montréal, Qué., fév., 2.—Un total de $227,734 d'amendes perçu par la Cour du Recorder en 1931, pour les 62,894 causes entendues par les Recorders Semple, Thouin et Morrison, lit-on dans le rapport annuel qui vient d'être soumis au procureur général de la province et au comité Exécutif de la cité.

Les dépenses de l'administration de la Cour du Recorder s'élèvent à environ $50,000, lequel montant doit être soustrait de celui perçu pour les amendes, ce qui laisse un total de $177,734 qui sera divisé également entre la province et la ville de Montréal, chacune recevant $88,868.

La ville recevra un total de $62,789 perçu des automobilistes, par le poste de police de la rue Chenneville, pour infractions aux lois de la circulation. Cela forme un total de $150,000 que touchera la ville, soit $835,000 de plus qu'en 1930.

La Cour du Recorder a commencé la nouvelle année avec près de 4500 causes en retard, la plupart concernant des tenancières et des personnes trouvées dans des bouges. Plusieurs de ces causes remontent même aux mois d'avril et mai 1930, et il y a des femmes qui attendent encore leur tour pour répondre à 3, 4 et jusqu'à 8 accusations d'avoir été trouvées dans des maisons mal famées.

Une révolution

Guayaquil, 2 — (P.C.) — Le République de l'Equateur, actuellement gouvernée par le président Alfredo Moreno, a été hier le théâtre d'une révolte militaire à Tulsan, ville voisine de la frontière colombienne, où la garnison s'est mutinée. La révolution gronde dans cette république ibéro-américaine depuis quelques mois.

La comédie française

Montréal, 2 — Hier soir, au théâtre Stella, on distribuait aux spectateurs une circulaire annonçant l'incorporation de "La Comédie Française de Montréal" société au capital-actions de $189,950, qui se propose de construire un théâtre de 600 places afin d'y loger les excellents artistes de la troupe Barry-Duquesne.

Le bureau de direction de "La Comédie Française de Montréal Inc." se compose de MM. Hector-H. Racine, président; Fréd. Barry, vice-président et gérant; Albert Duquesne, directeur; J.-C.-E. Trudeau, directeur; Lucien Beauregard, C.R., directeur; Roddy Choquette, secrétaire et Antony Godeau, trésorier.

On demande 500 membres actionnaires qui auront droit au privilège de deux billets par semaine pour la période de quatre ans ainsi qu'aux dividendes annuels cummalitifs et privilégiés. La circulaire déclare que le succès obtenu, deuis deux ans, par la troupe Barry-Duquesne, démontre que Montréal doit avoir un théâtre français permanent.

Mort de Mme E.-J. Phaneuf

Montréal, 2.—Le Barreau de Montréal apprendra avec peine que Me Emery-J. Phaneuf vient de perdre sa jeune épouse, née Dolorès Hébert, décédée à 10 h. 30 hier soir, à l'Hôpital de la Maternité, rue Dorchester. Elle avait épousé Me Phaneuf il y a un peu plus de huit ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère Mme Hébert-Blanc de St-Aimé de Bagot, ainsi que trois frères l'abbé Hébert, de l'Evêché de St-Hyacinthe, le Dr Hébert, de Sherbrooke, et le Dentiste Amberst Hébert de cette ville.

La dépouille mortelle sera exposée à la demeure de Me Phaneuf au No 554 avenue Bloomfield, Outremont.

Le "Soleil" offre a me Phaneuf et à la famille Hébert ses sincères sympathies.

Une menace

Dorchester, N.-B., 2.—(D. N. C. R.) —Son Honneur le maire Blakney, qui représente la ville de Moncton au conseil municipal de Westmorland, a proposé que la ville de Moncton se retire de la Municipalité de Westmorland, à cause, a-t-il dit, de l'inégalité injuste de l'évaluation des biens. Les évaluateurs ont évalué la ville de Moncton à $21,528,443. et le comté de Westmorland à $19,056,795. La population de Moncton est de 22,000 tandis que celle de Westmorland en dehors de la ville de Moncton est de 31,000.

Cette motion du maire a causé une longue discussion à la suite de laquelle un comité a été nommé pour étudier la question

Ce comité était composé du maire Blakney, des échevins Rushton et Steeves, représentant la ville de Moncton, et des conseillers Smith, Richard et Avard représentant le comté de Westmorland.

Plus tard dans la journée, le comité a recommandé une réduction de $1,500,000 dans l'evaluation de la ville de Moncton et cette recommandation a été approuvée, unanimement par le conseil municipal.

Londres, 2, (P.A.)— George-Brinton McLellan, directeur-gérant de huit théâtres importants à Londres est décédé subitement ce matin dans un hôtel de cette ville.

L'ARTILLERIE DES JAPONAIS TONNE A SHANGHAI

L'Angleterre et les Etats-Unis trouvent que la situation asiatique est assez compliquée comme cela — L'hon. M. Thomas fait une déclaration de foi devant la Société des Nations.

Quatre canons japonais tirant des obus de 18 livres, ont commencé à bombarder le malheureux faubourg de Tchapei, à Shanghaï — 2,000 soldats appuient l'attaque.

Genève, 2. (P. C.) — La Grande Bretagne et les Etats-Unis ont convenu que les hostilités en Chine devaient prendre fin sans délai. L'hon. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions, en a informé le conseil de la S. D. N., réuni en séance spéciale cet après-midi.

L'ARTILLERIE

Tokio, 2. (A.P.) — Le monde officiel japonais a passé la plus grande partie de la journée à examiner les problèmes qui se posent à Shanghaï; tout indique que le Japon va poursuivre sa politique "défensive" en Chine.

Au ministère de la marine on annonce un remaniement des escadres. Tous les navires dans les eaux du sud de la Chine, y compris ceux mouillés à Shanghai, vont constituer une seule flotte. Jusqu'ici cette flotte était divisée en deux. La marine a reçu en outre un nouveau chef, l'amiral prince Fushimi, ce qui la met, comme l'armée, sous la direction d'un membre de la famille impériale.

Le cabinet a siégé trois heures et demie cet après-midi. A la fin du conseil on a simplement annoncé que d'importantes décisions avaient été prises pour la défense nationale, la politique étrangère et aussi la politique financière. Un porte-paroles a indiqué que la teneur des protestations faites hier par l'ambassadeur américain Forbes était plutôt "raide", et que l'officialité japonaise avait été surprise qu'une communication de cette importance fut faite oralement. Le Japon aurait préféré une communication écrite pour pouvoir la publier au besoin.

Le porte-paroles du ministère dit que les objections élevées par l'Angleterre et les Etats-Unis contre l'emploi, par le Japon, du Settlement de Shanghai comme base d'opérations équivalent à la demande que ce pays abandonne son secteur dans le plan de défense commune adopté pour le Settlement.

Les nouvelles protestations anglo-américaines ont eu la vedette dans les journaux japonais aujourd'hui, mais elles ont inspiré peu de commentaires éditoriaux.

UNE CONFERENCE

Tokio, 2.—(A.P.)—Sir Francis Lindley, ambassadeur d'Angleterre, s'est présenté au ministère des affaires étrangères, à 6 heures ce soir pour une conférence avec M. Yoshizawa et l'ambassadeur des Etats-Unis. On croit savoir que la visite des deux ambassadeurs avait trait à l'effort commun tenté par l'Angleterre et les Etats-Unis pour trouver une solution au problème de Changhaï. Des instructions à ce sujet sont arrivées de Londres et Washington aux deux ambassades aujourd'hui.

Changhaï, 2 (Copyright par l'Ass'd Press) — Quatre canons japonais tirant des obus de 18 livres, dissimulés derrière les cibles à fusil du parc Hong-Kiou, ont commencé cet après-midi à bombarder le malheureux faubourg de Tchapei, tandisque 2,000 hommes d'infanterie de marine se massaient, apparemment pour appuyer cette attaque d'artillerie.

Le bombardement a succédé à une longue reconnaissance opérée par les avions japonais. L'apparition de ceux-ci dans le ciel avait rempli de crainte Chinois et étrangers, tous redoutant un déluge de bombes capable de mettre la ville en ruines. Mais les avions ont atterri sans avoir fait de mal. On croit qu'ils se sont contentés de photographier à loisir Tchapei.

L'ATTAQUE

L'attaque de l'infanterie japonaise s'est déclanchée au cours de l'après-midi, tel que prévu. Les Chinois, retranchés dans Tchapei, se sont servis de mortiers pour la défense du faubourg, tandis que les Nippons continuaient le bombardement avec l'artillerie légère, et mettaient leurs mitrailleuses en action. Tout annonçait un engagement considérable. Les détonations de l'artillerie ébranlaient tout le Settlement, ce qui faisait croire à l'emploi par les Japonais de la grosse artillerie des vaisseaux de guerre, mouillés plus bas.

En fait celle-ci n'est entrée en action qu'à 6 h. 30 ce soir (heure de Changhaï, étouffant par son fracas le bruit de l'artillerie légère et des mitrailleuses, comme celui des mortiers chinois.

Les autorités chinoises disent qu'elles ont 15,000 hommes dans Changhaï, et que toute attaque japonaise se heurtera à la plus vive résistance. Les Japonais, de leur côté, annoncent qu'ils vont évacuer leurs femmes et enfants de Changhaï le 5 courant, ce qui, joint à la nouvelle qu'ils envoient deux divisions de renfort, est de nature à alarmer fort les résidents étrangers.

Nankin, 2.—(A. P.)—On mande par téléphone de Wou-hou que le personnel du consulat japonais et la colonie japonaise ont quitté cette ville hier pour le Japon sur les vaisseaux de guerre nippons mouillés dans le port.

TROUPES FRANCAISES

Paris, 2 (P.A.) — Un bataillon de troupes françaises, composé de deux compagnies d'infanterie et de deux compagnies de tirailleurs annamites, va s'embarquer sur le croiseur Waldeck Rousseau pour Changhaï, annonce-t-on officiellement aujourd'hui.

L'ITALIE S'EMEUT

Rome, 2 (P.A.) L'Italie envoie à Changhaï le croiseur Trento et un destroyer pour collaborer avec les forces navales des autres puissances. L'ambassadeur d'Italie à Tokio, annoncé-t-on ici, a signalé au gouvernement japonais le danger que comportaient ses opérations militaires en Chine. Les intérêts italiens à Changhaï sont les quatrièmes en importance parmi les intérets étrangers là-bas, et les troupes italiennes qui assurent leur protection ont été renforcées récemment.

CHEZ LES TRAPPISTES

Moncton, N.-B., 2. (D.N.C.R.) — Arthur Richard, fils d'Albani Richard, est entré au monastère des Trappistes de Rogersville, comté de Northumberland, pour se joindre à cet ordre monastique. Le nouveau lévite est un ancien élève du collège du Sacré-Coeur, Bathurst, dirigé par les Pères Eudistes, et il est le cousin de l'abbé Antoine Richard, vicaire de Lewisville.

M. ROBICHON REELU MAIRE A T.-RIVIERES

Les électeurs ont causé des surprises aux candidats hier, dans la cité triflu-vienne — Le maire Robichon l'emporte par 1,122 voix, mais six membres de l'ancienne administration restent sur le carreau.

Trois-Rivières, 2. (D.N.C.) — Six membres de l'ancienne administration municipale, les échevins Robert Ryan et Napoléon, deux vétérans, Eddie Martin, Theôde Pothier, H.-A. Montmarquette et Théophane Normandeau, sont restés sur le carreau au cours de l'élection d'hier qui s'est terminée par une éclatante victoire du maire G.-H. Robichon, élu à une majorité de 1,122 voix contre l'honorable Wilfrid Gariépy, C.R., de l'ancien conseil, un seul échevin a été réélu, le notaire J.-A. Lemire, qui a fait perdre son dépôt à son adversaire dans St-Louis, M. J.-B. Richer. L'échevin Aimé Dion, qui représentait les locataires du quartier Ste-Ursule, avait refusé de se présenter.

La défaite des échevins Robert Ryan et Napoléon Lamy furent les deux sensations de la journée d'hier. Le premier subissait une dure lutte, mais le second semblait imbattable.

La campagne électorale a duré juste une semaine. Les assemblées furent très nombreuses, mais l'assistance fut presque toujours maigre.

Les échevins élus sont MM. J.-A. Lemire, J.-O. Lamy, Willie Poisson, Henri Janvied, Omer Laroche, Omer Hébert, Joseph Lamarche et Arthur Carignan.

Le nouvel échevin Henri Janvier faisait autrefois partie du groupe de feu le maire Bettez et fut défait aux élections d'il y a deux ans. L'an dernier il fut battu à l'élection partielle pour la mairie par le maire Robichon. M. Arthur Carignan fut échevin il y a quelques années.

Voici le résultat du scrutin à la mairie.

Quartier	Robichon	Gariépy
Ste-Ursule	608	429
Notre-Dame	1027	567
St-Philippe	712	481
St-Louis	766	514
Total	3113	1991

Majorité du maire Robichon, 1122.

RESULTAT DANS LES QUARTIERS

Ste-Ursule : Siège No 1, Omer Laroche, 205, élu par 49 de majorité. Robert Ryan, 156.

Siège No 2 : Omer Hébert, 473, élu par 40 de majorité. A. Sauvageau, 433, C. Sauvageau, 145.

Notre-Dame : Siège No 1, A. Carignan, 282, élu par 67 de majorité. H.-A. Montmarquette, 0, Arsène Pinaud, 215.

Siège No 2 : Joseph Lamarche, 770, élu par 242 de majorité. I. Normandeau, 333, E. Vallières, 258.

St-Philippe : Siège No 1, Willie Poisson, 389, élu par une majorité de 255, Eddie Martin, 134.

Siège No 2 : H. Janvier, 743, élu par une majorité de 290. T. Pothier, 453.

St-Louis : Siège No 1, J.-A. Lemire, 432, élu par une majorité de 327. J.-B. Richer, 105.

Siège No 2. — J.-Omer Lamy, 666, élu par une majorité de 30. Nap. Lamy, 636.

Les candidats J.-B. Richer, Eddie Martin, T. Normandeau, H.-A. Montmarquette et Cléomène Sauvageau perdent leur dépôt. Les partisans du maire réélu, M. G.-H. Robichon, ont célébré leur victoire en paradant dans les rues et en tenant une grande réunion à l'hôtel de ville.

Départ demain

Paris, 2 —(Spéciale) — La commission internationale qui doit enquêter du conflit sino-japonais part demain pour l'Extrême-Orient par la route de New-York. Les Etats-Unis ont refusé de se faire représenter dans cette commission formée sous les auspices de la S. D. N.

VERITABLE ULTIMATUM

Genève, 2 — (A.P.) — L'ouverture de la conférence du désarmement a été retardée d'une heure pour permettre au conseil de la S. D. N. d'avoir une séance spéciale au sujet de la situation à Changhaï. Le Conseil a été convoqué en séance pour 2 h. 30 cet après-midi et l'ouverture de la conférence remise à 4 h. 30. M. Tardieu, ministre de la guerre français, préside à la séance du Conseil. Il est arrivé à Genève ce matin ; c'est lui qui sera à la tête de la délégation française à la conférence.

On apprend que séance spéciale et ajournement ont lieu sur la demande expresse du gouvernement anglais. M. Thomas, membre de la délégation anglaise à la conférence, siège au Conseil, où il doit faire connaître la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre. Le bruit court que Londres est d'avis qu'il va falloir agir et agir vite en Chine.

Genève, 2. (A.P.)—Parlant au conseil de la S. D. N., réuni d'urgence aujourd'hui, l'hon. J.-H. Thomas a déclaré que l'Angleterre et les Etats-Unis verraient avec plaisir d'autres puissances leur emboîter le pas, mais que, à tout événement, ces deux puissances de langue anglaise étaient résolues à faire cesser les hostilités en Extrême-Orient et à y imposer un règlement conçu d'après les termes et l'esprit du pacte Briand-Kellogg.

"La guerre—il n'y manque que le nom—fait rage là-bas, dit M. Thomas. Changhaï a été le théâtre d'un conflit où l'artillerie et les aéroplanes sont entrés en scène. Les membres de la Ligue ne peuvent voir d'un œil indifférent pareil état de choses. Si nous permettons qu'il continue le Covenant et les autres traités internationaux vont inévitablement perdre la confiance du monde.

"Il n'est pas sans signification pour les membres de la Ligue que le gouvernement américain ait des vues identiques sur la situation depuis les quatre mois que le Conseil multiplie ses efforts pacificateurs. "Il faut que les armées belligérantes se retirent et qu'un secteur neutre puisse s'organiser sous le contrôle anglo-américain."

Le représentant de l'Angleterre parla avec une extraordinaire force d'expression. A ses côtés, l'écoutant tranquillement, était assis Naotake Sato, représentant du Japon, qui feuilletait un livret contenant le pacte de la Société des Nations.

Dans la salle il y avait foule, et les spectateurs paraissaient en proie à une grande tension.

Comme M. Thomas terminait, le délégué allemand déclara qu'il porterait l'attention de son Gouvernement sur ces nouveaux développements ; le Dr W.-W. Yen exprima les remerciements de la Chine au Conseil. Alors M. Sato prit la parole ; M. Thomas alluma sa pipe et tourna son fauteuil vers son voisin.

M. Sato se déclara satisfait de cette "importante déclaration", disant que le plan anglo-américain concordait avec le plan japonais.

Là-dessus des rires éclatèrent dans la salle, mais le Japonais n'en fit pas de cas.

DERNIERE SEMAINE
AUX BAS PRIX
DE JANVIER

Les records de bas prix sont battus tous les jours chez Legaré. De nouveaux échantillons de mobiliers ont été placés à l'étalage et offerts à des rabais sans précédent. Faites votre choix cette semaine et économisez.

Abat-Jour
Valeur de $5.75
Pour lampes Bridge, en soie et en parchemin, dans toutes les formes et couleurs. Votre choix.
$1.99

Barrières
Valeur de $1.45
Barrières extensibles, en bois dur fini naturel, s'allonge jusqu'à 4 pieds. La meilleure protection pour les bébés. Spécial....
89c

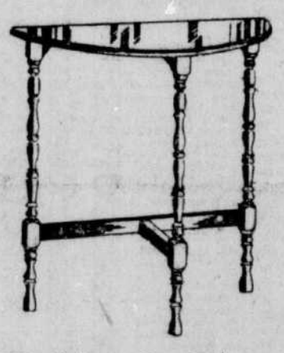

Table de Bout
Valeur de $1.50
Modèle très élégant, en un beau fini noyer; dessus, 12 x 24 pouces. Très spécial à.....
98c

Nattes de Coco
Deux Grandes Valeurs
13 x 23" 14 x 22"
39c 49c

Tapis d'Escaliers
Valeur de $3.25
Marque "Barrymore", joli dessin Oriental. Qualité souple et durable. Largeur, 27 pouces. La verge.....
$2.15

Paniers à Linge
Bons paniers en éclisses rondes, solides et durables. Trois grandeurs populaires.
17 x 23 pouces 17 x 25 pouces 19 x 27 pouces
69c 79c 89c

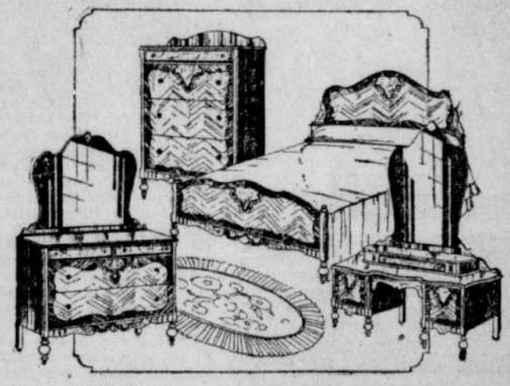

Assurez-Vous un de ces Echantillons
POUR VOTRE
Chambre à Coucher!
Tous Sont en Vrai Noyer

ECONOMISEZ $79.00—Quatre meubles en véritable noyer. Bureau de 45"; Commode ; Vanité et Lit double. Un seulement. Valeur de $158.....
$79.00

ECONOMISEZ $31.00—Quatre meubles en noyer de différents tons. Bureau de 40"; Vanité Hoollywood. Un seulement. Valeur de $140.00.....
$109.00

ECONOMISEZ $51.00—Quatre meubles en noyer sculpté. Nouvelle Vanité "Panama"; miroirs Vénitiens. Un seulement. Valeur de $190.00.....
$139.00

ECONOMISEZ $51.00—Superbe mobilier en noyer américain et australien Vanité Hollywood, miroirs Vénitiens. Un seulement. Valeur de $200.00.....
$149.00

ECONOMISEZ $51.00—Mobilier de Luxe en noyer artistiquement assorti; Vanité Panama ; miroirs Vénitiens. Un seulement. Valeur de $210.00.....
$159.00

ECONOMISEZ $61.00—En noyer américain et exotique. Bureau et Vanité Hollywood de 46 pouces. Un seulement. Valeur de $240.00.....
$179.00

Vous ne Verrez ces Modèles
Dans Aucune Autre Salle
Modèles Exclusifs à Legaré

ECONOMISEZ $38.00—Neuf meubles en véritable noyer Buffet de 60 pouces; Table à rallonge; Vitrine double; 5 chaises et 1 Fauteuil. Un seulement. Valeur de $175.00, pour.....
$137

ECONOMISEZ $57.00—Neuf meubles en véritable noyer joliment sculpté. Buffet de 60 pouces; Vitrine; Table extensible; 5 chaises et 1 fauteuil. Un seulement. Valeur de $225.00, pour.....
$168

ECONOMISEZ $100.00—Neuf meubles en vieux chêne anglais fini antique. Buffet de 66" Vitrine double; Table à rallonge; chaises et Fauteuil. Un seulement. Valeur de $275.00, pour.....
$175

ECONOMISEZ $135.00—Neuf meubles de Luxe en quart de chêne fini fumé et sculpté avec le meilleur goût. Buffet de 66 pouces. Un seulement Voyez-le! Valeur de $350.00, pour.....
$215

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 --- RUE ST-JOSEPH --- 142

INACTIVITE ET BAISSE SUR LES MARCHES MOBILIERS AUJOURD'HUI

ACTIVITE REDUITE DANS LES STOCKS DE NOTRE MARCHE

Montréal, 2.—(P. C.)—Fermeture.—Il n'y a eu que très peu d'activité à la Bourse de Montréal aujourd'hui. Brazilian a fermé à 12 5-8 avec 1-8 de baisse. Canadian Pacific s'est montré lourd toute la journée et ce titre a fini la séance avec 5-8 de dépréciation à 16 3-8.

International Nickel se trouvait 1-8 plus bas à 9 1-2, tandis que Consolidates Smelters comptait un gain de 3-4 à 71.

Asbestos ordinaire se négocie à 25c, sans changement avec la dernière fois, après qu'on eut publié le projet de réorganisation de la compagnie. St-Lawrence Paper privilégié se raffermit de 1-2 pour finir la séance à 10.

Steel of Canada ordinaire se hisse à 20 1-4 avec 1-4 de gain. Le reste de la liste n'a que peu varié.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
72 rue St-Pierre

— LE 2 FEVRIER —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Asbestos Corp.	25c	30c	25c	25
Do priv.	1	1	1	1
Brazilian Traction	12¾	12¾	12⅝	12⅝
B. C. Power "A"	24	24	24	24
Bldg Products "A"	19	19	19	19
Canada Cement	6¼	6¼	6	6¼
Do priv.	64	64¼	64	64
Canadian Car	6½	6½	6½	6½
Do priv.	15½	15½	15½	15½
Can. Ind. Alcohol	1½	1½	1½	1½
Canadian Pacific	17	17	16¾	16⅞
Cons. Smelting	70½	71	70	70
D. Steel & Coal "B"	2¼	2¼	2	2
Dryden Paper	1½	1½	1½	1½
Int. Nickel	9⅝	9⅝	9½	9½
McColl-Frontenac	9⅞	10	9⅞	9¼
Montreal Power	36	36	36	36
Nat. Steel Car	10	10	10	10
Quebec Power	29	29	29	29
St.Law. Corp.	80	80	80	80
Steel of Canada	20¼	20¾	20	20½

LEGERS RECULS SUR LE MARCHE DES CEREALES

Winnipeg, 2. (P.C.)—Fermetiire. Les "inversements de position" ont été à l'ordre du jour aujourd'hui sur le marché local et les spéculateurs ont semblé se contenter d'attendre les événements. La séance a été terne et peu intéressante. Les cotations ont fini avec des pertes de 3-8 à ½c pour la séance.

La livraison sur mai était 3-8c plus bas à 62 7-8c; celle de juillet 1 2c plus bas à 64 1-4 et celle d'octobre accusait une perte de 3-8c à 65 5-8c.

Chicago, 2. (P. C.) — Fermeture. — C'est au cours de la dernière heure que les cours ont atteint leur plus bas niveau aujourd'hui.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1-2 à 3-4c ; le mais avait cédé de 1-8 à 1-2c et l'avoine de 1-8 à 3-8c tandis que les provisions accusaient des reculs de 10 à 20c.

BOURSE FERMEE

Yokohama, Japon, 2 (P.A.)— La Bourse de la Soie Brute de Yokohama a cessé ses opérations cet après-midi par suite de la baisse de presque 20% qui a été enregistrée dans les cotations pendant la séance de ce matin.

Le marché semblait vouloir faiblir encore davantage lorsque l'ordre de fermer la Bourse fut donné.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par Geoffrion & Rainville).

La Bourse de Tokio ferme ses portes à cause d'une baisse en masse de toutes les valeurs sur cette Bourse.

Pendant l'année 1931, General Railway Signal a gagné l'équivalent de $3.33 par action contre $7.07 en 1930.

Les premiers rapports arrivant des fabricants d'autos indiquent qu'il y a une augmentation d'au moins 15% dans la production du mois de janvier 1932, comparativement à janvier 1931.

Warner Bros Pictures a subi une perte nette de $1,848,868 pendant le trimestre qui a fini le 23 novembre 1931.

Aubunr Auto a expédié 2,503 autos en janvier contre 2,017 en janvier 1931.

Moyennes de Dow, Jones pour lundi :

30 industrielles	80.62	gain de 3.44
20 ferroviaires	39.00	gain de 1.35
20 utilités	32.24	gain de 1.37

CHANGES A QUEBEC

PAR E.-L. HARDY & CIE
— Le 2 février—à midi —

Argentine, peso	0.2970
Australie, livre	3.1752
Belgique, belga	0.1602
Brésil, milréis	0.0733
Tchéco-Slovaquie, couronne	0.0341
Danemark, couronne	0.2191
Finlande, finmark	0.0188
France, franc	0.0451
Allemagne, Reischmark	0.2722
Angleterre, livre	3.9688
Grèce, drachme	0.0145
Hollande, florin	0.4630
Inde, roupie	0.3100
Italie, lire	0.0575
Japon, yen	0.4200
Yugo-Slavie, dinar	0.0209
Nlle-Zélande, livre	3.6081
Norvège, couronne	0.2161
Pologne, zloty	0.1301
Roumanie, lei	0.0071
Sud-Africain, livre	3.5000
Espagne, peseta	0.0925
Suède, couronne	0.2230
Suisse, franc	0.2246
Etats-Unis, dollar, prime	14⅞

NAT. STEEL CAR CORP.

Montréal, 2. — (P. C.) — La National Steel Car Corporation vient de recevoir du gouvernement du Dominion un chèque pour la somme d'environ $580,000 étant en règlement de la réclamation de guerre de la corporation. Il faudra évidemment que la compagnie paye les déboursés de ses avocats là-dessus. Les opérations de la National Steel Car sont plutôt tranquilles actuellement, principalement en ce qui concerne l'équipement des chemins de fer.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 2 (P.A.)—L'argent en barre est 3-8d plus bas qu'hier à 19 5-8 pence l'once.

POTINS de la Bourse

COCKSHUTT PLOW

Une analyse des affaires de la Cockshutt Plow Company et des perspectives offertes par l'industrie canadienne des instruments aratoires démontre que les actionnaires de cette compagnie ont tout lieu de s'attendre à ce que leur firme puisse reprendre son ancien pouvoir de gain dès que les conditions seront revenues à la normale. Comme le président l'a fait observer à l'assemblée annuelle, les produits agricoles sont essentiels et Cockshutt Plow fabrique les instruments aratoires nécessaires à la production de ces produits. A l'heure qu'il est, les produits de la ferme sont à des prix très peu rémunérateurs partout et ceci amoindrit beaucoup le pouvoir d'achat des cultivateurs. C'est là la principale raison d'être du chiffre élevé des comptes recevables inscrits dans les livres de la compagnie.

Au cours des douze mois de son exercice financier qui a pris fin le 30 novembre dernier, Cockshutt Plow a subi un déficit de $494,486 comparativement à un profit de $317,245 en 1930, mais s'attendait un peu à ce résultat. L'intérêt des analystes se porte surtout sur le bilan de la compagnie, étant donné qu'il n'y a que les emprunts aux banques qui passent avant les actions ordinaires. La valeur livresque de chaque action ordinaire atteint $48.93; si l'on ne tient pas compte de l'argent en mains, des comptes recevables et de l'inventaire, déduction faite de tout : passif courant, et si l'on n'évalue pas les usines de la compagnie, la valeur de chaque action est encore de $19.43 alors que le marché attribue une valeur d'environ $5 à ces mêmes actions. Si la compagnie regagne éventuellement son pouvoir de gain, comme on le croit généralement, il est incontestable que les actions sont cotées trop bas à l'heure actuelle.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 2 (P.C.)—Il y avait 106 bêtes à cornes, 283 veaux, 1,093 porcs et 51 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux

Hier, les bestiaux ont été passablement nettoyés du marché. Les bêtes à cornes de boucherie et celles de qualités commune ou ordinaire se sont vendues lentement à des prix stables, tandis que les bouvillons passables ou médium se vendaient difficilement. Ce sont les vaches et les taures qui se sont vendues en premier lieu—les vaches ont rapporté jusqu'à $4 et les taures jusqu'à $5.50 Les bons bouvillons ont varié de $5.75 à $6.25 et une couple de wagons ont rapporté $6.40 et $6.50. Les bouvillons médium se vendirent de $5.25 à $550 et les bouvillons légers de qualité commune $3.50. Les taureaux ont été stables entre $2 et $4 selon la qualité.

Aujourd'hui, il n'y eut que des vaches et des taureaux communs offerts. Les vaches de boucherie communes se sont vendues surtout $2.50 et $3 et les taureaux de $.25 à $2.75

Les veaux sont demeurés stationnaires à $7 pour les communs-légers abattus et $8.50 pour ceux d'une assez bonne qualité moyenne.

On payait de $6.50 à $6.75 pour les brebis de qualité passable.

Pour le bacon, la boucherie et les légers, on payait $5 (nourris et abreuvés) sur le marché des porcs. Les truies étaient surtout payées $4.25 le 100 lbs.

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

Le 1er février		Off	Dem.
12,000	Argentine 6's 1961	52½	53
31,000	Australie 5's 1955	46½	48¾
8,000	Belgique 6½'s 1949	85¼	86¼
31,000	Do. 6's 1955	81	82
1,000	Bolivie 7's 1958	6½	8
7,000	Bordeaux 6's 1934	99¼	99¾
3,000	Brésil 6½'s 1957	19	20½
16,000	Do. 7's 1952	17½	17½
22,000	Buenos Aires 6's 1961	33	34¼
	Chili 6's 1961	11¼	12½
3,000	Colombie 6's 1961	26½	27
6,000	Cund'ca 6½'s 1959	13½	16
13,000	Canada 5's 1952	88½	89
67,000	France 7½'s 1941	110¾	111¼
87,000	Do. 7's 1949	109¾	110½
60,000	Allemagne 5½'s 1965	37	37¼
1,000	Haiti 6's 1952	64	68
39,000	Italie 7's 1951	87¾	88½
8,000	Lyon 6's 1934	99¼	99¾
20,000	Marseille 6's 1934	99¼	99¾
	Medelin 6½'s 1954	15½	15
2,000	Milan 6½'s 1952	65½	66½
16,000	P.L. & M. 7's1958	100¾	101½
6,000	Do. 6's 1958	95	96
4,000	Pérou 6's 1960	6¼	7
2,000	Pologne 6's 1940	52½	54½
53,000	Do. 7's 1947	50½	51½
2,000	Rio Janeiro 6½'s1959	14¾	16
1,000	Do. 6½'s 1953	11	11¾
1,000	Rio G. do So. 6's1969	8¾	9½
3,200	Rome 6½'s 1952	66½	67
9,000	Serbie 7's 1962	34½	35¼
7,000	Soisson 6's 1936	99	99¼
37,000	Roy.-Uni 5's 1937	94	94¼

NOTRE DOLLAR A 87c

New-York, 2 (P.C.)—Le dollar canadien s'est montré vigoureux à l'ouverture du marché local des changes ce matin et il a ouvert à 87 (offert), tandis que la livre sterling cotait 7-8c de plus qu'hier soir à $3.45 7-8.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & RAINVILLE
105, côte de la Montagne

— LE 2 FEVRIER —

Alum. of Am.	52	50
Am. Gas and Elec.	34⅝	33⅞
Am. Superpower	3¾	3¾
Ass. Gas and El. 'A'	4¼	4¼
Brazilian	11¾	11¼
Cities Service	5⅝	5⅝
Cons. Gas of Balt.	61	49¾
Cord	6¾	6½
Elec. Bonds and S.	11¾	10¾
Fairchild Aviation	1¾-	2—
For dof Can. 'A'	11¾	11¾
Fox Theatre 'A'	⅞	⅞
Gulf Oil	29	29
Imperial Oil	8½	8½
Int. Util. 'B'	2	2¼
Mountain Prod.	2⅞	2⅞
Nat. Pub. Serv. 'A'	7	7
Niagara and Hudson	6¾	6⅞
S. O. of Indiana	15⅞	15⅝
St. Regis Paper	4⅞	4
Stutz Motors	12⅝	12¾
United L. and P.	7⅛	6⅞

LE MARCHE A ETE LOURD ET INACTIF TOUTE LA SEANCE

New-York, 2. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée). —Fermeture. — Le marché des valeurs a été lourd aujourd'hui et le volume des transactions a diminué.

Des prises de profit en masse ont eu lieu dans le compartiment des ferroviaires, mais les autres groupes les ont suivis vers la baisse avec des pertes variant de 1 à 3 points dans les principales valeurs.

Santa Fé et Union Pacific ont baissé d'environ 3 points. U. S. Steel American Can, General Electric, American Tobacco "B" et Allied Chemical, parmi les industrielles, accusaient des reculs de 1 à 1 3-4 point. New-York Central, Southern Pacific et American Telephone ont fermé avec des pertes identiques.

On évalue à environ 1,100,000 actions le total des virements de la séance.

La lourdeur des ferroviaires a été occasionnée par le fait que malgré la réduction de 10% qui vient d'être annoncée dans les gages, il faudra que les transports par fret attendent le retour à prospérité avant de remonter. On s'attend à ce que certains dividendes soient encore réduits.

On a enregistré une baisse du cuivre destiné à l'exportation. Ce métal est descendu à 6 7-8 ; c'est la première fois qu'il se vend en bas de 7c. L'argent en barre a décliné de 3-8c après être monté de 1-2c hier. La soie a baissé, mais, sur le marché de sucre, les prix se sont améliorés.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
72 rue St-Pierre

Le 2 février	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Abitibi	2½	2½	2½	2½
Adams Exp.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Alleghany Crp.	2⅞	2⅞	2⅝	2⅝
Allied Chem.	69¾	70¾	67½	68¾
Allis Cham.	11¾	11⅞	11⅞	11⅞
A.M. Byers	13¼	13¼	12⅞	12⅞
Am. Can.	61½	62½	59¾	60¼
Am. Car & F.	8	8	8	8
Am. & F. Pw.	7⅛	7⅛	6⅞	6⅞
Am. Loco.	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Am. Smelting	16⅞	16⅞	15½	15½
Am. Tel. & Tel.	115⅝	116⅞	113¾	114¾
Am. Tob. "B"	78¾	78⅞	77	77
Am. Waterworks	29	29	29	29
Anaconda Cop.	10¾	11½	10½	10½
Atchison R'y.	84¾	84¾	80¼	80½
Auburn Auto	136½	137¾	128¾	129¾
Baldwin Loco.	6⅞	7¼	6⅞	7¼
Balt & Ohio.	19⅛	19¼	18⅞	18⅞
Bethlehem Steel	19	19¼	17¾	17⅞
Borg Warner	10⅝	10⅝	10⅛	10⅛
Canada Dry	11½	12	11½	12
Can Pacific	14½	14½	14	14¼
Case Threshing	37	37¾	34½	35½
Cerro de P.	13¼	13¼	12¾	12¼
Chesap & O.	27¾	28⅛	26½	26½
Chic. R. I.	14	14	13½	13⅞
Coca-Cola	108½	108½	108	108
Colorado F & I.	8½	8½	8½	8½
Columbia Gas	13⅞	14⅛	13	13⅞
Com. Solvents	8⅞	8½	8¼	8¼
Comm. Power	4⅞	4⅝	4	4
Congoleum	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Cons. Gas	59⅞	60¼	59⅝	60
Cont. Can	35⅞	36¼	35	35
Corn Products	42¾	43¼	42	42
Curtiss Wright	2⅝	2¾	2⅛	2⅛
Davison Chem.	4⅝	4⅝	4	4
Dupont de Nem	53	53½	50¾	51½
Eastman Kodak	83½	83¾	81¼	81¼
Elec. Auto-Lite	28⅝	28½	27½	28
Elec. P. & Lihg	12¾	13½	12	12½
Erie Railroad	9	9	8½	8½
Fox Film	5⅞	3⅞	3¾	3¾
Freeport Texas	17⅞	18¼	17⅛	18
Gen. Electric	20½	20⅞	19½	19½
Gen. G. & El. A	1⅞	1⅞	1¾	1⅞
Gen. Motors	21⅝	22⅛	21	21⅝
Gillette Safety	12¾	12¾	12¼	12¼
Houston Oil	3¾	3¾	3¾	3⅞
Hudson Motors	9¼	9¼	9¼	9¼
Hupp Motors	4⅛	4¼	4¼	4¼
Int. Combustion	1⅜	1⅛	1⅛	1⅛
Int. Harvester	26	26¼	26	26¼
Int. Hydro	9¾	10	9¾	9¾
Int. Nickel	8½	8½	8⅝	8⅝
Int. Paper 'A'	2	2	2	2
Int. Tel. & Tel.	9⅞	10	9	9⅝
Johns-Manville	20	20¼	19¼	19¼
Johns-Manville	20	20 ⅛		
Kenn. Cop.	11⅝	11⅝	10⅝	10⅞
Kreuger & Toll.	8	8¼	7⅞	7⅞
Loews Theatre	29	29	28½	28½
Lorillard	14⅝	14¾	14⅛	14¼
Miss Kan. & T.	7	7¼	7	9¼
Montg. Ward	8⅝	8⅞	8⅝	8⅞
Nash Motors	17¾	17¾	17½	17½
Nat. Bellas H.	½	½	½	½
Nat. Biscuit	40⅞	41	39⅝	39⅞
Nat. Dairy Prod	24¼	24⅝	24	24
Nat. Pow. & L.	14¾	15	14⅝	14⅝
Nevada	5⅜	5½	5¼	5½
New-Haven	28	28¾	27⅛	27⅝
N.-Y. Central	30¾	31⅝	29	29½
North Am Co.	33½	33½	32¼	32¼
Noranda Mines	14½	14½	14½	14½
Pac. Gas. & El.	34½	34½	33⅞	33⅞
Packard Motor	4¾	4⅞	4⅞	4⅞
Paramount	9⅞	9⅞	9⅞	9⅛
Penick & Ford	27½	28⅝	27½	28
Pennsylvania Ry	21¾	22	20⅝	20⅝
Poor & Co.	4½	4½	4¼	4½
Pub. S. of N.J.	53¼	53¾	52⅛	52⅛
Pullman	22	22	21¼	21¼
Pure&Oil	4½	4½	4½	4½
Radio C.	7¼	8	7	7¾
Radio-K.	5⅝	5⅝	5⅞	5⅞
Rem-Rand	2¾	2¾	2¾	2¾
Reo Motor	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Rep. I. & S.	5½	5½	5½	5½
Royel D.	17⅝	17¾	17¼	17¼
St. L. & S. F.	5½	5½	5⅛	5¼
Sears Roebuck	34	34	32⅞	32⅞
Shell Union	3¾	3¾	3½	3½
Simmons Bed	7½	7½	7½	7½
Sinclair Oil	5½	5½	5¼	5¼
South. Pacific	34¼	34¾	32⅞	33½
Stand. Brands	13	13⅛	13	13
Stan. Gas & El.	29¼	29½	28¼	28¼
Stand Oil N.-J.	27½	27⅞	27	27
Stand Oil N.-Y.	9⅝	9½	9⅝	9⅝
Stewart Warner	5⅛	5⅛	5	5
Studebaker	11⅞	11⅞	11½	11½
Stone & Webste	11½	12¼	11½	11½
Tex Gulf Sulp.	23¾	23⅞	23¾	23⅞
Timken Rol B.	20	20½	19⅞	19⅞
Union Carbide	30⅞	30⅞	20⅞	30⅞
Union Pacific	77½	77½	74	74
United Aircraft	16⅛	16¼	15	15½
United Cigar	1¼	1⅛	1⅛	1⅛
United Corp.	9⅛	9⅛	9	9
U.S.C.I. Pipe	13⅞	14	13½	14
U.S. Ind. Alco	25¼	25¼	23¾	23¾
U.S. Realty	7¾	7¾	7¾	7¾
U.S. Rubber	4¼	4¼	4¼	4¼
U. S. Steel	41⅛	41½	39½	40
Vanadium	15	15¾	15	14⅝
Warner Bros.	3½	3½	3⅛	3⅛
West. Union	38⅞	38⅞	37	37
West. Elec.	26⅞	27	25¼	25¼
Woolworth	42⅝	42⅞	41¾	41¾
Worthing. P.	20⅞	20¾	20⅞	20¾
Yellow Truck	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛

Ventes à 2 h. 10 p.m., 900,000 parts.

Il n'y aura pas beaucoup d'obligations étrangères qui failliront à leurs paiements durant le mois de février. Les omissions d'intérêts viendront principalement de l'Amérique du Sud.

Les nouveaux wagons de fret installés durant 1931 ont été de 12,662 aux Etats-Unis, ce qui représente le chiffre le moins considérable depuis 1923 alors que l'on commencera à tenir des records.

MONTREAL CURB

GEOFFRION & RAINVILLE
105, côte de la Montagne

Le 2 février	Ouv.	Ferm.
B. A. Oil	10¼	10¼
Beauharnois	3½	3½
Dist. Seagram	5¾	5¾
Imperial Oil	9⅞	9⅞
Imperial Tob.	8⅛	8⅛
Int. Petroleum	11	11
Lake Shore	29	29
MINES :		
Big Missouri	.13	.13
Noranda	16.40	
Siscoe	.55	.55

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "**Wall Street Mirror**" dit : Il est facile de se rendre compte que les achats que la réduction des gages va permettre aux chemins de fer d'accomplir seront de nature à stimuler les industries qui alimentent ces mêmes chemins de fer.

Le mois de février marque d'ordinaire une période de hausse assez forte mais, depuis deux ans, ces avances ont été basées sur des espoirs qui ne se sont pas matérialisés. Ce mois-ci, cependant, le mouvement de hausse auquel nous allons assister sera basé sur quelque chose de plus solide.

Les banquiers et les administrateurs du pays en sont rendus à la conclusion que le plus sûr moyen de ramener la confiance du public consisterait à faire remonter les valeurs de Bourse ; la reprise des affaires suivrait ensuite de près cette avance. Encore une fois, ayez les yeux sur le marché des obligations et le marché des denrées qui indiqueront l'arrivée du "tournant".

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 ndus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	62.9	36.7	99.3	65.3
Samedi	60.2	35.4	95.6	62.6
Sem. passée	62.5	37.9	98.7	65.1
Mois passée	63.0	32.3	98.1	64.5
1931	122.9	102.4	168.8	127.8
1929	217.2	140.6	221.1	205.2
1927	116.7	106.8	105.7	110.3
Max. 1932	68.8	39.8	106.0	70.8
Min. 1932	58.0	30.3	92.7	60.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 1,517,116 actions.

Mouvements comparatifs:

	Lundi	Sma.
Nombre de gains	382	120
Nombre de reculs	93	178
Stocks n'ayant pas bougé	106	131
Total n'ayant pas bougé	581	429

L'ASBESTOS CORPORATION

On annonce aujourd'hui le plan de réorganisation de cette compagnie

Le plan de réorganisation de l'Asbestos Corporation Limited, que l'on attendait depuis quelque temps déjà, vient d'être annoncé aujourd'hui même. La proposition consiste à substituer une forme modifiée d'obligations à revenus pour les obligations actuelles de première hypothèque sur la base du pair pour le pair, en ajoutant une action du nouveau capital pour chaque $100 d'obligation. Les actions de priorité et ordinaires actuelles disparaîtront et le nouveau capital de la compagnie sera autorisé au montant de 300,000 actions sans valeur au pair. Les obligations actuelles d'ypothèque générale seront échangées sur la base d'une action et demie de nouveau capital pour chaque $100 de capital ; les actionnaires privilégiés recevront 1 1-2 action du nouveau capital pour chaque groupe de 10 actions de priorité, et les actionnaires ordinaires recevront 1 1-4 action pour chaque groupe de 50 actions ordinaires de l'ancienne émission.

Ce plan de réorganisation est le résultat d'un grand nombre de conférences tenues entre les représentants de tous les détenteurs de titres, et il a reçu l'appui d'un comité représentant les détenteurs d'obligations première hypothèque et aussi d'un comité des détenteurs d'obligations d'hypothèque générale, qui avaient des procurations les autorisant à demander désistement par défaut du payement de l'intérêt.

Les dépôts des titres existants devront être faits aux succursales de La Banque Canadienne de Commerce. La récapitalisation est une opération drastique, mais on a préféré cette opération radicale aux risques d'une liquidation possible. L'emploi de la fibre d'asbeste canadienne étant bien établi, malgré la concurrence mondiale, il est à espérer qu'avec cette réorganisation et la bonne coopération de tous les producteurs d'amiante de manière à réduire les frais de production et de vente, le Canada devra continuer à occuper une position favorable dans les marchés du monde pour ce produit de première nécessité.

La Banque Royale du Canada

DIVIDENDE NO 178

AVIS est par ces présentes donné qu'un dividende de trois pour cent (savoir au taux de douze pour cent l'an) sur le capital-actions payé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, et que ce dividende sera payable à la banque et à ses succursales le et après le mardi, premier jour de mars prochain, aux actionnaires inscrits à la clôture de l'exercice financier, le 30e jour de janvier.

Par ordre du bureau.

Le gérant général,
M.-W. WILSON

MONTREAL, P. Q., le 15 janvier 1932.

SEANCE TERNE ET TRES PEU ACTIVE DU MIN. EXCHANGE

Toronto, 2 (P.C.)—Midi — A peine une demi-douzaine de titres ont bougé au cours de cet avant-midi à la Bourse des Mines.

Teck Hughes a remonté de .02 à $4.55 tandis que Canadian Kirkland et Bobjo reculaient de fractions.

Nickel et Noranda ont baissé de quelques centins chacune à $9.65 et $16.50 respectivement, mais les autres métaux basiques se sont maintenus. Les argentifères ont peu varié et les huiles aussi. Peninsular Pete a avancé d'une autre fraction à un nouveau maximum de .05½ pour le mouvement actuel.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
70 rue St-Pierre

Le 2 janvier	Ouv.	ferm.
Acme Oil	.16	.16
Albert Pacific	1.05	1.05
Baltac	.03	.03
B. A. Oil	10.25	10.25
Barr y Ho"	.07	.07
Base Metals	.90	.90
Bagamac Rouyn	.05	.05
Bidgood	.06¾	.06¾
Buffalo Can. Gold mines	.29	.29½
Cen. Manitoba	.06¼	.07
Chemical Research	1.50	1.50
Chibougamau	.06½	.06½
Cons. Smelters	70.25	70.50
Eldorado	1.22	1.20
Falconbridge	.75	1.00
Granada	1.00	1.00
Hollinger	5.30	5.25
Howey Gold	.53½z	.33
Hudson Bay	2.50	2.50
Imperial Oil	.9⅞	.9⅞
Int. Nickel	9.75	9.50
Int. Petroleum	11.00	11.00
Kirkland Lake	.50	.50
Lake Shore	28.75	28.70
Macassa	.35 à	.37
Malartic	.03½	.03½
McIntyre	18.00	18.00
Mining City	1.25	1.10
Moffatt Hall	.06½	.07
Moss	.37	.37
Newbec	.02	.02
Nipissing	1.00	1.00
Noranda	16.50	16.50
Nordon	.11½	.11
Pend Oreille	1.07	1.05
Pennensula Pete	.05¾	.05¾
Pioneer	.05	.05
Sherritt Gordon	.64	.63
Siscoe	.54	.54
Sudbury Basin	.37	.37
Sylvanite	.60½	à .63
Teck Hughes	4.55	.460
Towagmac	.25 à	.35
Ventures	.50	.51
Vipond	.35½	.35½
Wright Har.	2.82	2.80

Hudson-Essex (Canada) confie sa Publicité à la Ronalds Advertising

Sa nouvelle usine située à Tilbury, Ontario, étant déjà accupée à la production des nouveaux automobiles Hudson et Essex fabriqués au Canada, et les premiers modèles actuellement rendus chez le distributeur de Montréal pour y être exhibés au Salon d'Automobiles de cette ville, la Compagnie Hudson-Essex du Canada (limitée) annonce le choix d'une agence de publicité canadienne pour diriger les grandes campagnes d'annonces dans les journaux et les revues qu'elle projette pour le marché canadien cette année.

La "Ronalds Advertising Agency, Limited", de Montréal et Toronto, une des plus importantes dans le champ de la publicité canadienne, a été nommée à titre de conseillers publicitaires pour cette nouvelle compagnie canadienne. Cette décision vaut au Canada un autre gros compte de publicité que détenaient les Etats-Unis auparavant, et c'est en même temps un autre développement de la politique de la Compagnie Hudson-Essex du Canada qui consiste, en autant que possible, à acheter des marchandises de fabrication canadienne et se procurer du service canadien.

L'organisation Ronalds a été choisie à cause de ses connaissances solides des problèmes de la distribution des marchandises au Canada et de son personnel d'experts dans les champs de la publicité et du commerce. La compagnie Ronalds est la seule agence canadienne qui ait gagné la Récompense de Harvard pour publicité, sa campagne en faveur du chemin de fer Pacifique-Canadien en 1927 ayant été déclarée "la plus remarquable pour l'excellence du plan et de l'exécution parmi les campagnes nationales de caractère institutionnel". Parmi les comptes dont s'occupe cette agence sont les "Canada Steamship Lines", la Compagnie "Northern Electric" et les "Canadian Industries, Limited".

Des mesures ont été prises en vue d'une affiliation de travail entre l'Agence Ronalds et Erwin, Wasey & Co., Inc., qui dirige la publicité Hudson et Essex aux Etats-Unis et dans d'autres parties du monde. Cette affiliation assure l'unité d'effort dans les annonces et la distribution des nouveaux automobiles, qui passent pour être les voitures les plus belles et les plus puissantes qui aient jamais été fabriquées sous les emblèmes familiers de l'Hudson et de l'Essex.

Les dirigeants de l'Agence de Publicité Ronalds sont : MM. W.-P. Tuttle, président ; R.-C. Ronalds, vice-président ; J.-W. Bowman, vice-président ; et E.-M. Putnam, secrétaire.

L'AGENCE DE PUBLICITE RONALDS ADVERTISING AGENCY, LTD

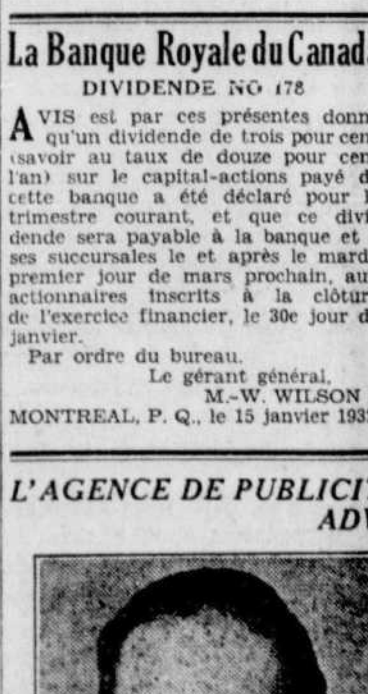

RUSSELL C. RONALDS
VICE-PRESIDENT

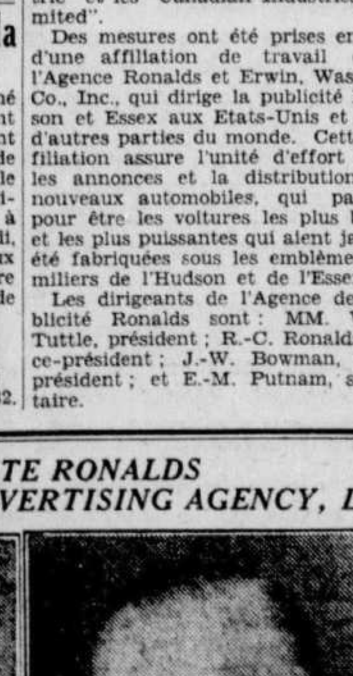

W. P. TUTTLE
PRESIDENT

ASBESTOS CORPORATION LIMITED PROJET DE REORGANISATION

IMMEUBLE "CANADA CEMENT",
MONTREAL, CANADA, le 27 janvier 1932.

Aux Détenteurs

des OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES DE PREMIER RANG ET DE REMBOURSEMENT,
des OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES GENERALES,
et des ACTIONS PRIVILEGIEES ET ORDINAIRES
de "Asbestos Corporation, Limited":

La Situation

Le Comité soussigné, nommé par les Directeurs dans le but d'étudier la modification de la structure du capital de la Corporation, a approuvé un projet de récapitalisation qui a pour fin le dénouement de certaines difficultés résumées ci-dessous.

Le problème des charges fixes et du service des dividendes ont surtout préoccupé la Direction; vous n'ignorez pas que l'intérêt des Obligations Hypothécaires de Premier Rang est en souffrance depuis un an et demi, et celui des Obligations Hypothécaires Générales depuis deux ans.

L'élaboration d'un capital productif, grâce auquel la Corporation pourra exploiter avantageusement ses propriétés et en obtenir un rendement maximum, s'impose donc sans délai.

Les charges fixes de toutes les émissions d'obligations étant trop lourdes pour permettre le payement des intérêts et la gestion congrue de l'entreprise, le Comité est d'opinion que tous les actionnaires et obligataires se doivent à eux-mêmes d'envisager franchement la situation. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront se prémunir contre de graves aléas et sauvegarder leurs mises de fonds respectives.

Dans toutes les parties du monde, l'industrie de l'asbeste a subi des modifications marquées, et les producteurs d'asbeste canadiens doivent faire face à une concurrence qu'ils ignoraient presque entièrement il y a quelques années. Les mines d'asbeste de la Zambézie Britannique font voir une progression très accentuée due au coût minime de la main-d'oeuvre indigène, et la Russie offre de nouveau d'immenses quantités d'amiante. L'offre dépassant de beaucoup la demande, de fortes diminutions de prix et la réduction du rendement de vos propriétés en furent l'inévitable conséquence.

Après avoir étudié attentivement les problèmes que cette Corporation doit résoudre, et consulté nombre de ses obligataires et actionnaires, l'on est parvenu à cette conclusion qu'il est de l'intérêt de tous les détenteurs de ses divers titres et valeurs d'éviter une liquidation.

Le Projet

Un Plan a donc été formulé dans le but de faire face à cette situation. En voici les données fondamentales:

(a) Pour épargnez les frais d'incorporation d'un nouvel organisme, et ceux qu'entraineraient de nombreux transferts de propriétés, la Compagnie demeurera la même;

(b) Les Obligations antérieures (Thetford-Vimy, Maple Leaf et Asbestos Corporation of Canada) ne subiront pas de modification.

(c) De nouvelles Obligations et, ou Actions seront substituées, tel qu'esquissé ci-dessous, aux valeurs actuelles (Obligations Hypothécaires de Premier Rang et de Remboursement, Obligations Hypothécaires Générales, Actions Privilégiées et Ordinaires), lesquelles cesseront d'exister ;

(d) Le capital-actions sera revisé de façon à consister en 300,000 actions sans valeur au pair; de nouvelles Obligations Hypothécaires de Premier Rang et de Remboursement seront émises (conditionnellement et seulement si elles sont requises, aux fins particulières de rembourser les Obligations antérieures et de créer un capital productif additionnel); et il sera fait une nouvelle émission de titres appelés "Obligations Hypothécaires Générales Gagées par les Revenus", avec dispositions spéciales touchant l'intérêt, et d'autres conditions, le tout tel qu'esquissé dans le Plan ;

(e) Les détenteurs actuels d'Obligations Hypothécaires de Premier Rang et de Remboursement recevront, pour chaque montant de $100 des Obligations qu'ils détiennent présentement et tous les arrérages d'intérêt, un principal de $100 sous forme des Nouvelles Obligations Gagées par les Revenus et l'action du capital-actions ;

(f) Les détenteurs actuels d'Obligations Hypothécaires Générales recevront 1-1-2 actions du capital-actions pour chaque principal de $100 des Obligations qu'ils détiennent présentement et tous les arrérages d'intérêt ;

(g) Les actionnaires Privilégiés recevront 1-1-2 actions du capital-actions pour chaque groupe de 10 actions privilégiées qu'ils détiennent présentement ;

(h) Les actionnaires Ordinaires recevront 1-1-4 actions du capital-actions pour chaque groupe de 50 actions ordinaires qu'ils détiennent présentement.

La répartition ci-haut se base sur une analyse des mérites relatifs de ces divers titres et sur les recettes futures possibles de la Corporation.

Réduction du Capital

Nous comparons ci-dessous la capitalisation actuelle et celle que projette le Comité :

Capitalisation Emise Actuelle

Obligations Antérieures	$ 749,179
Obligations Hypothécaires de Premier Rang	2,361,000
Obligations Hypothécaires Générales	4,132,300
Actions Privilégiées (valeur au pair:$100)	7,456,400
	$14,698,879
Actions Ordinaires (sans valeur au pair)	200,000 Actions

Capitalisation Revisée Estimative

	Autorisées	Emises
Obligations Antérieures	$ 749,179	$ 749,179
Nouvelles Obligations Hythécaires de Premier Rang	1,500,000	Nil
Nouvelles Obligations Hypothécaires Générales, Gagées par les Revenus, à 6%	2,361,000	2,361,000
	$4,610,179	$3,110,179
Capital-Actions (sans valeur au pair)	300,000 actions	101,799 actions

Fiduciaires Votants

Il sera pourvu que tous les droits de vote attachés aux actions (autres que les actions qualificatives des directeurs) seront entre les mains de cinq Fiduciaires Votants jusqu'au terme des Obligations Gagées par les Revenus, et que les nouveaux certificats d'actions pourront, si on le juge opportun, être émis à cette fin en faveur des Fiduciaires Votants; des certificats de vote par fiduciaire seront, en ce cas, remis aux présents détenteurs des Obligations et des Actions Privilégiées et Ordinaires Les premiers Fiduciaires Votants seront:

M. A. P. S. Glassco,
Secrétaire et économe de l'Université McGill;

M. James Hutchison,
de la Maison Riddell, Stead, Graham et Hutchison, Comptables Vérificateurs Autorisés;

M Wynne Robinson,
Gérant, National Trust Company, Limited, Montréal;

M. Arthur F. White,
Vice-Président de la Banque Canadienne du Commerce;

M. Arthur B. Wood,
Vice-Président de la "Sun Life Assurance Company of Canada"

Ces personnalités agissent à la demande des Directeurs et avec l'approbation des détenteurs de montants considérables d'Obligations Hypothécaires de Premier Rang, d'Obligations Hypothécaires Générales, d'Actions Privilégiées et d'Actions Ordinaires actuelles.

Coopération d'Intéressés Importants

Ce projet a été soumis aux banquiers de la Corporation, qui se sont déclarés consentants, s'il est mis à exécution, à conclure avec la Corporation certains arrangements financiers que le comité considère satisfaisants.

Le projet a aussi été approuvé par le comité représentant les détenteurs d'Obligations Hypothécaires de Premier Rang. De plus, le Comité des Détenteurs d'Obligations Hypothécaires Générales, qui détenait des procurations données par les détenteurs d'une forte majorité de ces titres, dans le but d'autoriser une renonciation lorsque fut interrompu le paiement de l'intérêt, à l'unanimité, a approuvé et recommandé le Plan, dans ses grandes lignes, et, en particulier, la répartition des nouveaux titres, de même que l'administration et le contrôle tels que projetés D'autres obligataires et actionnaires importants ont également promis leur concours au comité.

Conclusion

Le comité est d'opinion que, dès que la situation économique redeviendra normale et compte tenu d'un laps de temps raisonnable durant lequel pourront se manifester les avantages de cette réorganisation, le Plan esquissé ci-haut ne pourra que résulter en une exploitation profitable La récapitalisation projetée. donnera à la Corporation une assiette exceptionnellement solide, et lui permettra d'occuper une place enviable parmi ses concurrents.

Une Convention de Dépôt, signée par le comité, a été mise entre les mains du Dépositaire (The Canadian Bank of Commerce.) Obligataires et actionnaires deviendront parties à cette Convention et participeront au Plan en déposant leurs titres chez le Dépositaire, conformément aux instructions fournies par le comité Subséquemment, la "Canadian Bank of Commerce" délivrera à chaque déposant un Certificat de Dépôt. Le Plan n'entraine aucuns frais pour les Déposants, sauf l'assurance et l'affranchissement de leurs titres. La Corporation se chargera des frais généraux.

Le Comité conseille instamment à tous les obligataires et actionnaires de signer la Lettre de Transmission, après étude du Plan et de la Convention, et de l'expédier au plus proche Dépositaire, accompagnée de leurs titres, dûment endossés. Les membres du Comité n'hésitent pas à exprimer leur conviction qu'il est de l'intérêt de tous les détenteurs de valeurs de la Corporation d'affirmer leur adhésion au Plan en effectuant promptement le dépôt de leurs titres.

Pour le Comité:
Le Président ROBERT F. MASSIE

Comité:

ROBERT F. MASSIE, Président,
Président, Asbestos Corporation, Limited.
Président, Dominion Fire Insurance Co.

CHARLES W. COLBY,
Directeur, Asbestos Corporation, Limited.
Directeur, The Canadian Bank of Commerce

KENNETH T. DAWES,
Directeur, Asbestos Corporation, Limited.
Vice-Président, The National Breweries, Limited

Le Secrétaire du Comité de Réorganisation,
J.-A. MARCOTTE

On obtient des copies du Plan et de la Convention de Dépôt en s'adressant au Secrétaire, à l'adresse ci-haut, ou à la "Canadian Bank of Commerce", à ses succursales de Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, ou à The Canadian Bank of Commerce, 2 Lombard Street, Londres, E.C. 3, Angleterre, ou aux agents de The Canadian Bank of Commerce, Hanover Square et Exchange Place, New-York.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mme B. Vézina ainsi que M. et Mme Donat Gagnon, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. Emile Desrochers, à St-Flavien.

—M. J. Labbé, de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez son père, M. François L'abbé, à St-Gervais.

—M. et Mme J. Tremblay, de Québec, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme O. Tremblay et chez M. et Mme J.-P. Guay, rang Ville-Marie, à Beaumont.

—Mme A. Carrier, de Pintendre ainsi que M. et Mme Labrie et leur jeune fille Marie-Paule Labrie, et M. et Mme Bolduc, de St-Henri de Lévis, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. Alfred Boulianne, à La Malbaie.

—Mlle Béatrice Bolduc, de St-Victor de Beauce, était dernièrement en promenade chez des parents et amis à Lévis.

L'édition de 5 heures en vente à Lévis.

Nos lecteurs de la rive sud et particulièrement de Lévis voudront bien prendre note qu'à partir d'aujourd'hui ils pourront se procurer l'édition de 5 heures du journal "Le Soleil" aux deux endroits suivants:

Au restaurant de M. Gaston Lemieux, rue Commerciale, en face de l'avenue Laurier, à Lévis et au restaurant de M. Félix Pichette, à la gare de Lévis.

Un appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier midi pour un commencement d'incendie à la résidence de Mme Vve Guay, coin des rues Carrier et St-Georges. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

Elle se fracture une hanche en tombant

Mme François Cantin, de St-David de l'Auberivière, a été victime d'un douloureux accident, hier matin. Mme Cantin revenait de la messe lorsqu'en marchant sur le chemin recouvert de glace elle fit un faux pas et dans sa chute se fractura une hanche. L'ambulance de M. J.-P. Thibault, de Lévis, fut demandée et transporta la blessée à l'hôpital de Lévis où la fracture fut réduite.

Les élèves du collège de Lévis ont eu congé hier

Les examens semestriels pour les élèves du Collège de Lévis étant terminés, tous ont eu hier après-midi leur traditionnel congé. Malgré la froide température les élèves ont accueilli avec joie ce congé et en ont profité pour se livrer à leur jeu favori, le patin. On a commencé aujourd'hui la seconde partie de l'année scolaire qui se terminera par les examens de juin prochain et les vacances d'été.

M. Georges Leclerc élu échevin de Lauzon hier

Hier, de 7 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, a été faite l'élection, en la ville de Lauzon, pour choisir un représentant du siège No 1, du quartier No 3, dans le conseil de ville. Il y avait deux candidats sur les rangs, M. Hormisdas Couillard, sortant de charge et M. Georges Leclerc, nouveau candidat. Il y eut deux bureaux de votation pour les 294 électeurs contribuables ayant droit de vote. Voici le résultat de cette élection :

Bureau de l'arrondissement No 1: 129 votes furent donnés, dont 67 pour M. Couillard et 62 pour M. Leclerc. Bureau de l'arrondissement No 2: 60 votes furent donnés pour M. Leclerc et 45 pour M. Couillard. Ce dernier eut donc en tout 112 votes et M. Leclerc en eut 122. M. Leclerc a donc été élu échevin du conseil de ville de la ville de Lauzon par une majorité de 10 votes. Sur les 294 voteurs, 232 ont donc voté, ce qui est un vote très considérable, 62 seulement n'ayant pas voté. Nos félicitations au nouvel échevin élu hier.

Les autres membres du conseil furent élus lors de la mise en nomination tel que nous l'avons annoncé alors.

M. Didace Martineau, de Lévis, a bien figuré hier

M. Didace Martineau, de Lévis, qui est l'un des concurrents dans le grand marathon en raquettes de Québec à Montréal a très bien figuré hier et a fait une course surprenante dans la seconde étape de Donacona à Ste-Anne de la Pérade, une distance d'environ 29 milles. Il a franchi cette distance en 4 heures 47½ et s'est classé 23ème. Les 25 coureurs sur la liste sont partis ce matn de Ste-Anne de la Pérade pour commencer leur troisième étape jusqu'au Trois-Rivières soit la moitié de la course.

Le rapport de la Caisse de Prévoyance de Lévis

Hier soir, en la salle St-François Xavier, à Lévis, a eu lieu la séance annuelle de la Caisse de Prévoyance au cours de laquelle a été soumis le 10ème rapport des activités de cette Caisse pour l'année 1931. Nous devons remettre à demain, l'espace nous faisant défaut, la publication de cet intéressant rapport.

Il a été l'objet d'une belle fête

M. Louis Robitaille, propriétaire de l'Hôtel St-Louis, rue Commerciale, à Lévis, a été fêté par ses nombreux amis, ces jours derniers. Il n'y eut lecture d'une adresse par M. Patrick Bégin, de St-David. Il y eut présentation de riches cadeaux, puis il y eut chant et musique. Ce ne fut que tard dans la nuit que chacun se sépara avec un agréable souvenir de cette charmante réunion.

Joutes de hockey au Patronage de Lévis.

Dimanche dernier, les clubs Ottawa et Montréal ont inauguré les parties de détail pour le champion nat de la ligue Senior, au Patronage de Lévis. L'Ottawa gagna par 2 à 1. Le Montréal se trouve éliminé de la série du championa. C.-E. Lachance compta les deux points pour l'Ottawa et Roger Kronstrom E.E.M scora pour le Montréal.

MONSIEUR ET MADAME

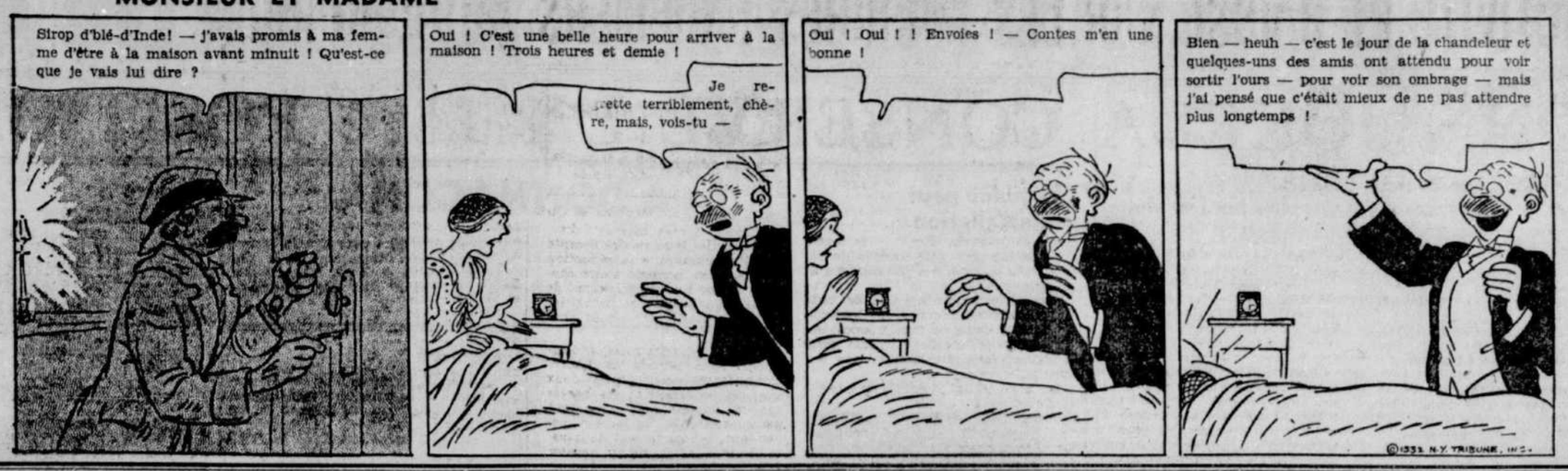

M. Louis Faguet est de retour

Il arrive du congrès de la compagnie Firestone à Hamilton.

Monsieur Louis Faguet, le représentant local de la Compagnie Firestone, dont MM. Dubé et Forgues sont les distributeurs à Québec, a eu la bonne fortune de gagner un des premiers prix lors du grand concours de ventes de cette compagnie tenu par tout le Canada. M. Faguet arrive de Hamilton, Ontario, où il a assisté au congrès des Champions Firestone, et où on lui a remis un trophée en argent-sterling.

Durant son séjour à Hamilton, M. Faguet a eu l'occasion de visiter la fabrique Firestone, qui passe pour être l'une des mieux organisées de l'univers entier. "Il y a dans cette fabrique des machines qui sont tout bonnement merveilleuses", dit-il, "et les voir fonctionner est un véritable enchantement. Toutes les parties du pneu sont soumises à des épreuves et inspectées à chacun des stages de sa fabrication. Rien n'est laissé au hasard et une fois le pneu rendu à l'inspection finale, il est de qualité absolument uniforme.

Lors de notre visite à Hamilton, le personnel des ingénieurs de la Compagnie Firestone nous a expliqué en détail la manière dont la fabrication des pneus a été améliorée et durant l'année présente de nouvelles caractéristiques merveilleuses seront incorporées dans ces pneus. Après avoir terminé une année des plus fructueuse, la Compagnie Firestone commence l'année 1932 par une campagne d'annonces et de distribution encore plus forte et mieux élaborée en vue du plus gros volume d'affaires de ses annales pour le remplacement des pneus."

(Comm.)

Dimanche prochain l'Ottawa jouera contre le Notre-Dame et le gagnant jouera la finale contre le Canadien. Les arbitres de dimanche étaient MM. Omer Carrier et Paul-Omer Lemieux.

Dimanche après-midi les clubs Notre-Dame et Canadien ont repris une partie qui avait été retardée et le Canadien avec quatre joueurs seulement sur la glace gagna au score de 2 à 0. Gérard Michaud et L.-N. Léveillé scorèrent pour le Canadien. Ce club a de fortes chances de gagner de nouveau le championnat cette année.

Soirée du club "Le Voltigeur" demain soir.

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" avec leurs épouses ou compagnes ainsi que les amis du club en compagnie de leurs épouses ou compagnes sont invités à une soirée qui aura lieu demain soir, à 8 heures 15, au chalet du club, salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Cette soirée sera sous le patronage de M. Raoul Turgeon, capitaine de club. Un intéressant programme sera exécuté et la musique sera faite par l'orchestre Gingras, de Lévis. Cette soirée est l'avant-dernière de la saison et nul doute que l'on s'y rendra nombreux.

Belle joute de hockey à Lauzon.

Hier après-midi eut lieu à Lauzon une intéressante partie de hockey entre les clubs "J.-A. Allaire" et "J.-B. Boutin". Le club "J.-A. Allaire" fut victorieux au score de 8 à 7. Les scoreurs pour le club victorieux furent C. Vien, 1 point, Albert Guay, 3 points et K. Andrews, 4 points. Les scoreurs pour le club "J.-B. Boutin" furent Lionel Samson, 2 points, R. Laperrière, 1 point, Alph. Lapointe, 2 points et Gérard Côté, 2 points. Par un renforcement de l'équipe du "J.-B. Boutin" il y eut 4 points pour cette équipe dans le dernier vingt minutes.

Le gérant du "J.-B. Boutin" est M. Antonio Boutin et le gérant du "J.-A. Allaire" est M. Lucien Létourneau.

Les affaires scolaires à Lévis

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lévis a été tenue hier soir, sous la présidence de M. le Commissaire Cyrille Vaillancourt, vu l'absence de M. l'abbé Eugène Carrier, Présents les Commissaires Wilfrid Martin, L. Maurice Carrier et Napoléon-J. Mercier.

M. l'inspecteur d'écoles, E.-M. Filteau, était aussi présent et soumit à MM. les Commissaires un projet d'organisation des examens pour permettre aux élèves de sixième année d'obtenir un certificat d'études. Il dit que cette question a été discutée à la dernière réunion des membres du Comité Catholique de l'Instruction Publique et que le projet va se généraliser dans toute la province, pour devenir obligatoire probablement l'an prochain par un règlement du susdit Comité. Le but de ces examens, a ajouté M. l'inspecteur, est de stimuler les élèves et le personnel enseignant. Ces examens auront lieu à la fin de mai de chaque année et tout élève qui aura obtenu au moins 60% des points alloués aura droit à un tel certificat.

M. Filteau dit que dans Lévis il y a une soixantaine de ces élèves, à Lauzon, une cinquantaine et à Bienville, une vingtaine. Il demande à MM. les Commissaires d'étudier le projet et de prendre une décision en passant une résolution à cet effet.

M. le Commissaire Vaillancourt remercie M. Filteau d'avoir bien voulu venir à cette assemblée et dit que MM. les Commissaires sont heureux de sa présence au milieu d'eux. Il ajoute avoir causé du projet avec M. le curé Carrier et qu'il est entièrement en faveur de la chose.

MM. les Commissaires se déclarent eux aussi en faveur de ces examens et passent une résolution en conséquence.

La Commission a homologué hier soir son rôle d'évaluation ainsi que son rôle de perception pour l'année 1931-32. D'après ce rôle l'évaluation des propriétés imposables par quartier de la Municipalité Scolairede la Cité de Lévis est la suivante :

	Evaluation 1930-31	1931-32
Quartier Notre-Dame	$2,624,028.75	$2,628,048.75
Quartier Villemay	99,995.00	103,595.00
Quartier Lauzon	829,910.00	823,635.00
Quartier St-Laurent	626,986.50	628,711.50
Total	$4,180,980.25	$4,183,990.25

	Taxes 1930-31	1932-32
Quartier Notre-Dame	$16,423.63	$14,454.57
Quartier Villemay	550.03	569.82
Quartier Lauzon	4,564.87	4,530.33
Quartier St-Laurent	3,448.51	3,458.68
	$22,996.04	$23,012.00

Le secrétaire ayant déposé les susdits rôles pendant trente jours tel que le veut la loi et n'ayant pas reçu de plaintes, le rôle a été homologué.

En attendant la perception des taxes, la Commission a eu l'autorisation du Dépt de l'Instruction Publique et du Dépt des Affaires Municipales de faire un emprunt temporaire de $4,000.

Le secrétaire dit que pour les six premiers mois de l'année il a perçu en mensuel la somme de $1,267.75, contre $1,306 l'année précédente, soit $38 de moins.

La Commission a pris connaissance d'une requête de résidents de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, située dans Lévis au point de vue scolaire, demandant la construction d'une école moderne et répondant aux besoins du temps. MM. les Commissaires reconnaissent le bien fondé de cette demande, mais ne peuvent entreprendre de construction dans la période difficile que l'on traverse présentement. Ils ont pris cette requête en sérieuse considération et y feront droit aussitôt qu'il sera possible.

Après l'adoption de comptes et la discussion d'affaires de routine l'assemblée fut levée à 9 heures 30 et ajournée sine die.

Au début de la séance le secrétaire dit que le 4 décembre MM. les Commissaires se réunirent en comité et prirent connaissance d'un rapport de M. le Dr Sylvestre, directeur de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, sur la visite qu'il a fait des élèves dans les écoles sous le contrôle de la Commission. Ce rapport était accompagné de remarques et de suggestions au point de vue des enfants qui fréquentent ces classes.

LA CIE D'ASSURANCE "MONARCH LIFE"

La 26e assemblée annuelle de la Compagnie d'Assurance " "Monarch Life" a eu lieu au siège social de la compagnie, à Winnipeg, le 26 janvier 1932. Le président, M. W.-A. Matheson, occupait le fauteuil présidentiel, et un groupe fort représentatif d'actionnaires et d'assurés étaient présents.

Le rapport fait particulièrement mention des item suivants : Assurances en vigueur, $61,148,205.00 ; assurances nouvelles et rétablies, $9,694,339.00 ; et actif, $10,373,408.36, ce dernier item ayant plus que doublé au cours des six dernières années.

La Compagnie d'Assurance "Monarch Life" vient de terminer une année des plus satisfaisante. Le taux de la mortalité a été très bas, seulement 24.4% de ce qu'on avait prévu. De fortes réductions ont été faites dans les dépenses, et le taux des revenus s'est maintenu à un point tout à fait satisfaisant. Ces résultats permettent à la compagnie d'accuser les plus gros profits pour répartition depuis qu'elle existe.

Malgré les conditions économiques difficiles, la compagnie a reçu plus d'argent au chapitre des primes, et elle en a perçu davantage à celui de l'intérêt. Ces deux faits forment un témoignage frappant de la solidité du Canada et de l'optimisme du peuple canadien.

En outre d'avoir déduit à même les profits de l'année toutes les dépréciations sur placements, tel que déterminé par le Département des Assurances à Ottawa, la somme de $84,921.31 a été ajoutée à la réserve pour placement, la ligne de conduite spéciale du conseil d'administration consistant à édifier la compagnie de façon à lui fournir la plus grande sécurité et protection possible.

Les réclamations présentées ont été de $241,147.42, savoir au-delà de $40,000.00 de moins qu'en 1930.

Les messieurs suivants ont été élus directeurs : Wm-A. Matheson, J.-W.-W. Stewart, Robert-J. Gourly, W.-Trevor Gwyn, Dunbar-H. Hudson, A.-O. Marrin, Wm-L. Parrish, George-H. Stewart et Edgar-J. Tarr, K.C., LL.D., MM. Price Waterhouse & Compagnie ont été élus auditeurs.

Lors d'une assemblée subséquente du conseil d'administration, M. W.-A. Matheson a été élu président et M. W.-L. Parrish, vice-président. Les autres officiers sont MM. J.-A. Macfarlane, gérant général et actuaire ; George-J. Telfer, secrétaire ; W.-T. Watson ,assistant actuaire, et Arthur Splatt, caissier-en-chef.

Seance annuelle de la Caisse-Dotation demain soir

Demain soir, à 8 heures 15, en la salle St-François Xavier, à Lévis, aura lieu la séance générale annuelle des membres de la Caisse Dotation. Le rapport de cette Caisse sera suivi d'une représentation dramatique et récréative pour le public. Les membres seront admis gratuitement sur présentation de leur livret. L'admission pour le public sera de 25 centins.

Jeudi après-midi, à 2 heures 20, en la même salle, la séance sera répétée et le prix d'admission sera de 10 centins On ne saurait trop encourager les parents et les enfants d'assister à ces séances où l'on apprendra les avantages qu'il y a pour tous de pratiquer l'épargne.

M. et Mme Gaudiose Coulombe, de Lauzon, dans le deuil

M. et Mme Gaudiose Coulombe, de Lauzon, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant Guy, arrivée dimanche dernier, à leur résidence, rue Ste-Marie, à l'âge de 9 mois. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation a été faite au cimetière St-Joseph. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Le premier mercredi du mois en l'honneur de St-Joseph

Demain est le premier mercredi du mois en l'honneur de St-Joseph. Les fidèles voudront bien assister à la sainte messe, communier et prier ce puissant patriarche afin d'obtenir les graces qu'il se plait à accorder à ceux qui s'adressent à lui avec confiance.

La confession des enfants à Lévis demain.

Demain matin, on confessera à Lévis les enfants des écoles et de la paroisse. Ces enfants communieront jeudi matin, à leur messe de 7 heures 30, dite spécialement pour eux en l'église Notre-Dame.

Funérailles de M. Edmond Roy.

Ce matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Edmond Roy, décédé dimanche dernier, à sa résidence, rue St-Etienne, à l'âge de 39 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Montmarie et inhumés dans le terrain de la famille.

DES JEUNES QUI S'INTERESSENT AU JOURNALISME

Groupe d'étudiants de l'Ecole Technique qui sont venus visiter les ateliers du "Soleil", au cours de la semaine dernière.

Saint-Fidèle

N'oubliez pas.

C'est le 3 février, mercredi, à 7 hres 1-4 qu'aura lieu le grand souper de famille au profit des amusements d'hiver de nos enfants. C'est un vrai souper canadien qui se prépare, suivi d'une soirée du bon vieux temps. Vous ne serez pas importunés par par des râfles. Le prix de la carte est de 50 sous. Venez entendre les belles chansons d'antan et vous régaler en famille devant des tables bien garnies. Le nombre des cartes, est limité et audessus de cent cartes ont déjà été vendues. Donc mercredi soir à 7 hres 1-4 à la salle paroissiale St-Fidèle.

Dimanche

Est le jour de la communion générale pour hommes et jeunes gens. Le soir un professeur du Séminaire de Québec donnera l'instruction.

En visite

Le Rév Père Laflamme O.M.I. curé de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa était de passage au presbytère au début de la semaine.

Mortalité

M. et Mme Cardinal viennent d'être éprouvés grandement par la mort de leur dernier enfant. Nos sincères sympathies.

Saint-Blaise

Mercredi, à 7 hres ½, imposition des cierges de Saint-Blaise pour les maux de gorge.

Cierges de la Purification

Ils sont en vente au presbytère aux heures du bureau 0.10 pour une botte de 2 cierges.

Dimanches de St-Joseph

Les 7 dimanches en l'hon. de St-Joseph sont commencés. Ils se continueront à 3 heures ½ chaque dimanche.

Ne pas confondre

M. Alphonse Sylvain, de St-Anselme, Dorchester, n'est pas l'individu du même nom accusé récemment de vol de renards.

Il est remarquable que les endroits les plus profonds des mers ne sont pas vers le milieu de ces mers mais à proximité des côtes.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Elle ne devrait pas être fatiguée

Sans énergie ... yeux cernés. Si elle voulait essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes, elle pourrait être forte et de nouveau heureuse.

Euchre-Bridge

Un euchre-bridge-concert organisé par les employés du département de la Colonisation pour venir en aide aux colons de la province aura lieu le 4 février au No 221 rue St-Jean.

Le mouvement a reçu l'appui de l'hon. M. Laferté et de son sous-ministre, M. L.-A. Richard. Qu'on se le dise et qu'on aille nombreux encourager les organisateurs.

POUR CALMER le MAL à L'INSTANT

Une goutte suffit—bientôt le cor s'enlève

Il suffit d'une petite goutte de FREEZONE sur ce cor sensible pour arrêter toute douleur à l'instant et pour tout de bon. Ensuite quelques autres gouttes de ce liquide inoffensif et le cor s'ébranle tellement que vous pouvez l'enlever tout de suite avec vos doigts, germe et tout. C'est le moyen le plus rapide connu de détruire les cors durs et mous et les callosités. Ayez-en une bouteille chez votre pharmacien pour l'essayer.

FREEZONE

Les SERVIETTES de PAPIER **Onliwon**

indispensables dans la cuisine

pour essuyer la graisse
pour assécher les mains
pour manipuler les ustensiles

et autres usages nombreux

Un des 85F

PRODUITS STERILISES EDDY

AVIS

Aux propriétaires de véhicules de commerce, de véhicules de livraison et d'autobus.

A cause du fait que les carrosseries des véhicules-automobiles des types ci-haut sont faites sur commande, selon l'usage que le propriétaire veut en faire, il est impossible de se procurer un catalogue qui en donne le poids, et les propriétaires de ces véhicules avant d'en demander l'enregistrement devront les faire peser. Le gardien de la balance où ils se présenteront leur remettra un certificat de pesée sur une formule spécialement préparée au département qu'ils produiront au bureau d'émission. Les voitures doivent être pesées avec leur carrosserie et tous ses accessoires au complet, y compris les pneus de rechange, les chaines, le coffre à outils, etc.

Le Bureau du Revenu de la Province

Vous Manquez de Ressort?

Vos pieds semblent-ils peser une tonne chacun? Etes-vous abattu, grincheux, de mauvaise humeur?

C'est qu'alors, probablement, vous avez atteint ce stage de la vie où les fonctions organiques sont irrégulières, défectueuses et requièrent assistance; votre système est constamment empoisonné par l'accumulation de déchets.

Faites face ouvertement à ces difficultés: suivez le procédé naturel: l'Eau Riga, le traitement de santé et de vigueur, qui vous remet et vous maintient BIEN PORTANT.

EAU **RIGA**

Chez Votre Pharmacien

Contient tous les éléments salins que l'on trouve dans les fameuses eaux médicinales européennes—provoque le fonctionnement naturel des intestins et ne porte pas à l'habitude. 137

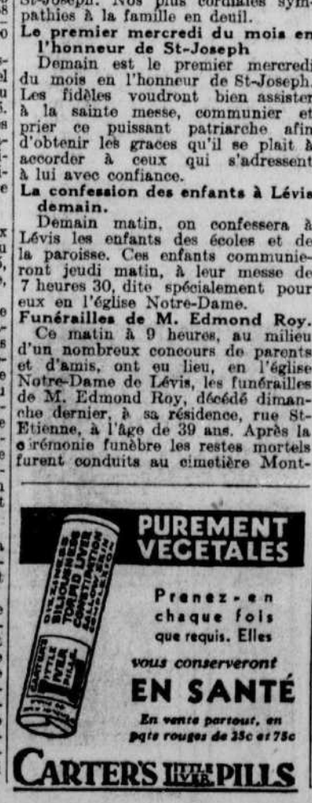

PURement VEGETALES

Prenez-en chaque fois que requis. Elles *vous conserveront* EN SANTÉ

En vente partout, en pqts rouges de 25c et 75c

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Quand *on a* SOIF...

Carling's

Amber Ale

SYNCHRONISEZ avec le poste CHRC, Québec... Tous les jeudis, de 8 heures 30 à 9 heures p.m.... Ne manquez pas le joyeux programme Carling's.

33RF

UNE AUTRE VISITE DES RENARDS AUX CASTORS

JOHN JOKELA CONSERVE LA 1ère POSITION

Jokela mène encore dans le marathon avec une avance de 15 minutes et 50 secondes sur Jos. Mottard. — Frank Hoey qui a gagné l'étape d'hier est en 3e position avec 22 minutes derrière Jokela—Phil Granville qui court pour les Magasins Zellers, en 5e position — Classement actuel.

DE STE-ANNE A T.-RIVIERES

Sainte-Anne-de-la-Pérade, 2. — (Spécial). — Les surprises se suivent dans le quatrième marathon annuel de raquettes Peter Dawson, qui se dirige actuellement vers Montréal. Le jeune coureur local Frank Hoey, retrouvant la vitesse qui le conduisit à la victoire et à la coupe "La Presse" dans le marathon de l'hiver dernier, montra le chemin durant toute l'étape d'hier pour remporter une brillante victoire en arrivant premier à Sainte-Anne-de-la-Pérade, avec une avance de quatre minutes sur le deuxième coureur Johnny Coco.

Hoey a été le héros de cette étape car il réduisit l'avance de Jokela par tout près de dix minutes, et on lui concède maintenant de belles chances de renouveler son exploit de l'an dernier et d'arriver premier à Montréal. Il n'est maintenant qu'à vingt-et-une minutes de ce coureur et il a réussi à le distancer malgré les efforts répétés de celui-ci pour se rapprocher de Hoey durant l'étape.

Jokela et Coco firent un neffort désespéré quelques milles avant d'arriver à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Hoey avait alors une avance de près de deux milles sur eux et ils tentèrent de reprendre le terrain perdu. Coco réussit jusqu'à un certain point et finit quatre minutes seulement en arrière de Hoey mais Jokela ne put faire aucun gain et perdit tout près de dix minutes. L'efforts qu'il fournit en remportant la première étape semble lui avoir enlevé beaucoup de forces et il n'y aurait rien de surprenant de voir Hoey gagner encore plusieurs minutes sur lui aujourd'hui.

Johnny Coco qui fit une si dure lutte à Frank Hoey durant la première étape semble maintenant l'adversaire le plus dangereux pour Frank Hoey. Il est le seul qui ait pu regagner du terrain durant l'étape actuelle, et n'est que quelques secondes en arrière de lui, de sorte que l'étape d'aujourd'hui devrait donner lieu à une répétition de la première journée entre ces deux hommes.

Ivar Hakkarainen est un autre Finlandais qui a surpris les experts en se classant quatrième hier. Ce jeune homme qui en est, tout comme Coco, Jokela et Fager, à son premier essai en raquettes, est maintenant en septième position et ne semble pas trop fatigué.

Fred Desroches se remet de son accident de la première journée mais il eut beaucoup de difficulté à franchir l'étape d'hier et par le fait même a perdu plusieurs positions, se trouvant actuellement en cinquième place. Il voit cependant avec plus de facilité et il compte reprendre le terrain perdu aujourd'hui.

Le vétéran Edouard Fabre semblait devoir décrocher la première position au nombre des vétérans qui participent actuellement au marathon, Newton et McNamara qui peuvent être classés avec lui ne font pas aussi belle figure qu'on aurait pu le croire, Arthur Newton étant en onzième position tandis que l'Australien est demeuré en même position, quinzième. Eugène Clouette lui aussi des vétérans continue cependant courageusement et a gagné quatre positions dans sa journée bien qu'il n'ait aucune espérance de terminer la course parmi les gagnants. Sa seule ambition est de couvrir une fois le parcours et ensuite il se retirera définitivement du sport actif.

Voici la position des coureurs après la deuxième étape, ainsi que le temps total pour ces deux étapes :

Phil Granville, le géant coureur et marcheur de Hamilton fait meilleure figure que l'an dernier ; l'ex-coureur olympique fut toujours en arrière, l'an dernier, et dut finalement se retirer. Cette année, il finit la première étape en cinquième position dans le classement général.

Didace Martineau est le seul coureur québecois qui soit encore dans le marathon. Deux autres étaient inscrits : Ferdinand Boucher et Jean-Baptiste Collin. Le premier souffrit d'une entorse au genou et ne put partir, tandis que Collin termina la première étape quelques minutes avant la limite requise pour éviter la disqualification et abandonna la course à Deschambault, aujourd'hui.

Jos. Mottard est encore en deuxième position. Il finit sixième aujourd'hui mais il avait pris une avance confortable la première journée et ne put être délogé. L'effort qu'il a fourni la première journée pour tenter d'arriver à Donnacona, qui est tout près de sa ville natale, en première position a cependant taxé ses forces à la limite et il se pourrait fort bien qu'il perde quelques positions dans l'étape Sainte-Anne-de-la-Pérade à Trois-Rivières. Frank Hoey se trouverait alors en deuxième position.

Cinq coureurs ont hier abandonné la course. Ce nombre excède de deux ceux qui laissèrent le marathon la première journée. Trois nationalités sont représentées dans les coureurs qui ont abandonné la course. Christian Rillum est un allemand, John Sara est un finlandais qui vient de Toronto, et les trois autres sont des Canadiens-français dont un de Montréal, Albert Charron, l'autre Jean-Baptiste Collin, de Québec, et le dernier, Pit Dufour, un trappeur de Notre-Dame-du-Lac.

3,500 personnes assistèrent au départ du marathon à Donnacona, lorsque Mlle Lillian Levesque, reine du marathon Peter Dawson, donna le signal du départ, et toutes la population de la petite ville de Ste-Anne-de-la-Pérade vint saluer les coureurs lors de leur arrivée, et lorsque Frank Hoey arriva, un tonnerre d'applaudissements se fit entendre. Frank Hoey est un grand favori des cultivateurs le long du parcours ainsi que le vétéran Edouard Fabre.

L'étape d'aujourd'hui est un peu moins longue, n'ayant que 26 milles.

	Total	Hier
1—John Jokela	8.46.30	4.19.30
2—Joseph Mottard	9.02.20	4.28.20
3—Frank Hoey	9.07.20	4.10.00
4—Johnny Coco	9.08.00	4.14.00
5—Fred Desroches	9.09.25	4.26.25
6—Peter Gavuzzi	9.21.50	4.36.50
7—Kakkarainen	9.24.45	4.24.45
8—Phil Granville	9.25.50	4.36.40
9—Aug. Fager	9.31.00	4.33.40
10—Edouard Fabre	9.34.00	4.36.40
11—Arthur Newton	9.35.30	4.40.45
12—Sam. Richman	9.35.45	4.40.45
13—Lionel Colin	9.42.30	4.45.30
14—Ollie Wanttinen	4.43.30	4.45.30
15—H.-B. McNamara	9.50.45	4.40.45
16—Mor. Richman	10.16.40	4.55.10
17—Don. McDonnell	10.17.45	4.55.00
18—Jos. Pelletier	10.26.00	5.02.30
19—Le Thoroval	10.26.20	5.15.20
20—Félix Forget	10.36.05	5.04.45
21—Eug. Clouette	10.55.55	5.20.25
22—Tom Trotter	11.04.00	5.47.20
23—D. Martineau	11.05.30	4.47.30
24—Phil. Dusseault	11.13.00	5.16.00
25—Courtemanche	12.42.40	6.06.40

Caisse d'Economie

Par sa récente victoire sur l'équipe Haute-Ville, par le score 3 à 0, l'équipe Jacques-Cartier est montée en tête de la Ligue de Quilles avec dix parties de gagnées.

M. Emile Moreney, du Club St-Jean-Baptiste, possède la meilleure moyenne, à date, avec 134.

Voici la position actuelle des équipes et le résultat détaillé des dernières joutes :

POSITION DES CLUBS

Equipes	Eag.	per.	Jo.
Jacques-Cartier	10	5	15
Basse-ville	9	6	15
Notre-Dame-du-Chemin	7	2	9
St-Roch	6	9	15
Limoilou	6	9	15
St-Sauveur	6	6	12
Lévis	6	3	9
St-Jean-Baptiste	5	4	9
Haute-Ville	4	8	12
St-Malo	2	10	12

Haute-Ville:

Grondin, G.	68	78	85—	231
Lamontagne, F.	91	79	96—	266
Blanchet, J.-M.	125	123	120—	368
	284	280	301—	865

Jacques-Cartier:

Leclerc, G.	134	113	128—	375
Houle, M.	109	125	137—	371
Petitclerc, E.	87	94	98—	279
	330	352	363—	1025

Jacques-Cartier: 3 à 0.

Lévis:

L'Heureux, A.	129	80	134—	343
Chouinard, E.	106	95	114—	315
Giguère, E.	75	103	119—	297
	310	278	367—	955

St-Malo:

Bélanger, E.	97	114	89—	300
Forgues, A.	85	77	133—	295
Kirouac, M.	101	100	141—	342
	283	291	363—	937

Lévis: 2-1.

Basse-Ville:

Delisle, L.	90	112	102—	304
Angers, A.	90	106	144—	340
Voyer, H.	153	132	91—	376
	333	350	337—	1020

St-Roch:

Brassard, A.	137	97	100—	334
Bouffard, J.	86	118	136—	340
Descarreaux, G.	144	95	146—	385
	367	310	382—	1059

St-Roch: 2-1.

Malchance pour les Norvégiens

Lac Placide, 2.—(Presse Canadienne)—Un sombre nuage bleu de dépression a plané au-dessus du camp des Norvégiens, les enfants de la terre de la neige et de la glace, qui prennent si au sérieux leurs exercices de courses et de sauts en skis. Arne Rustadstuen, l'as des coureurs norvégiens pour une distance de 50 kilomètres, souffre présentement d'un attaque d'influenza et il est possible qu'il ne puisse pas prendre part à son concours favori. Son principal rival dans le marathon de ski est Sven Utterstrom, de Suède. Le sentiment de rivalité est si fort entre les skieurs des deux nations qu'on a caché pendant plusieurs jours la nouvelle de la madie de Rustadstuen.

Le Pool

La Salle Giguère a défait la salle Lambert par 20.0 à 121 ; la salle Mathieu a défait la salle Gagné par 200 à 131. Ce soir, la salle Frontenac visitera la salle Lainé et la salle Leroux se rendra à la salle Hawey.

Corriveau gagne

Dimanche, 31 janvier, sur la patinoire de l'Académie Commerciale, le club de la maison Corriveau imposa une défaite au club de la Garde d'Honneur Laval par un score de 6 à 1.

Les scoreurs pour le Corriveau furent L.-P. Lelièvre (2), Brassard (2) et Arth. Lelièvre (2).

Il y aura assemblée du club mercredi soir prochain à 8 heures, au No. 317 St-Olivier, sous la présidence de M. Sylvain, que tous les membres soient présents.

Derby de chiens à Loretteville

Dimanche le 14 février à 2 heures p.m. aura lieu à Loretteville une course pour chiens avec attelage simple, c'est-à-dire (un chien). Les organisateurs de cette course veulent en faire un succès. Donc suivez les journaux pour autres renseignements qui vous seront donnés d'ici la course. On vous fera connaître bientôt les avantages et les prix qui seront distribués aux vainqueurs de cette fameuse course ainsi que le parcours à faire.

Nouvelle victoire du Saint-Prime

Dimanche, le 24 janvier, le club de hockey de St-Prime est allé rencontrer le Pointe-Bleue sur la patinoire de Roberval et l'a vaincu par un score de 5 à 1. L'étoile de la partie fut I. Guay, du St-Prime qui scora 3 points. Les autres scoreurs furent: pour St-Prime: V. Gagnon et G. Potvin.

Le Jeune-St-Patrick

Lundi dernier, le 25, Le Jeune St-Patrick, a défait le club des Millionnaires, par un score de 2 à 1.

Eligibles pour réinstallation

Toronto, 2. (P.C.) — Lors du meeting des gouverneurs de la N. H. L., hier, il a été décidé que les membres de la ligue Américaine, connue aussi sous le nom d'Association Américaine, enrégimentés dans ce circuit avant sa séparation d'avec la N.H.L. sont éligibles pour réinstallation.

A L'ARENA

PETE BELLEFEUILLE, du club de Trois-Rivières, que l'on verra contre les Castors demain à l'Aréna.

LA LUTTE

(Matches d'hier)

Worcester, Mass.—Jim Browning, St-Louis, défait Billy Bartush, Chicago 1 heure 14 minutes 45 secondes.

Buffalo, N.-Y.—Ed. Don George, 213, Buffalo, défait Charlie Leshman 197, Texas, 23:58; Dans Koloff, 210, Bulgarie, défait Pat McKy 202, Boston 10:5.

Camden, N.-J.—Gus Sonnenberg, Boston, défait George Zarynoff, Russie 2 chûtes à 1; George Romanoff, Russie défait Andy White, Richmond 11:29; Karl Pojello, Chicago, annule avec George McLeod, Boston, 30:00; Leo Numa Seattle, défait Jack Wagner, Denver 31.44.

A. Lévesque défait le J.-L. Turgeon

Le club de hockey A. Lévesque a fait subir au J.-L. Turgeon sa première défaite de la saison, dimanche, dans une joute régulière de la ligue des Epiciers de Stadacona, à la patinoire Guay, devant une foule de spectateurs. Le score fut de 2 à 0 en faveur du Lévesque. Comme le score l'indique, la joute fut excitante du commencement à la fin ; ce fut seulement dans la deuxième période que le Lévesque réussit à tromper la vigilance du brillant gardien du J.-L. Turgeon. A. Pearson, le brillant ailier de gauche du Lévesque, fut le seul joueur qui réussit à prendre Roussin en défaut 2 fois durant toute la joute. Ce jeune joueur qui joue avec brio, scora ses deux points sur des efforts individuels en traversant la patinoire dans toute sa longueur et finalement logea le disque en arrière de Roussin, qui avait employer tout son savoir-faire pour l'en empêcher.

Le Levesque doit aussi sa victoire à son brillant gardien de but, O. Cauchon, qui joua dans les filets une partie de maitre contre qui les élans du Turgeon vinrent se briser sans succès car tous les efforts que firent Lachance, M. Cauchon, A. Métivier, A. Roussin, A. Leblond et A. Cauchon pour tromper la vigilance de Cauchon furent annuler par ce dernier, qui bloquait tous les lancers du Turgeon avec un sang-froid extraordinaire, surtout dans la dernière période, alors que le Turgeon avait envoyé cinq hommes à l'attaque dans le but d'éviter un blanchissage. M. H.-P. Papillon, qui avait la charge d'arbitrer la joute, s'en est tiré à la satisfaction des deux équipes qui lui offrent ses remerciements.

Voici maintenant l'alignement des deux équipes et le sommaire :

J.-L. Turgeon		A. Levesque
	Buts	
Art. Roussin		O. Cauchon
	Défenses	
Alb. Cauchon		P. Savard
G. Lachance		N. Voiselle
	Centres	
M. Cauchon		P. Sanfaçon
	Ailes droites	
A. Leblond		G. Morin
	Ailes gauches	
A. Métivier		A. Pearson
	Substituts	
Arm. Roussin		P. Poitras
Alp. Cauchon		

Première période

Pas de point.

Deuxième période

Levesque, A. Pearson, 10 m.

Troisième période

Levesque, A. Pearson, 12 m.

Les juges de buts : O. Farnell et A. Forgues ; arbitre, H.-P. Papillon ; chronométeur, A. Roussin.

Position des clubs

	G.	P.	Pts
J.-L. Turgeon	2	1	4
A. Levesque	2	1	4
Teinturerie	0	2	0

Il reste encore deux joutes régulières à jouer avant les parties de détail, le Turgeon et le Levesque ont encore chacun une joute à jouer, avec la Teinturerie, deux victoires de ce dernier mettra les trois équipes sur un pied d'égalité, tandis qu'une défaite de ce dernier il sera par le fait même éliminer. Dimanche prochain, le Levesque jouera contre la Teinturerie.

Décès d'un sportsman

Montréal, 2.—Timothy Slattery, sr, bien connu dans le monde du cercle à travers tout le Canada est mort hier. Il fut déjà président de la Quebec Amateur Hockey Association.

A DONNACONA

Tous les joueurs du "Soleil" sont priés de se rendre pour quatre heures, jeudi après-midi, à l'Aréna, avant le départ pour Donnacona où le club jouera dans la soirée de jeudi contre l'équipe de cet endroit. Ce sera une belle partie en perspective. Le 14 février, le "Soleil" doit aller jouer à la Rivière-du-Loup.

Mlles Delâge et Barrow gagnent

Mlles Marguerite Delâge et Marjorie Barrow, championnes canadiennes du badminton, ont gagné contre Mlles J. Dupré et L. Swift en finale, samedi, pour le championnat des doubles féminins du badminton, au Quebec Winter Club. Les scores furent de 15-5, 12-15 et 15-4.

Au club de la Garnison M. Laferty est sorti vainqueur dans la finale pour la coupe Laferty.

Pas de changements aux règlements

Toronto, 2. — Il n'y aura pas de changements dans les règlements du jeu de la N. H. L. pour la série de championnat, a annoncé hier le président Frank Calder, à la suite d'un meeting des gouverneurs de la N. H. L. Plusieurs règlements ont prêté à de nombreuses discussions. La recommandation des Boston Bruins d'imposer des punitions au joueur lançant la rondelle d'un bout de la glace à l'autre, comme système défensif, n'a pas été adoptée.

APRES 45 HEURES

Il y avait 45 heures à 9 heures ce matin que cinq concurrents sur dix inscrits continuaient le marathon de marche d'endurance commencé dimanche midi à la salle St-Cyr. Ces cinq concurrents sont Georges Bergeron (6) ; Oliva Breton, (10) ; Lucien Létourneau (1) ; F. Robitaille (2) ; P. Michaud (3). Les cinq marcheurs sont en excellente condition et les paris se font sur les chances de chacun d'eux d'abaisser le record de 78 heures. M. Langlois, vice-président du club sportif "le marathon" a offert une magnifique coupe et un cinq dollars en or a été aussi donné en prix par M. Jos. Paquet, bijoutier. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à la salle St-Cyr depuis le début de ce marathon qui remporte déjà un brillant succès.

A LA SALLE CT-CYR

Photographie prise hier après-midi à la salle St-Cyr où se poursuit actuellement un marathon de marche sous les auspices du club Sportif "Le Marathon". Dix marcheurs sont entrés dans ce marathon dimanche midi et ce matin à 9 heures il en restait encore cinq. (Cliché du "Soleil")

LA REPONSE DE ROGERS

A la suite des incidents de la semaine dernière au sujet de la séance de lutte au Colisée, le promoteur Jack Rogers nous demande de publier le communiqué suivant :

"Je ne voudrais nullement nommer personne; le public sait bien que si un bref d'injonction a été pris contre moi pour empêcher que ma séance de lutte ait lieu, ce n'est nullement pour satisfaire le réquerant personnellement, que je ne connais même pas, mais bien pour faire l'affaire de personnes directement intéressées à mon insuccès, restées cachées dans l'ombre, mais se servant de l'autre comme instrument de leur jalousie.

Il ne faut pas leur en vouloir pour tout ça: le soleil ne brille-t-il pas pareil pour tout le monde? et chacun n'a-t-il pas le droit de courir après sa chance.?

L'injonction a été rejetée, on a simplement fait jsutice à mes droits; Rogers pourra donc continuer à faire de la lutte et de la boxe au Colisée: Le preneur de l'injonction était-il plus intéressé dans ma séance de lutte que dans mes séances de boxe que j'ai organisées depuis plus de 5 ans, et pourquoi lui, ou ses amis, n'ont-ils pas arrêté mes séances de boxe auparavant? Sont-ils plus intéressés dans la lutte? Je suis donc porté à le croire.

La batisse de l'Exposition est louable à tout le monde, même à un autre promoteur de lutte; ce qui veut dire qu'il n'y aura pas seulement concurrence entre promoteur de lutte

Je remercie sincèrement ceux qui m'ont encouragé jusqu'ici; ma première séance de lutte a été un succès, en dépit de tout ce qui a été dit ou fait contre moi et en dépit de la tempête.

Je n'ai rien à cacher de ma personnalité, je suis de Montréal et j'habite au milieu des amateurs de Québec depuis plus de 5 ans régulièrement ; mon véritable nom est Goldberg, mais qui dans tout le Canada ne connait pas "Jack Rogers" de mon nom de boxe que j'ai toujours conservé et qui est pour ainsi dire mon véritable nom.

Comme tout autre, à qui on ne peut faire de blâme d'être fier de sa race, je suis de nationalité Juive, mais je suis convaincu de ne jamais avoir fait de tort à personne dans le sport ; des promoteurs Canadiens-Français que je pourrais nommer avec leur permission, seraient capables de dire que je me suis même déplacé pour leur donner mon tour.

Il a pu se faire qu'en une couple de fois, mes rencontres n'aient pas donné satisfaction. mais sincèrement je puis garantir que moi-même, je fus le plus désappointé de tous ; il ne s'agissait nullement de "fake" mais d'un "mauvais match', et par compte j'ai eu l'avantage souvent de bien me reprendre, puisque j'ai réussi à amener ici les plus belles et les plus grandes attractions depuis 5 ans, notamment "Léo Kid Roy" $1200.00 vs McNaughton ; Pete Sanstol $800.00 vs Brostoff ; Al Brown $1560.00 vs Chapdelaine ; Vic Foley $900.00 vs McNaughton ; Jackie Johnston $600.00 vs McNaughton ; Villeneuve $700.00 vs Roger ; Brostoff $500.00 vs McNaughton ; Duquet $350.00 vs McBNaughton sans compter Lou Brouillard le champion du monde cinq mois après qu'il fut présenté au public local.

Je crois avoir fait ma part dans la boxe, pour les amateurs de Québec, j'ai débuté ici avec succès avec l'étrangleur Lewis et j'ai l'assurance de faire venir ici, le seul et le vrai champion du monde des lutteurs JIM LONDOS et plusieurs autres étoiles du matelas ; c'est là, le peu qu'a pu faire Jack Rogers et c'est là aussi ses intentions ; j'espère que c'est suffisant pour détruire la mauvaise réputation que l'on monte contre moi ; à ceux-là, si je peux être utile j'offre en retour mes services et mon entier concours et je laisse le public le juge de mon passé et de mes intentions d'avenir.

(Signé) **Jack Rogers.**

L'Académicien

Ce soir l'Académicien jouera contre l'"Evénement" sur sa patinoire et vendredi le club de l'Académie ira jouer contre le Désy sur la patinoire de ce dernier.

L'Interuniversitaire

La ligue de hockey interuniversitaire jouera sa première partie, à Québec samedi soir à l'Aréna alors que les étudiants recevront la visite de ceux de Montréal.

ARENA

Hockey Professionnel

LIGUE PROVINCIALE

A 8.30 HEURES P. M.

Mercredi 3 Février

TROIS-RIVIERES vs QUEBEC

Admission générale, 50 cts ; sections est et ouest, 75 cts ; loges et promenades, $1.00.

Billets en vente chez: Edgar Langlois, Jos. Côté, Nap. Côté, 28 St-Joseph; René Dion, rue St-Vallier (près Ave des Oblats), et Jack Delaney, Ave Cartier.

Victoire de Mme Lancaster

Boston, 2. (P.C.) — Mme Herbert Lancaster, de Québec, a gagné par défaut contre Mme W.-F. Baker, de New-York, dans la première ronde du 5e tournoi annuel féminin de squash, aux Etats-Unis. Ruth Hall, de Philadelphie, a éliminé Mme Katherine Townsend, de Boston, en seconde ronde.

LES RENARDS

KOSKI, du club de Trois-Rivières, qui jouera contre les Castors demain soir à l'Aréna.

LES JOUTES

(CE SOIR)

N. H. L.

Détroit à Montréal
Canadien à Rangers
Americans à Boston

INTERNATIONALE

Buffalo à London
Pittsburg à Windsor

Les golfeurs en Floride

Miami, Floride, 2. (P.C.)—Par suite de deux mauvais putts durant la ronde de 18 trous d'hier Earl Howell, de Miami, à égalisé avec Jules Huot de Québec, dans le "medal play" d'un tournoi de 54 tours. Des 31 inscrits au début, six seulement participeront aux finales pour le tournoi avec une bourse de $5,000.00 connu sous le nom de Miami's International Four Ball Tournament.

Howell et Huot jouèrent le :"pat", avant-hier, soit 73. Hier Hoewll a joué 37-35—72 et Huot 38-43—72.

Deux strokes en arrière des leaders sont Ray Buck, de Détroit; Harry Hampton, de Chicago; Harry Rees, de Celveland et O.-W. Forbrick, de Port Clinton, Ohio.

Six concurrents firent 75.

Le Trois-Rivières viendra ici demain soir pour l'avant dernière fois de la cédule régulière — Le Trois-Rivières qui a battu le Chicoutimi au score de 7 à 2 dimanche et qui avait fait partie nulle à 0-0 avec Québec à l'Arena le 13 janvier, s'attend à remporter une victoire demain soir.

GRANDE DEMANDE DE BILLETS

Avec une glace que la température de ces jours-ci conserve en excellente condition et surtout avec deux clubs qui mènent à la tête de la ligue et qui ont l'intention bien arrêtée de se disputer les honneurs du championnat dans la série de détail, les amateurs de Québec sont assurés de voir une captivante rencontre, demain soir, à l'Aréna, alors que les Castors recevront la visite des Renards Noirs de Trois-Rivières. Ce sera l'avant dernière visite du club de Trois-Rivières aux Castors pour la cédule régulière de la saison et on peut croire que les hommes de M. Gruninger vont donner encore un solide coup d'épaule, demain soir, pour se rapprocher des Castors qui ont six points d'avance sur eux.

Après sa brilalnte victoire au score de 7 à 2 sur le Chicoutimi, qui eut la distinction d'être le premier club à battre les Castors, le Trois-Rivières compte bien faire baisser pavillon aux redoutables leaders qui, depuis quelque temps, voient leurs trois clubs adversaires leur faire une chasse assez serrée vers la tête de la ligue. On se rappelle que lors de leur dernière visite ici, le 13e janvier, les Renards Noirs annulèrent avec les Castors sans avoir pu compter durant 70 minutes de jeu. Nombreux étaient alors ceux qui émirent l'opinion qu'avec une meilleure glace les Renards, avec toutes leurs nouvelles acquisitions, auraient peut-être remporté la victoire sur le Québec. Chose certaine c'est que pour peu que le Trois-Rivières joue comme il a joué ici, le 13 janvier, sans rien pour l'handicaper, et les Castors auront peut-être une surprise. Mais le coach Roy Halpin ne veut rien laisser à l'improviste et, aujourd'hui encore, les gars du Québec ont une pratique à l'Aréna en vue de cette joute de demain, pour laquelle un assistance-record est attendue si l'on en juge par l'extraordinaire demande de billets qui se fait dpuis hier. A ce sujet on nous demande de rappeler aux amateurs que la section nord est accessible aux "fans" pour le même prix que la section sud, 0.50, et que les enfants y sont admis aux prix réguliers.

Droit contre Médecine

Voici le classement des équipes de balle au panier de l'Université Laval avant la partie de ce soir qui opposera le Droit à la Médecine: cette partie à laquelle le public est admis gratuitement se jouera dans la salle du gymnase du Petit Séminaire.

	G	P	P
Droit	2	0	4
Médecine	2	0	4
Architecture	0	2	0
Génie-Forestier	0	2	0

Balle-au-panier

Samedi, le 30 janvie, l'équipe du Blue Ribbons de La Tuque allait rencontrer le club Bruins. Ce dernier fût défait par le score de 16 à 5. Les scoreurs du Blue Ribbons furent A. Rioux, G. Verault, O. Lapointe, pour le Bruins, R. Houldsworth, L. Tremblay. Le club Blue Ribbons est composé de jeunes joueurs et promet pour l'avenir. Voici l'alignement.

Blue Ribbons : Odina Lapointe, Willie Bergeron,; Artel Rioux, Lionel Tremblay, Georges Verrault, Lucien Verrault, Lucien Fecteau, Almanzor Vermette ;

Bruins : Arthur Chiasson, Gaston Dontigny, Renald Houldsworth, Louis Lafontaine, Paul Boulianne, Loyola Tremblay.

Erreur

Dans le programme qui fut distribué aux spectateurs lors de la séance de lutte du 29 janvier, du promoteur Jack Rogers, l'on voyait dans l'annonce du Théâtre Impérial, Février 31, "Le Caprice de la Pompadour", alors que l'on aurait dû lire non pas Février 31, mais Janvier 31 à Février 6, "Le Caprice de la Pompadour".

Marathon de marche

Dans le but d'éviter des erreurs, M. Teddy Deguise le vainqueur du premier marathon de marche du club Social, nous demande de bien répéter que c'est un pari de $100 qu'il a offert pour le marathon de marche de la salle St-Cyr et non un prix offert par celui aui abaisserait son record.

LA BOXE

(COMBATS D'HIER)

New-York—Young Terry, Trenton, N.-J. bat aux points Marty Sampson, New-York (10); Eddie (Kid) Wolfe, Memphis, Tenn. bat aux points Jimmy McNanamara, New-York (10); Vincent Hambright, Cincinnati, et Joe Glock, Brooklyn, annulent (8).

Fort Worth, Tex. — Chick Raines, Oklahoma City, bat aux points Johnny Farrell, Dallas, Tex. (6) ; Jimmy Craig, St-Louis bat aux points Bill Miller, Fort Worth (6).

New Orleans — Ray Kiser, Oklahoma, met hors de combat Jose Estrada, Mexico City (7).

Terre Haute, Ind. — Andy Kellett, indiana met hors de combat K. O. Blackburn, Kentucky (6) ; Pat Murphy, Danville, bat aux points Lou Vine, Chicago (10).

Louisville Ky. — Billy Roederer, Louisville, met hors de combat Bill Thomas, Louisville (7); Frankie Palmo, Cincinnati, bat aux points Hughie Gray, Evansville (10).

Patinage

Vu l'excellent état de la glace il y aura patinage ce soir à l'Arena aux prix réguliers.

Pas Facile à Battre?

M. B. McNAMARA - Australie

Le coureur vétéran, M. B. McNamara d'Australie, s'est, pour ainsi dire, arraché une renommée mondiale par pure force et persévérance en gagnant dans différents pays les événements sportifs les plus importants contre les coureurs les mieux connus du monde entier.

Il fut placé cinquième dans le Marathon à raquettes Green Stripe de 1931, et arriva troisième dans l'épuisante Course à Relais Peter Dawson de 500 milles, l'été dernier. Ses succès dans les années passées en font un concurrent dangereux dans la Course à venir.

Pas facile à battre!

Et le Peter Dawson est un vétéran, connu non seulement du monde sportif tout entier, mais aussi par tout amateur de bon, vieux whisky. Cette fameuse vieille marque détient un record de bien des années de popularité, et maintenant vous pouvez l'acheter dans deux formats très commodes — et à des prix fort raisonnables.

Pas facile à battre!

PETER DAWSON

FLACON DE 13 ONCES $1.75

SPECIAL WHISKY

BOUTEILLE DE 26 ONCES $3.35

Propriétaires

PETER DAWSON Limited, Dufftown & Glasgow, Scotland.

SPORT

LE DETROIT CONTRE LES MAROONS

Toronto, 2 (Presse Canadienne) — Après un bref séjour dans l'ouest les activités de la National Hockey League reviennent ce soir dans l'est alors que trois inter-groupes seront jouées à Montréal, à Boston et à New-York.

La rencontre Canadien-Rangers à New-York sera le principal attrai de la soirée, bien que les deux autres soient susceptibles de bouleverser les positions des clubs.

Réalisant que son club a un besoin urgent de se raffermir s'il veut atteindre une position lui permettant de détailler à la présente saison. Arthur Ross a annoncé une levée en masse de sa liste de réserve hier et son club sera au complet lorsqu'il rencontrera les Americans ce soir. Les Bruins envoyèrent Bill Touney, Alex Cook, Max Sutherland, tous avant, et "Yip" Foster, une défense aux Boston Clubs de la Canado-Américaine et en même temps a rappelé Eddie Jeremiah, Lloyd Klein et Frank Jerwa, avant, et Jack Pratt, une défense, de manière à être prêts pour la visite des Americans.

Obtenant un score de 3 contre 4 avec les Canadiens samedi, le Détroit est légèrement le favori pour sa rencontre de ce soir avec les Maroons A des , les Falcons ont eu peu de succès sur la route, gagnant la majorité des parties sur sa glace, mais tout de même on leur concède la victoire contre les Maroons. Ces derniers ont perdu contre les Americains, dimanche dernier, par un score de 4 à 2. Nels Stewart, centre, sera de retour sur l'alignement du Montréal, après avoir subi une suspension à la suite de trois punitions majeures et sa présence va renforcir les espoirs des Maroons pour une victoire contre les Falcons, ce qui les rapprocherait de la troisième position, détenue actuellement par les Americans.

Chez les Bruins de Boston

Boston, 2—(P.C.—Les Boston Bruins de la N. H. L. ont avancé hier une vente en gros dans sa liste de réserves. Les Bruins envoient Bill Touhey, Alex. Cook, Max Sutherland, tous des avants, et Foster, défense, aux Boston Cubs, la ferme des Bruins dans la Canado-Américaine. D'un autre côté les Bruins ont fait revenir des Cubs Eddie Jeremiah, ancienne étoile de collège de Darmouth, Lloyd Klein et Frank Jerva, tous des avants, ainsi que Jack Pratt, défense.

Aréna Kénogami-Jonquière

Mercredi, le 27 janvier, à 8 heures, eut lieu à l'aréna Kénogami-Jonquière, une intéressante partie de hockey entre le Loyola de Jonquière et le Kénogami Jr. Cette partie était la première de la deuxième série. Le Loyola triompha de son adversaire par 3 à 0, blanchissant ainsi le Kénogami, lequel perdait sa première partie de la saison.

LE CLUB DE HOCKEY DU CANADA

Montréal, Qué., 2.—Les membres du club de hockey qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques arriveront à Montréal par l'International Limité du Canadien-National, cet après-midi, à 4 h. 15. Ce club se compose de 15 joueurs de Winnipeg, gagnants de la coupe Allan. Ils sont accompagnés de 11 entraîneurs et de leur gérant.

Les joueurs de curling qui sont tous membres du parlement provincial arriveront peut-être aussi par l'International Limité.

Les joueurs de hockey sont les suivants: Gardiens de buts: Bill Cockburn et Stanley Wagner; défenses: Hugh Sutherland, Roy Hinkle et Hatold Simpson; centre: Walter Monson et Tic Garbutt; aile gauche: Roméo Rivers et Altson Wise; aile droite: Vic. Lindquist, Norman Malloy, Kenneth Moore et "Spunk" Doncanson; susbtituts: Foster Wooley et Cliff Crowley. Le président du club est M. David Thompson; N.-W. String Leslie, le vice-président; John Myers, le secrétaire; Bobby Robertson, gérant; Claude Robinson, gérant adjoint du comité des Sports d'Hiver; F.-A. Gilroy, président du Manitoba Amateur Hockey Association et Max Steinkopf, directeur du comité des Sports d'Hiver accompagnent le club de hockey.

Joie Ray danse

Une distraction dans la rédaction de la liste des concurrents dans le Peter Dawson nous faisait mettre samedi au nombre des inscrits le nom de Joie Ray connu pour ses exploits dans la course surtout. En fait, Joie Ray est encore actuellement dans un marathon de danse qui se poursuit depuis cent jours au Dreawland Park New Jersey. Hier il restait que trois couples dans cet extraordinaire marathon. Alice Krug. Découragés de l'entêtement des trois derniers couples les promoteurs du marathon veulent par toutes sortes de moyens les faire arrêter mais.... ils dansent quand même, nous dit une nouvelle de la Presse Canadienne.

A Beauport ce soir

N'oubliez pas, chers amis de Beauport et des environs, que c'est ce soir mardi qu'à lieu dans la salle du Collège le grand Euchre organisé pour le club de Hockey Beauport Inc. La soirée commencera à 8 h. 30 précises.

Communiqué.

Jeff Dickson Larry Gains

Paris, 2 (P.C.)— Jeff Dickson, promoteur de boxe anglais, a déclaré hier qu'il avait réussi à arranger un match revanche entre Larry Gains, boxeur noir de Toronto et Dan McCokindale, champion poids-lourd sud-africain. Le match aurait lieu encore au Albert Hall vers le 7 mars.

TOURNOI DE QUILLES CE SOIR

Quarante et un des meilleurs quilleurs de la ville sont en lice dans le tournoi pour la coupe 8123 qui, commence ce soir même à la salle Frontenac. Chaque concurrent dans ce tournoi joue une partie sur chacune des sept allées de la salle et la victoire va à celui qui a conservé la meilleure moyenne. Voici les noms des inscrits ainsi que l'heure à laquelle ils doivent commencer à jouer:

1— 6.00—R. Roberge
2— 6.09—L. Gaumond
3— 6.18—R. Armstrong
4— 6.27—Alb. Lachance
5— 6.36—R. Côté
6— 6.45—A. Trudel
7— 6.54—H. Fontaine
8— 7.03—R. Dupuis
9— 7.12—C.-E. Hébert
10— 7.21—A. Gingras
11— 7.30—E. Gagnon
12— 7.39—H. Verreault
13— 7.48—E. Couture
14— 7.57—A. Thibault
15— 8.06—E. Pearson
16— 8.15—P. Métivier
17— 8.24—A. Poulin
18— 8.33—J. Fortin
19— 8.42—P. Seaborn
20— 8.51—J. Gagnon
21— 9.00—R. Bruneau
22— 9.09—P. Ross
23— 9.18—A.-D. Hébert
24— 9.27—P. Gagné
25— 9.36—J. Paré
26— 9.45—A. Nolet
27— 9.54—P. Giguère
28—10.03—M. Chabot
29—10.12—E. Lafrance
30—10.21—E. Amiot
31—10.30—W. Roche
32—10.39—J.-G. Pouliot
33—10.48—B. Rochon
34—10.57—A. Cadet
35—11.06—L. Bernier
36—11.15—J. Bruneau
37—11.24—F. Raymond
38—11.33—C. Gagnon
39—11.42—A. Plante
40—11.51—R.-L. Laliberté
41—12.00—N. Rancourt

A La Malbaie

La Malbaie, (D. N. C.)—Le jeune club de "Hockey Malbaie Jnr". Nous a fourni la semaine dernière une preuve convaincante de sa capacité. Il joua 3 parties auxquelles il sortit victorieux. Le 25 janvier ce fut avec le "Rivière-Mailloux Jnr" qu'il défit au score de 5 à 0. Le 28 ce fut le tour de la "Pointe-au-Pic" qui se fit battre au score de 6 à 3. Le lendemain 29 janvier nos vaillants joueurs ne regardèrent pas la fatigue pour donner la chance aux meilleurs joueurs de l'Académie des Frères Maristes aidés du gardien des buts du Malbaie Snr. et du joueur Lavoie du même club. Encore une fois le M"albaie Jnr" remporta la victoire au joli score de 7 à 2

Voici l'alignement des équipes :

Malbaie Jnr.	Pointe-au-Pic
Ern. Trembaly buts	J. Warren
J.-E. Gagnon déf. d.	W. Belley
H. Gagnon " G.	R. Harvey
L.P. Couturier centre	Alf. Warren
A. Couturier aile d.	H. Girard
G. Murray aile g.	L. Warren
J. Dassylva substitut	L. Tremblay
R. Gagnon	J. Gagné

Académiciens

Rolland Trudel buts du Malbaie Snr
Léo Duguay déf.
Lucien Harvay déf.
Jean Riverin centre
Narcisse Lavoie aile d. Malbaie Snr.
J.-M. Duguay aile g.
Edgar Tremblay Richard Lavoie, Lucien Fortier et W. Maltais substituts.

Arbitres : U. Tremblay W. Mc Lean, P. Tremblay, H. Forgues, Chs-M. Couturier, R. Villeneuve.

St-Goddard au Lac Placide

Winnepeg, Man. 1—Deux des meilleurs "Mushers" au monde, Emile St-Goddard, de Lepas et Shorty Russick, de Flin Flon ont quitté Winnipeg dimanche par le canadien National pour le lac Placide où ils prendront part aux jeux Olympiques.

St-Goddard emmène avec lui son fameux "leader" Toby et sept autres chiens tandis que Russick en apporte sept. Ces chiens et leurs conducteurs voyagent dans un wagon spécial du service des messageries du Canadien National.

Après les courses du Lac Placide ces deux coureurs et leurs chiens se rendront aux courses de Québec qui auront lieu dans la dernière semaine de février.

Whoopee vainqueur

Dimanche dernier le Whoopee a défait le Boischâtel Amateur au score de 3 à 1.

Le Champigny Amateur

Le club de Hockey Champigny Amateur de l'Ancienne Lorette à reçu la visite dimanche dernier du club de hockey St-Foy.

Ce dernier a été défait au score de 2 à 1.

Le Champigny aimerait a rencontrer le club de hockey Voltigeur de l'Ancienne Lorette.

Communiqué

A.S.E.C. ET M. DUPRE VAINQUEURS

L'A.S.E.C. qui à commencé un beau ralliement dans la ligue des Bons Sports depuis quelque temps a remporté une victoire de score de 2 à 0 sur le F.-X. Jobin hier soir, à l'Arena, tandis que le Dupré a aussi imposé un blanchissage au score de 4 à 0 aux Employés Civiques. C'était hier soir l'avant dernier programme de la cédule régulière de la ligue de Pierre Lachance et le Dupré avec l'Hôtel de Ville sont déjà assurés du droit de détailler pour le championnat. Néanmoins les deux derniers clubs ont continué à à faire une brillante lutte aux leaders de la ligue hier soir et les deux rencontres ont été intéressantes. Le Dupré pré a affermi sa position en tête de la ligue pour le reste de la cédule et l'Hôtel de Ville demeure bon deuxième. Voici les alignements et les sommaires des deux parties d'hier.

F.-X Jobin		A.S.E.C
Plamondon	Buts	Gimarel
Morissette	défenses	Gagné
Maintain	défenses	Cloutier
Haché	centres	Fleury
Dupuis	ailes	Cornell
Bergeron	ailes	Tessier
Dutil	substituts	Morency
Bruyère		Métivier
Drolet		Massicotte
Pichette		
Zicat		
Jinchereau		

1ère période

Punition : Mountain.

2e période

A. S. E. C. : Cornell 11.00
Punitions : Cloutier, Haché, Morinette, Gagné, Fleury et Haché (majeures).

3e période

A. S. E. C. : Cornell (Gagné) 2.45
Punition : Métivier.

Dupré		Hôtel-de-Ville
Mitchell	buts	Cornell
Champoux	défen.	Trudel
Jos. Guay		Perron
Bergeron	ailes	Parent
E. Laforest		Marceau
L. Laforest	subst.	Gauthier
Laperrière		Marquis
Larue		Morin
M. Têtu		Thibault
Giroux		Bélanger
A. Têtu		Taillon
		Bolduc
Lachance 6	7	douze

1ère période

Dupré: R. Laforest 1.55
Dupré : R. Laforest 2.30
Punitions : Guay, Trudel, W. Bélanger.

2e période

0 point
Punitions : Trudel, Marquis.

3e période

Dupré : A. Têtu (Larue) 1.25
Dupré : Guay 2.05
Punitions : Gauthier, Marquis, L. Giroux, M. Têtu, J. Trudel.
Arbitres : V. Dubeau et D. Power.
Officiel : J.-P. St-Pierre.

A la suite de ces joutes les positions des clubs sont les suivantes :

	G.	P.	N.	p.p.	p.c.	P.
	G.	P.	N.	PP.	PC.	P.
Dupré	6	1	1	23	15	13
Hôtel de Ville	5	3	0	20	16	10
Jobin	2	5	1	16	20	5
A. S. E. C.	2	6	0	13	21	4

St-Pascal battu

Dimanche dernier, le 31 janvier 1932, le Beauport inc. recevait chez lui le St-Pascal Baylon dans la dernière partie du home and home. Après une partie très contestée du commencement à la fin, et menée à une allure endiablée de la part des deux équipes, le St-Pascal Baylon, devant la magnifique et forte équipe le Beauport Inc. dut baisser pavillon et se contenter d'une défaite. Fait remarquable, le St-Pascal Baylon en était à sa première défaite cette saison.

Le score fut de 2 à 0 en faveur du Beauport.

Rivière-du-Loup vs Edmundston

Edmundston, (D.N.C.) — Le 29 au soir notre équipe recevait le club "Rivière-du-Loup" pour la deuxième fois. La première partie avait été tout à l'honneur de nos équipiers qui avaient remporté la victoire par 3 à 2, mais cette fois-ci ils durent s'avouer vaincus par le score de 6 à 3.

L'alignement des joueurs était le suivant :

Edmunston: "Doc" Hébert, buts, Miller, Fred Fournier, défenses; Fullerton, Hudson, Max. Fournier, avants, David, Gagné, G. Fournier, H. Levesque, Albert Hébert, substituts.

Rivière-du-Loup : — Nadeau buts; Vézina, Viel, défenses; Lemieux, Langlais, centres; ailes, Ouellet, Côté, Poirier, Roussel.

Ligue de la Cité

La dernière partie de la ligue locale mettait aux prise les C. de Colomb et les Fraser Pulp, après 80 minutes de jeu le Fraser Pulp emporta la victoire par le score de 4 à 3.

La position des clubs est la suivante :

	Parties	GP	
Fraser Paper	4	4	0
C. de Colomb	4	1	3
Fraser Pulp	4	1	3

Euchre ce soir

Ce soir, à 8 h. 30 il y aura un grand euchre sur prise à la salle des Zouaves.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

Canada. Province de Québec.
District de Québec. No 27891.
Dr FERDINAND FORTIER, demandeur.
vs ALDERIC DUBE, défendeur.

Avis public est par le présent donné, que les biens, meubles et effets mobiliers dudit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri-Facias, seront vendus par encan public en vertu dudit bref le onzième jour de février prochain (1932), à dix heures de l'avant-midi, dudit jour, au domicile dudit défendeur, situé au No 46½, 3e avenue, Limoilou, en la cité de Québec. Lesdits biens, meubles et effets consistant en un camion automobile de la marque Godfredson et accessoires etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 2 février 1932.

J. SENECHAL, H. C. S.

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada province de Québec, district de Québec, No 19684—**ROBERT COTE,** demandeur vs **HUBERT CHICOINE,** défendeur. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers dudit défendeur saisis en cette cause en verte d'un bref de Fieri-Facias de Bonis, seront vendus en vertu dudit bref, le onzième jour de février 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur situé au No 23 de la rue Fraser, en la cité de Québec. Lesdits biens meubles et effets mobiliers consistant en un habillement militaire d'officier [illegible]. Québec, le 2 février 1932. **J.-OCTAVE LEFRANCOIS H. C. S.**

VENTE A L'ENCAN

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **CHS-S. LANGDON,** marchand, Rivière-au-Renard, comté Gaspé Cédant autorisé
Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 11 FEVRIER 1932
A 11 HEURES A. M
sera vendu à nos bureaux: 80 rue St-Pierre, Québec, l'actif, en cette affaire, comme suit:

A—**Fonds de commerce consistant en:**

Epicerie	$1,666.15	
Pharmacie	123.65	
Librairie	35.50	
Marchandises sèches	1,146.59	
Chaussures et claques	501.78	
Ferronnerie	482.11	
Vaisselle, ferblanc et granite	225.66	
Parties de harnais	40.84	
	$4,212.28	
Ameublement du magasin	67.55	$4,279.83
B—Une balance Toledo		225.00
C—Un couteau à fromage		15.00
D—Un réservoir à l'huile 500 gallons		40.00
E—Crédits		397.58

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour les item A et E, et au plus haut enchérisseur pour les autres item.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mardi, le 9 février 1932, pour inspection.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

LEGENDRE & JOBIN
Syndics

Bureaux: 80 rue St-Pierre
En face de la Banque Canadienne Nationale
Québec, ce 28 janvier 1932
L.-A. DEMERS & CIE
Encanteur
30jan. 2-4-6-10fév.

Encan en détail de fourrures de tout premier ordre

Un manufacturier forcé de liquider son stock et de prélever des fonds

THE LABRADOR FUR CO. nous a donné l'ordre péremptoire de vendre en détail à l'encan un stock de $50,000 de

Paletots et Manteaux de Fourrure

en Hudson Seal, Mouton de Perse, Rat-Musqué, Caracul, Ecureuil, Kolinsky, Broadtail, Chat Sauvage, et magnifiquement garnis.

—Aussi—

Tours de Cou, Renards Argentés, Ecureuil, Martre de Roche, Renard Noir

Vente aura lieu au magasin de Meubles No 66 rue St-Joseph (Block Orkin)

Jeudi et Vendredi, 4 et 5 Février. Visible Mercredi le 3 Février.

O. MARCEAU, Encanteur

Marathon de marche

Voici la liste des concurrents de marche du club Social avec l'heure et le temps fait par ceux qui ont abandonné depuis le début jusqu'à ce matin.

Valère Létourneau
Pierre Drouin
Wilfrid Paradis
Adjutor Lessard
John Chafado
Hubert Richard (abandonne à 6.50 p.m. (20.50).
Georges Marier (disqualifié à 1.12 p.m. (15.02) ;
Telesphore Renaud (abandonne à 11. a.m. hier, 13.00
Maurice Baril
E. Robitaille
Alfred Roy
Paul Robitaille abandonne 6.57 a.m. 34.04 ;
P.-E. Dussault
Thomas Berger disqualifié 2.10 a.m. (28.10) ;
Ernest Alain abandonne à 7.40 p. m. hier (21.40) ;
Lucien Gatsy abandonne à 4.20, (30.20 ;
Loren. Gusy abandonne à 10.30, (24.30) ;
Albert d'Anjou ;
Patrick Taché abandonne 12.50, (26.50 ;)
Etienne Tremblay abandonne à 8.40 a.m. hier (10.40)
Gérard Patry ;
Joseph Paquet abandonne à 10.16 a.m. hier (12.16) .

La Ligue Nationale

Statistiques: au 31 janvier 1932.—La Ligue Nationale de Québec.

Classement des clubs;

	P.	J.	G.	P.	N.	PP.	P.	C.	P.
Boucher	6	4	1	1	35	28	9		
St-Grégoire	6	4	2		22	13	8		
St-Charles	6	2	3	1	21	22	5		
Stadacona	6	1	5		23	38	2		

Henri Gauthier, du Stadacona occupe la première place pour les scoreurs avec 8 buts et 5 assits pour un total de 13 points.

Lucien Lachance, du Boucher, occupe la première place pour le plus grand nombre de buts, soit 9.

Jules Rochette, du Stadacona conserve la première position pour le plus d'assists, c'est-à-dire 9 assists.

Willie Dubeau a conservé l'honneur pour les punitions avec 14 mineures, ce qu'il lui donne la première position avec 8 de plus que le deuxième qui est Nap. Desjardins, du St-Grégoire avec 6 mineures. Le jeu est très brillant dans la ligue, pour la présente saison, puisque aucune punition majeure n'a pas encore été donnée à date.

Les prochaines parties, Vendredi, le 5 février, à 8.00 p.m. précises St-Grégoire vs Boucher, Stadacona vs St-Charles.

Victoire de Rossi

Newark, N.-Y. 2 — Al Rossi, poids mi-moyen de Wewark est sorti de sa classe pour mettre hors de combat Billy Hood, poids-moyen anglais dans la 7e ronde d'une bataille limitée à 8. Rossi pesait 147 livres et Hood 156. Rossi força la bataille tout le temps.

Ligue Américaine

Tulsa 5 — St-Louis 0

Le Curling

Le tournoi de curling pour le trophée Fyon se jouera ce soir entre les équipes suivantes :

Glace No 1
J.-A. McManamy "skip" vs C.-A. Emond; G. Drouin, O. Chantal et Horace Roy, "skip".

Glace No 2
Gaudias Drolet, A. Bazin, Ls Lavoie et J.-R. Bonhomme "skip" vs Col. A. de M. Bell, "skip".

Glace No 3
R.-W. Morton, "skip" vs C.-B. Kingston, "skip".

Glace No 4
H.-G. Perry, "skip" vs P.-A. Catellier, Gus. Bazin, O. Drouin, R. Blanchet, "skip".

Glace No 5
L. Côté, A.-H. DeRome, Réal Talbot et Oscar Auger, "skip", vs A.-E. Scott, "skip".

Glace No 6
C.-H. Handley, "skip" vs A.-M. Ottis, "skip".

Glace No 7
J. Thompson, "skip", vs Art. Egan, J.-B. Morin, Alphonse Gingras et Geo. Geffrey, "skip".

Glace No 9
Major R.-B. Whyte, "skip" vs A.-H.-M. Hay, "skip".

FRANCAIS
Mardi — Mercredi
Kenneth Harlan dans
"AIR POLICE"
aussi
Lloyd Hughes dans
"SWEETHEART ON PARADE"
et 5ième épisode de
"FINGER PRINTS"
Matinées ..... 10c Soirées 15c
SAMEDI SOIR A 11 HEURES
MAURICE CHEVALIER dans
Version Française.
— de —
"SMILING LIEUTENANT"

—C-A-N-A-D-I-E-N—
Foyer du Film Parlant Français
"MON COEUR ET SES MILLIONS"
avec
Jules Berry, Suzy Prim et Gaston Jacquet, Renée Veller, Gaston Dupray.
Matinées : 25c Soirées : 30 et 40c

DANS NOS THEATRES

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL

WILLIAM BOYD, KAY FRANCIS et CONWAY TEARLE, dans une scène de "The False Madonna" que le Capitol présentera à ses habitues demain après-midi, demain soir et jeudi soir seulement, avec Maurice Chevalier, Claudette Colbert et Miriam Hopkins dans la version anglaise de "THE SMILING LIEUTENANT".

AU CAPITOL

"The False Madonna" et "The Smiling Lieutenant" sont au programme

Kay Francis est l'objet d'une distinction nouvelle dans "The False Madonna" — (La Fausse Madonne) — car c'est là la première vue Paramount dans laquelle elle joue le rôle-titre.

Comme figure centrale dans ce drame-romance intensément intéressant, elle a de toute sa carrière la plus grande occasion d'ajouter une personnification distinguée à la remarquable liste de ses succès qui comprennent "Street of Chance", "Gentlement of the Press", "Illusion", "The Cocoanuts", "Behind the Make-Up", "Dangerous Curves", "Let's Us Go Native", "The Virtuous Sin" et "Girls About Town".

Mlle Francis, qui est la fille d'une actrice, a quitté une proposition de carrière en affaires pour adopter le théâtre. Après avoir joué avec la Compagnie de théâtre Stuart Walker à Indianapolis, à Cincinnati et à Dayton, elle s'est rendue au Broadway et elle y est devenue en peu de temps une véritable sensation. C'est dans "Elmer the Great", une pièce de Ring Larder qu'elle a joué un de ses plus grands rôles avec Walter Huston.

Dans "The False Madonna", qui passe au théâtre Capitol demain, en matinée et en soirée, et jeudi soir seulement, on la voit dans le rôle d'une jeune femme à la mode et sophistiquée, qui travaille de concert avec une clique de forbans "confidentiels" internationaux dans un complot aux fins de soutirer à un jeune homme riche un héritage d'un million de dollars. Posant en qualité de mère du jeune homme elle en devient finalement tellement amoureuse qu'elle réforme sa vie aventureuse.

Avec "The False Madonna" sera montrée la version anglaise de "The Smiling Lieutenant" avec Maurice Chevalier, Miriam Hopkins, Claudette Colbert et Charles Ruggles. C'est la première fois que "The Smiling Lieutenant" est montré à Québec en anglais.

Communiqué

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
AUJOURD'HUI
Un Beau Film Français
"UN HOMME EN HABIT"
aussi Walter Hutson
Phillips Holmes et Mary Doran
dans "THE CRIMINAL CODE"
Actualité et comédie
Adm. Matinées ..... 10 cts

RIALTO
Un Film Français Sensationnel
"LE PROCUREUR HALLERS"
Passionnante étude du dédoublement de la personnalité.
Actualité et comédie
Adm. Mat. 10 cts Soir 15 cts

IMPERIAL
AUJOURD'HUI
ACTES DE VAUDEVILLE 5
MEO S'AMUSE
par JEAN NEL
"LA HAINE"
par RAOUL LERY
UN CAPRICE DE LA POMPADOUR
avec ANDRE BAUGE et MARCELLE DENYA
Aussi : "FANTOME DE L'OUEST" Tom Tyler
Adm. semaine, matinée et soirée ... 25

PRINCESS
Aujourd'hui
"KEN MAYNARD" dans "POCATELLO - KID"
"Fantôme de l'Ouest"
Comédie-Nouvelles - VAUDEVILLE

VICTORIA
AUJOURD'HUI SEULEMENT
Dolores Del Rio dans GIRL OF THE RIO
Charles "chic" Sales dans THE COUNTY SEAT
et autres attractions

CARTIER
AUJOURD'HUI SEULEMENT
Helen Haynes et Louis Stone dans SIN OF MADELON CLAUDETTE
Williams Haines et Leila Hyams dans GET RICH QUICK HALLINGFORD
et Fox News

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Les Aventures D'Agle
Par H. [illegible]
Admission 25c
"Caroline" Baloune "HAUSTE" RLESQUE
THÉÂTRE ARLEQUIN
"LES ENFANTS DE LA RUE"
Tous [illegible] semaine
Jeudi, Matinées: lundi, mardi,
"LA PASSION" de [illegible]
Germaine [illegible] et Julien Daoust
"EMMA"

Dernière Journée
CHARLES FARRELL
JANET GAYNOR
dans
"DELICIOUS"
Bientôt: Marie D[illegible]
CAPITOL 2 GRANDS FILMS 25¢
MERCREDI MAT. et SOIREE et JEUDI SOIR SEULEMENT
"THE FALSE MADONNA"
Une Vue Paramount
avec
KAY FRANCIS
William Boyd
Conway Tearle
ULTRA-MODERNE, voilà ce qu'elle est ! Ne donne rien, prend tout. La loi est une farce pour elle. Elle essaye même de briser la loi de l'AMOUR MATERNEL. Jusqu'à ce qu'ELLE soit brisée par cette LOI.
AUSSI
MAURICE CHEVALIER
CLAUDETTE COLBERT
MIRIAM HOPKING dans
"THE SMILING LIEUTENANT"
Première fois à Québec en anglais
Mat. : 2 p. m. ; soir : 7 et 8.05 p. m.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

L'Authentique Satisfait Toujours

Demandez le Gin de Kuyper et vous aurez la certitude d'éprouver la satisfaction que ne manque jamais de donner la saveur et la vieille qualité hollandaises importées.

BOUTEILLE DE 10 ONCES $1.15
AUSSI VENDU EN BOUTEILLES DE 26 ONCES $2.70 ¢ 40 ONCES $4.00

Gin de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande

Les Gais Compagnons — par Gene Byrnes

LE "SOLEIL" LUIT POUR TOUS

Pourquoi ne seriez-vous pas aussi chanceux que les centaines de gens qui depuis le commencement du mois ont trouvé des locataires sérieux, soit pour leurs logements, leurs magasins, leurs bureaux, leurs garages, leurs chambres, etc., etc., par l'intermédiaire des

PETITES ANNONCES — DU — "SOLEIL"

ESSAYEZ VOTRE CHANCE LE SUCCES VOUS ATTEND

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrire pour catalogue et prix. United Art Ltd., 162, John St. Toronto. 2fév-46fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNES CHIENS policiers à vendre de pure race. S'adresser à 32, rue Ste-Marguerite. 28jan-6fs-3b

SERINS rollers à vendre à bon marché chez Alfred Casault, 38, rue St-Mathias, tél.: 3-3173. 30jan-6fév-3x

CHIEN BERGER Allemand enregistré (Beaver Bebok Chum) à vendre à très bon marché. S'adresser 102, Durocher. 2fév-5fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1740W. 2jan-26fs-5r

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate, $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 19jan-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 21jan-26fs-5r

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 27jan-6fs-5r

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE, à louer pour 1er mai, un grand et un petit appartement avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au concierge 144, Grande-Allée, tél. 2-4315W. 5jan-26fs.5r

APPARTEMENT Laval, 16 rue Laval, 5-6 pièces, eau chaude à l'année, glacière, poêle à gaz, endroit central. Tél.: 2-5903W. 30jan-6fs-5b

APPARTEMENTS MONTCALM LTEE, 115, Claire-Fontaine, logement chauffé de 8 pièces à louer. Service d'un concierge, eau chaude en toute saison. S'adresser à J.-H. Boisvert, tél.: 3-1280. 30jan-6fs-5f

APPARTEMENTS LAURIER 5 chambres plus bain, fini moderne, 306, avenue Laurier. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. -30jan-6fs-5r

41 DES REMPARTS logement 12 chambres et 2 chambres bain, chauffé, planchers bois dur, véranda, magnifique vue dans le port, avec grenier, etc. Références exigées. S'adresser sur lieux. Tél. 2-3387. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4fév. -5b

DEUX APPARTEMENTS à louer, chauffé, gaz, lumière, chambre toilette. S'adresser 366½, du Roi, tél.: 3-3279. 30jan-2fév-5f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meublés, avec gaz, électricité, près 2e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 2-3-5-6fév-5f

LOGEMENTS A LOUER de 3 ou 4 chambres, meublés ou non, chauffé, plus chambre de bain. Situé à 592, rue St-Jean ou 18, rue d'Youville ou 79 St-Louis. S'adresser Nap. Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 9833, rés. 2-6019. 2fév-6fs-5f

APPARTEMENTS ALICE No 20, avenue Laurier, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge ou au Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-0526. 2fév-6fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 8jan-26fs-7r

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p. c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 2-7550M, rés. 3-2459. 18jan-26fs-7f

ARGENT A PRETER à Québec, seulement 7% toutes sortes de montants. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27jan-6fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6% En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N.P., 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 21jan-26fs-7f

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N. P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 19-22-24-26-29-31déc 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16fév. -7f

ARGENT A PRETER

MACHINES A LAVER

VERITABLE occasion—Machines à laver électriques à $19.00, $29.00, $49.00, Acmé, $59.00, etc., etc. Ces machines sont en bon ordre de marche et seront vendues à termes si désiré. Le Magasin Beatty, No 39, rue de la Couronne, tél. 9862. 23-26-28-30jan2-4fév-9

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 2-4-9-11-16-18-22-25fév. -7r

ARGENT DEMANDE

ARGENT DEMANDE $150.00 pour 3 mois, à 10% sur garanti de 1ère classe. S'adresser Casier No 117 "Le Soleil", Québec. -8b

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9jan-26fs-9r

POELES BEACH—La maison J.-P. Bédard & Co, Enr., 72, St-Joseph, vous invite cordialement à visiter leur département de poêles et laveuses usagés, et profiter ainsi de véritables bargains. Tél.: 4-4251, rés. 4-4576. 14jan-26fs-

BON MARCHE caisse enregistreuse électrique 3 tiroirs, fournaise tortue. S'adresser 353, des Fossés, tél.: 8552. 28jan-6fs-9b

MEUBLES A VENDRE: set de boudoir en rotin de 6 morceaux et un set à déjeuner comprenant table, buffet et quatre chaises. Tous à l'état de neuf. S'adresser 274 rue St-Jean. -30jan-3fs-9b

VENTE PRIVEE pour cause de déménagement, piano "Kransh-Bach" riche caisse en noyer cercasien, très beaux meubles antiques, 3 grands miroirs et divers autres articles. S'adresser à 37, rue St-Jean. 27jan-6fs-9b

A VENDRE set salle à diner en véritable noyer noir, foyer en chêne, radio Marconi électrique, modèle 1931, piédestal en marbre, table, pupitre, etc., etc. S'adresser 36, 9ème Rue, Limoilou, tél.: 4-4777. 29jan-4fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE AVEC $300.00 demandé immédiatement, jeune homme préféré, position permanente et sûre. Ecrire Casier 116, "Le Soleil". -9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12 Couronne et 93 d'Abraham, tél.: 7163. 7jan-26fs-11r

CHEVROLET FERME 2 passagers $35.00 Star Victoria coupé $65.00. Incubateur capacité 100 œufs $15.00. En très bon ordre. S'adresser 735, St-Vallier. 1fév-4fs-11gf

PNEUS USAGES, demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3¼, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5. Aussi nous vendons les pneus usagés. S'adresser Caron Tires Shop, coin boulevard des Fossés et Dorchester. 16jan-28fs-11f

ABATTOIR DES AUTOS, de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, 4-1921. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, pneus, vieux métaux, batteries. Aussi nous vendons et réparons les ressorts. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir. 9-12-1 4-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4fév. -11r

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-15-16-18fév. -11f

CHEVROLET COACH modèle 1929-30 en parfait ordre de marche. Aubaine à $250.00. Téléphonez 7544. 2fév-4fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

FORD DEMANDE

FORD MODELES 1929-30 ou 1931. Devra être une occasion. Coupé ou coach, etc. Ecrire l'usure, le millage et le prix comptant à Casier No 113, "Le Soleil". 1fév-6fs-12r

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer 6, 8, 10 pièces, avec toutes améliorations modernes, aussi foyer ouvert, avenue Ploermel en face Spencer-Wood. S'adresser Immeuble Ploermel Limitée, 351 boulevard des Fossés, tél.: 8716, soir 8038 ou 6954. 15jan-26fs-14r

PROPRIETE A ECHANGER — Magnifique résidence ultra-moderne, située à St-Hyacinthe, dans le quartier résidentiel, à vendre ou à échanger pour propriété à Québec. S'adresser Lionel Beaudet, 2, rue Tellier, St-Hyacinthe. 29jan-4fs-14b

A LOUER ET A VENDRE, salon de barbier et logement à louer. Possession immédiate. Aussi moteur, moulin à fourrure "Csann" à vendre bon marché. S'adresser, 43 St-Ambroise. 30jan-6fs-14b

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4jan-26fs-17f

BUREAUX ET PLAIN-PIED à louer, meilleur site pour médecin ou homme d'affaires, situés à 47A, rue St-Jean, près côte du Palais. S'adresser à E.-J. Dynes. 5jan-26fs-17r

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham, ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 2jan-26fs-17r

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge, à proximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 27jan-6fs-17r

$45,000 d'assurances à donner à la compagnie ou représentant d'une compagnie qui serait intéressé dans la location d'un bureau. Edifice situé sur la rue St-Joseph. Ecrire à Casier No 26, "Le Soleil". 14jan-26fs-17r

BUREAUX—Grands et petits bureaux chauffés à louer dans l'édifice St-Cyr, No 74, St-Joseph. Pour location s'adresser St-Cyr & Frère, 70, St-Joseph, tél.: 4-3015. 14jan-26fs-17r

BUREAUX A LOUER—Bons bureaux dans l'immeuble "Canadian Pacific Express", No 85 rue St-Pierre. Chauffés et éclairés. Pour renseignements s'adresser à Meredith & Meredith, téléphone: 2-0562. 1fév-6fs-17b

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux à louer, de différentes grandeurs, dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 22jan-26fs-17f

BUREAUX A LOUER dans immeuble moderne à l'épreuve du feu, meilleur site de la ville. S'adresser à L'Industrielle Cie d'Assurance-Vie, 231, boulevard des Fossés. 20jan-10fs-17b

BUREAUX situés dans l'édifice Dominion, 126, St-Pierre. S'adresser Dominion Fish & Fruit Ltd tél.: 2-3463. 16jan-26f17r

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés. S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9226. 23jan-26fs-17b

BUREAUX A LOUER pour 1er mai, situés 59 côte du Palais, divisions au goût du locataire. Pour location s'adresser à Raoul Chenevert, 132, St-Pierre, tél.: 2-1466. 23jan-26fs-17b

BUREAU à louer, coin des rues St-Paul et Dalhousie, éclairé et chauffé, premier plancher. Edifice Whitehead & Turner Ltd, 40, rue St-Paul, tél.: 2-7800. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8mrs17r

TRES BEAU BUREAU pour professionnel, ancien poste du Dr Kirouac, 184, côte d'Abraham, faisant le coin, faces sur 3 rues en haut de l'International Bussiness Machine. S'adresser 34, d'Abraham, tél.: 2-4825. 1fév-4fs-17r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o-23b

BELLE GRANDE chambre avec ou sans pension dans famille privée, sans enfant. S'adresser 25½, St-Réal. 29jan-6fs-23r

CHAMBRE meublée à louer avec pension, améliorations modernes, pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 30jan-4fs-23r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE DOUBLE à louer avec pension, conviendrait pour deux frères ou deux amis, dans famille privée. Eau chaude. Usage du bain, téléphone. S'adresser 35, 8ème Rue, tél.: 4-1184. -30jan-2-4-fév-23f

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

199 ST-OLIVIER, vous trouverez chambre à louer dans famille privée, usage du bain. Système de chauffage. 30jan-6fs-24b

UNE BELLE grande chambre boudoir luxueusement meublée, fenêtre double donnant sur la rue, chambre bain à côté, téléphone, conviendrait pour monsieur ou couple marié, pension si désirée. Une autre chambre confortablement meublée sur même plancher donnant sur la rue, conviendrait pour une ou deux personnes honnêtes, Prix raisonnable. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc-j.n.o-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8jan-26fs-24r

CHAMBRE à louer, grande et petite chambres, usage bain, téléphone, prix modéré. Aussi coiffeuse. S'adresser 6, du Pont, tél.: 2-7681W. 27jan-6fs-24b

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas, taux modéré. S'adresser au bureau. 18jan-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour une ou deux personnes avec grand garde-robe, eau dans la chambre, sur le 1er étage, dans famille privée, S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève 9jan-j.n.o.-24b

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 23jan-26fs-24r

49 ST-CYRILLE, chambre à louer, sur premier plancher, eau dans la chambre. Situé en face du Jeffrey Hale, téléphone 9167. 28jan-j.n.o-24b

CHAMBRE A LOUER, dans famille privée. Pour messieurs. 91 Aberdeen. Usage du téléphone. S'adresser par téléphone 9387. 27jan-6fs-24f

2 BELLES GRANDES chambres communiquant ensemble, bien éclairées avec poêle à gaz. S'adresser à 1, Ste-Ursule. 30jan-3fs-24b

CHAMBRE A LOUER avec eau courante dans la chambre, matelas à ressorts tranquillité assurée. Bristol, 107, Grande-Allée. 28jan-6fs-24b

CHAMBRE A LOUER avec bain, $2.50 par semaine. S'adresser à 178, St-Olivier, 3ème étage. 30jan-3fs-24b

BONNE CHAMBRE à louer près Parlement, Grande-Allée. Améliorations modernes. S'adresser 110, rue Scott, 2ème étage, tél.: 7095. 30jan-4fs-24r

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau, ou 27, Ste-Angèle. -30jan-3fs-24r

PLUSIEURS logements 2 à 5 chambres meublés ou non meublés. Plusieurs maisons seules 6 à 8 chambres avec garage, manufacture, entrepôt, magasin, terre, le tout marche avec possession immédiate si désiré. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032 ou E. Asselin, 71½, Victoria. 26-28-30jan. 2-4-6fév-24f

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée et propre, usage bain, téléphone. S'adresser 190, du Pont. 2fév-3fs-24r

FLAT A LOUER 2 pièces avec gaz, usage du bain et téléphone, maison propre et tranquille. Aussi autre petite chambre. S'adresser à 22, rue St-Flavien. -2-4fév-24r

45 REMPARTS à louer grande chambre avec eau courante, une avec 3 châssis en avant. Richement meublée avec set chesterfield; gaz si désiré, bain avec douche, usage téléphone, place tranquille, prix modéré. 2fév-6fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz dans la chambre, système chauffage. Usage du bain, téléphone. Libre dans le moment. S'adresser par téléphone 7807 ou 671 St-Vallier. 2fév-4fs-24f

BELLE CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée avec lavabo, garde-robes et armoires, tout près église St-Sauveur, porte privée seule. S'adresser 32, Montcalm, tél.: 3-1317. 2fév-4fs-24f

QUARTIER REMPARTS suite 3 chambres et cour avec eau chaude, froide, poêle à gaz, aussi chambre double et simple maison tranquille, usage bain, téléphone, 20 Ferland, quartier Remparts. 2-4-6fév-24r

BELLE SLEIGH d'hiver fermée, convenant pour boulanger, pâtissier, belle occasion. S'adresser F.-L. Hoeckx, 245, St-Jean. 1fév-6fs-24r

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Beraler, 1055, St-Vallier. 28jan-12fs-27f

BONNE JUMENT à vendre, âgée de 11 ans, pesanteur 1300 lbs en parfait ordre. S'adresser René Robitaille, 76, St-François. 1fév-6fs-27r

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 2fév-26fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON Stove, Chestnut, 75c la poche livré. Charbon bois franc 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, slab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 21jan-26fs-30f

CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds érable et merisier $11.00 corde, voyage $3.00. Moyenne grosseur $10.50 corde, $2.90 voyage et $2.75. Epinette 4 pieds $8.00 corde, $2.30 $2.75. Epinette 4 pieds $8.00 corde voyage. Bois de corde érable 1ère qualité, 2 pieds $7.90 corde, merisier rouge 2 pieds $7.50 corde. Charbon Stove garanti sans pierre, $15.75. Téléphonez à 9829 côte Bell, Québec. Edouard Ruel Limitée. 25jan-26fs-30f

CHARBON Coke 25c la poche, Coke 4 poches pour $1.00, Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 2jan-26fs-30f

BOIS de chauffage, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau scié, fendu et livré à domicile. Cour à Bois St-Roch, 173½, du Pont, tél.: 3-4822 ou 4-0811. 5jan-26fs-30r

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c, Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25, Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.75 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 21jan-26fs-30f

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la tonne ou au sac, pesanteur garantie. Consultez nos prix. S'adresser G.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, tél: 3-0617 ou 9561. 9jan-26fs-30b

ESSAYEZ NOTRE BOIS FRANC, scié, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érables et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrille Bussière 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 8jan-26fs-30f

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c, la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 18jan-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érables, de la 1ère qualité, scié, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur $8.50 la corde. S'adresser Ed. Conway, 235, Canardière, tél.: 4-2351. 11jan-26fs-30b

ATTENTION—Nous venons d'acheter d'une faillite 50 chars de bois de toutes sortes qu'il nous faut vendre à tout prix, faute d'espace. S'adresser Security Mfg Co., 100, 3ème Avenue ou 112, 3ème Rue, tél.: 4-4321. 8jan-26fs-30f

CHARBON à la tonne de belle qualité, charbon Cook 4 sacs pour $1.00 livré. Je m'occupe de charroyage général et déménagement au meilleur marché. S'adresser Eug. DesCareaux, 104 rue Marie-Louise, tél.: 5280. 30jan-3fs-30b

BOIS de chauffage, scié, fendu merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau croûtes merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche. Coke 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-12-13-16-18-29-23-25-27fév. 1mrs. -30f

BOIS, CHARBON

COKE "LASALLE" $11.50 la tonne délivré en sac. Téléphonez pour votre prochaine commande à The Connell Anthracite Mining Co. Ltd, 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 2fév-26fs-30b

COMMERCE A VENDRE

SALLE à manger avec comptoir lunch à vendre sur la rue St-Joseph, avec tout l'ameublement pour cause de maladie. S'adresser par téléphone entre 5 h. et 6 h. 30 p. m. à 4-4095. 28jan-6fs-31b

EPICIERIES RESTAURANT, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27jan-6fs-31r

BOULANGERIE à vendre, belle clientèle, seul boulanger dans la place. Raison de vente: Cause santé. Ecrire Casier 60, "Le Soleil". 27jan-6fs-31b

SI VOUS DESIREZ acheter, vendre ou échanger un commerce vous trouverez toujours ce que vous désirez en vous adressant à Ridgeway-Mills Service Co., 59, St-Joseph, tél.: 4-0105. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4fév. -31r

A VENDRE stock d'épicerie et restaurant. Articles de fumeur. Fixtures, comptoirs et vitrines. Le tout en parfait ordre. S'adresser T.-G. Roy, 46, avenue Parent, tél.: 4-0159. 30jan. 2-4-6-9-11fé-31

A VENDRE un stock d'épicerie avec roulant des plus complet avec l'avantage de continuer le loyer et possession immédiate. Poste très bien connu et toujours occupé par une épicerie. Situé dans le meilleur centre de la ville. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 29, côte Ste-Geneviève, Québec. -31r

POOL ET BILLARD

OCCASION pour quelques jours seulement pour homme sérieux, avec l'avantage d'augmenter les profits. Actuellement de $30.00 à $40.00 par jour. Endroit central, bien achalandé. Ameublement, tables, etc., neufs. Comptoir de rafraîchissements (lunch). Loyer de la salle à bas prix, bail pour dix ans. S'adresser l'Agence d'Immeubles Québec, 21, Ste-Angèle, tél.: 2-6605. 2fév-6fs-31r

POSTE D'EPICERIE à vendre immédiatement pour raison majeure, avec bon stock frais. S'adresser Mme Z. Dumas, 54, Grant, tél.: 3-1075. 2-4-6fév-31r

POSTE D'EPICERIE A VENDRE avec licence. Occasion exceptionnelle. Ecrire à Casier 118, "Le Soleil". 2fév-6fs-31f

COTTAGE A LOUER

COTTAGE A LOUER à Beauport, avenue du Collège, 8 pièces, jardin et dépendance. S'adresser par téléphone 9387 ou 9988. 27jan-6fs-33f

COTTAGE A VENDRE

A VENDRE cottage neuf sur ligne de Sillery avec grand jardin, payable comme loyer, 8 chambres, véranda. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27jan-6fs-34r

DIVERS A LOUER

SALLE A LOUER salles du Club Mercier, soit pour banquet ou fêtes de famille, ou assemblées politiques. Très propre, bien aménagée, avec vestiaire. Informations, s'adresser les lundi ou mardi soirs au Club Mercier, 308 St-Joseph, tél.: 3-1520 ou 4-1557. 20jan-15fs-36b

112,441
Petites Annonces publiées dans
LE "SOLEIL"
en 1931
Notre journal à lui seul au cours de cette année a publié
30,978
PETITES ANNONCES
de plus que tous les autres quotidiens de Québec réunis

Témoignage évident de l'efficacité des petites annonces du "SOLEIL"

DIVERS A VENDRE

A BAS PRIX gramophone, radio, glacières usagées, poêles électriques, brûleurs d'huile "Silent Glow" pour poêles et brûleur pour fournaise 3 soufflets à charbon Buckwheat, poêle à charbon Happy Thought. J.-A.-Y. Bouchard, Limitée, 27, St-Jean. 13jan-26fs-37r

BRULEURS A L'HUILE pour poêle de cuisine, deux brûleurs démonstrateur à vendre bon marché, garanti comme neuf. S'adresser à 377, rue St-Jean, tél.: 2-6506. 29jan-6fs-37b

A VENDRE UN crédit sur Chevrolet 32, bon marché. S'adresser 4-3842. 1fév-3fs-37b

OUTILS de ferblantier à vendre avec brake (plieuse pour la tôle) 8 pieds long. S'adresser 46, Richardson. 26oct-l.m.j.s.37b

LAIT A VENDRE au contrat. S'adresser à Philias Pepin, Charlesbourg, tél.: 2-3776 sonner 3. 27jan-26fs-37f

COMMIS vendeurs demandés pour organisation de vente sensationnelle. Détails seront fournis que sur réception de dix centins en timbres. Adressez-vous comme suit. Maurice Côté, Casier 48, "Le Soleil". 26jan-6fs-37b

TUYAUX en fer et en fonte à vendre. S'adresser 51 Colomb, tél.: 9635. 2fév-3fs-37b

CHASSIS USAGES en grande quantité à vendre. S'adresser 51, Colomb, tél.: 9635. 2fév-3fs-37b

COFFRE D'OUTILS de charpentier-menuisier, sacrifiera à bon marché. S'adresser à 151 rue Grant ou 134½, 13ème Rue, tél.: 4-4339. 2fév-6fs-37b

AMEUBLEMENT DE MAGASIN à vendre, show-case, vitrines, garde-robes, comptoir, armoires, etc. Vrai bargain. S'adresser J.-E. Charrier, édifice Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 2fév-26fs-37f

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections.) Avantages religieux, (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067.30jan-26fs-38f

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Garderai les enfants en pension. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec téléphone: 8518. 14jan-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, prix modéré, attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. On demande aussi 2 servantes immédiatement. S'adresser 182, des Fossés, tél.: 6201. 23jan-26fs-38r

VOIES urinaires Syphilis, cœur et poumons, médecine générale. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. -30jan-26fs-38r

ELEVES DEMANDES

LEÇONS DE MUSIQUE, Mademoiselle Irène Rochette médaille d'or de l'Académie de Musique et brevet d'enseignement donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, avenue Maisonneuve. 13déc-j.n.o-39b

ELEVES DEMANDES

PROFESSEUR BERUBE, 285, 3ème Avenue, tél.: 4-4307, Anglais, français, piano, cours commercial, préparation au Séminaire. Spécialité, conversation anglaise, méthode rapide, cours tous les soirs $5.00 par mois. Accompagnement pour chanson. 4jan-26fs-39b

APPRENEZ la guitare, hawaïenne, le ukelele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 2963. Professeur T.-W. Gagnon. 4sep-142fs-39f

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lacasse, 86, Scott. 11jan-j.n.o-39b

NOUVELLE méthode—L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, comté Portneuf. 7jan-26fs-39b

INSTITUTRICE anglaise donnerait des cours d'anglais Spécialité conversation anglaise. Heure au goût de l'élève, succès garanti. S'adresser 144½, 6ème Rue, tél.: 4-1235. 7jan-26fs-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 11jan-26fs-39r

APPRENEZ l'anglais, la comptabilité, l'architecture, l'électricité, le dessin, radio, la chimie, génie civil, plombage et chauffage. Demandez notre catalogue descriptif. International Correspondence Schools, 115, St-Jean, tél.: 2-0511. 14-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4-6-9fév. -39r

CLASSE—Français, anglais, sténographie bilingue, une spécialité (diplômes accordés), clavigraphie, mathématiques, tenue des livres. Elèves acceptés à partir de 12 ans. Cours jour et soir. Miles Noel de Tilly, 253, rue St-Jean. 30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-30-23-25fév. -39r

COURS PRIVE de sténographie bilingue le plus complet et le plus rapide donné à chaque élève en particulier. S'adresser à Mlle Eva Bédard, 51, rue St-Pierre, membre de l'Institut Sténographique Perreault, Montréal, tél.: 2-2724. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. -39r

Emplois demandés, hommes

POSITION DEMANDEE—Un couple demande position comme concierge ou gardien. La femme pourra se rendre utile pourle ménage. S'adresser à 289, Richardson, tél.: 3-3856. 21 an.n.o-40b

JEUNE HOMME sobre, honnête, demande position comme chauffeur soit sur char privé ou truck. Ecrire Casier 44, "Le Soleil". 19jan-j.n.o-40b

ETES-VOUS satisfait l'état actuel de vos planchers si non consulter E. Dufour, 4¼ côte Ste-Geneviève, tél.: 3-3237. Sablage électrique sans poussière, réparation générale. 28-30jan. 2-4-6-9fév-40b

Emplois demandés, femmes

UNE DAME demande à faire des bureaux, personne d'expérience dans ce genre d'ouvrage. S'adresser à 97, St-Pierre, 3ème étage. 29jan-4fs-41b

VEUVE d'un certain âge, prendrait soin d'une personne malade ou dans petite famille, peut fournir références. Ecrire Casier 115, "Le Soleil". -41b

Emplois demandés, femmes

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage à la maison, soit pour dames, messieurs ou enfant et tous genres de réparations, habits retournés et sur mesures. Ouvrage garanti. 15 ans d'expérience. S'adresser 10, côte du Palais, appt, 5, tél.: 2-5835. 12-15-17-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2-4-6-9-11fév. -41r

ENTREPOTS DEMANDES

LOCAL A LOUER rue St-Jean, près théâtre Canadien, 2ème étage, grande salle 38x90, chauffé, excellent endroit, pour association, club, sportif, etc. S'adresser Georges Paquet, 59, St-Joseph, tél.: 4-4221, résidence 6678. 28jan-6fs-42r

MAGNIFIQUES ETAGES à louer, 30 rue Garneau, conditions avantageuses, ces étages sont chauffés. Tél.: 2-3420. 12-19-26jan-2fév-42b

FEMMES DEMANDEES

NOUS AVONS une proposition intéressante à offrir à une dame avec expérience dans l'organisation pour une compagnie manufacturant un vêtement exclusif de haut ton. Ecrire Casier 61, "Le Soleil". 27jan-6fs-45r

FILLES DEMANDEES

VENDEUSES DEMANDEES bonne apparence, actives, ambitieuses, parlant les deux langues. Expérience pas nécessaire pour servir comme commis dans magasin, exclusif de confection pour dame. Ecrire Casier 110, "Le Soleil". 30jan-6fs-48b

FOURRURES

BEAUX choix manteaux creamer, rat musqué, seal garnis écureuils, Alaska, tout en seal, $45.00 et plus. Mme J. Drolet, 125, Dorchester, tél.: 3-1085. 9-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4fév. -49r

N'OUBLIEZ PAS l'encan de manteaux de fourrure, jeudi et vendredi le 4 et 5 février à 1 h. 30 p.m. au Magasin de Meubles de Marceau & Fils Ltée, 66, rue St-Joseph. 2fév-2fs-49b

GARAGES A LOUER

GARAGES chauffés et non chauffés, situés No 13 d'Argenson et 256, Prince-Edouard. $45.00. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 27jan-6fs-50r

GARAGE pouvant servir pour mécanicien, place pour 6 machines. Le 2ème étage avec bureau, peut servir pour entrepôt ou autres genres. S'adresser 62, Ste-Hélène. 30jan-6fs-50r

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 415, St-Joseph, tél.: 4-0474. 7jan-26fs-54f

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Nous diplômons et plaçons. Ecole de Barbiers de Québec, 124, des Fossés, tél.: 5200. 16jan-26fs-54r

JEUNE HOMME avec quelques cents piastres demandé comme associé, position permanente assurée. Ecrire à Casier 116, "Le Soleil". -54b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 22jan-26fs-54f

DEUX HOMMES bilingues, propres, actifs, pour nous représenter dans Québec et Rivière-du-Loup, position permanente. S'adresser la Compagnie des Brosses Fuller, chambre 8, No 2, côte d'Abraham, Québec. 29jan-6fs-54r

HOMMES DEMANDES pour vendre appareils électriques nécessaires dans chaque famille. Position permanente aux vendeurs actifs. S'adresser de 8 à 9 a.m. G. Langlois, 87 Dorchester. 30jan-4fs-54f

ON DEMANDE des agents pour la ville et les alentours, gros salaire pour homme sérieux. Informez-vous 291½, rue St-Joseph, 9 à 10 a.m. 12½ à 2 h. p. m. et 5 h. p. m. 2fév-3fs-54f

HOMMES ET FEMMES

JEUNE HOMME et jeune fille comme vendeurs, avec bonnes références, parlant anglais et français. Excellente opportunité avec bureaux d'un océan à l'autre. Ecrire Casier 111, "Le Soleil". 27jan-4fs-55r

HOTELS A VENDRE

AMEUBLEMENT D'HOTEL à vendre avec privilège du bail si désiré, cause de vente maladie, conditions faciles. S'adresser 325, rue St-Paul. 2-4-6fév-57r

LOGEMENTS A LOUER

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé avec entrée seule, à louer pour le 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, téléphone 2-3703. 5jan-26fs-61r

RUE CREMAZIE

PARTIE DU BOULEVARD, 2e plancher, logement chauffé de 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année. S'adresser 51, rue Crémazie, tél.: 6719. 28jan-6fs-61b

LOGEMENTS 6 chambres, 148, St-Léon, 4 chambres, 167, St-Léon, aussi à 73, et 75, avenue Renaud, 4 appartements, aussi 157, 8ème Avenue 6 appartements et bains. S'adresser U. Girard, 98 du Pont, tél.: 4-0221. 29jan-4fs-61r

302, RUE FRASER, logement de 11 pièces, confort moderne, bien éclairé, bien chauffé, eau chaude été comme hiver, prix raisonnable. S'adresser Mme J.-C. Harvey, 302 Fraser, tél.: 7602. 27jan-12fs-61b

LOGEMENT à louer 6 pièces plus chambre de bain, chauffé. S'adresser 57, rue Buade. 5jan-26fs-61r

MAISON à louer 6-7 et 8 chambres plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 8jan-26fs-61f

LORETTEVILLE—A louer logement moderne, chauffé eau chaude, 5 pièces plus chambre bain et dépense, plancher bois dur, aussi garage. L'autobus passe à la porte. J.-E. Falardeau, voyageur de commerce, rue Principale, téléphone 116. 5jan-26fs-61b

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 30jan-4fs-61r

COIN AVENUE des Erables et Crémazie, logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, plancher bois dur. Pour informations s'adresser 51, avenue des Erables, tél.: 3-4068. 30jan-3fs-61b

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir 3-4498. 8jan-26fs-61r

RUE FRASER 240, logement 6 chambres plus chambre bain, un bas, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, aussi garage. S'adresser J.-A. Jolicœur, 93, St-Pierre, tél.: 2-6201. 11jan-26fs-61b

LOGEMENTS NEUFS, plein pied, chauffés, 5 pièces avec galeries, très modernes, clair de neige et vidanges. 26, Laval, localité tranquille, près des Remparts Prix $40 par mois. S'adresser 31, de Remparts, tél.: 2-7351. 12jan-26fs-61

LOGEMENT A LOUER de 4 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, 2ème étage, gaerie en avant, en arrière, fini moderne, situé 273-277 Kirouac. S'adresser O. Lapointe, 125, Kirouac, tél.: 3-0767. 27jan-6fs-61f

A LOUER la Canardière, No 168, magnifique logement chauffé, 6 chambres et chambre bain, améliorations modernes. S'adresser J.-M. Dessureault, 170 de la Canardière, tél.: rés. 4-3082, bureau 4-4601. 27jan-6fs-61b

LOGEMENT à louer de différents prix et de grandeurs différentes de 5 à 8 chambre, plain-pied, chauffé. S'adresser N. Cauchon, 166, avenue Cartier, tél.: 6052. 27jan-6fs-61f

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. -30jan-6fs-61f

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres plus chambre de bain, gaz, etc. S'adresser au No 67, de la Canardière, tél.: 4-0220. 30jan-26fs-61b

LOGEMENTS à louer à Limoilou, sur 6ème Rue, près 3ème Avenue. Possession immédiate et premier mai. S'adresser tél.: 2-1847W. 14jan-20fs-61f

APPARTEMENTS Ste-Foy, coin avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements 5-7 chambres, modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, plancher bois dur, chambre bain en tuile, aussi autres à 37 Remparts. S'adresser C. Fournier, 35, Remparts, tél.: 2-4962. 13jan-26fs-61r

ST-SAUVEUR, logement à louer pièces plus chambre bain, dépense, plancher bois dur, galerie, balcon, chauffé eau chaude, améliorations modernes. Possession immédiate ou 1er mai. S'adresser A. Poudrette, 91½, St-Ambroise, tél.: 3-1481. 9jan-26fs-61b

A LOUER No 8 rue Wolfe, Lévis, un magnifique logement de 10 chambres avec toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bain, fournaise, cour, hangar, garage. Possession immédiate. S'adresser à Adjutor Roy, notaire, No 10, rue Wolfe, Lévis. 25jan-14fs-61b

LOGEMENTS 5 CHAMBRES et chambre bain, chauffés et non chauffés, 170, Garnier et boulevard de l'Entente, 6 et 7 chambres et chambre bain, chauffés, numéros 764, 774, 766 et 772, St-Cyrille. S'adresser J.-E. Rouillard, 377, St-Jean. 8jan-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER 4 appartements et chambre bain, chauffé, situé No 52, St-Patrice, près du Parlement. Pour informations s'adresser C.-E. Migner, tél.: 8358 - 9821. 27jan-6fs-61f

216 DES FRANCISCAINS logement à sous-louer, 6 chambres plus chambre de bain, aucune offre raisonnable refusée S'adresser sur les lieux. 27-4fsjan-61b

LOGEMENT NEUF à 106, côte d'Abraham, plain-pied de 6 pièces et chambre bain, chauffé, planchers bois dur, chambre de bain en tuile, fini moderne, $48. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 27jan-6fs-61r

LOGEMENTS—5ème Rue, magnifiques logements, modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue. Limoilou. 15jan-26fs-61f

PLAIN-PIED 8 grandes chambres plus chambre bain en tuile, eau chaude à l'année, clair de vidanges, même que dans maison à appartements. S'adresser X. Lesage, 202, avenue Brown, tél.: 7252. 29jan-6fs-61f

PAROISSE ST-DOMINIQUE à louer un logement au No 103, avenue Bourlamaque, 6 chambres plus chambre de bain, dépense, 2 galeries, plancher bois dur, chauffé. S'adresser à J. Nadeau, 105½, avenue Bourlamaque, tél.: 6501. 29jan-6fs-61f

LOGEMENT NEUF à 116 côte d'Abraham, plain-pied de 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, chambre bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne, $48. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 27jan-6fs-61r

LOGEMENTS de 4 à 8 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situés avenues Laurentides, Belvédère, Marguerite-Bourgeois, Cartier et Murray, aussi garages chauffés si désiré. S'adresser Chrysanthe Jooin, No 182, rue Latourelle, tél.: 5338, soir 148, rue Lockwell, tél.: 6985. 9jan-26fs-61f

LOGEMENTS NEUFS 4 pièces plus chambre bain, chauffés, 26, Laval, près des Remparts, eau chaude hiver et été, très modernes. Prix $40.00 par mois. S'informer 31, des Remparts, tél.: 2-7351. 12jan-26fs-61r

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 7jan-26fs-C.D.f

COSTUMIERS

MAISON LYONNAIS ENR., 110 des Fossés, plus ancienne et plus populaire du genre, costume de théâtre, amateurs, soirées, mascarade, perruques, barbes, tuxedos, etc. Le tout désinfecté après chaque location. Tél.: 4-1065. 1fév-8fs-C.D.b

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G, bureau et résidence 209, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 2fév-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité: voies genito-urinaires, maladies de la peau; accouchement. Electricité. 417 rue St-Jean, tél.: 2-1975, heures 9 à 11 a.m. 3 à 6 p. m. 7 à 9 p. m. 7jan-26fs-C.D.r

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau 9 à 11 a.m. 2 à 4 p.m. le soir 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 11jan-26fs-C.D.r

CHIRURGIEN à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Dr Paul Racicot, ex-élève du New York Post Graduate, 295, St-Joseph, Lauzon, tél.: 908. Spécialités: chirurgie et gynécologie. 22jan-26fs.C.D.b

ENTREPRENEUR-PLATRIER

M. VICTOR MARCOUX, 78, rue Victoria, entrepreneur plâtrier, travaux de tous genres, réparations, etc., exécutés avec soin. Une commande est sollicitée, Prix défiant toute compétition. Tél.: 3-2434. 29jan-26fs-C.D.b

HEMSTITCH

MME G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstitch au fil doré et argenté. Bas de laine. Plissage tous genres. Boutons couverts. Satisfaction garantie, 129, de la Couronne, tél.: 5288. 28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26mrs. C.D.f

MATELAS

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommier. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15mrs. C.D.f

J.-A. DEBONVILLE, manufacturier de matelas. Spécialité réparations matelas de toutes sortes. Confection et réparation de coussins de tout genre. Réparation sommier. Atelier 154, rue des Commissaires, tél.: bureau 3-2380, rés. 8582. 21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19mrs C.D.f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PHONOGRAPHES

REPARATIONS de phonographes de tous genres, satisfaction garantie, experts à votre service. Nous allons à domicile sans charge. S'adresser à J.-Roméo Croteau, 37, rue St-Joseph, tél.: 2-4675. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. C.D.r

PRESSAGE - NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 30jan-26fs-C.D.f

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 19jan-26fs-C.D.f

PROMPT et efficace service par téléphone quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-nous 2-0522. 18jan-26fs-C.D.r

PRESSAGE-NETTOYAGE

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg'd (Pfeiffer), 4 McMahon, tél.: 2-0522. 11jan-26fs-C.D.r

MADAME OU MONSIEUR, pour le nettoyage à sec, teinture, pressage de vêtements, téléphonez maintenant 4-1600 chez Mathieu, nettoyeur teinturier, 140, rue de la Couronne, Québec. Commandes de la campagne remplies avec soin. 29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30-jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-29-23-25-fév. C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16fév. C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS de meubles et matelas, rembourrages de toutes sortes, matelas neufs. S'adresser Maurice Trudel, 112 St-Benoit, tél.: 3-3884. 26jan-3fs-x

LA MEILLEURE maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 168, Dorchester, maison établie depuis au delà de 25 ans. Tél.: 3-0733. 1-3-5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2fév. C.D.f

SALONS DE COIFFURE

AVIS—Chez Simone, No 341, rue St-Joseph, tél.: 8895. Ondulation permanente Croquignole Spirale $3.50, combiné $5.00, à l'huile $7.00. Marcel, papier, Komol, à l'eau, shampoo. Cours de coiffure rapide. 14jan-26fs-C.D.f

ONDULATION PERMANENTE $3.50 $5.00, $7.00 et $10.00 méthode française Bonnat. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Charrier, ex-démonstratrice à New-York, 8 années d'expérience, 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 16jan-26fs-C.D.f

PERMANENT $4.00, indéfrisable, $4.00 Corquignole à l'huile $7.00. Pas de meilleure ondulation à Québec. Garantie de 6 mois. Autres ouvrages à prix modérés, par Mlle Marguerite Richard, 268, du Roi, tél.: 4-0334. Section à vendre. 19jan-26fs-C.D.f

SALON ALMA—Ondulation permanente croquignole ou Spirale à bas prix maintenant. Ondulation Marcel 35c, samedi compris. Finger waves 75c. Ondulation au papier, au Komol. Aussi nous enseignons la coiffure. 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 21jan-26fs-C.D.r

PERMANENT $4.00 indéfrisable, $4.00 Croquignole à l'huile $7.00. Pas de meilleure ondulation à Québec. Garantie de 6 mois. Autres ouvrages à prix modérés, par Mlle Marguerite Richard, 268, du Roi, tél.: 4-0334. Séchoir à vendre à moitié prix. 19 an-26fs-C.D.f

AU SALON NANETTE, 421, St-Jean. Nouveau permanent croquignole "Charmainette". Travail fait par des expertes. D'ici au 15 février, nous le donnerons à titre d'annonce pour $4.00. Téléphonez à l'avance 2-1400. 28jan-6fs-C.D.r

COURS DE COIFFURE complet par expert ex-institution des salons Duchaine de St-Viateur de Montréal, comprenant Komol, ondulation papier, Marcel, ondulation à l'eau, manicure, coupe de cheveux, massage, shamppoo, etc. Facilités de paement. S'adresser entre midi et 1 heure et 5 h. 30 à 6 h. par téléphone 6358 ou 182 rue Dollard. 28jan-2fs-C.D.b

LA CANADIENNE 311½, rue St-Joseph. Durant le mois de février, nous ferons un concours de permanent sur machine "Frigidine et Thermique". Une visite est sollicitée. Jos Asselin, propriétaire, tél.: 3-3396. 30jan-26fs-C.D.

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 15jan-26fs-C.D.r

REPARATIONS de radio de toutes marques, confiez votre ouvrage à un expert et chez une maison responsable. Tél. 3-4675. J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph. 19-21-23-27-28-30jan 2-4-6-9-11-13fév. C.D.r

TAPISSERIE

GRANDE VENTE de tapisserie à très bon marché, à partir de 4c la pièce en montant. S'adresser tél.: 4-3745 Caron & Côté, 30 Richardson, entre du Pont et Grant. 16-19-21-23-26-28-30jan 2-4-6-9-11fév. C.D.r

LOGEMENTS A LOUER

A ST-SACREMENT logement de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé coin avenue Marguerite-Bourgeois et Montmorency, ou tél.: 3-4229. 21jan-26fs-61f

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 21jan-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER—Logement situé à 265, avenue des Oblats, 11 chambres. 26jan-j.n.o-61b

LOGEMENTS A LOUER—Deux logements situés à 265-267, avenue des Oblats. 26jan-j.n.o-61b

A LOUER logements 4-5 et 6 appartements, situés 40 Richelieu, coin côte d'Abraham, chauffé, le tout moderne, aussi 5 chambres, 182 d'Abraham. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 30jan-4fs-61r

LOGEMENTS DE 6 et 8 chambres, améliorations modernes, situés avenue de Salaberry et Fraser et 408 St-Jean. S'adresser à 56, rue de Salaberry, tél.: 6688 et 2-2290. 30jan-6fs-61r

78 RUE ST-CYRILLE, haut de maison de huit chambrs en plus chambre de bain, chauffé, plancher de bois dur, réparé à neuf. S'adresser à Donat Gendron, 569 rue St-Jean, tél.: 6709. 30jan-6fs-61b

SUR LA PREMIERE AVENUE, commodités de la ville, air de la campagne. Six chambres, chambre de bain. Libre actuellement. S'adresser à Raoul Renault, 552, Première Avenue, tél.: 4-4802. 19jan-15fs-61b

LOGEMENT à louer 6 chambres, bain, gaz et électricité, tout limité. S'adresser à 104, rue Montmartre. 29jan-6fs-61b

ST-SACREMENT 171 boulevard l'Entente, logement 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher bois dur. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-1184. 25jan-26fs-61b

RUE HAMEL, belle occasion pour location de chambres, maison 13 pièces, loyer $75. Aussi à vendre ameublement 10 chambres, $300, prix d'occasion. Possession immédiate. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 30jan-6fs-61r

BAS DE MAISON à louer 5 chambres, chambre de bain et garage à 43, 18ème Rue, St-François-d'Assise. S'adresser en haut. 29jan-6fs-61b

RUE ST-JEAN, No 411, appartement de 7 pièces et chambre de bain, 2 étages. Peut servir à la fois pour bureau et logement privé, chauffage économique à eau chaude relié par galerie couverte à hangar en brique, sortie rue St-Gabriel pour voitures et piétons. S'adresser au No 159, Grande-Allée, tél.: 3-2232. Visible en tout temps. 29jan-6fs-61b

MAISON A LOUER, détachée, 8 chambres et chambre de bain, éclairage électrique, fournaise et gaz dans 3 chambres, très ensoleillée par fenêtres sur 3 côtés. S'adresser 4, des Ursulines. 2fév-3fs-61r

A LOUER, 7-9, 8ème Rue, 6 appartements plus chambre bain, garage si désiré, près église et des chars, plancher bois dur. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél.: 4-0617. 7jan-26fs-6.b

APPARTEMENTS A LOUER 79, rue St-Gabriel, 6 chambres plus bain, chauffés, plancher bois dur, clair de neige, eau chaude à l'année, poêle à gaz. Tél.: 2-8779J. 22jan-8fs-61b

MAISON A LOUER, détachée, 8 chambres et chambre de bain, éclairage électrique, fournaise et gaz dans 3 chambres, très ensoleillée par fenêtres sur 3 côtés. S'adresser 4, des Ursulines. 28jan-3fs-61b

6-8-10 BOUGAINVILLE, 3 logements à louer de 4-8 chambres plus chambre bain, chauffés. Aussi garage à louer. S'adresser Mme Joseph Kirouac, 208, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9854. 28jan-4fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS à louer dans tous les quartiers en ville. Renseignements donnés avec courtoisie. Le Gérard, 59, St-Joseph, tél.: 9075 ou 7030. 2fév-5fs-61b

RUE FRASER 226, beau logement moderne à louer 8 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année avec balcon, galerie vitrée, bien éclairé, garage si désiré. S'adresser 222 Fraser, tél.: 3-4636. 2fév-15fs-61b

RUE ST-AUGUSTIN en face du Parlement, un logement bien chauffé, comprenant deux chambres plus une chambre de bain, plancher en bois dur et un foyer, avec aussi un petit jardin, clair de neige et de déchets à louer le 1er mai, aussi un garage privé en briques. S'adresser par téléphone à 4-4041 ou 2-7752. 2fév-4fs-61r

RUE DES FRANCISCAINS, 134, logement 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, 1er plancher, 78 Bougainville, 7 chambres plus chambre de bain, 3ème étage, Tél.: 4-4285, 3-3573. 29jan-6fs-61b

BOULEVARD BENOIT-XV St-François-d'Assise, deux maisons neuves à louer de trois logements chacune, six grands appartements, plus chambre de bain, installation de chauffage dans le bas seulement, près de l'église, magnifique endroit. Roy & Frère, tél.: 4-1820 ou sur les lieux. 27jan-6fs-61b

LOGEMENT à louer avenue des Oblats 3-4-7 chambres $16 à $26.00 par mois. Rue St-Cyrille, chauffés, 4-5 chambres. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 29jan-6fs-61f

NOUVEAUX LOGEMENTS rue Dolbeau, 5-7 chambres, chauffés, planchers durs, cour ou véranda, balcons, partie de cave, entrées séparées, garage chauffé, disponible. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 30jan-4fs-61r

ST-PASCAL-BAYLON, maison neuve, 2ème, 3ème plancher 6 appartements, chambre bain, dépense, cave, hangar, garage si désiré. 531, Maufils ou 136, 3ème Rue, Limoilou. 29jan-4fs-61b

RUE ST-CYRILLE près avenue Hollande, logements à louer de 5-6-7 appartements plus chambre bain, chauffé et non chauffé, moderne, prix raisonnable. Tél.: le jour 8716, soir 8038 ou 6954. 11jan-26fs-61b

11 RUE HAMEL, beau grand logement, libre, 1er mai, comprenant 16 chambres. Le tout ayant été remis à neuf. Il y a 1 mois, système de chauffage, prix modéré. Informations, s'adresser 284 St-Cyrille, appt. 3, tél.: 8620. 30jan-6fs-61f

LOGEMENT à louer coin des rues des Zouaves et St-Gabriel, 9 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur. S'adresser à 15, des Zouaves, tél.: 9647. -30jan-2fs-61b

MAISON A LOUER de 2 logements de 5 chambres plus chambre bain, situé à St-Fidèle. Fini moderne. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 30jan-3fs-61f

RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garages à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 26jan-6fs-61r

BEAUX logements maison neuve, situés faubourg St-Jean-Baptiste 1er et 2ème étage, plain-pied de 3 et 5 chambres, chambre de bain, réservoir à l'eau chaude, dépense, hangar, baywindow, galerie, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu 5jan-26fs-61f

2 PLAIN-PIEDS moderne, 9 chambres plus chambre de bain et dépense, garage, situé avenue Brown, entre Fraser et St-Louis. S'adresser 131, avenue Brown, tél.: 3-4472. 30jan-2-4-6-fév-61f

LOGEMENT A LOUER 29, St-Cyrille, 8 chambres, chauffé, deux de 4 chambres à 242-244½, St-Olivier, 440 St-Cyrille, 6 chambres, chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser 25, St-Cyrille, tél.: 3-2100. 30jan-2-4-6-fév-61b

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

GIFFARD, jolie maison confortable, beau grand terrain, à vendre, payable comme loyer. Aucun capital demandé.
CHEMIN STE-FOY, 4 logements, au prix de l'évaluation municipale.
RUE D'ARTIGNY, maison seule de 6 chambres. A échanger pour maison plus grande.
1ère AVENUE, coin 13ème Rue, maison de 11 chambres, avec grand terrain sur 1ère Avenue.
AVENUE LAURIER, 6 logements modernes. Glacières électriques, etc. Rapporte 11% net.
RUE SAUNDERS, 5 logements.
RUE ST-OLIVIER, 3 logements, 1 magasin. Terrain 73 x 64.
RUE ST-AMABLE, 3 logements.
AVENUE BROWN, 3 logements modernes.
RUE CHEVRIERE, 2 terrains avec garage et écurie, en brique solide. Aussi Père Arnaud, 2 logements. Offre demandée. Aucune proposition sérieuse sera refusée.
AUTRES PROPRIETES de rapport, seules, commerciales dans les limites de la ville et banlieue, ainsi que maisons de campagne, terrains, terres à vendre et à échanger, prix et conditions avantageux.

GEORGES PAQUET

Immeuble et assurance, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 2fév-6fs-100r

MAISONS A VENDRE
RUE DU ROI, maison deux logements 6 et 8 chambres $800.00 comptant.
RUE GODBOUT, maison seule $800.00 comptant.
RUE SIMON, trois logements, prix $6,-000.00.
RUE JOLIETTE, maison seule $200.00 comptant.
10ème RUE, maison 5 et 6 chambres, améliorations modernes.
CHATEAU-RICHER, magnifique maison 7 chambres, bâtisse 58x36, grand terrain, bargain pour acheteur sérieux.
CHARLESBOURG, 52 arpents de terre avec roulant, prix $3,300.00 toutes ces maisons sont à vendre ou à échanger toutes propositions seront considérées avec soin.

PAUL-EMILE BEDARD

187, du Roi, tél.: 3-1634, rés. 4-2381. 30jan-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

RUE STE-THERESE, maison de 5 pièces, passage de voiture, hangar, écurie. $800.00 comptant.
RUE ST-AUGUSTIN, 4 logements, excellente construction, finie moderne, revenu annuel $1970 pour $5,000.00 comptant, balance facile.
ECHANGE maison 2 logements et magasin, près du Parlement, rapportant 12% net.
RUE ST-JEAN, grande maison, 2 logements de 8-10 pièces, grand terrain, occupé depuis 10 ans par un médecin. Prix et conditions raisonnables.
RUE ST-GERMAIN, 4 logements, bonne construction, revenu $912.00. A vendre pour $2,000 comptant, balance comme loyer (poste d'épicerie)
BEAUPORT maison de 3 logements, grand terrain (175 pieds carrés) 2 garages, bien loués, prix avantageux.
COIN DUROCHER ET BAGOT, 7 logements dont 2 magasins, rapportant $1750 par an, aucune réparation d'ici plusieurs années, $1,500 comptant, balance sur hypothèque.
AVENUE BIGAOUETTE, 2 logements de 6 pièces plus chambre de bain finis modernes, conditions faciles, $1500 comptant, balance comme loyer.
ON DEMANDE à acheter maison de 2 logements avec entrée de cour, dans Jacques-Cartier (près de l'église) à un prix raisonnable pour du comptant. Tél.: 8358.
RESTAURANTS, EPICERIES, salles de pool, étals de boucher, manufactures, etc., différents commerces, profitables à vendre à bonnes conditions

C.-E. MIGNER

28, Montcalm, tél.: 8358. Immeuble et assurances. 1fév-6fs-100f

OCCASIONS

$300.00 comptant, St-François-d'Assise. Construction neuve de deux logements de 5 pièces plus bain. Balance comme loyer.
$300.00 comptant, rue Marie-Louise, 3 logements. Balance comme loyer.
$400.00 comptant. Rue Jeanne-Mance, 2 logements. Balance au mois.
$600.00 comptant, 4ème Avenue, 3 logements de 6 pièces plus bain. Balance comme loyer.
$4700.00 comptant. Rue Ste-Marguerite, 3 logements, 4 garages. Balance à 6½%. Revenu annuel $1,142.00.
HOTELS, restaurants, épiceries, manufactures et ameublements de maisons de chambres. Très bien situés.
TERRAINS. Beau choix. Prix spéciaux.
AUSSI AUTRES propriétés et terrains situés dans les plus belles parties de la ville.

A LOUER
66 AVE. LAURIER, cottage. 11 pièces plus bain, chauffé, $100.00.
180 AVE. HOLLANDE, maison seule, 11 pièces plus bain. Garage double $175.00.
86 SAUNDERS, maison seule, 8 pièces plus bain. Garage. Chauffage à l'huile, $65.00.
301 ST-CYRILLE, maison seule, 7 pièces plus bain, garage, chauffage à l'huile 900 gallons. $75.00.
15 ST-CYRILLE, plain-pied, 5 pièces plus bain, chauffé $45.00.
389 CHEMIN STE-FOY, 7 et 8 pièces plus bain en tuile, frigidaire, garage, chauffé $65.00.
16 et 18 ABERDEEN, plain-pied, 6 pièces plus bain, chauffé, $60.00.
17-19 CARON, manufacture de 3 étages, $200.00.
126 DES FOSSES, plain-pied, 9 pièces plus bain $55.00.
1085 ST-VALLIER, bureau et entrepôt $50.00.
19 ST-SAUVEUR plain-pied, 8 pièces plus bain, $26.00.
21 ST-SAUVEUR et 13 ST-BERNARD plain-pieds, 4 pièces $18.00 et $16.00.
136 COLOMB, plain-pied, 7 pièces, $30.00.
138 COLOMB, plain-pied, 5 pièces, $20.00.
140 COLOMB, plain-pied, 4 pièces, $13.00.
112-114 10ème RUE, plain-pieds, 5 pièces plus bain, $25.00 et $28.00.
9 AVE. BOISCLERC, plain-pied 6 pièces plus bain, $30.00.
109½ LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain, $32.00.
104, 2ème RUE, 25 chambres plus bains, $100.00.

H.-P. CIMON

Immeuble en général. Edifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 27jan-6fs-100r

MAISONS A VENDRE
POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, compris 2 magasins séparés et logis de 5 appartements plus chambre bain, avec système de chauffage, $4000.00 demandé, dont $2,000.00 comptant et $2,000.00 première hypothèque
HOTEL DANS LORETTEVILLE 16 chambres plus magasin, combiné échangeable pour maison de ville. Très peu de comptant.
MANUFACTURE ET MACHINERIE rue Montcalm 28, 3,000 pieds de plancher, possession. Plus logements de 6 appartements plus chambre de bain et bureau d'affaire de 3 pièces. Conditions faciles.
166 CREMAZIE, poste de commerce et logement privé $3,000.00 comptant, balance première hypothèque.
162 CREMAZIE, construction neuve. Premier étage, magasin et deux autres logis, louer $40.00 par mois. Avec système de chauffage "Buckwheat".
TERRAINS A VENDRE coin de rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin. Conditions faciles.

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 29jan-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER

515-517 COIN ST-CYRILLE et Murray, eau chaude à l'année. Aussi manufacture à vendre ou à louer, avec maison privée et terrain, coin Ste-Thérèse et Bayard. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse, tél.: 9402. 5jan-26fs-100f

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN No 255, belle chambre double et simple, pour dame ou jeune fille distinguée en face de Faguy-Lépinay. S'adresser sur les lieux. 2fév-6fs-61r
BAS DE MAISON à louer 4 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, situé à 6½, côte Ste-Geneviève. S'adresser à 8, côte Ste-Geneviève. 2fév-4fs-61r
RUE ST-OLIVIER, No 76, logement de 5 chambres, sur 2 étages.
RUE LAVIGUEUR No 9 petit logement de 4 chambres à louer pour le 1er mai, prix modéré. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. 28jan-6fs-61b
RUE ST-JOSEPH, logements de 6 et 7 appartements plus chambre de bain, chauffé, plancher bois dur. S'adresser à J. Guilmette, 315, rue St-Joseph. 29jan-6fs-61f
PLAIN-PIED 5 chambres plus bain, fini moderne, plancher bois dur, chauffé, paroisse des Martyrs. 116 Marquette. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 29jan-6fs-61r
LOGEMENT de 4 pièces, situé rue Hermine, possession immédiate, suite de 2 chambres chauffées, située rue Colomb, près boulevard Langelier avec garage si désiré, possession 1er mai. S'adresser 149, Colomb. 29jan-4fs-61b
AVENUE BROWN, Nos 83-85, 7 et 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29, 7-8 chambres rue St-Cyrille 408B, 8 chambres. S'adresser à J.-E. Frenette 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 9jan-26fs-61f
LOGEMENT à louer 5 chambres, passage, grenier et hangar, 3ème étage, clair de neige et vidanges. S'adresser à 221, St-Vallier. 9jan-26fs-61b
PLAIN-PIED neuf, fini moderne, situé 15 Charlevoix, planchers en bois dur, chauffé à l'huile $42 par mois, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges. S'adresser 17 Charlevoix, tél.: 2-6589. 30jan-6fs-61r
RUE STE-FAMILLE, suite de 3 beaux grands appartements modernes, plus chambre bain, fini tuile, meublés ou non, chauffé, clair neige et vidanges. Possession immédiate. S'dresser Paul Bardou, 5, Ste-Famille, tél.: 2-5915. 1fév-6fs-61b
RUE DE LA REINE, St-Roch, logement neuf de 4 chambres plus chambre de bain. S'adresser 220 de la Reine, tél.: 3-3075. 1fév-6fs-61b
1 RUE ST-JEAN, grand logement moderne, très confortable. Pour visiter s'adresser sur les lieux. 19jan-15fs-61b
RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 18jan-26fs-61r
A ST-ROCH et au FAUBOURG 4 à 5 chambres. S'adresser à 23, rue Lavigueur, tél.: 3-0754. 27jan-6fs-61b
122 LATOURELLE, logement 5 chambres, galerie et véranda, gaz, électricité, cave. S'adresser Jos. Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960 13 an-26fs-61b
3 LOGEMENTS à louer de 4 et 5 appartements 205-207-209 Richelieu 1 est libre, maison neuve, possession immédiate, 205 Richelieu, 2e étage, S'adresser Henri Bernier, 92, Scott, tél.: 3-2248. 25jan-26fs-61b
ST-PASCAL-DE-BAYLON, deux logements cinq et six chambres avec bains. Endroit idéal. S'adresser par téléphone le jour 7171, 312, rue St-Joseph. 9jan-26fs-61f
CENTRE ST-ROCH, logement à louer, 4 pièces, très propre, $20.00, 114 du Roi, paroisse St-Joseph, 5 pièces bien éclairé $17.00, 342 Colomb, 4 pièces bien éclairé très grand 173½ St-Germain, $16.00. S'adresser Mme Giroux, 3, Claire-Fontaine, tél.: 2-4940J. 29jan-6fs-61b
LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256, Prince-Edouard et 11A, 11D, 13 d'Argenson, aussi 634 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 27jan-6fs-61r
ST-SACREMENT 219-221 Kitchener, 2 logements 5 chambres, chambre bain, un 10 chambres, chauffé ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser Nap. Bédard, 23, Crémazie, tél.: 4-4670. 13jan-26fs-61b
PLUSIEURS maisons seules 6 à 8 chambres avec garage, plusieurs logements 2 à 6 chambres meublés ou non meublés, manufacture, entrepôt, magasin, terre, le tout bon marché avec possession immédiate si désiré. Renseignements 216, 3ème Rue, tél.: 4-2032 ou E. Asselin 71½, Victoria. 26-28-30jan2-4-6fév-61f

LOGEMENTS A LOUER

265A RUE FRASER, 5 chambres, chambre bain en tuile moderne, eau chaude à l'année, chauffé. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19jan-26fs-61b
RUE ST-AMBROISE Nos 118-120, 2 logements de 6 et 7 chambres, chambre de bain, plus garage. S'adresser Mme A. Lachance, 12 Place Cliff View, tél.: 2-3057. -30jan-4fs-61b
PLACE MONTCALM No 3, près Grande-Allée, 2 plain-pieds, 1er et 2ème étages, 5 et 6 pièces avec chambre de bain, plancher dur, chauffage et neige compris, éclairage sur trois côtés, eau chaude à l'année. Le tout en parfait ordre. S'adresser au No 159, Grande-Allée, tél.: 3-2232. -30jan-6fs-61b
AVENUE BOUGAINVILLE, No 36, appartement 4, de 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude, très moderne, à sacrifier cause départ. S'adresser 103 chemin Ste-Foy, tél.: 7949, 3-4840 ou 6933. 2fév-26fs-61f
RUE STE-THERESE près Lafayette très beaux logements de 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc. garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette, tél.: 3-4111. 29jan-26fs-61f
RUE DES FRANCISCAINS 255, 263, logements non chauffés, 6 grandes pièces plus bain, autres logements chauffés, 201-205½-207½-197, des Franciscains. S'adresser à J.-A. Lesage, 80 chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 5jan-26fs-61b
LOGEMENT AUX appartements Scott, 147 rue Scott, 5-6 chambres plus chambre bain, chauffé et eau chaude à l'année, fini tuile, planchers bois dur, frigidaire électrique. Informations s'adresser Jos. Sanfaçon, 93½, St-Patrice, tél.: 2-3462J. 1fév-6fs-61b
RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garages à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 2fév-6fs-61r
A LOUER quartier des Remparts, 4 pièces, chauffées, plus chambre de bain. S'adresser 29, des Remparts. 2-4-6fév-61r
PLAIN-PIED neuf, meublé et chauffé; 5 pièces, eau chaude hiver et été, planchers durs, moderne. Belle localité, sur les Remparts, prix $50.00 par mois. S'adresser tél.: 2-7351. 2fév-6fs-61r
RUE ABERDEEN 54, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, dépense, plancher bois dur, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser 60 Aberdeen, tél.: 5653. 2-4-6fév-61f
LOGEMENT A LOUER dans St-Sauveur, bas de maison, 5 grandes chambres plus chambre de bain, garage si désiré. S'adresser tél.: 8782. 2fév-4fs-61f
LOGEMENT DE 8 chambres avec bain très propre, 57 St-Anselme, 2 de 5 chambres plus chambre bain, très bien finis, 9-11 Déligny, 1 de 4 chambres très propres, 93 Latourelle. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419. 2-4-6fév-61f
PLAIN-PIED 5 chambres plus bain, fini moderne, plancher bois dur, chauffé, paroisse des St-Martyrs. 116 Marquette. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. -30jan-6fs-61r
AVENUE MURRAY, magnifiques logements à louer près l'église et des tramways. Absolument modernes 7 chambres compris chambre de bain en tuiles, galeries, largeur de la maison. Tél.: 5836. 1fév-6fs-61r
2 AVENUE GALIPEAULT, 1 logement 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année. Clair de neige et vidanges. Remis à neuf. S'adresser 43, Charest, tél.: 3-0590 ou 195, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152. 1fév-6fs-61f
PAROISSE ST-DOMINIQUE, près Grande-Allée, 7 pièces, chauffé, clair de tout, bien éclairé, foyer ouvert.
RUE SAUNDERS, 5 pièces, pas chauffé.
RUE CHARLEVOIX, 11 pièces, maison seule, système de chauffage.
RUE STE-URSULE, 10 pièces, maison seule, chauffé.
RICHELIEU, 7 pièces, chauffé, possession immédiate.
AUSSI, autres logements, chauffés ou non, dans les quartiers résidentiels.
BUREAUX dans l'édifice "Le Journal" de différentes grandeurs.
MAGASINS, rue St-Jean et boulevard des Fossés. Georges Paquet, immeuble, et assurance, 59, rue St-Joseph, tél.: bur: 4-4221, rés. 6678. 1fév-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

BASSE-VILLE, 2 beaux logements, bien éclairés, très propres, 10 chambres, chacun, occupés comme maisons de pension depuis 25 ans, louera le tout au même ou séparément, meublés ou non. S'adresser le jour téléphone 2-0965 après 6 h. 2-7208, 11 carré Notre-Dame. 1fév-6fs-61b
469A, ST-JEAN, beau grand plain-pied chauffé, eau chaude à l'année, plancher bois dur, sept chambres plus passage, chambre bain, véranda, cour à l'arrière. Aussi appartements quatre pièces meublés chauffés avec vérandas, cour -30.00 et plus. S'adresser P. Goulet, tél.: 3-1142. 7jan-26fs-61f
BEAU LOGEMENT très ensoleillé, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, plancher en bois dur, entrée privée, balcon, galerie vitrée, cave et cour à 34, avenue Vimy, tél.: 3-4200. 1fév-6fs-61b
ST-SAUVEUR—Logement à louer 3ème étage, 4 grandes chambres. S'adresser 155A Boisseau, tél.: 3-4509. 1fév-2fs-61b
37 ST-CYRILLE, 7 chambres avec chambre bain, chauffé, clair de neige, vidanges. S'adresser 99, rue Richelieu, L.-D. Poulin, 2-6229. 30jan-6fs-61b
LOGEMENTS A LOUER 7 chambres et chambre de bain à 413 St-Cyrille, autre de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél. 3-4394 et 3-2522. 15jan-26fs-61b
A LOUER logement de 3 à 5 chambres. S'adresser 446, rue Arago, tél.: 3-2758. 20jan-26fs-61b
52 AVENUE PARENT à louer un bas ainsi qu'un 2ème étage, 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19jan-26fs-61b
LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Olivier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 28jan-6fs-61f
LOGEMENT de 7 chambres compris chambre de bain, chauffé, clair de neige, Excellent poste occupé par médecin depuis plusieurs années, situé 699, St-Vallier. Aussi garage chauffé. S'adresser Mme J. Gosselin, 201, avenue Brown, tél.: 3-0030. 21-23-26-28-30jan-2fév-61f
PLAIN-PIED 7 chambres plus bain, chauffé, éclairé des 4 côtés, électricité, gaz, garage si désiré. Téléphone 4-2355. s'adresser 36, 18ème Rue. 21-23-26-28-30jan 2fév-61b
ST-JEAN-BAPTISTE, logement 8 chambres, chambre bain, très chaud, bien éclairé, prix raisonnable, situé 21 Latourelle, coin Ste-Marie. Aussi meubles à vendre. S'adresser 14, Ste-Marie, tél.: 8629. 30jan-2-3-4-fév-61b
PETIT LOGEMENT moderne 3 grandes chambres plus chambre bain, passage, maison neuve, plancher bois dur, une minute des tramways, commodité de la ville et site idéal de la campagne. S'adresser 874, 1ère Avenue ou 145, du Pont, tél.: 4-4408. -61r
RICHELIEU ET STE-MARIE, logements de 3-4-5 chambres à louer, au centre de St-Jean-Baptiste, chauffés ou non. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser 138, Richelieu. 2fév-6fs-61r
DANS LE CENTRE de la ville, quartier St-Jean-Baptiste, 2ème étage, plain-pied, ensoleillé 5 à 6 pièces plus chambre de bain, galeries et balcons. Vue magnifique. S'adresser 17, St-Réal. -61r
RUE ST-CYRILLE, deux beaux plain-pieds, neufs de 7-8 grandes pièces plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année. Bien éclairés. Magnifique vue. Fini moderne, garage. S'adresser 508, St-Cyrille, tél.: 3-0838. 2-4-6fév-61f
38½ LA FABRIQUE, logement 7 chambres plus chambre bain, planchers bois dur. Améliorations modernes. S'adresser J.-A. Chicoine, 38, la Fabrique. 2fév-6fs-61r
CHEMIN STE-FOY, voisin église St-Sacrement logement à louer 7 chambres, chambre bain, chauffé, plancher bois dur, hangar même étage. S'adresser J.-A. Gagnon, 884 chemin Ste-Foy, tél.: 5862. 2fév-6fs-61f
LEVIS—Logement à louer, très bon poste pour dentiste, situé dans le centre des affaires, coin St-Louis et côte du Passage. S'adresser 86, côte du Passage, Lévis, tél.: 600. 2fév-6fs-61b
268 GRANDE-ALLEE à louer 7 pièces plus chambre bain, chauffé. S'adresser E.-A. Tremblay, 270 Grande-Allée, tél.: 8730. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. -61f
COIN RUE FRASER et avenue Brown (276 Fraser) 1er étage, logement chauffé de 7 chambres plus chambre de bain fini moderne. S'adresser 371, St-Jean, tél.: 2-1351, 3-1200. 2fév-6fs-61r
A LOUER, 2 plain-pieds, 2e et 3e étages, comprenant 11 bureaux et 1 logement privé, 8 chambres, chauffés, clair de neige Pouvant très bien se convertir en salle d'échantillons ou magasin. Endroit idéal pour commerce, coin des rues St-Joseph et du Pont. Aussi 2 logements de 6 et 7 chambres, chauffés, clairs de neige, situés aux Nos 453-455, rue St-Joseph, angle rue St-Vallier. S'adresser à Jos. Côté Limitée, No 188, rue St-Paul, Québec. 27jan-6fs-61r
LOGEMENT à louer 9 chambres, 52, avenue Brown, 370, St-Cyrille, 8 chambres, 65-67 Aberdeen, 7 chambres plus chambre bain. S'adresser 50 avenue Brown tél.: 6744. 28jan-6fs-61f
RUE LOCKWELL, Nos 115-119, logements de 7 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, Rue Latourelle, 8 chambres, moderne. S'adresser à Alex Nadeau, No 18, rue Ste-Claire, tél: 4-0023. 23jan-26fs-61f
AVENUE LEVIS, 47-49-51, logement spacieux, 7 et 8 chambres plus chambre de bain en tuiles avec douche, eau chaude à l'année et garage si désiré. S'adresser tél.: 4-3380. 28jan-6fs-61b
109½, 8ème AVENUE, un bas, 4 chambres 1249½, St-Vallier, 2ème étage, 4 chambres, 1251 St-Vallier, un bas, 4 chambres. S'adresser W. Laframboise, 421 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 28jan-6fs-61f
65-67 AVENUE BROWN, 8 chambres, chauffé, l'eau chaude toute l'année, 274, 8ème Avenue, 5-6 chambres pas chauffé. S'adresser sur les lieux ou tél.: 3-2066. 28jan-4fs-61
LOGEMENT DE 3 chambres, situé 221, Arago, 3ème étage, possession immédiate ou 1er mai. S'adresser tél.: 3-4587. 23jan-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

TROIS LOGEMENTS neufs de 5 chambres près de l'église St-François-d'Assise, avec chambre de bain, hangar, plancher bois dur. S'adresser à Art. Jobidon, 32, 13ème Rue, tél.: 4-0822. 28jan-6fs-61f
BELVEDERE logement à louer maisons neuves, bien situées, prêt pour 20 avril. Améliorations modernes, frigidaire et garage si désiré. Tél.: 3-4380. 4jan-26fs-61b
ST-ROCH logement demi chauffé, 5 chambres avec passage, clair de tout, situé à 250 St-François. S'adresser par tél.: 9913 2-3438. 30jan-6fs-61r
LOGEMENTS 5 grands appartements, un bas et un deuxième, aussi 6 appartements, bas coin de rue, système à eau chaude à 82, 2ème Avenue. Logement moderne. Tél.: 4-2887. 25jan-26fs-61b
LOGEMENT chauffé de 8 chambres plus la chambre de bain, plancher bois dur, et améliorations modernes, ainsi que garage et eau chaude à l'année, situé 92 avenue Brown. S'adresser à A. Rochette, téléphone 3-4313 ou 6667. 5jan-26fs-61b
LOGEMENTS de 5-6-7 chambres plus chambre bain, chauffés et non chauffés, améliorations modernes, près hôpital St-François d'Assise. S'adresser L.-S. Morin, 8, Carignan-Sallière, tél.: 4-4457 ou 6302. 29jan-6fs-61f
LOGEMENTS A LOUER rue d'Aiguillon, 6 chambres plus chambre de bain, Rue Demontigny, 10 et 8 chambres chauffés avec garage, 5ème Rue, Limoilou, deux logements de 4 chambres chacun avec bain. S'adresser à H. Arteau, 88, rue d'Aiguillon de 2 h. à 8 h. p.m. tél.: 2-5708. 29jan-3fs-61b
ST-SACREMENT beau logement 6 chambres, chambre bain, chauffé, moderne, clair de tout, près église. S'adresser 97, rue Frontenac, 6326 27-29jan 1-3-5-8fév 61b
422 ST-JEAN, logement remis à neuf, de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, poste de hemstitch et point picot, établi depuis 8 ans. S'adresser Eug. Brousseau, 426, St-Jean. 29-30jan-2f
ST-FIDELE, logements de 4 chambres plus chambre de bain, aussi 6 chambres plus chambre de bain, cave, hangars, etc. S'adresser 120, 13e Rue ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 23-26-28-30jan-2-4-fév-61r
141 ST-FRANCOIS, logement 10 chambres plus chambre bain, bien propre. Clair de vidanges, grande cour. S'adresser par téléphone le jour 7171, le soir 2-2549. 23-26-28-30jan 2-4fév-6
ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logements 5 pièces plus chambre bain. S'adresser R. Villeneuve, 63, boulevard Benoit-XV, tél.: 3-1727. 26-28-30jan-2-4-6fév-61b
LOGEMENTS à louer sur les rues Crémazie et Fraser. S'adresser à J.-A. Chiquette, 395, rue St-Cyrille, tél.: 5550. 26-28-30jan-2fév-61f
LOGEMENTS spacieux à louer, plain-pied 9-10 chambres plus 2 chambres bain, finition luxueuse et moderne, garage chauffé, possession immédiate ou 1er mai. Avenue Manrèse coin Crémazie tél. 9 7767 pour appointement. 30jan. 2-4-6-9-11fév'61f
BOURLAMAQUE, 12-14-61-63 et 236B d'Aiguillon, logements de 6-7-8 chambres chauffés, à louer. Aussi garage chauffé à louer. S'adresser P. Paradis, 236, d'Aiguillon. 19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13fév. -6
LOGEMENT No 17 Scott, 4 chambres et 6 chambres avec bain au 2ème étage, un autre 151, St-Patrice, 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser L. Couture, 151, St-Patrice, tél.: 4-4070. 2fév-6fs-61r
747 RUE ST-VALLIER, logement à louer, 4ème étage, 4 grandes chambres, bien chaudes, bien éclairées avec hangar. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 2-4-6fév-61f
A LOUER LOGEMENT de 4 chambres plus chambre de bain, rues d'Argenson et Rameau. S'adresser à B. Paradis, 56, rue Charest, tél.: 3-3470. 27jan-6fs-61b
4ème RUE, logement à louer 4 chambres plus chambre bain, possession immédiate. S'adresser 106, 5ème Rue, tél.: 4-1991. 2-4fév-61b
2 PLAIN-PIEDS modernes, chauffés, planchers bois dur, situé 432 St-Jean, l'autre 49, rue Fraser, 2ème étage. S'adresser Dr J.-P. Grenier, 434, St-Jean, tél.: 2-0366 ou 3-4746. 23jan-26fs-61b
108 AVENUE BOUGAINVILLE, coin St-Cyrille à louer 5 chambres, chambre bain, moderne, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 19jan-26fs-61b
15 CARIGNAN-SALLIERE, logements à louer 7 chambres plus chambre bain, garage si désiré, à droit en face de l'hôpital St-François-d'Assise. Pour informations S'adresser tél.: 3-0489. 1fév-26fs-61b
RUE ARTILLERIE, logements 4-5 et 6 chambres plus chambre bain, chauffés, système d'eau chaude à l'année, maison neuve avec toutes améliorations modernes. Pour renseignements s'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 14jan-26fs-61b
LOGEMENTS de 2 et 3 appartements, cuisinette, bain, chauffés, meublés ou non, améliorations modernes, service de concierge. S'adresser app. Colinette, 8, rue Collins. 11jan-26fs-61b
2ème ETAGE, logement neuf à louer, 6 chambres plus chambre bain, plancher bois dur. Améliorations modernes. Situés près église St-François-d'Assise. S'adresser 64, avenue Royal-Roussillon, tél.: 3-1972 entre 6-7 h. 5jan-26fs-61b
APPARTEMENTS ALICE No 20, avenue Laurier, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge ou au Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-0526. 26jan-6fs-61r
BEAU LOGEMENT neuf à louer, 6 appartements plus chambre de bin, fini moderne, aussi petit logement 4 chambres et chambre bain, aussi maison à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 27jan-6fs-61f
144 MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix $56.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86, Lockwell, tél.: 7947 ou 2-6399. 9jan-26fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

ST-PASCAL-BAYLON, logements à louer rue Champ Fleuri, 6 chambres et bain, près de l'église et tramways. S'adresser J.-A. Lemay, 184, 8ème Avenue, Limoilou, tél.: 6929. 28jan-6fs-61b
LOGEMENT CHAUFFE—Logement de trois belles pièces chauffées à l'eau chaude, avec en plus: passage, chambre de bain, deux garde-robes, dépense, cave et balcon. Poêle attenant à la cuisine. Gaz si désiré. S'adresser à 471, Première Avenue, Québec. 27jan-6fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

POUR MAI—On demande à louer logement de 6 ou 7 chambres plus chambre bain, propre, soit rue St-Jean ou aux alentours, pour 4 grandes personnes. S'adresser L. Rouillard, 226, St-Jean, tél.: 2-1339. 27jan-4fs-62b
ON DEMANDE logement de 6 à 8 chambres en plus chambre de bain à St-Roch. Fournira bonnes références. S'adresser par téléphone 4-4338. -62b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 12jan-26fs-64f
SALON DE BARBIER et coiffure coin de rues, 62, rue Scott. S'adresse, à J.-L. Blouin, tél.: 5341 ou 2-3542J. 11jan-26fs-64b
MAGASIN A LOUER, bon poste de boucherie, sur l'avenue Cartier, à de bonnes conditions. Ecrire à Casier 108, "Le Soleil". 30jan-3fs-64b
RUE ST-PAUL, magasin avec glacière cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 30jan-4fs-64r
A VENDRE OU A LOUER, bon poste pour n'importe quel genre de commerce, bâtisse en brique solide, cave haute cimentée, chauffage à l'huile, bon logement privé, garage, magasin profond, bien fini. Commerce établi 1895. Raison, il se retire. M. Ségal, en face de la Traverse Lévis. 30jan-3fs-64b
EXCELLENT POSTE d'affaires à louer, près de l'hôtel Victoria, 68 et 70½, St-Jean. S'adresser A.-L. Langevin, 70, St-Jean. 22jan-12fs-64r
POSTE DE COMMERCE rue St-Vallier, occupé depuis plusieurs années par J.-W. Gaudette, pharmacien, 3 grandes vitrines, plancher bois dur, grandeur 33x27. Très bien situé pour tout genre de commerce. Logement de 5 chambres, bain. Très chaud. S'adresser A. Nadeau, 1118, St-Vallier, tél.: 3-4298. 22jna-20fs-64f
MAGASIN A LOUER 30x40, chauffé, belles vitrines, améliorations modernes, centre commercial, possession immédiate si désiré. S'adresser à 191, avenue des Oblats. 28jan-4fs-64f
MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o-64b
POSTE DE COMMERCE occupé depuis 23 ans par épicier au coin Bourlamaque Crémazie à 188 Crémazie, aussi logements 4 à 7 appartements. S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 23jan-26fs-64b
BEAU GRAND MAGASIN à louer, chauffé, pouvant servir pour magasin de tout genre, soit pour automobile, chaussures, magasin de chaîne, etc. Endroit commerciale. Prix modéré. S'adresser B.-E. Barakat, 164, 3ème Avenue, tél.: 4-1264. 27jan-6fs-64f
MAGASIN A LOUER, 235, rue St-Jean. S'adresser à A.-H. Rondeau, 499, rue St-Jean, tél.: 3-4460 ou 2-5200. 23jan-6fs-64b
BON POSTE de commerce à vendre, un magasin, 5 logements, construction neuve de un an, loyers rapportant 5 % net. Faut vendre, cause de départ. S'adresser à 280 Colomb, coin Durocher. 30jan-7fs-64b
TRES BEAU MAGASIN neuf, à louer, avec entrepôt, bien situé dans le bas de la côte d'Abraham, coin St-Vallier, éclairé, chauffé, 2 belles grandes vitrines. Voisin de l'International Business Mchines. S'adresser 34 d'Abraham, tél.: 2-4825. 29jan-4fs-64r
MAGASIN à louer 54 avenue Cartier, coin Crémazie, 22 pieds de front x 28 de profondeur, deux grandes vitrines, chauffé, centre commercial, conviendrait pour tout genre de commerce. Téléphone: 4-0269 et 3-2790. 2-5fév-64f
MAGASIN A LOUER 30x40, chauffé, belles vitrines, améliorations modernes, centre commercial, possession immédiate si désiré. S'adresser à 191, avenue des Oblats. 30jan-26fs-64f

MAGASINS DEMANDES

ON DEMANDE A LOUER un poste de commerce avec logement de 4 à 6 chambres. Pour renseignements s'adresser 179 rue Colomb, ou tél.: 4-0244. 1fév-3fs-66b

MAISONS A LOUER

MAISON ET MAGASIN à louer à Bergerville, sur le chemin St-Louis, en face du cimetière St-Patrice. La maison a cinq chambres et chambre de bain, eau chaude dans cuisine et chambre de bain. Magasin actuellement utilisé comme restaurant et magasin. Réservoir à gazoline installé. Prix quarante dollars par mois. Téléphoner 5635. 22jan-12fs-67b
MAISON A LOUER, 12 chambres. Loyer moderne, 6 rue St-Stanislas. S'adresser à A.-E. Pfeiffer, 4, rue McMahon. 27jan-6fs-67r
MAISON SEULE à louer 280 de la Reine, 7 chambres, fraîche tapissée, bain, électricité et gaz, grenier, cave, gallerie, cour, etc. S'adresser 282, de la Reine. 30jan-4fs-67b
MAISON DE PENSION à louer de 15 chambres, située 36½, St-Pierre. S'adresser S. Martel, Marché Finlay. 2fév-6fs-67b
MAISON A LOUER à Beauport, rue St-Jules, 11 appartements, grand terrain, écurie et garage. S'adresser Théodore Parent, chez Paul Pichette, avenue Royale Beauport. 2fév-6fs-67b

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER 45, rue Commerciale, Lévis, 9 chambres avec chambre bain, grande cour avec garage, à proximité de la Traverse. S'adresser 5, rue Montcalm, Lévis, tél.: 371J. 2fév-3fs-67b
RUE DAUPHINE A LOUER, trois maisons seules de 10 et 12 appartements, 36-38-40 rue Dauphine en face des terrains du parlement. Maisons très bien éclairées, planchers en bois dur, système de chauffage à l'eau chaude, garage. S'adresser à M. Gardner, 36, rue Dauphine, Québec. 2fév-6fs-67b

MAISONS A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER maison bâtie sur deux terrains, 8 chambres situé aux Saules (Ancienne-Lorette) 4 milles de la ville. Poste de garage avec outillage dans la ville, sera considéré. Prix $2,000.00 avec conditions. S'adresser E. Boulet, 128, de la Canardière, tél.: 4-2782. 28jan-6fs-68f
A VENDRE OU ECHANGER à Trois-Rivières, grande maison dans quartier résidentiel 8 chambres et chambre de bain en bonne condition, isolée, grand terrain et garage, changerait pour propriété dans Québec. Ecrire Casier 49, "Le Soleil". 21 an- .n.o-68b
MAISON NEUVE A VENDRE ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1690 par année. A vendre bonne condition pour acheteur sérieux. S'adresser 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 21 an-26fs-68f
MAISONS A VENDRE à Lévis, St-François-d'Assise, St-Fidèle, avec fournaises à air chaud. Maisons à 2 étages. S'adresser à E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 30jan-4fs-68f
MAISONS A VENDRE de tout prix, dans tous les endroits en ville. Renseignements donnés avec courtoisie. Le Girard, 59, St-Joseph, tél.: 9075 ou 7030. -30jan-2fs-68b
MAISONS A VENDRE 307-309 rue Franklin, en face de l'église St-Joseph, Très bonne construction. Trois logements, grand garage. Prix d'occasion. S'adresser A. Rover, 171, Aqueduc. 30jan-6fs-68f
MAISON A VENDRE—83-85 rue Bagot, 2 logements, 1-3 rue Racine, 2 logements, 346 rue St-François, 5 logements. S'adresser Emile Plante, 346 St-François. 26jan-26fs-68f
MAISON A VENDRE située 4ème Avenue, maison 3 logements, lambrissée en brique, solage en pierre. Fini moderne. A vendre cause de départ. Bonnes conditions. S'adresser Joseph Bourbeau, 35R, 4ème Rue, tél.: 4-2042, le jour, 5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2fév. -68f
166 ST-CYRILLE près de l'avenue Cartier, 9 chambres, garage chauffé, conviendrait pour médecin, $1,000.00 comptant, balance comme loyer. Notaire Paul Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 2fév-6fs-68r
MAISON A VENDRE ou à louer, jolie maison contenant 10 chambres plus chambre de bain et deux chambres de débarras, située No 128, avenue Holland, coin de rues, garage, loyer modéré. S'adresser M. Charles Fremont, le jour à 71 S.-Pierre, le soir à 191, avenue des Erables, tél.: le jour 2-0455, le soir 6361. 2fév-5fs-68b
CHARNY à louer, magasin avec résidence privée, bon poste de commerce, près de la banque. S'adresser à Alyre Dumas, barbier, Charny. 2fév-6fs-68b
MAISON A VENDRE, maison seule, 7 chambres, dans le centre de St-Roch, chauffée à l'eau chaude, cave, chaude et froide en ciment, cour. Ecrire Casier 57, "Le Soleil". 25jan-26fs-68b
BEAUPORT près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffé à l'eau chaude, électricité, terrain 40x200 pieds, garages, hangars. S'adresser au No 35, rue Latourelle. 27jan-4fs-68r
POUR CLORE la succession Gauvin, cette jolie maison-cottage à 84 avenue de Salaberry, coin Aberdeen, avec grand terrain vacant, magnifiques arbres. Valeur de plus de $12,000.00. Pour vente immédiate on accepterait $9,000.00. S'adresser à J.-A. Gauvin, 189, rue St-Jean, téls.: 24345 ou 3-4873. 27jan-26fs-68b
MAISON A VENDRE pour du comptant et prompt acheteur, maison rapportant $516.00 par an à vendre pour $3,-000.00 comptant. Ecrire Casier 107, "Le Soleil". 29jan-3fs-68b
2 MAISONS A VENDRE de 3 logements de 5-6 chambres $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année. S'adresser 192, 11ème Rue. 9jan-26fs-68f
POUR VENDRE immédiatement votre propriété adressez-vous à P.-F. Laliberté, 27 Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 20jan-26fs-68f
325-327 ST-CYRILLE, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647. 16jan-26fs-68b
MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 265, avenue des Oblats ou 114, Demeulles. 26jan-j.n.o-68b
A VENDRE OU A ECHANGER, maison 10 pièces plus bain, garage, écurie, située rivière Charny, chauffage central, conditions faciles. S'adresser H. P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 29jan-6fs-68r

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter une propriété soit dans St-Sauveur, St-Roch ou Jacques-Cartier. S'adresser P.-E. Bédard, 187 du Roi, tél.: 3-1634, 4-2381. 30jan-6fs-69r

MANUFACTURES

MANUFACTURE A LOUER avec toute la machinerie, avec couteau électrique, grandeur 45x90, chauffé $65.00 par mois. S'adresser B.-E. Barakat, 164, 3ème Avenue, tél.: 4-1264. 28-30jan. 2-4-6-9fév-71f

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter des disques pour apprendre l'anglais. S'adresser par lettre à 10 de Courcelles, Québec ou par téléphone 4-4604. 2fév-3fs-73b

OBJETS PERDUS

PERDUE PARTITION de chant "Si j'étais roi" de l'avenue Maisonneuve, Salaberry, chemin Ste-Foy, Sherbrooke, côte Neuve, St-Germain. Si retrouvée remettre 70 St-Germain, M. O. Dion, tél.: 9664. -75b
ARGENT PERDU—Un montant de $15 a été perdu sur la rue Saint-Joseph, de la rue de l'Eglise au Boulevard Langelier. Récompense promise. Téléphone: 3-1294. 75b
UNE BATTERIE d'autos perdue de St-François-d'Assise à St-Roch. Récompense promise à qui la rapportera à J.-A. Mainguy, 102, 10ème Rue, Limoilou, tél.: 4-3957. 1fév-2fs-75b
BOUCLE d'or lile en or, perdue dimanche à partir de la Septième Rue, Limoilou, jusqu'à rue du Pont, 45, de l'Eglise. Récompense promise. 2-4fév-75b
PERDU LE 30 un paquet de linge sec noir, la Traverse, de la rue Couronne dans le tramway. S'adresser à E. Fournier, 15, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 4-2552. -75b
MONTRE PERDUE de l'Oratoire St-Joseph jusqu'au tramway de l'avenue des Erables, de là à la Basilique et rues Ste-Famille, Garneau à 30 St-Flavien, tél.: 2-7248W. Récompense promise. 2fév-2fs-75b

RADIOS A VENDRE

MAGNIFIQUE radio cabinet 8 lampes, sacrifiera à bon marché. S'adresser 37, des Remparts, chambre 4. 27jan-6fs-86r
VERITABLE OCCASION de se procurer un magnifique radio phonographe combiné, en parfaite condition, comme un neuf, sacrifié à bon marché. S'adresser 164, rue Bayard, 2e étage. 2fév-6fs-86r
RADIO COMBINE huit lampes 1931 comme neuf $75.00 un DeForest Crosley combiné huit lampes -450 pour $125. Un Sparton cabinet $75.00 un Sparton modèle table $50.00. Tous ces prix sont pour du comptant et plusieurs autres occasions. Adressez-vous à 337, St-Vallier, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. -86b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE sachant faire la cuisine, références exigées. Mme F.-X. Lemieux, 104, avenue des Braves, tél.: 3-4771. 30jan-3fs-91b
ON DEMANDE une servante générale S'adresser à Mme Alphonse Couture, 255, des Franciscains, tél.: 3-1990 -91b
ON DEMANDE immédiatement une servante, ayant de l'expérience pour famille sans enfant, références exigées. S'adresser 394 rue St-Cyrille. 2fév-3fs-91b

TERRAINS ET LOTS

LOTS à vendre, avenue Laurier, No 4437, subdivision 164-165-166 et 167A-168A-169A, comptant seulement, pas d'agents ni d'encans. S'adresser à Mlle Johnson, 120 avenue Royale, Beauport. 27jan-6fs-92b

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN sur avenue Bégin et ses voisines. Le plus beau site du quartier Belvédère. Pour prix et conditions défiant toute compétition. S'adresser P.-F. Laliberté, 27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 20jan-26fs-93f
A VENDRE rue St-Emile et Casot, maison très moderne, chauffage à l'huile et buckwheat. Revenu $2,340.00 chacune. Prix très réduit. S'adresser P.-F. Laliberté. 27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 24-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16-18-20fév. -93f

TROUVES

CHIEN METIS ST-BERNARD" jaune, trouvé âgé, environ 4 à 5 mois. On pourra le réclamer en s'adressant à Mme Octave Bourget, 216 Arago, en payant les frais de l'annonce. 1fév-3fs-97b

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES à la maison. Projecteurs pour $14.00 en montant. Aussi un assortiment complet de films pour louer. Agents des appareils Eastman, Ampro, Bell et Howell, Frontenac Photo Supply Co., 19, Buade, tél.: 2-3100. 20jan-26fs-99r

NON CLASSIFIEES

MAUVAISEGRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres, contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept.j.n.o-4b
LOGEMENT à louer 41 Richardson, 5 chambres, 349 de la Reine, 4 et 5 chambres, 52 et 54½, St-Eustache, 4 et 5 chambres. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 28jan-6fs-4r
ATTENTION AUTOMOBILISTES, ménagères, porteurs de verres. Merveilleux composé récemment breveté, préparation rend les lunettes miroirs, vitres d'autos ou de maisons, parfaitement claires à l'épreuve de toute poussière, brume et humidité et de la gelée. Boîtes de .10 et 25 cts. J.-A.Y. Labrecque, Ste-Foy. 1fév-6fs-4b

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-1672W. 16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11fév. -4r
VENDEUR demandé pour ville et province de Québec, par fabricant bien connu de sacoches pour dames. Doit avoir relations personnelles avec meilleur commerce de la province. Références exigées. Si vous n'avez pas les qualifications voulues, prière de vous abstenir. Pour interview téléphoner entre 5-6, M. Bald, s-d hôtel St-Roch. 2fév-2fs-54b

NON CLASSIFIEES

OVIDE MARCEAU

FOURRURES—Voyez nos vitrines. Assortiment de manteaux fourrures en mouton de Perse, chat sauvage, rat musqué caracul, Broadtail, seal français, seal Hudson avec garnitures différentes. Transformation de manteaux. Satisfaction garantie, 839, St-Vallier. 22-24-26-29-31déc. 2-4-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6-9-11-13-16fév. -4f
LES PLUS BEAUX MANTEAUX de fourrure vendus à l'enchère au No 66, rue St-Joseph, jeudi et vendredi le 4 et 5 février à 1 h. 30 p. m. 2fév-2fs-4b
CHAMBRE AVEC CUISINETTE ensoleillée, garde-robes, usage du bain et téléphone, aussi grande chambre, 3 fenêtres sur la rue, gaz, etc., et autres chambres. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. 2fév-4fs-24r
MEUBLES A VENDRE chesterfield, set de chambre à coucher, en ivoire, balayeuse électrique, rugs, set à thé en argent et différents articles. S'adresser 284, St-Cyrille, appt. 2, visible 7-9 h. p. m. tél.: 5953. 2fév-2fs-9b
APPARTEMENT A LOUER suite de 3 chambres, meublé et bien chauffé, conviendrait pour deux ou trois personnes. S'adresser 86, rue Lavigueur. -24b
2 JEUNES HOMMES de bonne apparence, capables de commencer de suite, position permanente et bon salaire. Téléphone 3-3201 au gérant. 2fév-2fs-54b
BON REPRESENTANT de porte en porte pour nécessité. Territoire de Lévis, très bon revenu et chance d'avancement pour travailleur. Tél.: 3-3201, le gérant. 2fév-2fs-54b

Sainte-Monique

Naissance

M. et Mme Lucien Desjardins font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Cécile Solange. Parrain et marraine M. et Mme Paul-Arm. Larouche, oncle et tante de l'enfant.

Notes sociales

M. et Mme Pierre Simard sont de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma.
—M. René Tremblay et Mlle Simonne Tremblay, de St-Joseph d'Alma, sont venus en promenade chez M. Siviard Larouche.
—M. Edgar Larouche est de retour de St-Coeur de Marie.
—M. et Mme Lorenzo Rossignol sont de retour d'une promenade à Péribonka.

—M. et Mme Arthur Gauthier sont de retour d'une promenade à Ste-Jeanne d'Arc.
—M. et Mme Ulysse Bouliane, de St-Augustin, étaient en promenade chez M. Elie Larouche à l'occasion du nouvel an.
—M. Cyprien Gagnon et ses soeurs Mlles Marie-Rose et Florence étaient en visite chez leur oncle M. S. Larouche ces jours derniers.
—Mlle Juliette Gagnon inst. est de retour d'une promenade a Péribonka.
—Mme Roger St-Pierre est venue en promenade chez son père M. Chs Lindsay.
—M. et Mme Anaclet Tremblay, de St-Joseph d'Alma, sont venus en promenade chez M. Aldéric Desjardins.
—M. Michel Tremblay, de St-Augustin, est venu ici par affaires ces jours derniers.
—M. Adrien Rathé est de retour d'une promenade à St-Nazaire et Jonquière.
—M. et Mme Johnny Côté sont allés en promenade à Péribonka.
—MM. Edmond et Jos. Brisson sont de retour de St-Coeur de Marie.
—M. l'abbé Eugène Fortin de Chicoutimi était en promenade chez son père M. Donat Fortin à l'occasion des fêtes.

MAISON A VENDRE

Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 Avenue des Oblats, à vendre pour règlements de succession. S'adresser à 265 Avenue des Oblats ou 114 Demeulles.

LOGEMENTS A LOUER

Logements de 6 et 8 appartements, chauffés, situés sur l'avenue Cartier, aussi beau logement de 6 chambres et chambres de bain, situé dans Jacques-Cartier, rue Richardson. Pour informations s'adresser, Magloire Cauchon, Ltée, 311 rue Richardson. Tél.: 6170.

Les Aventures de 'Tit Jean, l'Aviateur -:- Par Lym Young

TENU CRIMINELLEMENT RESPONSABLE

(suite)

cident. On ne l'a averti qu'une heure après, peu de temps avant que sa soeur rende le dernier soupir à l'hôpital où on l'avait transportée.

Antonio Laverdière, 22 ans, 1, rue Lachevrotière, journalier. Il a vu l'accident. Il montait la rue St-Jean vers 11 h. 25. Il entendit le bris des vitres et se retournant, aperçut l'auto sur le trottoir. Auparavant il avait entendu déraper les roues sur la chaussée. Il ne vit pas la machine frapper la jeune fille. "Ca s'est fait trop vite", dit-il. Mais il a vu Gilbert, lancé sur le poteau, et la machine ensuite lui passer sur la tête et sur la poitrine, pour aller s'arrêter à dix pas plus loin sur un poteau de bois. A une question de Mtre Marquis sur la position du chauffeur,— le témoin répond qu'il lui a paru être en train d'enlever le pouvoir sur son char.

Au Coroner— Il répond que c'est par l'aile droite de l'auto que fut frappé Gilbert. Le témoin ajoute que l'engin tournait très vite, et qu'il y avait des flammes sous le radiateur. Il ne se souvient pas si les phares étaient allumés.

Mtre Bédard— Qu'est-ce que le chauffeur faisait avec ses mains?

Le témoin—Il cherchait à arrêter l'engin en tournant la clef. J'étais un peu loin, je crois plutôt que c'est le constable qui a arrêté l'engin.

Henri Arsenault, 24 ans, gérant d'un Magasin "Dominion Store", rue St-Jean, tout près du lieu de l'accident. Il n'a pas vu l'accident, il a regardé et a vu Gilbert lancé sur le poteau; il a vu aussi la machine passer sur lui après qu'il fut tombé sur le trottoir.

A Me Lacroix, le témoin dit que le défunt était couché en travers du trottoir, la tête dans la rue.

Aux questions de Me E. Marquis, le témoin dit qu'il n'a pas pris le temps de regarder ni le conducteur ni l'auto. Il a appelé immédiatement le médecin et les ambulances.

J.-L. Drolet 30 ans, 17 rue de Gaspé, marchand d'auto et employeur de Pelletier depuis au dela d'un an. Il explique la manière dont il use de ses vendeurs, leur contrat etc.

Pelletier avait une licence personnelle pour conduire.

Au Coroner, M. Drolet dit qu'il fut témoin une fois d'une faiblesse de Pelletier, alors que ce dernier manœuvrait dans le garage un automobile, propriété du Dr Larue. Ses agissements lui parurent drôles de même que ses réponses aux remontrances qu'il lui faisait." A cette occasion, dit le témoin, le Dr Larue, qui était là m'a dit que cet homme était malade, qu'il souffrait d'épilepsie ou d'indigestion". Le lendemain continue le témoin, comme j'allais l'appeler à mon bureau, Pelletier est venu me dire qu'il allait se faire soigner qu'il avait besoin de quinze jours. C'est la seule fois qu'il a eu connaissance de la maladie de Pelletier, c'était en janvier 1931.

"Pelletier, ajoute M. Drolet, ne faisait pas usage de boisson, c'était un employé modèle. — Il ne m'a jamais parlé de la nature de sa maladie."

Dr Albert Marois, médecin légiste, fait ensuite part des constatations qu'il a faites sur les cadavres des victimes. Il a fait l'autopsie le matin même.

Gilbert, un jeune homme de 22 à 23 ans, muscles en rigidité cadavérique, décomposition pas encore commencée. Sur le corps 3 ou 4 ecchymoses insignifiantes, sur l'épaule, le bras droit, la cuisse, etc. Au cuir chevelu, blessure de deux pouces de longueur environ, recousue à l'hôpital. A l'examen interne, large échymose en dedans, du sang coagulé. J'ai constaté une fracture de l'os occipital et aussi fracture de la colonne vertébrale dans la région du cou. Il attribue la mort à ces deux fractures. Marguerite Clermont, fille de 27 à 28 ans, mesure cinq pieds, muscles en rigidité cadavérique, décomposition pas encore commencée. A l'extérieur aucune blessure apparente. A l'examen interne j'ai remarqué fracture multiple de côtes. Les fragments de ces côtes avaient déchiré le poumon et avaient causé une hémorragie pulmonaire considérable. De plus j'ai constaté fracture de l'épin. dorsale dans la région lombraire. Cause de la mort, hémorragie pulmonaire considérable à la suite de déchirures du poumon par les fragments de côtes.

Dr Fabien Gagnon, médecin, a été appelé d'urgence vers 11 h. 30 pour prodiguer ses soins aux deux blessés. Il a trouvé P.-H. Gilbert dans un "Dominion Store" couché par terre, sans mouvements et la tête baignant dans son sang. Soins inutiles. Le cas était désespéré. Il est monté à l'hôpital dans l'ambulance avec Mlle Clermont. Il est resté près de la mourante jusqu'à 1 h. 30, quand elle a jetté son dernier soupir. Le Dr Gagnon corrobore le témoignage du Dr Marois quant aux blessures causées aux deux victimes.

Tache Ernest, 88 Ste-Marguerite, garagiste. Il a travaillé longtemps avec Ant. Pelletier, chez J.-A.-T. Lambert et pour la Quebec Donnacona, ne s'est jamais aperçu de la maladie de Pelletier. On lui avait dit qu'il (Pelletier) tombait d'un mal. Il n'en a jamais eu connaissance.

Robert Lacroix, aviateur, 185, avenue des Erables. Il connait Pelletier depuis 3 ans. Il était avec lui le soir de la tragédie de 9 heures à 11 h. 15. Pelletier n'a pas pris un coup. Il n'était pas malade quand il l'a laissé.

A deux reprises il a eu connaissance que Pelletier ait eu des crises. Il était tranquille et avait seulement l'air d'un homme distrait ou qui perd l'idée. Pas de violence et aucun signe dans sa figure. Il ne m'a jamais dit de quelle maladie il souffrait.

La dernière fois qu'il vit Pelletier dans cet état, c'était il y a une semaine à l'Aréna pendant une joute de hockey. Il a poussé ses voisins et s'est mis à regarder une barre, c'est tout. A ses remarques, pas de réponses. La chose a duré 5 minutes.

Mtre Bédard.—Vous êtes monté et descendu dans l'auto de Pelletier? C'est lui qui conduisait.

R. Lacroix.—Oui, monsieur!

Le témoin continue en disant que jamais Pelletier lui a parlé de la nature de sa maladie. Il ne lui en a jamais parlé quand il a eu connaissance de ses crises pour ne pas le gêner.

M. A. Lagueux.—Employé civil au département du Trésor. Le témoin produit deux duplicata certifiés de la formule d'application pour obtenir une licence de chauffeur. Pelletier a la licence No 2589. Aux questions souffrez-vous d'épilepsie et d'apoplexie, Pelletier a répondu, non.

Ulysse Desjardins.- Constable en devoir sur les lieux, le soir du drame. Il se trouvait à 75 pieds de l'endroit où le char a laissé le chemin.

Lorsqu'il a vu l'auto de Pelletier, il était rendu sur le trottoir et sautait encore. Il a hésité quelques secondes, à cause des flammes passant à l'avant de la machine, il craignait de la voir faire explosion.

Ne s'étant occupé que du chauffeur il ne vit pas les blessés, d'ailleurs la foule qui s'était ramassée les cachait à sa vue. Il a vu le chauffeur essayer d'étouffer son engin, il n'y est parvenu qu'une fois le constable à ses côtés. Antonio Pelletier ne semblait pas avoir conscience de l'accident qu'il venait de causer. Il ne se rendait pas compte de sa position. Le constable l'entendit parler à un ami qui lui demandait où il allait, Pelletier répondit "Sur la rue Bleury. Le constable Desjardins arrêta le conducteur du "Chevrolet" qui fut gardé comme témoin principal. Pelletier ne sentait pas la boisson.

Forest Gérard a vu sortir l'auto des rails. "Elle sortait vite, dit-il, et je n'ai pas vu le chauffeur faire aucun effort pour l'arrêter". Le témoin n'a pas remarqué s'il y avait des chaines sur le char.

Pelletier Antonio, 35 ans, rue Ste-Marguerite, vendeur d'automobiles chez J.-L. Drolet, Enrg. Le témoin principal et chauffeur du "Chevrolet" le soir du drame. Il exhibe son permis de conduire, (license 2589). Il a rempli et signé lui même son application et a été assermenté avant de recevoir son permis en date du 19 mai 1931.—Depuis 16 mois il travaille pour MM Drolet, il n'a été malade qu'une fois et s'est fait soigner par plusieurs médecins. Il ne sait pas de quoi il souffre et on ne lui a jamais dit quel était son mal.

Il lui est arrivé à sa connaissance 3 ou 4 fois d'être malade. Il perd généralement connaissance, rien ne l'avertit... aucun malaise, la seule chose dont il se souvient c'est d'en "manquer des bouts". Il ne sait pas comment ça s'appelle cette maladie. Il n'a jamais vu quelqu'un tomber d'un mal.

L'accident de samedi soir, il n'en a pas eu connaissance.

Le témoin raconte ensuite l'emploi de sa soirée, samedi soir. Vers huit heures il est allé au bureau, puis s'est rendu chez mademoiselle Lessard, rue Dauphine. C'est là qu'il a passé une partie de la soirée. Robert Lacroix était avec lui. A 11 heures 15 il est allé reconduire ce dernier chez lui, il est revenu par l'avenue des Erables, la rue St-Jean. Il affirme ne plus se souvenir de rien à partir de l'église du Faubourg à aller jusqu'au poste No 1 où l'avait conduit le constable Desjardins.

Il n'avait pas pris de boisson de la soirée, il y a plusieurs années qu'il n'en prend plus. Il était seul dans sa machine, quand il a perdu connaissance il avait des lumières sur son char et des chaînes sur ses roues d'arrière.

Les médecins ne lui ont pas dit qu'il ne pourrait jamais conduire un char mais que pour quelque temps il était plus prudent qu'il ne conduise pas. Il ne se souvient pas d'aucun malaise à l'Arena.

Il se croyait guéri après le traitement qu'il avait suivi n'ayant jamais ressenti aucun malaise depuis.

Ce fut le dernier témoin entendu, les jurés se retirèrent ensuite dans un appartement voisin. Après 15 minutes de délibérations ils rapportèrent le verdict cité plus haut. Plus de 200 curieux s'étaient entassés dans la salle du recorder, et plusieurs durent s'en retourner faute d'espace.

ON FETE M. ROGER GAGNON

(suite)

nage, René Nadeau, Ernest Mayrand J.-B. Cloutier et Léon Gauvreau, tous du ministère de l'Agriculture. Au nombre des invités on remarquait M. Léon Picard, ingénieur en chef de la Section du Drainage, le major Philippe Ouellet, M. Elie Depeyre, M. J.-Théo. Lamontagne, chef de la Statistique Agricole, M. Ed. Brisebois, M. Louis Laferrière, assistant-ingénieur à la Voirie, M. Ubald Lamontagne, M. Léo Brown, chef des Fermes de Démonstrations qui porta la santé des employés du département de l'Agriculture, M. T.-H. Fortier, secrétaire du ministère de l'Agriculture, M. Narcisse Savoie, directeur des Agronomes, M. Adrien Morin, chef de l'Industrie Animale, le Dr Arthur Lavoie, M. Zachée Langlais, M. Wilbrod Fiset, tous de Sillery. M. Paul Caron, secrétaire du Revenu, M. Jos. Dussault, M. Francis DesRoches, publiciste au ministère de l'Agriculture, M. G. Gélinas, M. A.-E. Marceau, etc., etc. Le maire de Sillery, M. Art. Gauthier, incapable d'assister à la réunion, s'était fait représenter.

ELECTION DE MAIRES ET DE CONSEILLERS

(suite)

Genest, J. Filion et Alphonse Beaudoin comme échevins.

LAUZON

A la mise en nomination de lundi dernier tout le conseil semblait devoir être élu par acclamation mais à la dernière minute M. Georges Leclerc décida de faire la lutte à M. Hormisdas Couillard, échevin sortant pour le siège No 1 du quartier No 3. M. Leclerc battit son adversaire par une majorité de 10 voix.

M. Levi Bourassa, agissait comme officier-rapporteur dans cette élection.

LAC NOIR

Deux candidats se faisaient la lutte pour la mairie. M. J.-Adam Fréchette a eu 124 voix de majorité sur son adversaire l'ancien maire, M. l'avocat A.-H. Chabot.

Au siège No 1 M. Alfred Croteau a défait son adversaire M. Georges Desmarais par 6 voix de majorité.

L'échevin sortant de charge au siège No 3, M. J.-B. Lambert a été défait par son adversaire M. Adélard Pelletier. M. Pelletier a obtenu 10 voix de majorité.

Elections 7-8 Treize

BEAUCEVILLE

Beauceville, 2. (D.N.C.)—Caius Roy, marchand, a été élu maire de Beauceville, par 6 voix, sur son adversaire, le Dr Jos.-H. Desrochers.

Ce dernier s'était présenté l'année précédente à Beauceville-Est et il avait été défait par M. Henri Renaud.

Dans le quartier, 2. M. Adolphe Doyon a été élu par une majorité de 1 voix sur Chs Jolicoeur. M. Alfred Veilleux, a été élu par une majorité de 20 voix sur M. Aug. Jolicoeur.

A BEAUPORT

M. le commandeur Albert Chrétien a été élu maire de Beauport hier, par 155 voix de majorité sur son adversaire, M. Guillaume Gingras.

M. Chrétien a obtenu 234 votes sur son adversaire, M. Guillaume Gingras, 79.

Voici le résultat des votes donnés dans chaque poll. Poll No 1, Albert Chrétien, 79; M. Gingras, 16.

Poll No 2, 115 voix à M. Chrétien et 28 voix à M. Gingras.

Poll No 3, M. Chrétien, 40 voix; M. Gingras, 35 voix.

M. Jos. Giroux, échevin sortant de charge au siège No 2, quartier No 1, a été réélu par 36 voix de majorité sur son adversaire, M. Jos. Langevin.

Le conseil de Beauport se compose comme suit:

Maire, M. le commandeur Albert Chrétien.

Echevins, Quartier, No 1, siège No 1, Léonidas Grenier; quartier No 1, siège No 2, Jos.-Chs Giroux. quartier No 2 siège No 1, Eugène Boutet; quartier No 2, siège No 2, Alphonse Grenier; quartier No 3, siège No 1, Gustave Garneau; quartier, No 3, siège No 2, J.-E. Bégin'

TROIS PISTOLES

Trois Pistoles — (DNC.) —Après une lutte des plus contestée, Trois Pistoles charmante ville du bas de Québec, où l'université Laval vient d'ériger sa station biologique, a élu par une grosse majorité M. L'Italien, inspecteur d'écoles du district Cette marque d'estime que vient de lui donner la presque totalité était méritée par ce citoyen qui à force de travail a su gagner la confiance du gouvernement, qui tout dernièrement le mettait en charge d'une position des plus importante du Département de l'Instruction publique. Nos plussincères félicitations.

A MEGANTIC

La lutte à la mairie s'est terminée hier par la victoire de M. J.-E. Letellier, ex-député de Compton, qui a triomphé de son adversaire M. Cyrille Roy, rentier, par une majorité de 258 voix.

M. Letellier, qui est président de la Chambre de Commerce, remplacera M. Louis-Philippe Cliche, maire sortant de charge. La campagne semblait devoir être très contestée. Elle fut cependant courtoise. Le vainqueur a remporté une imposante majorité qui lui assure l'appui des citoyens pour la direction des affaires municipales.

A LA LEGION CANADIENNE

(suite)

Dallaire, de Charny, Col. J.-C.-J. Robitaille, V.D., de Lauzon, C.-E. Carrier, de Lévis, Lt J. McGovern, et Sgt Jean Brebel (de l'armée française).

Le président Taschereau a donné lecture de deux lettres du colonel J.-P.-U. Archambault au sujet de la joute de hockey qui aura lieu le 11 février entre les clubs Anglo-Pulp et Boucher (de la Ligue Nationale). Le colonel Archambault accepte de patroniser la joute, dont les profits seront donnés au fonds des vétérans, et accorde aux musiciens du 22e la permission de faire les frais de la musique à cette occasion. Les frais d'impression des cartes d'admission seront à la charge de la Brasserie Boswell.

Deux lettres de remerciements pour sympathies ont aussi été lues, l'une de la part du colonel D.-B. Papineau, A.D.C., à l'occasion de la mort de sa fillette, l'autre du major G.-E.-A. Dupuis, M.C., à l'occasion de la mort de sa mère.

Immédiatement après les délibérations à l'ordre du jour de l'assemblée, les assistants ont eu le plaisir d'assister à une charmante soirée de musique, de boxe, de danse, de culture physique et de divertissements divers, dans la grande salle de la Citadelle. On a remarquée particulièrement des numéros rendus avec brio par le caporal Triquet et le sergent La Lemelin. Agissaient comme arbitre R.S.M. Bilodeau, du 22e ; comme officier médical, le Lt P. Tremblay, R.C.A.M.S.; comme juges : le Lt. P. Delâge, R.C.N.V.R. et le Capt. P.-E. Poirier, du 22e.

Un incendie

Saint-Joseph de Beauce. (D. N. C.) — Un violent incendie s'est déclaré hier matin dans la boutique de M. A. Olivier, forgeron de cette municipalité. Le vent très fort qui soufflait hier matin activa les flammes au point qu'on ne put rien sauver de la forge de M. Olivier. L'élément destructeur envahit aussi une dépendance de l'imprimerie de M. Gérard Poulin et la détruisit de fond en comble. On craignit fortement que le feu ne se communiqua à l'imprimerie, mais le travail des pompiers volontaires put heureusement enrayer le fléau. Les pertes n'ont pu être évaluées, mais elle se chiffrent à un montant considérable.

Souper Canadien

C'est mercredi, le 3 février, à 7 1-2 hrs qu'aura lieu le grand souper canadien au profit des amusements d'hiver de nos enfants. C'est un vrai et bon souper d'autrefois qui se prépare, suivi d'une soirée du bon vieux temps. Venez en foule.

Les cartes sont en vente à la porte de la salle paroissiale St-Fidèle. Le prix d'admission est de 50 sous. Vous ne serez pas importunés par les rafles. Venez entendre les belles chansons d'antan et vous régaler en famille devant des tables bien garnies. Donc à 7 1-2 hrs à la salle paroissiale St-Fidèle.

Retraite fermée

Une seconde retraite fermée pour jeunes filles aura lieu chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 188 Grande Allée, (sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle) du 12 au 16 février. Les jeunes filles qui veulent y prendre part sont priées de se faire inscrire à l'avance, ouverture, vendredi soir, à 7 h. 30. Clôture mardi matin. Prédicateur, le R. P. Emile, O. S. M.

Feu O.-J. Bégin

Nous annoncions avec regret dans notre journal d'hier la mort de M. O.-J. Bégin, ancien surintendant du télégraphe d'alarme à Québec, décédé à Sherbrooke. Les restes mortels de M. Bégin arriveront en notre ville cet après-midi par le train de 2.30 hres.

Le cortège se formera à la gare et se dirigera à l'église Saint-Jean-Baptiste où un libera sera chanté.

Après la cérémonie funèbre la dépouille mortelle sera conduite au cimetière Belmont où elle sera inhumée.

Feu N. Lachance

Les restes mortels de feu Narcisse Lachance, fils, ont été inhumés à St-Grégoire de Montmorency. Le défunt jouissait de l'estime de ses concitoyens et ses funérailles ont donné lieu à une touchante manifestation de sympathies.

Feu M. Lachance laisse dans le deuil son épouse et sept enfants: Joseph et Narcisse Lachance, Mlles Marguerite, Marie-Louise, Béatrice, Julie-Rose et Lucienne Lachance.

Parmi ceux qui ont assisté aux funérailles on remarquait: MM. Joseph Dompierre, Etienne Cloutier, Geo. Dompierre, Hub. Simard, Et. Paul, Emile, Télesphore, Côme Simard, Lucien Paré, Johnny Asselin, Joseph Boily, Wilfrid Boily, Joseph Boily, fils, Josaphat Lachance, Alf. Lachance, Tancrède Racine, Arthur Boily, Nap. Boily, Armand Boily, Louis-Philippe Boily, Thomas Lachance, Joseph Fortier, Wilfrid Boily, Henry Boily, Adélard Asselin, Cyrille Nolin, Joseph Asselin, Honoré Cloutier, Jos. Cloutier, Charles Mathieu, Emile Côté, Ulric Vachon, Xavier Tremblay, Charles Lafrance, Adj. Mathieu, Alex. Mathieu, Narcisse Racine, E. Savard, Jos. Cauchon, Frank DeBlois, Napoléon Drolet, Emile Drolet, Emmanuel Boulet, Joseph Laprise, Adélard Fournier, Ludger Gingras, Napoléon Gendron, Wilfrid Pâquet, Léopold Tremblay, Arthur Girard, Achille Perron, Jos. Tremblay, Alfred Boucher, Napoléon Savard, Abraham Allard, James Blany, Roméo Beaulieu, Luc. Tremblay, Napoléon Sirois, Louis Albert, David Grenier, Gloria Gendron, Willie Gingras, Georges Guimont, Gédéon Cochrane, Geo. Lessard, Adél. Therrien, Emmanuel Gingras, fils Arthur, Arthur Boutet, René DeBlois, Geo. Drolet, Paul-Emile Drolet, Pierre Laprise, Georges Mathieu, Herménégilde Tremblay, Roméo Rousseau, Chs-Aimé Boutet, Lucien. Boutet, Emmanuel Lachance, Paul Boucher, Chs-Aimé Vézina, etc.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Grégoire.

A la famille éprouvée "Le Soleil" offre ses sincères condoléances.

Feu M. Jos. Paradis

Hier matin, à l'église St-Jean-Baptiste, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Joseph Paradis, agent pour les Prévoyants du Canada, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis.

Le cortège a quitté la maison funéraire, 122, ru Latourelle, pour se rendre à l'église, puis, de là, au cimetière Belmont où la dépouille mortelle a été inhumée.

A l'église, c'est M. l'abbé A. Moreau qui a fait la levée du corps et chanté le service, assisté de MM. H. Garant et Domicile Moreau, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Léo Parquet et Arthur Déry, vicaire, de la paroisse, ont célébré la messe aux autels latéraux.

Conduisaient le deuil: le fils du défunt, M. Maurice Paradis, ses deux petits-fils MM. Gaston et Jacques Paradis; ses frères, MM. Louis et Stanislas Paradis; ses beaux-frères, MM. Wilfrid et Philandre Langlois; ses neveux, MM. Paul, Irenée, Jean-Marie, Gérard Paradis, Michel St-Pierre, Albert Dubé, Eugène Langlois, Emmanuel Robitaille, Rodolphe Audy, Jack Thompson, Emile D'Allaire; ses cousins, MM. Joseph Parent, Elzéar Paradis, David Pelletier, Adjutor Paradis, Lorenzo Paradis, Luc Pelletier, Elzéar Pelletier, Amable Boivin, Bénoni Bédard, Onésime Vézina et Gédéon Lessard.

Suivaient le cortège : Son Honneur M. H.-E. Lavigueur, maire de Québec, M. Arthur Poulin, échevin, M. X. Lesage, représentant des Prévoyants du Canada, M. Jos. Dolbec, M. E. Delisle, M. F. Miller, M. Amable Boivin, M. John Lavallée, M. Jules Bilodeau, M. E.-H Chartier, M. S. Tardif, M. L. Lafrance, M. J.-O. Lagacé, M. F.-X. Marois, M. D. Pelletier, M. Paul Maheux M. J.-B. Gingras, M. Gaudias Marois, M. G. Thibault, sergent à la Prison de Québec, M. Alb. DesRochers, M. L. Gingras, M. Adj. Paradis M. Alex. Paquet, M. H. Desaulniers, M. J. Moffet, M. Ph. Drolet, M. le commandeur Pierre Paradis, M. Jos. Charland, M. Anth. Lefebvre, M. On. Dubeau, M. Alb. Frédéric, M. Emile Bigaouette, M. Adj. Poulin, M. Frs Prémont, M. Jos. Laroche, M. Léon Paré, M. Thomas Déchesne, M. Lauréat Lemieux, M. O. Chevalier, M. F. Auclair, M. H. Barling, M. Michel Breton, M. Elz. Breton, M. Théo. Gilbert, M. Omer Garant, M. le notaire C.-E. Paradis, M. D.-O. Gaboury, M. L. Bonenfant, M. Ph. Joubert, M. J.-B. Demers, M. Eug. Rochette, M. R.-A. Gingras, MM. E.-P. Delisle, O. Coulombe, A. Voicelle, R. Labelle, J. Jacques, W. Petit, J. Amyot, R. Bonenfant, L. Bonenfant, Nap. Letarte, J.-B. DesRoches, Arthur Délisle, L.-E. Caron, Adj. Dolbec, X. Lesage, Jos. Letarte, Nap. Letarte Ad. Thivierge, E. Bédard, Elz. Girard, J.-A. Dubé, Eug. Langlois, Em. Boutet, H.-A. Dauphin, G. Galarneau, Jos. Jacques, J.-B Côté, Emile Côté, Ph. Joubert, E. Girard, J.-B. Demers, etc., etc.

C'est la maison Arthur Cloutier qui avait charge des funérailles.

A la famille en deuil, "Le Soleil" offre l'expression de sa plus sincère sympathie.

Le lac Balkay, en Sibérie, est le lac le plus profond qu'on trouve dans les montagnes.

Maison détruite

Trois-Rivières, 2. (D.N.C.)—Un incendie qui a éclaté au début de l'après-midi hier et qui n'a été mis sous contrôle que tard hier soir, a complètement détruit une maison à quatre logements appartenant à M. Arthur Brunelle, au coeur du village de Champlain. Ces logements étaient habités par MM. Roland et Louis Morinville. On l'attribue à un poêle surchauffé. Ce fut une voisine, Mme Dubord, qui donna l'alarme. Les pompiers volontaires accoururent sur le champ et luttèrent avec énergie contre le feu. M. Roland Morinville fut impuissant à sauver son ménage évalué à $1,000. Les trois autres locataires purent sauver leur ménage. Les pertes sont évaluées à $8,000.

Perte totale

La Malbaie, 2 (D.N.C.) — Le 31 janvier, à neuf heures du soir, la maison de M. Philippe Duchesne, du Cap-à-l'Aigle, a été complètement détruite par le feu. C'est une perte complète. Les gens de la maison veillaient en famille au salon lorsqu'ils aperçurent les flammes sortir par les fenêtres du deuxième étage. Le feu a origine dans une chambre où reposait une jeune fille qu'on a sauvée avec les plus grandes difficultés; elle a reçu des brûlures à la figure, aux mains, aux pieds et au dos. On désespère de la sauver. Il n'y avait pas d'asurances sur la propriété. Un vif émoi s'est produit au moment de la catastrophe et tout le monde sympathise avec M. Duchesne si cruellement éprouvé dans cette perte.

Saint-Casimir

Départ

La Révde Sr Candide institutrice aux cours moyen et académique au couvent de la Providence a dû quitter l'enseignement bien à regret pour cause de maladie. Elle est actuellement à l'hôpital St-Eusèbe, de Joliette. Nous souhaitons à cette dévouée religieuse un prompt et complet rétablissement.

Oubli

En publiant la liste des sympathies offertes à la famille Fournier à l'occasion de la mort de Mme Alexandre Fournier, nous avons omis bien involontairement les noms de M. et Mme Albert Jeannelle, de St-Marc des Carrières.

Fêtes des Rois

La fête des Rois fut célébrée avec solennité en notre église.

Ce fut M. l'abbé Marcoux vicaire qui chanta le grand'messe assisté de MM. les abbés Pelletier et Savard, du Séminaire d'Ottawa.

Les deux chorales réunies exécutèrent une messe harmonisée, et M. l'abbé Léon Larochelle, donne l'instruction.

Memento

Voici la liste des personnes décédées au cours de l'année 1931.

Adultes

—Le 3 janvier, Mlle Marguerite Grosleau, à l'âge de 6 ans ½.

—Le 5 janvier, Dme Atella Léveillé, épouse de Charles L'Heureux, à l'âge de 37 ans.

—Le 18 février . Dame Hermina Lefebvre, épouse de Napoléon Daneau, à l'âge de 48 ans.

—Le 16 février, Dame Philomène Sauvageau, épouse de Octave Tessier à l'âge de 58 ans.

—Le 14 mars, M. Ludger Julien, neuf de Georgiana Fréchette à l'âge de 81 ans.

—Le 6 avril, Dame Célina Leclerc, épouse de Joseph Naud, à l'âge de 55 ans.

—Le 26 mai, Mlle Aline Laganière, fille de M. Liboire Laganière, à l'âge de 9 ans.

—Le 13 juin, M. Emery Dusablon, fils de M. Johnny Dussablon, à l'âge de 33 ans.

—Le 19 juin, Robert Lépine, fils de Henri Lépine, à l'âge de 7 ans.

—Le 11 juillet Mlle Yvonne Chevalier, fille de M. Wellie Chevalier, à l'âge de 8 ans.

—Le 22 août, M. Honoré Brousseau fils de M. Ovila Brousseau, à l'âge de 22 ans.

—Le 24 août, M. Lacasse, Leduc, époux de Mme Yvonne Gervais, à l'âge de 28 ans.

—Le 31 août, Mlle Isabelle Naud, fille de M. Joseph Naud, à l'âge de 24 ans 6 mois.

—Le 5 septembre, M. Henri Laquerre, époux de Rosanna Vallée.

—Le septembre, Mme Clara Dusablon, épouse de Zotique Lefebvre, à l'âge de 76 ans.

—Le 17 septembre, Dame Antoinette Lamotte, épouse de Azarias Laquerre à l'âge de 75 ans.

—Le 5 octobre, Dame Maria Gagnon, épouse de Josapphat Dusablon

—Le 27 octobre, M. Alexandre Fournier, époux de Exilda Vidal à l'âge de 80 ans.

—Le 16 novembre, Dr Rosario Labrecque époux de Mme Corinne Douville, à l'âge de 43 ans.

—Le 25 novembre , M. Antonio Gendron fils de feu Alexandre Gendron, à l'âge de 25 ans.

—Le 7 décembre, Mlle Germaine Tessier, fille de M. Delphis Tessier à l'âge de 24 ans.

—Le 22 décembre, M. Rolland Martin, fils de M. Henri Martin, à l'âge de 14 ans.

—Le 31 décembre Mme Vve Alexandre Fournier, née Exilda Vidal à l'âge de 78 ans et 6 mois.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

CHEZ LES OUVRIERS

La semaine de cinq jours s'adopte comme mesure permanente de distribution du Travail — Un essai loyal de ce système.

LE CONSEIL CENTRAL

L'inspecteur-en-chef des établissements industriels d'Angleterre vient de déclarer qu'il devient de plus en plus évident que la semaine de travail de cinq jours s'adopte comme mesure permanente de distribution du travail, d'après une enquête qu'il aurait faite dans toutes les parties du pays, il ressort que sur 634 firmes industrielles ayant fait rapport, elles contrôleraient 671 établissements employant 83,136 ouvriers.

Dans 25 pour cent des manufactures qui ont adopté la semaine de cinq jours, les heures de travail seraient de 45 par semaine, soit généralement neuf heures par jour; dans 64 pour cent des cas les heures de travail seraient de 47 et 48 par semaine. Dans 48 établissements, dont 43 n'emploient que des hommes, les heures de travail excèdent 48 par semaine tandis que dans vingt-cinq cas elles sont de moins de 48 heures par semaine et dans vingt-cinq cas elles sont de moins de 45 heures par semaine et dans cinq cas la semaine de travail serait de 40 heures. Ce qui semble établir que dans la majorité des établissements ayant adopté la semaine de travail de cinq jours cela se serait fait sans réduire la moyenne des heures de travail.

Lorsque les heures de travail sont contrôlées par des contrats collectifs avec les unions ouvrières et que du temps supplémentaire doit être payé après les heures régulières même lorsque le total de 48 heures n'est pas dépassé au cours de la semaine, plusieurs firmes ont conclu des arrangements avec les unions ouvrières concernées à l'effet que ce temps supplémentaire ne sera pas exigible tant que le total des heures régulières par semaine n'est pas dépassé. Dans d'autres cas, quatre heures supplémentaires sont payées au taux du temps extra lorsque le total de 48 heures a été fait en cinq jours.

En ce qui concerne le résultat général obtenu par l'introduction de la semaine de cinq jours, il semble établi que la production a été en augmentant partout où on a fait un essai loyal de ce système. D'après ce rapport, les avantages seraient tant en faveur de l'employeur que de l'employé.

Tout comme en Amérique les avantages qui en résultent pour l'employeur peuvent se définir comme suit : diminution dans les frais, généraux, plus de temps disponible pour l'entretien de l'outillage, les travaux de réparation et de nettoyage peuvent se faire durant le jour évitant ainsi le paiement d'heures supplémentaires, plus grande célérité dans la livraison , réduction notable des absences et tenue de livres et de feuilles de temps plus facile. Au point de vue ouvrier, les avantages sont multiples : congés de fin de semaine plus longs avec plus de temps disponible pour les récréations et les sports ; économie sur le coût du transport et occasion d'accomplir mains petits travaux domestiques.

Le rapport constate que l'introduction de la semaine de travail de cinq jours est plus en vogue aux environs de Londres et dans la partie sud du pays, que dans le nord et en Ecosse et qu'elle s'établit plus rapidement dans l'industrie moderne que dans les manufactures existant depuis de nombreuses années.

(Le Monde Ouvrier)

Le Conseil Central

L'assemblée du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec aura lieu ce soir à la Bourse du Travail. Des questions importantes seront discutées. On prie tous les membres d'être présents.

Bourse du Travail

CE SOIR : Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec.

DEMAIN : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc., Union Nationale des tanneurs corroyeurs. Le Ssyndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

Au Secrétariat

DEMAIN : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Le Comité Exécutif du conseil des métiers et du Travail de Québec et Lévis. Le Conseil des Métiers alliés de la construction.

DEMAIN : Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779. Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

St-Joseph de Beauce

Vie sociale

—Le Major et madame Emile Gravel, et leur fillette, Louise, ont passé quelques jours à Saint-Joseph de Beauce.

—M. l'abbé Philippe-Auguste Légaré, du Séminaire de Québec, a passé ses vacances à St-Joseph, chez son père M. Odilon Légaré.

—M. et Mme Philibert Lessard sont retournés à St-Clément, après avoir passé les fêtes chez leurs parents.

—M. J.-A. Lambert, avocat et Mme Lambert, accompagnés de leurs enfants, sont de retour à St-Joseph après avoir passé les fêtes du jour de l'An à Lévis, les invités de M. et Mme Ubald St-Pierre.

—M. et Mme Alcide Gamache, de Québec, visitaient la famille Odina Bourret, à l'occasion de la fête des Rois.

—M. et Mme Adrien Savard, de Valleyfield, ont fait un court séjour à St-Joseph, chez M. Mathias Fournier.

—M. Valère Roy, de Québec, visitait son père M. Thomas Roy, à l'occasion de la fête des Rois.

—Mlle Raymonde Harton de Black Lake, est venue passer une vacance à St-Joseph, chez M. Hilaire Gagné.

—M. Raymond Labonté, de Québec, était de passage à St-Joseph, dans sa famille, le jour des Rois.

—Mlle Catherine Lessard a passé quelques jours de vacances à Québec.

- M. Honoré Plante, de St-Frédéric, était de passage à St-Joseph par affaires vendredi dernier.

- M. Jimmy Leclerc, de Beauceville, était de passage à St-Joseph, jeudi, le 7 janvier.

—M. et Mme Lorenzo Jacques ont été passé le jour de l'An à Scott Jonction, chez M. Georges Hébert.

M. Thomas Vachon, d'East-Broughton, était en tournée d'affaires dans notre localité, le 8.

—M. J.-W. Bourque, notaire, de Lac Mégantic, était en voyage d'affaires à St-Joseph, mardi dernier.

—M. Linière Lessard est descendu à Québec par affaires en fin de semaine.

—MM. Horace Talbot, Milles Fédorat, et Gemma Talbot, ainsi que M. H. Drouin, descendaient à Québec le jour des Rois.

- M. et Mme Linière Roy, et leur fille, Mlle Blanche Roy, de St-Anselme, étaient de passage à St-Joseph, chez Mme Lambert Nadeau, la semaine dernière.

- M. Armand Lavergne, avocat, de Québec, était à St-Joseph, le 5 pour affaires professionnelles.

- MM. Josaphat Poulin, Maurice Lemieux et Mlle Marguerite Poulin de Beauceville étaient de passage 'ij récemment.

—M. Napoléon St-Pierre, de St-Georges, était à St-Joseph par affaires samedi.

—M. Napoléon St-Pierre, de St-Georges, était à St-Joseph par affaires samedi.

—M. Dosithée Gilbert, de Ste-Rose était en voyage d'affaires à St-Joseph le 9.

- M. J.-N.-P. Moreau de Québec, était en tournée d'affaires à St-Joseph au début de la semaine dernière.

- M. et Mme Odilon Cliche, ainsi que MM. Achille Lessard et Edmond Lagueux, sont descendus à Ste-Marie, dimanche, visiter M. et Mme Evangéliste Lagueux.

- M. Médéric Paré, de Black Lake était l'invité de Mlle Léandre Gagné récemment.

—M. et Mme Ronaldo Fortin se rendaient à Robertsonville, dernièrement, où ils visitaient chez M. Charles Fortin.

—M. et Mme Ronaldo Fortin, Mme Oscar Gagné, de St-Joseph, accompagnés de Mme Napoléon Harton, de Black Lake, sont allés à Beauceville, le jour des Rois, où ils étaient les invités de M. et Mme Alphonse Laflamme.

—Mlle Mariette Bouffard, du couvent de Sillery, de Québec, a passé quelques jours à St-Joseph, en visite chez des amies.

—M. Léo Vachon, de St-Odilon, était en voyage d'affaires à St-Joseph, lundi.

—M. Linière Jacob, de St-Sébastien, était à Saint-Joseph de Beauce, au début de cette semaine.

—Mlle Marie-Ange Gagné, de Black Lake, a passé une huitaine à St-Joseph de Beauce, l'invitée de Mlle Léandre Gagné.

—M. Henri Drouin, de Lac Mégantic, était de passage ici dimanche, chez M. Eugène Lessard.

—Mme A. St-Jules, de Montréal, passe une quinzaine à St-Joseph, en visite chez son gendre M. Gustave Mathieu.

—M. et Mme Eddy Farrell, de St-Georges, Beauce, étaient de passage à Saint-Joseph, lundi.

—M. et Mme Joseph St-Hilaire M. et Mme Adalbert Vachon, M. et Mme Gédéon Cloutier, se rendaient à St-Agnès dimanche dernier, visiter chez M. Jean Thoma Maheu.

Décès

Samedi, le 9 janvier, est décédé à Grande-Baie, M. Narcisse Drouin, époux de Dame Mary Lambert, à l'âge de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi matin, à 10 heures, en l'église de St-Joseph de Beauce.

— Le 17 décembre 1931, est décédée à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, de Montréal, Mme Gustave Mathieu, née Jeannette St-Jules, à l'âge de 22 ans et 3 mois.

Elle laisse pour la pleurer, outre son mari, M. Gustave Mathieu, deux enfants, Liliane et René ; son père et sa mère, M. et Mme A. St-Jules; un frère, Henri St-Jules ; une sœur, Mme Blanche St-Jules, de Montréal ; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme François Mathieu; quatre beaux-frères, MM. Joseph, Jean, Albert et René Mathieu, de Beauceville ; une belle-sœur, Mme Yves Lagueux, de St-Joseph de Beauce.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Montréal, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

"Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances aux familles en deuil.

Statistiques

A St-Joseph, il y a eu au cours de l'année 1931 : 111 baptêmes ; 18 mariages ; 44 sépultures, dont 22 de 1 an à 5 ans. La population de St-Joseph de Beauce est de 3,265 âmes et compte 587 familles, comprenant 2,832 communiants et 433 non-communiants. Ceci est d'après le dernier recensement.

FACON MODERNE D'ENRAYER LES RHUMES DE CERVEAU

Les vapeurs réconfortantes éclaircissent le cerveau, apportent un soulagement rapide.

Les rhumes de cerveau ne sont pas très graves, mais s'ils sont négligés, ils deviennent gênants et peuvent amener de sérieuses complications.

Mettez du Vicks dans les narines au premier éternuement et reniflez bien. Faites-en fondre dans un bol d'eau chaude et inhalez-en les vapeurs. Cette action ouvre rapidement les voies respiratoires. Afin d'obtenir le résultat des vapeurs durant la nuit frictionnez avec du Vicks la gorge et la poitrine au moment du coucher. C'est alors la chaleur du corps qui dégage les vapeurs. En même temps Vicks agit à travers la peau comme un cataplasme.

Pour obtenir un échantillion gratuit, prière de s'adresser à J.-T. Wait Company Ltd., 427, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Canada.

VICKS VAPORUB

Les taux d'assurance

Les directeurs du Club Automobile de Québec, au cours d'une assemblée tenue hier soir aux quartiers généraux du club, ont décidé de recommander au gouvernement provincial la création d'une commission spéciale pour enquêter sur l'opportunité pour les compagnies d'assurance d'augmenter leur taux cette année, ainsi qu'elles en ont annoncé l'intention. On s'attend à ce que toutes les autres associations du genre appuient cette requête, et qu'une grande campagne soit entreprise d'un moment à l'autre contre cette décision des compagnies d'assurance-automobile.

Le Club Automobile de Québec a aussi décidé de faire donner aux automobilistes, au cours de l'année, une série de cours sur les soins à donner aux blessés en cas d'accident. Les cours commenceront le 10, sous la direction du Dr Wilfrid Leblond, à huit heures p. m., dans la salle du club 69 rue Buade.

Il a aussi été question du déménagement du club dans ses nouveaux quartiers, dans le bloc Carrell, mercredi et jeudi de cette semaine. Samedi après-midi, les officiers recevront les membres et les invités de 3 à 5 heures.

Les anciens et les nouveaux membres qui s'inscriront dans le club auront droit à un billet sur le tirage d'une automobile Rockne de 75 chevaux.

Les officiers se sont séparés après avoir exprimé le désir de voir les officiers du revenu provincial se montrer plus sévères quant à l'octroi des licences de conducteur. Ce serait un moyen efficace de protéger bien des vies.

Deux accidents

L'Ange-Gardien, 2. — (D.N.C.)— Deux employés de la manufacture de cuir artificiel appartenant à M. Louis Richard ont été victimes d'un accident, hier après-midi. Le premier accident est survenu lorsque M. François Dufour a failli se faire écraser entre un arbre et un cheval fringuant qui refusa d'obéir à son commandement. Le malheureux a reçu de fortes contusions et on a dû demander un médecin d'urgence pour lui prodiguer des soins.

Le deuxième accident s'est produit dans la manufacture même. La victime est M. Lorenzo Doyon. Comme d'habitude M. Doyon était à travailler auprès d'une presse destinée à polir le cuir artificiel lorsqu'il se fit prendre la main gauche et l'avant-bras entre deux rouleaux de fer. Des témoins se portèrent à son secours, arrêtèrent immédiatement la machine et tirèrent M. Doyon de sa mauvaise position. On transporta le blessé à l'hôpital Talbot où le docteur Villeneuve et un chirurgien de la ville pansèrent ses blessures. On a dû faire soixante-quatorze points de souture. On espère cependant éviter l'amputation de la main.

VOYAGE

Hotel BRIGHTON
Etabli en 1875 ATLANTIC-CITY
Favorisé depuis plus d'un demi-siècle comme le rendez-vous d'hiver des hôtes difficiles du Canada.
Taux favorables influencés par des frais grandement réduits.
FONDS CANADIENS AU PAIR

NAISSANCES

MATTE—M. et Mme Maurice Matte, (née Louisette Godin), de Donacona, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 8 janvier et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Alfred-Yvon.

Marraine, Mlle Cécile Matte; parrain, M. Alfred Godin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Godin, grand'mère. -b

ROY—A Québec, M. et Mme Philippe Roy, née Jeanne St-Pierre, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 28 janvier, sous les prénoms de Marie-Jeanne-Léda-Monique.

Parrain, M. Antonio St-Pierre, grand-père de l'enfant, marraine, Mme Vve McCalmu amie de la famille. Porteuse, Mlle Marguerite St-Pierre, tante de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHETTE—A St-Sauveur jeudi le 4 février à 7 heures 45 sera chanté le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu J.-Abel Rochette, en son vivant avocat, époux de dame Ada Bussières. 2fév-2fs

Messe de requiem

LEPINE—Mercredi, le 3 février 1932, à 7 heures 30, en l'église de St-Roch, sera chantée une grand'messe de Requiem pour feu Mme G.-Adélard Lépine.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — M. Dr Victor Demers et sa famille, ainsi que la famille L.-J.-S. Roberge, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Dr Demers, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS—Monsieur Jules Poulin, de Giffard, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son épouse Mme Jules Poulin, née Fernande Fredericks, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU—A Québec, le 31 janvier 1932, à l'âge de 74 ans, est décédée Dame Adeline Pageau, épouse de feu Euclide Beaulieu, sergent de police.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 101 rue St-Ignace, à 8 heures 45, pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.

Elle était de l'Apostolat de la Prière et des Dames de la Ste-Famille de St-Malo. 1-fév.2fs-b

BROCHU—A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 31 janvier 1932, à l'âge de 40 ans et 7 mois, est décédé Sieur Paul Brochu, époux de dame Zélia Morin.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 3 février 1932, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 65, rue St-Onésime, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie, pour inhumation. 1fev.2fs-b

CAUCHON—A St-Joachim, le 1er février 1932, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédée dame Eugénie Tremblay, épouse de Wilfrid Cauchon.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, après l'arrivée du train.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 15 pour l'église de St-Joachim, et de là au cimetière de la paroisse. -b

CLERMONT—A Québec, le 31 janvier 1932, à l'âge de 28 ans 2 mois, est décédé Mademoiselle Marguerite Clermont, fille de feu Roger Clermont.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 182B rue St-Olivier, à 8 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. -b

GILBERT—A Québec, le 31 janvier 1932, à l'âge de 22 ans et 9 mois, est décédé accidentellement M. Paul-Henri Gilbert, employé de Cyr. Robitaille Enr., fils de M. et Mme Jean-Baptiste Gilbert.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4, à 8.30 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 49, rue Boisseau, à 8 heures 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Il était Congréganiste, de la Société de Tempérance et de l'Union de Prière. 2fév-2fs-b

LACROIX—A l'Orphilinat de St-Sauveur, le 1er février 1932, à l'âge de 81 ans, est décédée Dame Adeline Julien, épouse de feu Charles Lacroix.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 175, rue Colomb, à 8 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

Elle faisait partie des dames de la Ste-Famille de St-Sauveur.

PARROT—A Joliette, le 1er février 1932, est décédée Mlle Edwidge Parrot.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à Ste-Emélie de Lotbinière à 9 heures, et inhumation au cimetière de la paroisse.

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54, du Palais ---- Tél.: 2-0472

UN MASSACRE

New-York, 2. (P.A.)—Des cris terrifiés d'enfants retentirent hier alors qu'une bande de bandits armés se rua dans une maison de rapport de la rue Commonwealt, tua une femme et deux hommes et blessa une autre femme et deux autres hommes. Un des enfants qui assistaient horrifiés à ce drame put sortir finalement de l'appartement et s'en fut raconter en sanglotant cette épouvantable tuerie au constable en service au coin de la rue; mais lorsque les forces policières arrivèrent, les meurtriers avaient eu le temps de s'enfuir.

La police a déclaré aujourd'hui qu'il s'agissait à son avis de la guerre déclarée entre les deux bandes du hollandais Schultz et de Vincent Coll. Les gangsters de Schultz poursuivaient Coll et ils croyaient qu'il serait dans la maison qu'ils envahirent, mais voyant qu'il n'y était pas, ils n'en firent pas moins feu sur ceux qui se trouvaient là et qu'ils croyaient être des amis de Coll.

Les personnes qui furent tuées sont: Pasquale Del Grèce, 32 ans, un recidiviste qui fut déjà arrêté et emprisonné cinq fois; Fioro Basile 40 ans, un ancien convict dont le record criminel remonte à 1912; et Mme Emily Tarrizello, 35 ans, dont les relations avec la bande n'ont pu être encore établies.

Ceux qui furent blessés sont: Mme Liena Vincoguerra, 28 ans, mère de quatre enfants et soeur de Fiorio, Louis Basile, frère de Fiorio, et Joseph Parrone, 19 ans. Le cas de Louis Basile est des plus critiques, car il est atteint d'une balle dans la région du coeur.

Les six victimes de ce drame étaient à prendre leur repas du midi avec six enfants lorsque quelqu'un frappa à la porte. Un des enfants courut ouvrir et trois hommes armés de fusil aux canons tronqués firent irruption dans l'appartement, en bousculant les enfants. Les bandits ne dirent pas un seul mot et se mirent immédiatement à faire feu sur les victimes. Il n'y eut aucune résistance de la part de ces derniers, rapporta la police, car il n'y avait aucune arme à feu dans la maison.

Peterboro, Ont., 2—(P.C.)—Une partie de l'évêché catholique de cette ville a été détruite hier par un incendie. Trois pompiers ont été suffoqués en combattant l'élément destructeur. Les dégâts sont considérables.

SACRE-COEUR DE JESUS

Lundi et mardi, 1 et 2 février, à 8 1-4 h. p.m., il y aura des soirées dramatiques et musicales, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 28 rue Montmartre.

Le cercle de la paroisse interprétera une intéressante comédie dramatique en 3 actes de Théodore Botrel, intitulée : "Jean Kermor". Admission : 15 sous et siège réservé 25 sous.

Billets en vente chez M. Adj. Tremblay, épicier, 2 rue Montmartre, ainsi qu'à la porte de la salle.

Venez passer une agréable soirée, réservez vos billets aussitôt que possible chez M. Tremblay.

Un congrès

Les 11 et 12 de ce mois se tiendra à Montréal, le congrès national de colonisation. Ces importantes assises sont organisées par le comité des Oeuvres catholiques de Montréal et seront sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur du diocèse de Montréal. Les délibérations du congrès se feront dans la salle académique du Gésu, rue Bleury.

Le programme qui a été préparé est très intéressant par les travaux qui seront présentés.

Le voici:

JEUDI, 11 FEVRIER

9 h. 30.—Première séance d'études, sous la présidence du R. P. Archambault, S. J., directeur du comité des Oeuvres catholiques.

1.—Pourquoi un congrès de colonisation: R. P. Archambault.

2.—La situation dans les villes et les campagnes: M. J.-E. Laforce, agent de colonisation.

3.—Le devoir des gouvernants: M. Hector Authier, député de l'Abitibi.

2 h.—Deuxième séance d'études, sous la présidence de M. Roméo Beaudet, président de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

1.—Le rapatriement des Franco-Américains: M. l'abbé A.-S. Deschênes, directeur de l'Oeuvre du Rapatriement.

2.—Un essai récent de colonisation pratique: M. l'abbé G. Bilodeau, missionnaire colonisateur.

3.—Importance et rôle des sociétés de colonisation: notaire J.-H. Langevin, directeur de la société Nationale de Colonisation de Montréal.

8 h. 15.—Séance publique sous la présidence active de M. V.-E. Beaupré, président général de la société St-Jean-Baptiste de Montréal et la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal.

La portée économique de la colonisation: M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université.

La portée nationale et religieuse de la colonisation: le R. P. Côté, O.M.I.

Allocutions de S. H. le maire de Montréal, de l'honorable ministre de la colonisation et de Son Exc. Mgr Gauthier.

VENDREDI, 12 FEVRIER

9 h. 30.—Troisième séance d'études sous la présidence de M. Aldéric Lalonde, président de l'U. C. C.

1.—L'établissement des Canadiens chez eux: M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires colonisateurs de Québec.

2.—L'aide aux vieilles paroisses: M. Paul Boucher, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs.

3.—La colonisation dans la Matapédia et la Gaspésie: M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales.

2 h.—Quatrième séance, d'études sous la présidence de M. Th. Brassard, N.P., président du comité de colonisation.

1.—La colonisation dans l'Abitibi: M. l'abbé Charles Minette, missionnaire colonisateur.

2.—La colonisation dans le nord de l'Ontario: M. l'abbé Alary, directeur des missionnaires colonisateurs du Canada.

Résolutions.

Nota—Le public est cordialement invité aux différentes séances. Les membres du clergé, les hommes d'œuvres, les représentants des associations nationales et religieuses seront particulièrement bienvenues.

LES ALCOOLS TAXES MAIS NON LE VIN

(suite)

M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé-Sud, a aussi parlé dans les mêmes termes et il a demandé aux municipalités de s'aider et à l'initiative privée de ne pas laisser peser sur le gouvernement tout le poids de la crise que nous traversons.

L'opposition a bien protesté un peu pour la forme ; contre le projet de loi en discussion, mais elle a été forcée d'admettre que cette taxe sur les alcools est juste et que le principe en est bon.

Le gouvernement a ensuite fait subir tous les stages, moins celui de la troisième lecture, à son projet de réorganisation de la Sûreté provinciale.

Comme on le sait, la direction de la sûreté sera à l'avenir confiée à un chef suprême qui demeurera soit à Montréal, soit à Québec. Il y aura ensuite un chef de division qui demeurera à Montréal quand le "grand chef" habitera Québec ou à Québec quand le chef suprême vivra à Montréal. La loi crée, en outre, un sous-chef pour chaque division, de même qu'un chef de détectives, en plus de définir les attributions de chacun et de décréter que les officiers supérieurs de la sûreté ne pourront être démis de leurs fonctions que par le lieutenant-gouverneur en conseil.

M. Gault, le chef temporaire de l'opposition, a suggéré au premier ministre de fusionner notre police provinciale avec la police fédérale, mieux connue sous le nom de police montée ou gendarmerie à cheval du Canada. M. Taschereau a déclaré que la province de Québec entend conserver sa propre police.

LA SEANCE

Le vice-président Irénée Vautrin ouvre la séance à 8 heures 40. Les bills suivants sont lus une première fois :

L'honorable M. Perrault. —Loi modifiant la Loi des mines de Québec.

M. Messier. — Loi modifiant la loi concernant les salaires et les gages des ouvriers et journaliers employés aux travaux entrepris pour remédier au chômage.

M. Gasgrain. — Loi modifiant les articles 313,339 et 1178 du Code de procédure civile.

L'honorable M. Mercier . —Loi modifiant l'article 72 de la Loi des terres et forêts.

L'honorable M. Taschereau. — Loi modifiant la Loi des assurances de Québec.

L'honorable M. Taschereau. — Loi modifiant l'article 3 de la Loi des dettes et des emprunts municipaux.

L'honorable M. Mercier. — Loi modifiant le Code civil relativement à la désignation et l'enregistrement du droit de coupe de bois.

Au sujet du bill des mines, M. Perrault explique que la loi a pour but de décréter que le sable et le gravier ne sont pas des minerais, et de permettre au ministère de construire des routes dans les districts miniers.

Dans le cas de la loi des assurances, M. Taschereau explique que le bill a pour but de donner au gouvernement provincial un certain contrôle sur les compagnies d'assurances.

M. Taschereau :— "Depuis que le Conseil Privé a décidé, récemment, que les provinces ont juridiction sur les compagnies, même si elles détiennent une charte fédérale, nous avons décidé de créer un organisme de contrôle. J'espère que mon honorable ami, (M. Gault), s'en réjouira."

M. Gault :—"Cela signifie du trouble dans les compagnies d'assurances."

M. Taschereau :— "Sûrement, mon honorable ami ne dit pas cela sérieusement. N'est-il pas fier que sa province ait juridiction chez elle ?"

Le gouvernement répond ensuite à quelques interpellations puis la Chambre, en comité plénier, considère un bill pour constituer en corporation la ville de Plage Laval, près de Montréal.

Le bill est adopté sans discussion.

Le premier ministre donne ensuite avis de la résolution suivante :

L'honorable M. Taschereau : Résolutions relatives au bill No 216, intitulé : "Loi modifiant les lois 10 George V, chapitre 5 et 11 George V, chapitre 9, concernant le pont sur la rivière Batiscan et les ponts de l'Ile Perrot."

M. Taschereau : Actuellement, les revenus de ces deux ponts sont versés à un fonds spécial. Nous n'en voyons pas la nécessité. A l'avenir, les revenus de ces ponts iront au fonds du revenu consolidé de la province."

En comité plénier, la Chambre étudie la résolution suivante :

Résolu, 1.—Qu'il sera défendu de vendre des alcools ou des spiritueux en bouteilles, à moins qu'un timbre spécial émis et oblitéré conformément à la Loi des timbres (Statuts refondus, 1925, chapitre 24), ne soit apposé sur chaque bouteille.

Résolu, 2.—Que ces timbres porteront les dénominations suivantes :

a. Cinq centins si la capacité de la bouteille est de treize onces ou moins ; ou,

b. Dix centins si la capacité de la bouteille est de plus de treize onces mais n'excède pas vingt-sept onces ; ou,

c. Quinze centins si la capacité de la bouteille excède vingt-sept onces.

Résolu, 3.—Que ces timbres seront achetés d'avance par la Commission des liqueurs de Québec et fournis par le trésorier de la province.

Résolu, 4.—Que cette taxe qui sera désignée comme taxe du chômage sera payable par l'acheteur des alcools ou des spiritueux à ladite commission qui en ce cas agira comme agent du revenu de la province.

Résolu, 5.—Que le produit de la vente de ces timbres sera versé, par le trésorier de la province, à un fonds spécial affecté au remboursement, en capital et intérêts, des emprunts qui ont été ou qui seront faits aux fins de venir en aide aux chômeurs.

L'hon. M. Taschereau : "Nous avons décidé de demander cette taxe pour faire face aux travaux que nous exécutons pour venir en aide aux chômeurs. Depuis l'an dernier nous avons dépensé $8,896,000 pour venir en aide aux chômeurs.

Au mois de juillet, lorsque les délais expireront, nous aurons dépensé au-delà de $9,000,000. C'est là plus de la moitié de ce que le gouvernement Bennett avait voté l'an dernier pour les chômeurs, dans tout le Canada. Nous avons été généreux, trop peut-être et je dirai à nos adversaires qui nous reprochaient l'autre jour d'être à découvert de $14,000,000 aux banques: Oui, et nous ne nous en cachons pas, on a là la raison du découvert, et surtout, il faut que l'on sache que nous n'avons emprunté que $2,000,000 sur ces $9,000,000. Les reste, nous l'avons pris à même le revenu consolidé de la province.

Pour rencontrer nos dépenses de chômage, nous ne pouvons pas puiser dans les coffres de l'Assistance Publique, de l'Hygiène, du Travail, nous ne pouvons pas l'enlever aux ouvriers.

En imposant cette taxe légère sur les alcools, nous avons pensé que nous aurions l'appui de toute la population. Nous estimons que cette taxe rapportera $450,000 par an, et nous estimons que cela nous permettra de payer les intérêts.

D'ailleurs, ceux qui ne voudront pas payer cette taxe ne seront pas obligés d'acheter des alcools. On pourra consommer des vins légers qui ne sont pas taxés.

M. Barré: Le gouvernement n'a pas été seul à contribuer ce $9,000,000. Le gouvernement fédéral l'a aidé.

M. Taschereau. Ceci est notre part à nous et elle se chiffre à $9,000,000.

M. Barré : Et la contribution des municipalités ?

M. Taschereau : Elle n'a été que de 15, de 10 et parfois de 2%.

Le Premier Ministre : A ce sujet, que l'on me permette d'ajouter ceci. Il y a des députés fédéraux de la province de Québec qui parcourent les campagnes en disant que si les municipalités sont forcées de contribuer autant, c'est de la faute du gouvernement provincial alors qu'ils savent très bien qu'Ottawa a limité la part de la province aux argents du chômage et que cet argent est épuisé. A ceux qui disent cela, je déclare que ce n'est pas exact et j'ajoute que ceux qui tiennent de tels propos font acte de mauvais citoyens. L'an dernier, alors que la loi du chômage était administrée directement par Ottawa et les provinces, tout allait bien. Je demande à Ottawa de faire une déclaration à l'effet que Québec a fait tout ce qu'elle devait faire. Ottawa a bien fait les choses, je lui en rend le témoignage, nous aussi, d'ailleurs, mais les municipalités n'ont pas fait autant cette année que l'an dernier. C'est le gouvernement qui fait vivre les chômeurs, ou à peu près."

M. Alexandre Chouinard (Gaspé Sud) "Nous savons ce que le gouvernement fait dans notre région et il mérite des félicitations. Dans notre région, les municipalités ont demandé au gouvernement de réduire leur contribution et cette contribution a été réduite à 10 p.c. seulement. On en était même rendu à un point où l'on voulait ne rien contribuer du tout.

Il est temps que l'on cesse de considérer le gouvernement comme le seul nourricier et que l'on revienne un peu à l'initiative privée et tous doivent aider à traverser cette crise. Il faut que les députés fédéraux cessent de parcourir les campagnes en prétendant que Québec ne fait pas tout ce qu'elle devrait, alors qu'ils savent bien que cela n'est pas le cas.

M. Robert Taschereau : (Bellechasse). "Il y a 17 paroisses dans mon comté et de ce nombre, 10 ou 12 ont fait appel au comité du Chômage. Je sais que le directeur fédéral du chômage dans la province de Québec, M. Dussault, leur a répondu par écrit en leur affirmant que si elles étaient obligées de payer 30 p.c. au gouvernement, c'était la faute au gouvernement provincial et que si Québec voulait, elles ne paieraient que 5 ou 10 p.c.

Je demande à M. Dussault, le représentant du fédéral, de prendre ses responsabilités comme le gouvernement prendra les siennes.

Le gouvernement a accordé les demandes des municipalités et elles en sont satisfaites, si quelquefois, il y a eu menace de conflits, cela fut dû à l'ingérence politique de M. Dussault ou autre de ce genre-là ! Je me demande si le gouvernement fédéral est au courant de cette façon d'agir de son représentant ?"

L'hon. M. Taschereau : "Qu'il me soit permis d'ajouter deux mots. L'an dernier, lorsque nous avons créé la Commission du chômage, nous avons été chercher les meilleurs hommes que nous avons pu trouver, dans les deux partis. Nous avons nommé des conservateurs et des libéraux et nous n'avons pas eu de blâme de personne. Nous nous sommes fort bien entendus avec Ottawa, tant avec le sénateur Robertson qu'avec le comité fédéral du chômage. Toutefois, cette année, le gouvernement fédéral est allé mettre l'administration des fonds du chômage dans la province de Québec entre les mains de M. Dussault, candidat bleu battu à chaque élection. On a laissé l'administration à M. Dussault. Au moins, que M. Dussault n'y mette pas d'ingérence politique. Si les choses vont mal, c'est à cause de M. Dussault."

M. Laurent Barré dit ensuite quelques mots puis la résolution est lue et votée en deuxième lecture.

LA REORGANISATION DE LA SURETE PROVINCIALE

Le premier ministre présente ensuite en première lecture une résolution relative au bill pour modifier la loi de la police et du bon ordre. Comme la résolution n'est pas très explicite le premier ministre donne les grandes lignes du projet :

M. Taschereau : "Le bill que vous avez sous les yeux a pour but une réorganisation de la police provinciale. Il n'y aura qu'un chef dans la province, avec un chef de division, soit à Québec ou à Montréal, selon que le chef demeurera à Montréal où Québec.

Il y aura en plus un sous-chef pour chaque division ; un chef et un sous-chef des détectives nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil ; les détectives, sergents constables et autres officiers que le gouverneur en conseil jugera à propos de nommer, etc. La loi pourvoit encore au classement des divers officiers de la police ; donne au gouvernement le droit de définir la nature des uniformes et des armes, de déterminer les pouvoirs des officiers supérieurs sur le corps de police ; décrète que les officiers supérieurs ne pourront être démis de leurs fonctions que par le lieutenant gouverneur en conseil et donne à celui-ci les pouvoirs de fixer le montant de la solde des officiers de police.

Nous avons actuellement à l'essai 28 constables et 14 détectives à Montréal et 56 constables et 16 détectives à Québec. Ce n'est pas que Québec soit moins vertueuse que Montréal, mais ici, nous avons les édifices parlementaires qui sont confiés à la garde de la police provinciale.

La résolution est adoptée en première et deuxième lecture ainsi que le bill.

En comité, la Chambre étudie ensuite le projet de loi.

M. Gault Pourquoi ne faites-vous pas comme les autres provinces et fusionner votre police avec la police fédérale, la gendarmerie à cheval ?"

M. Taschereau. "Je ne crois pas que nous devions nous priver de notre propre police. Que les provinces de l'Ouest agissent comme elles l'entendent et au meilleur de leurs intérêts, c'est leur droit.

Le bill est rapidement étudié et subit tous les stages de la procédure, excepté celui de la troisième lecture, qui est renvoyé à la prochaine séance.

La Chambre s'ajourne ensuite à trois heures cet après-midi.

UNE BATAILLE EN REGLE EN COUR D'APPEL

(suite)

ou dénaturé les biens confiés à sa fiducie ! Ce que la Couronne devait faire, c'était d'accuser Fournier de vol, tout simplement".

En réplique, la Couronne répondait, entr'autres choses, ceci : "Le Fournier fiduciaire était le même homme que le Fournier président du Prêt Municipal. Les opérations des deux entreprises étaient confondues. Elles étaient combinées par le même cerveau. L'argent, pour l'une et l'autre, était pris dans le même tas, faisait partie du même fonds commun".

La Cour d'Appel, a pris cette cause en délibéré.

Un autre appel des plus intéressants est celui de J.-P.-B. Proteau, condamné au bagne, lors des assises d'octobre dernier, et qui, du fait de cette condamnation, est automatiquement obligé de purger la balance impressionnante d'une sentence de vingt-cinq années de pénitencier reçue, à la suite d'un sensationnel hold-up. Nous avons appris que ce pourvoi de Proteau ne sera pas plaidé, à ce terme-ci parce que les notes sténographiques du procès d'assises, en cette affaire, n'ont pu être transcrites, à temps. La maladie en a empêché le sténographe officiel.

UN NOUVEL HONNEUR A R.-A. BENOIT

(suite)

L.-P. Geoffrion, M. le notaire Jos. Sirois, M. le docteur Alph. Lessard, M. le docteur P.-C. Dagneau, M. le docteur Charles Vézina, et M. Adjutor Amyot.

Au cours de l'asemblée, le président et le bibliothécaire présentèrent leurs rapports respectifs ; nous les reproduisons ici textuellement car ils rendent bien compte des activités de cette belle association littéraire. En l'absence du Docteur Vallée, ce fut le docteur Couillard qui lut le rapport du président sortant de charge. On verra à la lecture de ce rapport du préletsfndRinMn Dà, , détaillé de même qu'à celle du rapport bibliothécaire que l'Institut Canadien n'a pas chômé au cours de l'année 1931.

Les rapports annuels du président et du bibliothécaire résumant bien les activités de l'année qui vient de s'écouler en même temps qu'ils indiquent les problèmes intéressant actuellement l'association, nous reproduisons le texte de l'un et de l'autre.

En l'absence de M. le docteur Arthur Vallée, retenu par la maladie, M. le docteur E. Couillard a donné lecture du rapport du président dont voici la tenueur :

"Messieurs. — "En vous soumettant, cette année, le rapport de l'Institut Canadien, nous espérions pouvoir vous signaler le transfer de notre société dans ses nouveaux locaux. Malheureusement, la question déjà longuement débattue lors de notre dernière séance n'est pas encore définitivement réglée. Il faut s'en prendre non pas à notre bureau de direction, mais aux circonstances difficiles qui n'ont pas encore permis le parachèvement des travaux de la halle Montcalm.

"M. Benoit, comme il nous l'avait promis en quittant, l'an dernier, la présidence, a continué de s'occuper de cette question et de s'intéresser à l'organisation de notre nouveau local. Nous espérons que tout sera définitivement réglé d'ici quelques mois.

"Comme vous pourrez en juger par le rapport de notre trésorier et de notre bibliothécaire, la question de nos finances et du fonctionnement de la bibliothèque nous offre guère de changements importants sur les années précédentes.

"Il avait été décidé, l'an dernier, que tous les abonnements seraient reportés de janvier à janvier, en restant à deux dollars, l'année étant considérée complète quel que soit le moment où l'on s'inscrive comme membre. Ce nouveau système a été immédiatement mis en aplication et s'il faut compter 43 démissions, nous enregistrons par ailleurs 81 nouveaux membres. Etant donné les circonstances actuelles, nous croyons cet état de choses très satisfaisant.

"Nous avons eu cette année huit conférences qui se classent comme suit :

"Le 28 mars : M. E. Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg. Sujet : L'Allemagne contemporaine vue par un Français.

"Le 9 avril, le R. P. Guitton, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal. Sujet : Comment faire face au danger bolchéviste.

"Le 28 avril : M. L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal. Sujet : L'Aile.

"Le 16 septembre : M. le professeur E. Sergent, de la Faculté de Paris. Sujet : Les simulateurs de maladies.

"Le 16 octobre : M. R. Blanchard, professeur à l'Université de Harvard. Sujet : Le Maroc, oeuvre française.

"Le 3 novembre : M. L. Vallée, conférencier de l'Alliance Française. Sujet : Mollière, la musique et le cinéma.

"Le 12 novembre : M. E. Gilson, professeur à l'Université de Paris. Sujet : Péguy et la Chrétienté.

"Le 14 janvier : M. R. Langer, secrétaire général de l'"Intransigeant" de Paris. Sujet : Les grandes figures de la littérature française d'aujourd'hui.

"Ces conférences ont attiré comme toujours un auditoire considérable qui a paru s'intéresser à la variété des sujets traités.

"Nous ne pouvons terminer ce rapport annuel sans rappeler encore la perte de deux de nos anciens directeurs décédés à quelques mois d'intervalle, M. le docteur Arthur Simard et son frère, M. C.-J. Simard. Tous deux faisaient depuis plusieurs années partie de notre bureau de direction et ont toujours été de ceux qui s'intéressaient le plus sérieusement à notre oeuvre. Tous deux savaient apporter à l'étude de toutes les questions. l'aide de leur très haute culture et de leur profonde connaissance des hommes et des choses. Tous deux furent successivement vice-présidents de notre société et ne ménageaient jamais leurs conseils dans toutes les décisions à prendre. Tous deux enfin savaient agrémenter nos délibérations de leur verve et de leur esprit, sans jamais se départir du sérieux des choses. Ici comme partout où ils ont passé, ils laissent chez ceux qui ont travaillé à leurs côtés avec la reconnaissance de leurs services le souvenir le plus ému."

RAPPORT DU BIBLIOTHECAIRE

"Voici les activités de l'Institut Canadien pour l'année qui vient de s'écouler :

Conférences, 8 ; séances, 2 ; volumes en circulation, 33,804 ; nouveaux membres, 81 ; journaux et revues, 71 ; livres reçus, 345.

"Les conférences ont été très suivies ; elles sont très populaires, grâce probablement au choix judicieux qui a été fait des conférenciers et au zèle ainsi qu'à la distinction des présidents de l'Institut. Elles sont, à n'en pas douter, une des raisons de l'augmentation du nombre des membres en ces dernières années.

"La circulation des livres est considérable ; elle est passée de 28,686 qu'elle était en 1930 à 33,804, ce qui prouve que la lecture est en honneur à Québec, au moins parmi la jeunesse. Car, il faut l'avouer, ce sont les jeunes qui lisent le plus et ce sont les romans qui ont le plus de vogue et qui sont le plus en demande quand il s'agit d'acheter des livres nouveaux. Je constate que les auteurs canadiens sont comparativement très peu demandés.

"La bibliothèque s'est enrichie de plusieurs volumes gracieusement offerts par l'honorable M. L.-A. David, Secrétaire provincial, et par le gouvernement français, grâce à l'intérêt que porte à l'Institut M. E. Carteron, consul général de France. Quelques dons particuliers ont aussi été faits. Des remerciements ont été offerts aux donateurs.

"L'Institut Canadien n'est pas encore installé dans le nouveau local qu'on lui destine ; mais rien n'a été épargné par ses officiers pour obtenir des autorités municipales qu'il soit approprié, à l'épreuve du feu, avec le plus d'espace et de confort possible, des rayons formés d'un matériel solide et durable. Souhaitons qu'on se rende à nos demandes justes et raisonnables et que la bibliothèque de l'Institut Canadien soit digne de la cité de Québec.

"Je n'ai qu'à me louer des bons offices de mesdemoiselles Lortie et Dion qui, en toutes circonstances, m'ont prêté leur dévoué concours et facilité la tâche".

Berthierville

Vie sociale

Le Dr et Mme L.-P. Boutin, le Dr et Mme H. Julien M et Mme P. Gosselin, M. et Mme E. St-Pierre, ainsi que Mme F. Robineau, de Montréal, étaient en visite samedi dernier, chez M. et Mme J.-René Tessier.

—Mme J. Benoit, est retournée à Montréal, après un séjour dans sa famille de quelques semaines.

—Mlle Suzanne Allard, est actuellement à Québec, l'invitée de Mlle Georgette Fortier.

M. Gaston Allard de passage aux Trois-Rivières, par affaires.

—M. et Mme J.-H. Aubé, de passage à Joliette ces jours derniers.

—Mlle Bernadette Grégoire de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

—Mme Paul Gervais ainsi que Mme Ernest Dumoulin, de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle F. Chabot, est de retour d'un voyage à Contrecœur et Montréal.

—Mlle Marie-Ange Moreau, passe quelques jours en promenade chez ses grands-parents M. et Mme Delphis Guertin, de l'île Dupas.

—Mlle Simone Normandin de passage à Joliette ces jours derniers l'invitée de Mlle Clarisse Pouliot.

—M. J.-D. Chénard et sa famille rendaient visite dernièrement à sa fille religieuse à la Congrégation Notre-Dame de Montréal.

—M. et Mme J.-A. Boivin recevaient à l'occasion des fêtes : M. l'abbé C. Fafard, curé de Notre-Dame de Lourdes, M. l'abbé Gustave Fafard de Cohoes, N.-Y., M. l'abbé Alphonse Fafard du Séminaire de Joliette ainsi que le Révérend Pére Philippe Fafard supérieur du Scholasticat St-Charles, Joliette., M. et Mme Joseph Boivin, Mlles Alice et Hélène Boivin, M. Gérard Boivin M. V.-R. Chénard de Beauharnois. M. J. Lacourse de Campbeltown, N.-B., de passage ces jours derniers chez M. et Mme J.-A. Boivin.

—Mlle B. Plante, de Barthélémi, est actuellement en visite chez sa sœur Mme Arvin Désy.

—M. J.-D. Chénard est revenu d'un voyage à Québec et Deschambault

—Mlle Yvette Chénard rendait visite dernièrement à Mlle Dufort de St-Jean de Matha.

De passage chez M. et Mme J.-D. Chénard; M. et Mme N.-A. Voizard et leurs enfants, M. et Mme C. Desmarais et leur fillette Renée, M. V.-R. Chénard, pharmacien de Beauharnois, Mlle Fabie Chénard, Mlle M. Beaudry, de Ste-Anne de la Pérade, Mme A. Jolin de Ste-Anne de la Pérade.

—M. et Mme J.-A. Boivin étaient de passage ces jours derniers , à Joliette et Montréal, où ils ont rendu visite à leurs amis.

—M. et Mme Gaston Allard, passeront quelques jours à Montréal cette semaine.

—Mme L. Deshaies sera l'invitée de Mlles Duhamel, de Montréal, pour quelques jours.

—Mme J. René Tessier passera quelques jours à Montréal, l'invitée de ses parents, M. et Mme Ludger Gravel.

Réceptions :

—M. et Mme J.H-. Aubé, recevaient dimanche soir dernier, quelques intimes. On remarquait : M. et Mme Dominique Tessier, M. et Mme C.-E. Bellerose, Mme A. Caisse, M et Mme J.-René Tessier, Dr et Mme A.-D. Milot, Mesdemoiselles: Laura Caisse, Anita DeGrandpré, Jacqueline Caisse, M. Albert Tellier.

—M. et Mme Joseph Plante recevaient ces jours derniers à une partie de cinq-cents. Les invités étaient : M. et Mme René Jubinville, M. et Mme Rodolphe Joly, M. et Mme Paul Plante, M. et Mme Philias Richard, Mesdemoiselles : Marie-Rose Plante, Rachelle Jubinville, Lucille Bissonnette, Gabrielle Plante, MM. Edouard Plante, Adélard Bissonnette Hector Bissonnette, Joseph Jubinville.

—Mme J.-René Tessier, a reçu mardi dernier, à un bridge et thé, On remarquait : Mmes : J. Talbot Laurent Mésnard, A. Rochette Georges Normandin, Gaston Allard, A.-D. Milot, et Mlle Cécile Mesnard. L'heureuse gagnante fut Mme A.-D. Milot.

Réceptions

Mesdemoiselles Maria et Imelda Latour, recevaient, dimanche soir dernier, leurs parents et amis, à l'occasion des fêtes. Parmi les invités on remarquait : M. et Mme Bacon et leurs enfants, M. et Mme Josaphat Latour, mesdemoiselles Yvette Bacon, Joséphine et Margot Latour, MM. J. Denis, A. Chevrette, D. Bacon, R. Durand, tous se sont bien amusés et partirent enchantés de leur soirée.

De retour de l'hôpital

Mme Oscar Tellier qui a subi une très grave opération, pour le goître, le 15 décembre dernier, à l'hôpital Notre-Dame, a pu revenir parmi les siens pour le Jour de l'An. Mme Tellier sera sous peu parfaitement rétablie.

— Nous souhaitons un prompt rétablissement au Dr Paul Gervais qui est en ce moment à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal, sous les soins du Dr François De Martigny.

Naissances à l'île Dupas

— M. et Mme A. Buissière ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 6 courant par M. A. Richard, sous les noms de Marie-Carmelle-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Cardin. Porteuse, Mme J. Buissière, grand'mère de l'enfant.

— M. et Mme Philippe Dandonneau ont l'honneur de faire part de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Claire-Germaine. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Dandonneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Florida Dandonneau, tante de l'enfant.

Funérailles de feu Jos. Bédard

Feu Joseph Bédard, employé de la maison S.-J. Shaw, décédé le 27 janvier, a été inhumé samedi après un service funèbre en l'église St-Joseph.

Le cortège funèbre se mit en marche de la maison mortuaire à 8 heures 45, suivi d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil ; le père du défunt, M. Joseph Bédard; son beau-père: M. Alphonse Bussière; ses frères: MM. Jérémi, Arthur, et Gérard Bédard; ses beaux-frères: MM. Adélard, Emile, Charles-Auguste Bussière, Roméo Lafrance et Gérard Nadeau; ses oncles: MM. Gaudias et Barthélémi Bédard, Thomas Bonneau, Joseph Cinq-Mars, le Chevalier Louis Emond, Joseph Charland, F.-X. Paquet, Ernest Gingras, Alfred Gingras; ses neveux: MM. Roméo et Roger Bussière; ses cousins: MM. Edmond, Ernest, Paul-Emile et Napoléon Bédard, Gérard Paradis, Odilon Gingras, Jos. Labbé, Albert Bédard, jr, Arthur Drolet, Adj. Martel, Adolphe et Roméo Emond, Zéphirin et Lucien Charland, et Maurice Gingras.

Venaient ensuite : MM. T.-D. Byrne, A.-C. Byrne de la maison S.-J. Shaw, F.-X. Paquet, E.-S. Roche, Willie Byrne, Albert Blais, Alphonse Lapointe, J.-A. Bussière, C. Arseneault, G. Lachance, J.-B. Bovin, J.-D. Bouret, le Rév. Frère Anselme, F. E.C . de N.-D. de Grâce, Od. Perron, J. Matte, L. Dallaire, O. Gingras, Félix Castonguay, J.-P. Paradis, O. Morin, S. Tardif, A. Blais, J.-A. Rodrigue, Joseph Galarneau, Louis Bélanger, W. Tellier, Cyrille Jobin, Roméo Jobin, Lucien Grenier, A. Fortier, E. Bédard, Alphonse Duchesneau, L. Bédard, J.-A. Pouliot, L. Genest, L. Marcoux, L. Hébert, Pl. Beaumont, C. Marcotte, N. Grosleau, G. Dionne, L. Jobin, A. Garnes, J. Jobin, W.-L. Rodrigue, M. Lapointe, Joseph Falardeau, Nap. Bougie, Lucien Groleau, Lauréat Groleau, O. Groleau, Jules Plamondon, Albert Emond, G. Drlet, R. Boucher, L. Verreault, Elz. Plante, Emile Plante, Camille Paradis, Théodore Paradis, J.-A. Auger, J.-A. Bédard, A. Bilodeau, Emile Poitras, Georges Caron, Arthur Ménard, Alexandre Gravel, Delphis Sevigny, C. Boucher de la maison Boucher, Charles Latulippe, Lorenzo Langlois, Emile Lacoursière, Jos. Lafrance, H.-D. Godbout et plusieurs autres.

A l'église la levée du corps a été présidée par M. le curé Israel Laroche.

Le service a été chanté par M. l'abbé A. Martineau, assisté de MM. les abbés Joseph Matte et Israël Laroche, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Robitaille et Simard du Séminaire.

A la tribune de l'orgue la chorale de la paroisse aidée de la petite maîtrise a exécutée une messe en grégorien. Des soli ont été rendus par MM. R. DeVarennes, Adj. Fradette et Charles Auguste Bussière. Les enfants de la maîtrise ont chanté "Nous passons", de G. Hébert. M. Emile Simard touchait l'orgue. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La maison W. Laberge avait la direction des funérailles.

Nos très vives condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de feu Ad. Lemieux

Les funérailles de feu Adélard Lemieux, de Montréal, décédé à l'Hôtel Dieu de Québec, ont eu lieu samedi en l'église St-Dominique. Le défunt était âgé de 60 ans.

Un cortège nombreux composé de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle de la chapelle mortuaire de la Maison Arthur Cloutier jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont où a eu lieu l'inhumation. En l'église de St-Dominique la cérémonie a été très solennelle. Un magnifique programme musical a été exécuté par la chorale sous la direction de M. R. Talbot. M. Pérusse était à l'orgue.

C'est le R. P. Martin, qui a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté des RR. PP. Monty et Bégin tous trois de la Congrégation des Dominicains.

Le deuil était conduit par le fils du défunt , M. Marc Lemieux de Montréal ; son frère, M. Emile Lemieux de Québec ; ses beaux-frères, MM. Hormidas Magnan de Québec, Adjutor Duchaine, David Duchaine, Alex. Duchaine, Albert Duchaine, Daniel Brunault ; ses neveux, MM. Jules Moisan de St-Georges de Beauce, Alp. Magnan , de la Bruyère Lemieux, Germain Castonguay, Paul Magnan, Jacques Rolland, Paul Rolland, Pierre Lemieux, Louis Lemieux, Victor et Laurent Lemieux.

Dans le défilé , à la suite des parent on remarquait : MM. Elzéar Tremblay, échevin , le colonel G.-E. Marquis, J.-H. Paquet, A. Boisseau, Arthur Bertrand, J.-E. Dion, E. Chouinard, L.-P. Turgeon, L.-A. Moisan, J.-N. Bruneau, Paul Bruneau, Edm. Bélanger, Alp. Guerette, J.-H. Soulard, J.-A. Vachon, Alex. Dumas, J.-A. Delisle, Alf. Glackmyer, Chs Langlois, J.-S. Blais, Emile Gaudreau, P.-A. Samson, G. Guy, G.-H. Vallée, Ant. Rouleau, Jules Papineau, Chs Denichaud, le notaire, F.-X. Lemieux, le docteur Foley, L.-A. Trépanier, Félix Miller, Ern. Delisle, Arthur Denis, etc., etc.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

Nos sympathies à la famille.

Le service des malles à Ste-Anne des Monts

MM. R. LEVESQUE et ARTHUR BONNEAU, photographiés à leur arrivée à Matane, après avoir fait un long trajet en automobile. M. Levesque transporte encore, en plein janvier, les malles de Sa Majesté en camion, ce qui constitue un événement extraordinaire.

LE GAZ A TUE DEUX FEMMES ET UN ENFANT

La tragédie s'est déroulée hier soir, à Montréal — Le chef de la famille, Lionel Sylvain, découvre sa femme et sa mère asphyxiées à mort et il tente de sauver ses deux enfants — Un seul survit.

Montréal, 2. — Deux femmes sont mortes asphyxiées dans la cuisine de leur demeure, et deux enfants ont été trouvés à demi suffoqués hier soir, vers 11 heures. La tragédie a été causée, par le gaz qui s'échappait d'une fournaise à air chaud installée dans la cave de la demeure de M. Lionel Sylvain, domicilié au No 766 rue Fulford.

Un des enfants a été transporté à l'hôpital Western où l'on espère le réchapper, tandis qu'à deux heures ce matin, l'équipe de la Montreal Light, Heat and Power travaillait encore à ramener à la vie la quatrième victime, un bébé de deux ans, que l'on désespère presque de sauver.

Les victimes sont : Mme Marie Louise Sylvain, âgée de 63 ans' Mme Lionel Sylvain, âgée de 43 ans, mortes toutes deux: Marie-Thérèse Sylvain, âgée de 3 ½ ans et Yvon Sylvain, âgé de 2 ans, tous quatre domiciliés à 766, rue Fulford. Les corps des deux femmes ont été transportés à la morgue, tandis que le bébé Marie-Thérèse a été admis à l'hôpital Western.

M. Lionel Sylvain, le chef de la famille, sorti pour quelques instants hier soir, revint chez lui vers 11 heures. Il se prépara à se mettre au lit, sans constater alors qu'une forte odeur de gaz était répandue dans toute la maison. Il se rendit ensuite à la cuisine pour y parler à son épouse, et c'est dans cette pièce qu'il trouva sa femme et sa mère mortes, toutes deux étendues sur le plancher. Affolé il courut à la chambre à coucher de ses enfants qu'il trouva, sa fillette, Marie-Thérèse, à demi-asphyxiée, et le bébé Yvon, inconscient. Il sortit alors de la maison et alerta les voisins qui prévinrent la police.

Le lieutenant Desjardins, accompagné des constables Bédard et Lalonde, se rendit aussitôt sur les lieux, Peu de temps après, le sergent détective Scheffer y dépêchait le sergent détective Laverdure. Que suivirent bientôt les membres de l'équipe d'urgence de la Montreal Light, Heat and Power, sous les ordres de M. L.-B. Temple.

On nous informe que l'équipe de secours de la Montreal Light, Heat and Power n'a pas réussi à ranimer le bébé, Yvon Sylvain. Le cadavre a été transporté à la morgue.

Juge puisné

Ottawa, 2 — (P.C.) — On a annoncé officiellement hier soir la nomination de Mtre Eugène-Réal Angers comme juge puisné de la cour d'échiquier du Canada en remplacement du juge Audette, atteint par la limite d'âge le 14 décembre dernier. Le nouveau magistrat est le neveu de sir Auguste-Réal Angers, ancien lieutenant gouverneur de la Province. Il est âgé de 48 ans.

Ne provoquez pas les Rhumes - Enrayez l'Acidité !

L'excès d'acide est doublement perfide. Il provoque d'abord le rhume, qu'il aggrave ensuite. Dès que vous sentez l'approche d'un rhume, faites ceci : prenez deux cuillerées à thé de Sel Abbey dans la moitié d'un verre d'eau.

En moins de 10 minutes, votre organisme sera libéré de l'excès d'acide.

Dans le cas où vous auriez déjà le rhume, prenez une autre cuillerée de Sel Abbey dans un peu d'eau toutes les quelques heures jusqu'à ce que votre rhume ait disparu.

Le Sel Abbey est bien connu des Canadiens depuis plus de 50 ans. Des milliers de gens qui souffraient autrefois de désordres stomacaux durant le jour et d'insomnie la nuit se portent aujourd'hui à merveille, ont bon appétit et dorment profondément depuis qu'ils ont adopté cette simple habitude hygiénique : prendre du pétillant Sel Abbey TOUS LES matins au lever.

LES PROPRIETAIRES RETIRENT LEUR AMENDEMENT AU COMITE

QUEBEC ET LA CONFERENCE DE GENEVE

Grâce au poste local CHRC, les radiophiles québecois ont pu assister à l'ouverture de la grande conférence du désarmement, à Genève—Discours de M. Henderson.

A l'heure où nous allons sous presse, s'ouvre à Genève la conférence mondiale du désarmement. Les radiophiles québecois ont pu, de 11 heures à 11.30, entendre le discours du président de de la Commission du désarmement, le très honorable Arthur Henderson, ex'secrétaire du Foreign Office britannique. L'émission radiophonique de ce discours fut faite d'abord de Genève en Angleterre par cables sous-marin, d'Angleterre à New-York, par ondes courtes et de New-York au Canada par la National Broadasting Company Au pays les discours furent radiodiffusés grâce à la courtoisie de la maison Marconi et aussi à celle du Canadien National et du Pacifique Canadien qui reliaient par leurs lignes télégraphiques la station Marconi aux postes émetteurs locaux. A Québec, le poste CHRC cancela les programmes quotidiens pour donner au public les discours de la conférence de Genève.

Au moment où la paix mondiale semble menacée tant en Chine qu'aux Indes, le monde entier se tourne avec anxiété vers cette nouvelle conférence pour la réduction des armements, de laquelle il espère une solution au problème angoissant actuel.

Toutes les nations du monde son représentées à cette conférence et le chef de la délégation Canadienne est Sir George Perley, ministre sans portefeuille du Dominion du Canada.

La nouvelle coopération de l'Angleterre et des Etats-Unis au sujet des troubles d'Orient laisserait espérer un succès jusqu'ici inattendu de cette conférence.

Les nations épuisées et par les dettes de guerre et par la crise économique actuelle ne sont certes pas prêtes à entreprendre de nouvelles guerres ; pour plusieurs d'entre elles, ce serait un véritable suicide et l'on espère que ces raisons si elles n'amènent pas une paix définitive empêcheront du moins un nouveau conflit mondial.

L'émission radiophonique débuta à onze heures ce matin par une brève allocution de présentation faite par William Hart, observateur officiel à Genève de la National Broadcasting 3ompany.

Immédiatement après, on put entendre le discours d'ouverture du président le très honorable Arthur Henderson.

Le temps nous manque pour reproduire intégralement le discours que prononça le président de la Conférence du Désarmement, nous n'en citerons que quelques extraits ; d'ailleurs la réception qui était excellente permit de suivre très facilement ce discours d'ordre général.

"Seule dit l'honorable Henderson la réduction des armements apportera un remède efficace à la crise économique que nous traversons et apportera au monde la paix dont il a besoin pour voir renaître la prospérité.

A l'heure où des menaces de guerre s'élèvent à l'horizon de l'Orient, il est temps plus que jamais de coordonner nos efforts vers une action constructive et définitive pour l'organisation de la paix dans le monde.

"Il faut de toute nécessité que les peuples abandonnent cette compétition ruineuse, cette course folle aux armements qui les dresse les uns contre les autres et qui fait naître dans l'esprit des populations l'idée de la rivalité, le désir de la suprématie ente les différentes nations.

Seul le désarmement est une garantie de paix et de sécurité mondiale. Le jour où tous les peuples auront désarmé nul n'entrevoiera la possibilité de faire la guerre et le monde connaîtra une ère de paix de fraternité et de prospérité.

"La réduction et même l'abolition des armements apparait comme le seul moyen d'unir entre eux les continents, les nations et les peuples ; cette mesure semble être la seule qui puisse un jour abolir les barrières que les intérêts propres à chaque nation ont dressées.

Plusieurs conférences analogues à celle qui s'ouvre aujourd'hui ont déjà été tenues et si elles n'ont pas donné tout ce qu'on en attendait c'est sans doute que chaque nation y venait avec l'idée formée à l'avance de protéger avant tout ses propres intérêts.

La conférence du Désarmement commencera ses séances actives lundi prochain. Les procédures préliminaires se poursuivront au cours de la semaine prochaine, et l'on croit qu'il faudra au moins une quinzaine de jours avant que les délégués de chaque pays aient exposés les vues qui leur sont propres au sujet de la politique à adopter.

La conférence se formera ensuite en divers comités pour étudier soigneusement les représentations qui lui seront faites et déterminer l'attitude qu'elle devra prendre.

PRESIDENT

M. MAXIME MORIN, C. R., qui vient d'être élu président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

LES SOLDATS ALLIES SONT BARRICADES

Anglais, Américains, Français et Italiens, coiffés du casque d'acier, attendent de pied ferme Chinois ou Japonais qui tenteront d'attaquer le "settlement" international à Shanghaï.

Changaï, 2 (P.C.) — Tandisque la bataille faisait rage dans Tchapei aujourd'hui la garnison internationale du Settlement, ayant terminé ses barricades de sacs de sable, renforçait les barrières de barbelé érigées dans les rues. Aux confins de leurs quartiers respectifs soldats anglais, américains, français et italiens, coiffés du casque d'acier, se tenaient côte à côte pour repousser une attaque possible.

Chaque rue était barricadée et gardée, mais des milliers de réfugiés n'en passaient pas moins par les étroites ouvertures ménagées dans les barbelés. La police estime à plus de 50,000 le nombre de réfugiés qui se sont introduits ainsi dans le Settlement depuis qu'on a commencé à se battre à Tchapei. On fouille tous les nouveaux arrivants pour le cas où ils auraient des armes. Les rues sont remplies de monde malgré que toutes les boutiques soient fermées.

Les femmes s'enrôlent par bandes dans un corps automobiles pareil à celui qui servit les Allés durant la guerre, et tous les hommes s'offrent comme volontaires pour une troupe de défense auxiliaire. Plus de 3,000 résidents étrangers se sont ainsi enrôlés. Les autorités disent qu'il y a encore suffisamment de vivres pour les besoins actuels dans le Settlement.

Deux amendements

M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, présente ce matin deux projets de loi, l'un pour modifier la loi des Eaux Courantes et l'autre pour modifier la loi de la Commission des Services Publics de Québec.

Il s'agit d'amender les articles 18 et 19 de la loi des Eaux Courantes et l'article 28 k de la loi régissant la Commission des Services Publics. Ces dispositions se rapportent aux pouvoirs des deux organismes en matière d'expropriation et a pour but de rendre la loi plus explicite. Actuellement la Commission des Services Publics n'a pas le droit de déterminer l'indemnité à payer en rapport avec une expropriation. D'après le texte préparé par M. Robert Taschereau, une compagnie exploitant une force hydraulique aura le droit d'exproprier les propriétaires situés en amont d'une rivière développée pour fins hydrauliques, même si ce sont des propriétaires riverains, à condition que cette rivière ne soit pas une rivière navigable.

L'ENQUETE EST FIXEE A VENDREDI

Antonio Pelletier qui a été tenu criminellement responsable de la mort de Paul-H. Gilbert et de sa fiancée, Mlle Clermont, a comparu ce matin à la Cour — Il a plaidé non coupable.

A onze heures, cet avant-midi, c'est-à-dire un peu plus de quarante-huit heures après l'épouvantable tragédie dont toute notre cité éprouve encore les commotions, un homme a comparu, dans la chambre d'un des juges de la Cour locale des Sessions de la Paix.

C'était les préliminaires d'une enquête judiciaire plus à fond sur les circonstances de la mort, au caractère dramatique si singulièrement émouvant, des deux jeunes fiancés Paul-Henri Gilbert et Marguerite Clermont.

On reconstitut assez aisément le fait dans son impitoyable brutalité : le jeune couple en train de se séparer à quelques pieds du 302 rue St-Jean, domicile de la fiancée, échangeant des paroles qui le distrayait de l'ambiance, des alentours immédiats où la mort pourtant accourait vers lui, comme un terrifiant bolide, la stupeur des deux jeunes gens, leur affolement, devant l'inévitable, et déjà la boucherie consommée : la jeune fille à l'agonie, dans un angle de vitrine parmi les éclats de vitre, de boiseries et un amoncellement de marchandises dégringolées, et le fiancé, le beau grand jeune homme, la poitrine défoncée, le crâne ouvert, inanimé sur le trottoir, dans une mare de sang.

Finie si brutalement l'honnête idylle ! Anéantis, de façon si atroce, le rêve, le légitime espoir qui hantaient l'âme de ces deux jeunes fiancés !

Vers les onze heures donc, cet avant-midi, l'homme qui conduisait cette automobile qui tua si inopinément Paul-Henri Gilbert et Marguerite Clermont, samedi soir, près du 302 St-Jean, apparut dans le chambre de M. le juge Arthur Fitzpatrick.

Il était flanqué de deux gardes. C'est un garçon de 35 ans, de teint brun, à l'abondante chevelure noire surplombant un front bas, aux traits ramassés, plissés, dans un petit visage. Il est de taille moyenne. Il est mince.

Il s'appelle Antonio Pelletier et demeure à 347 du Roi. Il est veuf.

—"Antonio Pelletier, écoutez bien", — telle fut l'interpellation du greffier de la Couronne qui lut ceci —:

'Antonio Pelletier, l'acusation contre vous est d'avoir, ayant la charge d'une voiture automobile, donné un train désordonné à votre dite voiture-automobile et, par votre incurie et négligence volontaire, illégalement causé des lésions corporelles à Paul-Henri Gilbert et à Marguerite Clermont qui ont amené leur mort, commettant par là le crime d'homicide involontaire coupable."

Pelletier a plaidé non coupable et son enquête préliminaire commencera vendredi.

Les chefs-lieux

Le comité des bills publics, présidé par l'honorable L.-A. Taschereau, a disposé ce matin du bill créant de nouveaux chefs-lieux pour les comtés électoraux créés lors de la dernière session.

M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, représentait devant le comité les conseils de différents comtés.

Le comité a défini que le chef-lieu du comté de Laviolette sera à La Tuque, mais que, toutefois, on recevra aussi les enregistrements à Ste-Geneviève de Batiscan. Les chefs-lieu ne se trouvent pas changés pour fins électorales, mais simplement pour fins d'enregistrement.

Dans Hull, on ne s'est pas encore entendu. Les uns veulent le chef-lieu à Hull, d'autres à Aylmer, d'autres encore à Gracefield et enfin d'autres le voudraient à Maniwaki ! Il faudra évidemment que ces messieurs accordent leurs violons.

Pour le comté de la Rivière-du-Loup le chef-lieu restera à Notre-Dame-du-Lac.

Pour le comté de Roberval, le bureau d'enregistrement sera à Roberval; pour celui du Lac Saint-Jean, il sera à Hébertville.

A ce sujet, les citoyens de Saint-Joseph-d'Alma ont demandé que le chef-lieu et le bureau d'enregistrement fut porté chez eux lorsque leur nouvel hôtel de ville sera terminé. M. Lapointe s'est opposé à cela au nom du conseil de comté. Le premier ministre a fait remarquer que ce changement ne pourra se faire sans une législation ultérieure obtenue de la législature. Les choses en sont restées là.

Bennett à Ottawa

Ottawa, 2—(P.C.) — M. Bennett était de retour de Montréal ce matin. On dit que son voyage là-bas n'avait rien à faire avec le projet de la Beauharnois, mis à l'étude par le gouvernement. Il y a conseil des ministres aujourd'hui.

Deuxième pendaison

Winnipeg, 2. (P.C.) — Le deuxième en deux jours à monter sur l'échafaud dans la prison de Headingly, Joseph Veroski, convaincu du meurtre de Peter Demchzsn sur une route solitaire près de Dauphin, Man., en octobre 1930, a été pendu ce matin. La chute de la trappe a eu lieu à 7 h. 22 et le supplicié a été déclaré mort 20 minutes plus tard. Il était monté sur l'échafaud avec calme, blême mais ferme, n'ayant besoin d'aucune aide pour gravir les degrés fatals.

Demain matin, Andrew Bodz, de Pine River, doit être pendu pour le meurtre de sa femme, âgée de 52 ans. Hier, James McGrath a subi le même sort, pour le meurtre de sa femme, lui aussi. Cela fait trois pendaisons en trois jours.

Au cours d'une séance d'un quart d'heure, ce matin, le Comité des Bills Privés de la Législature, a disposé de l'amendement proposé par la Ligue des Propriétaires, au sujet de l'élection du maire — Me Oscar Drouin demande un échevin de plus pour le quartier Limoilou — Fin de l'étude du Bill de Québec.

En l'espace de que'ques minutes, ce matin, le comité des bills privés de la Législature a disposé de l'amendement proposé par la Ligue des propriétaires pour que la charte de la cité de Québec fut modifiée de façon à ce qu'à l'avenir le maire soit élu par le Conseil.

Le procureur de la ligue, Me Antoine Rivard, ayant déclaré qu'il comprenait que l'amendement ne pourrait pas s'appliquer cette année, dans la prochaine lutte électorale municipale et qu'il était tout disposé à revenir à la charge l'an prochain, au nom de ses clients, l'amendement fut retiré tout simplement après une très courte discussion. Il n'y aura donc pas de changement.

Dans ce projet d'amendement l'on demandait aussi que le salaire du maire fut réduit à $5,000, mais Me Rivard expliqua qu'il y avait là une erreur de dactylo et que en vertu de la clause 15 (C) l'on voulait tout simplement à ce que le traitement de notre premier magistrat ne soit pas augmenté et qu'il restât à $7,000 par année.

Le maire Lavigueur.—Je n'y vois pas d'objection pour ma part du moment qu'on ne demande pas que le salaire du maire soit augmenté et je crois que les citoyens seront satisfaits.

Voici en quels termes l'amendement de la Ligue des propriétaires était couché :—

"La section 15 du chapitre 95 des Statuts Refondus de la Province de Québec est amendée comme suit: en remplaçant la dite section 15 par la suivante:

15—"1.—A la première séance du "Conseil de la Cité de Québec qui "suivra les élections générales de "l'année 1932, et ensuite, à la pre-"mière séance qui suivra chaque "élection générale, les échevins pré-"sents doivent nommer maire de la "Cité de Québec l'un des échevins "ayant les qualifications requises "pour cette charge".

"2.—Le Greffier, doit, aussitôt "que la nomination du maire a été "faite, en donner avis à la personne "nommée si elle n'était pas présente "à l'assemblée."

"3.—La vacance dans la charge "d'échevin causée par l'élection du "maire doit être remplie de la même "manière que toute autre vacance "dans la charge d'échevin".

15 a.—"Le maire de la Cité en "exercice lors de la mise en vigueur "de la présente loi demeurera en "fonction jusqu'à l'élection de son "successeur ou sa réélection, sui-"vant le paragraphe 1 de la section "15, sauf le cas de vacance à la suite "de sa démission ou pour toute autre "cause".

15 b.—"Toutes les dispositions "dans la Charte de la Cité et de "ses amendements incompatibles "avec le paragraphe 1 de la section "15 ci-dessus, sont modifiées de façon "à lui donner son vrai et entier ef-"fet."

15 c.—"Le maire est le premier "magistrat de la Cité; il la représen-"te en toute fonction honorifique. "Son indemnité est de $5,000.00 par "année."

Dès que l'on eut fini avec cette uestion de l'élection du maire par le Conseil, M. Oscar Drouin C.R., député de Québe-Est souleva l'idée déjà émise par les ligues de citoyens du quartier de Limoilou, de donner à cette partie de la ville un échevin de plus.

M. le chevalier Edouard Latour, l'un des principaux officiers des ligues de citoyens, expliqua qu'en raison de son étendue et de sa population qui est la plus considérable de tous les quartiers de la ville, il ne serait que raisonnable de lui donner un représentant de plus au Conseil, la représentation actuelle ne suffisant plus.

Le projet d'amendement fut rejeté parce qu'il n'était pas couvert par les avis, après que M. Oscar Drouin eut fait observer que cette question d'un échevin de plus pour Limoilou avait été discutée en même temps que celle de l'élection du maire par le Conseil et qu'il avait toujours compris qu'elle était couverte dans l'avis de ce dernier projet d'amendement.

Le président du comité, M. Joe Cohen, après avoir consulté le dossier répondit dans la négative et l'on n'insista pas, M. le chevalier Latour, répondant à une question de M. Robert Taschereau (Bellechasse) ayant ajouté qu'il y avait des doutes à savoir si la chose pouvait être faite avant les élections

Il était onze heures et dix et le bill de Québec tel qu'amendé allait être déclaré adopté, lorsque M. Oscar Drouin voulut faire insérer une clause pour autoriser la ville à ouvrir un bureau de votation provisoire (advance poll), dans l'intérêt des employés de chemins de fer et des voyageurs pour les prochaines élections municipales.

L'on admit qu'il était un peu tard pour cette année parce qu'il faudra nécessairement amender la charte, mais M. Drouin invita les autorités municipales à étudier sérieusement cette question pour l'avenir. Montréal possède déjà ce privilège et le maire Lavigueur a déclaré que Québec devrait aussi l'avoir.

L'étude du bill de Québec est maintenant terminée, devant le comité des bills privés de la Législature après avoir duré plus de deux semaines, la plus grosse partie du temps ayant été prise la semaine dernière et la précédente à discuter la question de l'électricité comme on l'a vu par les rapports que nous avons donnés.

LA CONFERENCE

La conférence du Désarmement, où les principaux hommes d'état de trois grandes nations sont réunis, a commencé à tenir des séances hier soir. Elle avait été retardée par le Conseil de la Ligue des Nations qui eut à étudier la situation créée par les événements qui viennent de se passer en Orient.

Le très honorable Arthur Anderson, autrefois Secrétaire des Affaires Etrangères en Angleterre, en est le président et en ouvrant la séance il a souligné devant ses collègues les différents problèmes qu'ils auront à étudier.

"Je ne crois pas que nous puissions ne pas réussir, dit-il, car un insuccès marquerait peut-être le commencement de bien des malheurs." Le président dont la santé avait subi de durs assauts, il y a quelque temps, a parlé pendant plus d'une heure.

UN JUGEMENT SENSATIONNEL

Un juge anglais célibataire et qui a nom McCardie vient de décider qu'une femme peut laisser son mari quand il lui plait, choisir un métier à son gré, embrasser la religion ou le parti politique qu'il lui plaira. C'est elle qui doit décider si elle doit ou ne doit pas avoir d'enfants. La femme, d'après lui, est une citoyenne libre et non une esclave. Un jugement identique fut rendu dans une cour de New-York, E.-U., dans le cas de Madame Marion Kahn qui ne voulait pas avoir d'enfant. Dans le cas de la procréation toutefois le juge Cotillo de la Cour Suprême des Etats-Unis diffère d'opinion avec son frère qui est aussi juge. De même Mlle Rose Rosenberg qui est assistant-procureur du district de New-York partage les opinions du juge Cotillo pour ce qui est des enfants. Cependant elle supporte les prétentions du juge McCardie quand il s'agit du reste et croit que la femme doit chercher son bonheur ailleurs si elle n'est pas satisfaite de son sort. Ce jugement du juge McCardie semble être un premier pas vers l'émancipation de la femme.

UNE NOUVELLE LOI POUR LES BONS COLONS

Le Comité d'Agriculture et de Colonisation, a adopté ce matin le bill du retour à la terre — Le gouvernement achètera des lots à pas plus de $5 l'arpent.

Le comité d'Agriculture et de Colonisation, siégeant pour la première fois cette session-ci sous la présidence de l'honorable J.-Adélard Godbout a étudié et adopté le bill du retour à la terre.

D'après cete nouvelle loi, le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le ministre ou la personne désignée par lui à acquérir pour le gouvernement tout lot ou partie de lot de colonisation mis en vente pour taxes municipales. Le coût du lot ne devra pas excéder $5 l'arpent et le coût total ne devra pas excéder $100.

La limite accordée pour le retrait sera de trois mois. Le gouverneur en conseil pourra de plus autoriser le département de la Colonisation à passer divers règlements au sujet de l'émission des billets de location et des lettres patentes ainsi que tous autres règlements se rapportant à l'administration et à la régie interne de ces lots.

Sur la recommandation conjointe du ministre de la Colonisation et du ministre des Terres et Forêts, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra conclure des conventions et passer des contrats avec les autorités fédérales ou municipales, les concessionnaires forestiers et autres aux fins de promouvoir les intérêts de la Colonisation et du retour à la terre.

Cette loi du retour à la terre ne s'appliquera que dans les paroisses dites de colonisation ou dans les paroisse qui sont partiellement colonisées.

Après l'adoption du projet de loi, d'intéressantes suggestions ont été faites par les députés ruraux, M. L.-A. Richard, sous-ministre et M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur, ont répondu à plusieurs questions.

Phares obligatoires

Les protagonistes du port obligatoire des lumières sur les véhicules à traction animale et les bicycles ont remporté une belle victoire au comité des bills privés ce matin lorsque M. Amédée Caron, député des Iles-de-la Madeleine, a fait adopter son projet de loi par un vote de 7 voix à 5.

Toutefois, le projet de loi n'est pas encore venu devant la Chambre et on se demande s'il remportera là un aussi beau succès car plusieurs réprésentants de comtés ruraux estiment que l'opinion publique n'est pas mûre pour accepter un tel projet.

Le débat sur ce bill sera très intéressant à suivre.

Le salaire minimum

Un bill pour amender la loi du salaire minimum des femmes sera probablement présenté par le gouvernement au cours de la session actuelle. L'amendement aura pour but d'étendre l'application de la loi au commerce. Actuellement, la loi ne s'applique qu'à l'industrie.

Le bill tendra surtout à faire cesser de graves inconvénients au point de vue hygiénique. La Commission pourra intervenir par ordonnances pour empêcher qu'on impose aux jeunes filles des magasins des heures trop longues ou encore une discipline de tenue épuisante.

Le gouvernement a aussi l'intention de faire disparaître les boutiques anti-hygiéniques, malsaines, mal aérées qui sont de véritables foyers d'incubation pour la tuberculose.

Le Parlement se réunit

Londres, 2—(A.P.)—Le Parlement s'est réuni cet après-midi après six semaines de vacances au milieu d'une atmosphère rendue fort lourde par la crise sino-japonaise. M. MacDonald, premier ministre, y était, ainsi que MM. Baldwin, lord président du conseil, et Lansbury, leader travailliste. M. Lloyd George était absent.

Intérêt payé

Melbourne, 2. (P.C.)—M. Lyons, premier d'Australie, a déclaré aujourd'hui que l'intérêt sur les obligations de l'état des Nouvelles Galles du Sud, échu à Londres et New-York serait payé par le gouvernement fédéral, celui-ci devant à son tour prendre des mesures pour se faire rembourser par le gouvornement de l'Etat.

"En dernier ressort, dit-il, le Commonwealth est responsable des obligations assumées par l'état des Galles défaillant, mais il a le droit aussi de se faire rembourser par cet état, et ce droit, il va l'exercer. Le gouvernement du Commonwealth, va donc émettre demain un bref à cet effet et prendre d'autres mesures."

Avion à la rescousse

Ottawa, 2. (P.C.)—On envisage aujourd'hui l'envoi d'un avion à Aklavik pour collaborer avec la gendarmerie fédérale qui s'efforce de capturer le trappeur Albert Johnson, devenu fou furieux. Le major général Mac Brien devait voir l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, à ce sujet aujourd'hui.

Johnson, qui avait fortifié sa cabane, opposa une vigoureuse résistance aux constables envoyés pour le prendre il y a quelques semaines. Dans la première escarmouche, il blessa même le constable King. Samedi dernier, cependant, cette affaire devenait encore plus tragique, le dément ayant tué d'une balle le constable Millen, d'Edmonton.

COMMANDANT

Photographie récente du général P.-J. Blucher qui vient d'être promu commandant en chef de l'armée des Soviets du côté est. Toutes les forces de l'armée soviétique sont sous son commandement et c'est à lui que revient la tâche de protéger les intérêts des Soviets, près des frontières de l'Empire Chinois.

ON A TERMINE L'AGENCEMENT DU SPECTACLE

Sous la direction de Madame L.-A. Taschereau, les dames du comité de secours achèvent l'organisation de la fête charitable de jeudi après-midi au Capitol — Beaucoup de billets vendus.

Le succès de la représentation de jeudi après-midi au Capitol, semble dès aujourd'hui assuré. Les dames du comité de secours organisé par madame L.-A. Taschereau se sont dépensées sans compter pour vendre les billets aux personnes charitables de toutes les parties et toutes les classes de la ville et partout, elles ont eu un bon accueil.

A propos de ces billets, on nous prie de recommander aux personnes qui les ont achetés que la taxe n'est pas comprise dans le prix du billet. Il faudra donc payer 10 sous en plus pour les billets de loges et cinq sous pour tout billet de 50 cents et moins.

Madame Arthur Duquet, directrice de l'Institut de Culture physique, est à mettre la dernière main au programme et ses solistes comme tous les autres exécutants ou figurants sauront leurs rôles à merveille.

On peut donc compter que les enfants qui ont déjà figuré avec honneur dans plusieurs spectacles, cette fois encore émerveilleront leur auditoire. On se rappelle le charme avec lequel les charmantes élèves de l'Institut ont interprété certaines pièces fort difficiles au Capitol ou à la salle d'Exercices Militaires. Jeudi, elles auront à exécuter des mouvements aussi difficiles ; mais qu'elles sauront rendre encore avec aisance.

La session fédérale

Ottawa, 2 (P.C.) — Beaucoup de députés sont déjà arrivés pour la session, et le Parlement redevient une ruche bourdonnante. Dans le pavillon de l'est le cabinet travaille au programme de la session.

Avec la rentrée des Chambres commence aussi à Ottawa la session mondaine, bien que cel'e-ci ne s'annonce pas comme des plus brillante cet hiver.

LA LUTTE SE DESSINE UN PEU PARTOUT

Il n'y a rien de certain dans le ciel municipal, mais la journée ne s'écoulera pas sans que l'on sache si le maire Lavigueur aura un adversaire dans la personne de l'échevin E.-A. Tremblay.

Dans quelques jours, maintenant, c'est-à-dire lundi prochain, ce sera la mise en nomination des candidats aux honneurs municipaux dans la ville de Québec. La votation se fera huit jours plus tard, le 15 courant. Le temps fixé pour les candidats qui se mettront en nomination, est de midi à quatre heures. L'on peut donc prévoir une journée assez active. Qu'il y ait de l'opposition un peu partout, cela ne semble pas faire de doute, mais il est possible aussi qu'il y ait des acclamations, peut-être pas en grand nombre, mais plus que l'on ne s'y attendait en certains milieux.

L'intérêt, pour le moment, se concentre sur les candidatures possibles à la mairie.

Jusqu'à ces derniers temps, l'opinion paraissait laisser croire que le maire n'aurait pas d'adversaire et qu'il retournerait à l'hôtel de ville pour un autre terme de deux ans sans avoir à faire de lutte.

Aujourd'hui, c'est la journée des décisions et l'adversaire le plus en évidence parait être l'échevin E.-A. Tremblay, du siège No 1 du quartier Belvédère. On se rappelle que la semaine dernière, une délégation se présentait à la résidence de M. Tremblay et lui demandait de se laisser porter candidat.

Le représentant de Belvédère n'était pas prêt à donner sa réponse qu'il remettait à ce soir, priant ceux qui étaient allés chez lui de le rencontrer dans une assemblée au No 310 rue St-Joseph.

C'est donc ce soir, à 8 heures, que M. Tremblay dira d'une façon définitive s'il sera candidat ou s'il tentera simplement d'obtenir le renouvellement de son mandat comme échevin de son quartier.

L'échevin Tremblay n'a voulu faire aucune déclaration avant ce soir. Viendra-t-il ou ne viendra-t-il pas ?

Des gens qui sont assez près de lui, affirment qu'il sera candidat à la mairie.

D'un autre côté, la rumeur a déjà mentionné le nom de l'hon. Louis Létourneau, C. L., mais rien, jusqu'à présent, nous permet de dire si M. Létourneau acceptera ou n'acceptera pas.

Une délégation devait aller le rencontrer hier soir.

Or, ce matin, nous avons communiqué avec M. Létourneau qui nous a fait la déclaration suivante :

"Ayant appris, hier après-midi, qu'une délégation était à s'organiser pour venir chez moi, j'ai fait avertir les organisateurs du mouvement de ne pas faire cette démarche. Malgré ce conseil, j'avais, hier soir, le plaisir de recevoir à ma résidence, une centaine de citoyens. J'ai discuté avec eux l'offre qu'ils me faisaient de la candidature à la mairie, mais je leur ai demandé de me donner quelques jours pour y réfléchir."

Partie remise

Poona, Inde, 2 (P.A.)—Les avocats nationalistes ont renoncé au projet de faire libérer Gandhi au moyen d'un bref d'habeas corpus, mais on aura recours à une autre procédure lors de la prochaine session du conseil législatif de Bombay.

Bureaux à Louer

Grands et Petits Bureaux

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"

En Vente Demain !

700 Paires

PANTOUFLES

pour Dames

ENCORE une autre valeur extraordinaire à notre département des chaussures pour Dames. Pantoufles chics et attrayantes, en cuir verni, en satin dans les noir, rose et vert avec garniture en Marabout et ornements de couleurs variées, — en kid brun, noir et brun, rouge et bleu, — ainsi qu'en feutre noir, rose, bleu et drab. Styles avec ou sans talons. Pointures, 2 à 7.

à ce prix, vous pouvez en acheter plusieurs paires à la fois, car ce sont des valeurs exceptionnelles. EXTRA SPECIAL

69c

1er plancher (75)

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.

Bon seul prix, et tous les prix visiblement marqués